datacolor

SECTION DE L'ART MODERNE.

Séance du lundi 23 janvier 1922, à 3 heures.

Présents : MM. Verhaeren, Président; Ciamberlani, Hulin de Loo, Lambotte, Sand, Verlant, Wolfers, membres; Fierens-Gevaert, conservateur en chef; Laes, secrétaire.

Mr Lagae s'est excusé.

En ouvrant la séance, Mr le Président, au nom de la Section, félicite Mr Robert Sand, nommé chevalier de la Légion d'honneur. Mr Sand remercie.

Les procès verbaux des séances du 14 novembre et 6 décembre 1921 sont lus et approuvés.

Lecture est donnée de la lettre ministérielle 2060, du 22 novembre 1921, autorisant le placement du buste du sculpteur Marchant (plâtre original) par Paul Devigne, don de Mme Devigne;- de la lettre ministérielle 35.175, du 1er décembre 1921, approuvant le legs de Mme Vve Scheemaecker, née Van Stalle : 1. Marine, par Joseph Vernet, 2. Paysage boisé, par Coosemans, 3. Après la séance par Max Volkaert, 4. Intérieur, par Eug. De Block, 5. quatre gravures d'après Le Brun;- de la lettre ministérielle 32.048, du 2 décembre 1921, autorisant le prêt du Portrait de Son Excellence Mr Brand Whitlock, à l'exposition du peintre Henri Van Haelen;- de la lettre ministérielle 32737/45 du 3 janvier 1922, approuvant l'achat fait à la vente de la collection du Dr Ottakar Mascha, de deux dessins de Rops : Omnia et Tête de jeune fille (N° 14 du catalogue).

La Section émet un vote favorable à l'acceptation du Portrait du peintre Huygens par Louis Du Bois, don de Mr J. Breckpot, expert à Bruxelles;- d'un dessin de Maurice Wagemans, Cimetière à Loo des "Morts au champ d'honneur", don de Mr Alfred Bouvier, à Bruxelles;- de deux tableaux de Henri-Matisse, Femme lisant et La Promenade, don de la Société "L'ART VIVANT";- de deux tableaux soumis par le Ministère (lettre 972 du 12 janvier) : Le Paysagiste par Henry Ottmann et Le Pont d'Entrevaux par Henry de Waroquier. Les donateurs seront remerciés au nom de la Section.

Par contre, la Section écarte un tableau, Intérieur avec figures, signé et daté Pinazo Martinez, 1895, legs de la baronne Julia Daelman, veuve de l'ancien envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de S.M. le Roi des Belges à Stockholm, Baron Frédéric Alphonse Daelman.

La Section examine 3 tableaux de Henri De Braekeleer Portrait de garçonnet, Portrait de M. Couteaux (aquarelle) et La Pianiste (aquarelle) offerts en vente par Mr Emile Vauthier, à Bruxelles, pour la somme globale de 20.000 francs. L'aquarelle La Pianiste est désirable pour nos collections; on en demandera le prix à Mr Vauthier. Les Galeries Boigelot à Bruxelles présentent une Vue de Rome, par Corot, prix : 35.000 francs; les Galeries Boigelot seront invitées à nous communiquer les pièces attestant l'authenticité du tableau.

M. le Conservateur en chef fait connaître à l'assemblée que le Chevalier de Schoutheete de Tervarent a acheté, sur le fonds Weber, pour être offerts au Musée : Les Joueurs de Cartes par Henri De Braekeleer, un Portrait de vieillard par Jordaens, pendant de notre Portrait de Dame, et deux bas-reliefs en terre-cuite de Janssens. La Commission décide de demander à M. le Ministre si le chevalier de Schoutheete a le droit d'acquérir des oeuvres sur le fonds Weber.

La Section prend communication d'une photo d'un tableau de Henri De Braekeleer, Homme lisant, offert en vente pour 25.000 francs par Mr Rodolph Bedö à Budapest;- d'une photo d'un tableau La Harpiste par Alfred Stevens, actuellement en possession de la petite-fille du peintre qui désire le vendre. Si l'un des membres de la Commission ou du personnel scientifique se rendait à Paris, il irait examiner ce tableau et ferait rapport à la Commission.

La Section examinera dans une prochaine séance la liste des tableaux du Musée Moderne, qui pourraient être mis à la disposition de M. le Ministre des Sciences et des Arts. Elle décide de prêter le Buste de Molière par Godecharle au Cercle Médicis, qui organise une représentation au théatre du Parc, à l'occasion du tricentenaire de Molière et au profit de la Maison de Retraite des Artistes.

La séance est levée à 5 1/4 heures.

Le Secrétaire, Le Président,

SEANCE PLENIERE DU LUNDI 20 FEVRIER 1922, à 4 HEURES.

Présents : MM. Carton de Wiart, Président; Verhaeren, vice-président; Devriendt, Devillez, Goffin, Hulin de Loo, Lagae, Sand, Verlant, Wauters, Wolfers, membres; Fierens-Gevaert, conservateur en chef; Mlle Devigne, attaché; Mr Laes, Secrétaire.

Se sont excusés : MM. Chamberlani, Lambotte et Philippson.

Le procès verbal de la séance plénière du 2 mai 1921 est lu et approuvé.

Lecture est donnée :

de l'arrêté ministériel du 27 avril 1921, portant nomination à titre définitif de Mme Vanden Bosch, en qualité de nettoyeuse;

de l'arrêté ministériel du 30 juin 1920, régularisant le traitement de M. Finoulst, concierge;

de deux arrêtés ministériels du 30 juin 1921, accordant démission de leurs fonctions à MM. Vercruysse, brigadier, et Van Caekenberg, surveillant;

de l'arrêté ministériel du 30 juin 1921, accordant démission de leurs fonctions, à MM. Mirimal, praticien, et Serville, surveillant;

de la lettre ministérielle 11189 du 16 juin 1921, faisant connaître qu'il n'y a pas lieu, pour le moment, de percevoir une taxe d'entrée aux Musées Ancien, Moderne et Wiertz;

de l'arrêté ministériel, nommant à titre définitif, Mme Van Damme, dactylographe, et M. Truyts, commis;

de la lettre ministérielle 11373, du 11 juillet 1921, faisant savoir que M. Herrent, surveillant, est nommé brigadier;

de la lettre ministérielle 11373, du 9 novembre 1921, faisant savoir que l'indemnité mensuelle, accordée à M. Herrent, du chef de ses fonctions de brigadier, est portée à 50francs;

de l'arrêté ministériel du 31 juillet 1921, nommant surveillants : MM. Gillessen, Murysse, Delwiche, Degols et Mérenne; cireurs à titre définitif : MM. De Haes et D'Hondt; cireurs à titre temporaire : MM. Jalhay, Ameryck, Van Herweghen, Robben, Hallemersch et Neuville;-

de l'arrêté royal du 24 décembre 1920, instituant une caisse du Musée

Royal des Beaux-Arts de Belgique;-

de l'arrêté ministériel du 31 juillet 1921, accordant démission de ses fonctions à Mme Daegeleer, gardienne de vestiaire;

de l'arrêté ministériel du 1er juillet 1921, accordant des augmentations de traitement à MM. Boon, Piétrons, Grotaers, surveillants, et Gillessen, cireurs;

de l'arrêté ministériel du 13 août 1921, fixant les traitements du personnel du Musée;

de la lettre ministérielle 14098 du 13 octobre 1921, transmettant les médailles et diplômes de la décoration civique conférée par arrêté royal du 17 novembre 1919, à MM. Vercruysse, brigadier, et Vandenbrule, surveillant (médaille de 1ère classe), et à MM. Demoulin, brigadier, et Hambenne, Rabaut, Huyghe, Remmers, Wilmot, surveillants (médaille de 2ème classe);

de l'arrêté ministériel du 30 septembre portant démission de Mr R. Jalhay de ses fonctions de cireur à titre temporaire;

de la lettre ministérielle 11373 , du 9 novembre 1921, accordant un nouveau congé de six mois pour maladie, à M. Demoulin, brigadier;

de l'arrêté royal du 10 janvier 1921 portant augmentation des traitements du personnel scientifique ; MM. Fierens-Gevaert, conservateur en chef, Bautier, conservateur-adjoint, Mlle Devigne et M. Laes, attachés;

de deux arrêtés ministériels du 31 décembre 1921, portant augmentation des traitements de :

1°/ MM. Wilmot, Mathy, surveillants; S. Demoulin, brigadier; Huyghe, Vandenbrule, Hambenne, Herrent, Anciaux, Lartiller, Aendenboom, Robert, Boon, Stacquet, G. Murysse, Piétrons, Ceulemans, Van Acker, Foncoux, Lebacq, Bourgeois, Van Cauwenberg, Gillessen, A. Murysse, surveillants; Thirion, concierge;- 2°/ Mlle Germain, dactylographe; MM. Anciaux, Ceulemans, Foncoux, Prieus, Bourgeois, A. Murysse, Degols, Mérenne, Delwiche, Kumps, Germain, Lichtert, surveillants.

M. le Président donne lecture de la lettre du 10 février par laquelle Mr le Ministre des Sciences et des Arts fait savoir qu'on lui propose d'acheter, sur le fonds Weber, les oeuvres suivantes : JORDAENS, Portrait d'homme (Le Roy); JANSSENS, Bas-reliefs (Le Roy); DE BRAEKELEER, Les Joueurs de Cartes (J. Dillen), - demande d'examiner ces oeuvres et de l'informer si la Commission estime qu'elles sont dignes de figurer au Musée

Royal des Beaux-Arts.

Mr Lagae élevant des doutes sur l'authenticité des bas-reliefs, il convient, pour eux, de surseoir à toute décision, et tâcher d'obtenir, si possible, un complément d'information. En ce qui concerne la Portrait d'homme, par Jordaens, la Section de l'Art Ancien, par quatre voix contre trois et une abstention, estime qu'il faut réserver le fonds Weber à d'autres acquisitions qui lui paraissent plus indispensables. Quant au De Braekeleer dont l'acquisition a déjà été souhaitée pour nos galeries, lors de la visite qué fit la Section de l'Art Moderne, à l'Exposition rétrospective d'Anvers (Maîtres belges 1830-1914) en 1920, où cette oeuvre figura, l'on est toujours d'avis que ce tableau est digne d'entrer dans nos collections, mais plusieurs membres estiment qu'il devrait être acheté sur nos fonds ordinaires; Mr Hulin de Loo et Mr le Conservateur en chef feront un projet de lettre à Monsieur le Ministre, lequel projet sera discuté dans la prochaine séance où la réponse définitive sera arrêtée.

Mr le Conservateur en chef communique une lettre du Syndic de Florence adressée à Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts et par laquelle on sollicite pour une exposition de peinture italienne du XVIIe et du XVIIIe siècles qui sera organisée cet été au Palais Pitti, le prêt des 7 tableaux suivants : CRESPI : Scène mythologique; ALBANI : Adam et Eve; PRETI : Job visité par ses amis; PANNINI : Ruines romaines; GUARDI : Le Doge Mocenigo se montrant au peuple dans l'église Saint Marc; GUERCHIN : La Vierge et quatre Saints; BABUREN, Mise au Tombeau.
La Commission est d'avis que, dans le but de faire mieux connaître les beaux tableaux de notre galerie italienne, il y a lieu d'accueillir favorablement la demande, et d'envoyer à Florence le plus d'oeuvres possible pour autant que leur état de conservation le permette. Mr Verhaeren est chargé d'examiner, à ce dernier point de vue, les 7 tableaux demandés en prêt. Les valeurs d'assurance sont fixées par la Commission, comme suit : CRESPI, 350.000 francs belges; ALBANI, 250.000 PRETI, 150.000, PANNINI, 75.000; GUARDI, 100.000; GUERCINO, 40.000; BABUREN, 25.000; soit en tout 990.000 francs belges.

Mr le Conservateur en chef demande à la Commission de pouvoir proposer à Monsieur le Ministre le prêt à l'exposition de Venise, du

tableau d'Emile Claus : Vaches traversant la Lys, et éventuellement de la frise contenant 4 tableaux de Mellery. Cette demande est accueillie favorablement. La valeur d'assurance est fixée à 50.000 francs pour le Claus et à 20.000 francs pour les Mellery.

La Commission décide de se réunir à nouveau lundi 27 février à 2 1/2 heures.

La séance est levée à 5 3/4 heures.

Le Secrétaire, Le Président,

Arthur Lacs

Maurice Maeterlinck

SEANCE PLENIERE DU 27 FEVRIER 1922, à

2 1/2 heures.

Présents : MM. Carton de Wiart, président, Verhaeren, vice-président; Ciamberlani, Devillez, De Vriendt, Goffin, Hulin de Loo, Lagae, Sand, Verlant, Wauters, Wolfers, membres; Fierens-Gevaert, Conservateur en chef; Laes, Secrétaire.

Se sont excusés : MM. Lambotte et Philippson.

Le procès verbal de la séance plénière du 20 février 1922 est lu et approuvé.

M. Hulin de Loo donne lecture du projet de lettre adressée à M. le Ministre relativement aux oeuvres offertes en don par le chevalier de Schoutheete et à acquérir sur le fonds Weber. Ce projet est accepté. La lettre sera signée par le président de la Commission. Les deux bas-reliefs de Janssensainsi que le Jordaens (Portrait de vieillard) sont écartés; Par contre la Commission estime que, même au prix de 100.000 francs, le De Braekeleer (Joueurs de Cartes)est désirable pour le Musée, mais il devrait être acquis sur les fonds ordinaires du Musée. Mr le conservateur en chef déclare qu'il se réserve de joindre à la dite lettre une note exposant la signification du vote de la Commission et l'avis de l'ancienne Commission concernant le tableau de Jordaens, quand celui-ci fut présenté à la vente Huybrechts en 1902.

Mr Fierens-Gevaert expose à la Commission toutes les difficultés qu'il a rencontrées avec la Maison Weissenbruch pour l'impression des catalogues. Le nouveau directeur a promis formellement que nous aurons enfin des épreuves dans quelques jours.

Mr le Conservateur en chef rappelle qu'il s'est rallié au règlement élaboré par Mr Sand pour l'organisation des conférences, mais il voudrait cependant que l'on supprime les articles 3 et 4 concernant le choix des conférenciers et le programme des conférences à soumettre à la Commission. Le personnel scientifique du Musée doit plutôt se consacrer aux visites scolaires; il devrait suffire que la Commission approuve le choix fait des conférenciers; ce n'est qu'ensuite qu'il est possible, en s'adressant à ces derniers, d'élaborer un programme. La Commission se rallie à cette

proposition, de même qu'elle dispense également le Conservateur en chef de faire, en vertu de l'article 7, un rapport détaillé en y joignant un état des dépenses. Mr Fierens-Gevaert donne lecture des noms des conférenciers de l'année dernière, ainsi que d'un état des recettes et dépenses d'où il résulte qu'il a été permis de distribuer à chacun des conférenciers un cachet de 70 francs. Sur la proposition de Mr Fierens-Gevaert, on demandera à ces mêmes personnalités de faire une conférence au cours de l'été prochain, c'est-à-dire Mmes Carton de Wiart, Errera, Vandervelde, MM. Ed. de Bruyn, Ch. Terlinden, Chabot, L. Piérard, E. Verlant, Joly, Jos. Destrée, Marcel Laurent, Aug. Vermeylen, P. Buschmann, Ary Delen, P. Lambotte Ch. Bernard, Sander Pierron, P. Poirier, Ed. Michel, Arth. De Rudder, Arnold Goffin, et R. Dupierreux.

A ces conférenciers, Mr Fierens-Gevaert propose de joindre pour des conférences françaises : MM. Carton de Wiart, Hulin de Loo, R. Sand, Jules Destrée, Buyssens, Henri Velge, Lucien Solvay, Van Zype, abbé Crooy, Chan. Maere, Horta, Macoir, Mmes Jean Dominique et Kuntziger, J. Ensor et Mlle Maria Biermé. Approuvé, sauf pour ces deux derniers. La Commission ratifie également le choix des conférenciers ci-après : MM. Herman Teirlinck, M. Sabbe, Van Puyvelde, K. Vande Woestyne, Cornette, Léonce du Castillon et Chan. Lemaire qui parleront en flamand. Elle estime qu'il n'est pas nécessaire d'organiser des conférences en anglais, italien et espagnol pour lesquelles avaient été proposés les noms de MM. de Reul, Salvaneschi et A. Casanova. Les conférences flamandes auront liéu également l'après-midi.

Mr le Conservateur en chef signale que les travaux de restauration, dans les musées ancien et moderne se continuent; dans la salle IV du Musée Moderne, il voudrait faire une exposition de tapisseries du Louvre, Les chasses de Maximilien.

Mr Lagae fait savoir que l'on peut obtenir à des prix relativement peu élevés des épreuves en bronze des oeuvres de Rodin (Saint Jean-Baptiste, L'Homme au nez cassé, etc). La Commission est d'avis d'insister à nouveau auprès de M. le Ministre pour qu'il achète des oeuvres du maître français.

Mr le Conservateur en chef annonce que d'accord avec M. Verhaeren, l'on a écarté le Baburen et le Guerchin de la liste de tableaux demandés en prêt pour l'Exposition de Florence. Le transport de ces 2 tableaux présenterait des dangers.....

Mr Sand fait savoir qu'il résulte de renseignements obtenus du Président de la Cour des Comptes, M. Demarteau, qu'il n'y a pas d'inconvénient à verser à la Caisse du Musée le reliquat du fonds Weber ainsi que notre subvention annuelle. On demandera à M. le Ministre de vouloir bien prendre des dispositions pour qu'il en soit ainsi.

La séance est levée à 5 heures.

Le Secrétaire, Le Président,

Arthur Lacy Adrien Cornaert

SECTION DE L'ART MODERNE.

Séance du lundi 27 mars 1922, à 3 heures.

Présents : MM. Verhaeren, Président; Ciamberlani, Devillez, Hulin de Loo, Lagae, Sand, Verlant, Wolfers, membres; Mr Fierens-Gevaert, conservateur en chef; Mlle Devigne, attaché, Mr Laes, Secrétaire.

S'est excusé : M. Lambotte.

Le procès verbal de la séance du 23 janvier 1922 est lu et approuvé.

Lecture est donnée de la lettre ministérielle N° 2152 du 9 février 1922, approuvant l'acceptation du Portrait du peintre Huygens, par L. Dubois, don de Mr J. Breckpot;- de la lettre ministérielle N° 1869 du 9 février 1922, demandant d'assurer le placement dans nos galeries de deux tableaux de Henri Matisse, Femme lisant et La Promenade, don de la Société L'ART VIVANT;- de la lettre ministérielle 2151, du 15 février 1922, approuvant l'acceptation d'un dessin de Maurice Wagemans, Cimetière à Loo des morts au champs d'honneur, don de Mr Bouvier;- de la lettre ministérielle 2164, du 22 février 1922, autorisant la remise à M. le baron Henri de Traux de Wardin du tableau signé Martinez, légué à l'Etat par Mme la baronne Daelman.

La Section prend communication de la lettre par laquelle Mr Emile Vauthier fait savoir que les héritiers Vauthier demandent 6.000 francs pour l'aquarelle, La Pianiste, par Henri De Braekeleer; la section décide d'offrir 4.000 francs. Elle renonce à l'acquisition du tableau signé Corot, Vue de Rome présenté par les galeries Boigelot dans la précédente séance, mais elle approuve unanimement d'acheter au prix de 100.000 francs, sur le budget ordinaire du Musée, le tableau Les Joueurs de Cartes par Henri De Braekeleer, présenté par Mr Jef Dillen.

La Section examine les oeuvres qui lui sont soumises. Sont écartés : trois paysages : Vue du Caire, Orage en Dauphiné et Soir brillant par

Camille Wauters, présentés par lettre ministérielle 972 du I8 janvier I922;- un tableau de Constant Permeke, Pêcheur et sa femme, présenté ensuite de la lettre ministérielle 32880, du I3 février I922;- un Paysage signé Louis Delcorde , offert en don par M. Ikeda à Bruxelles (lettre ministérielle N° 2I47 du 27 janvier I922). Est accepté le bas-relief Salomé par Ivan Mestrovic, présenté par lettre ministérielle N° I372 du I7 novembre I92I. La Section émet également un avis favorable à l'entrée dans nos collections d'un tableau de A. Verwée Boeufs en plaine légué par Mme Houtstont-Thiaucourt (lettre ministérielle N° 2I37 du 26 janvier I922); un tableau d'Alf. Cluysenaer Moine endormi, faisant partie du même legs est écarté.- La Section se prononcera ultérieurement sur l'admission du Portrait du professeur Renard, par Gust. Vanaise, légué par le Dr Ch. Théod. Hauben, professeur à l'Université de Bruxelles, (lettre ministérielle N° 2I74 du 2 mars I922); elle examinera préalablement une oeuvre du même artiste que Mr Hobé se propose d'offrir au Musée, ainsi qu'il résulte d'une communication faite par Mr Devillez.

Sont encore examinés une série nombreuse de statuettes en plâtre et une figurine en bronze par Julien Dillens, exécutées pour l'hôtel de ville de Gand et représentant les Corps de Métiers et des personnages historiques; cette série comprend en outre les maquettes en plâtre de statues, non exécutées, du juriste François Laurent et du Frère Orban, et celle de la statue de Metdenpenningen érigée à Gand. La Section émet un avis favorable à l'acquisition de ces 3 dernières statuettes et de 7 autres représentant les métiers. On en demandera le prix, pour des exemplaires en bronze, au frère de l'artiste défunt, Mr Gustave Dillens.

La Section prend communication d'une photo d'un tableau attribué à Courbet, présenté par Mr Hartog à Bruxelles,- d'une note concernant la vente prochaine à Bruxelles de 8 tableaux représentant des Fables de La Fontaine, exécutés par Madou pour sa salle à manger, en collaboration avec T'Schaggeny, Clays et Lauters.

Mr P. Franck d'Anvers ayant manifesté le désir d'acquérir pour le Musée d'Anvers 2 tableaux de Vogels, déposés à titre de prêt dans nos galeries, Tempête de Neige et Ixelles, jour de pluie; on demandera à leur propriétaire Mr Jos. Renard à quelles conditions il céderait éventuellement ces deux toiles au Musée de Bruxelles.

La Section approuve la proposition du Comité des Accroissements de mettre à la disposition du Ministère des Sciences et des Arts, comme suite à sa demande, les tableaux ci-après figurant dans les galeries ou déposés dans les réserves du Musée Moderne :

TABLEAUX EXPOSES DANS LA SALLE II.

Nos du catalogue.	AUTEUR.	TITRE DES OEUVRES	Nos d'inventaire.
	FRANCOIS.	Ruines de Carthage.	96.
	Henri DE COENE.	Portrait du peintre.	3038
384.	Ignace VAN REGEMORTER	Matinée d'Automne.	
180.	Pierre-Jean HELLEMANS,	La lisière de la forêt de Soignes.	106
402.	Charles-Pierre VERHULST.	Portrait d'homme.	
408.	François VERVLOET,	Salle du Couvent des Chartreux à Naples/	
407.	id	Le Cloître de Ste Marie la Neuve à Naples.	
246.	Lambert MATHIEU.	Le Christ mis au tombeau.	1370
379.	Joseph VAN LERIUS.	Erasme.	
108.	Nicaise DE KEYSER.	Juste-Lipse.	3017

SALLE III.

372.	Alexis VAN HAMME.	La vieille dentellière.	
198.	Pierre JACOBS.	César à qui Théodate présente la tête de Pompée.	568
87.	Henri DE CAISNE.	Giotto.	2633.
192.	Pierre HUNIN.	La distribution d'aumônes.	1389.
481.	J.B. VAN EYCKEN,	La déposition de croix.	
8.	Jacques SENAVE	Portrait de F.J. Fétis.	
138.	Frédéric FABER	Le Repos de l'ouvrier	90
92.	Henri DE COENE.	La dentellière.	3070
315.	Alexandre SCARON.	Fleurs.	

SALLE IV.

40.	Modeste CARLIER.	Locuste essayant des poisons sur un esclave.	1207
375.	Victor VAN HOVE.	Portrait de l'auteur.	
445.	Frédéric O'Connell.	Portrait	3731.
280.	Ferdinand PAUWELS.	La Veuve de Jacques Van Artevelde faisant une offrande à la Patrie.	1465.
491.	Henri DOBBELAERE.	La découverte du corps de Charles Le Téméraire.	3844.
490.	Pierre KUHNEN et Florent WILLEMS.	Effet de soleil couchant.	589.
207.	Victor LAGYE.	La Magicienne.	3010.
299.	Albert ROBERTI.	Rachel pleurant la mort de ses enfants.	3225.

Nos du catalogue.	AUTEUR.	TITRE DES OEUVRES.	Nos d'inventaire.
		SALLE V.	
I66	Théodore GERARD	Kermesse villageoise	2772.
I4	Charles BAUGNIES.	La visite à la veuve	28I7
3I8.	Auguste SERRURE	L'accord.	
308.	François ROFFIAEN	La vallée de l'Aar.	36II
74	Eugène DE BLOCK	Vieille femme convalescente.	2098
I97	Jacques JACOBS.	La chute de Sarp sur le fleuve Glommen (Norwège).	I335
		SALLE VI.	
44I.	Paul LAUTERS	Un chemin creux.	2662.
346.	Ildephonse STOCQUART	Paysage avec animaux.	3I6I
203	François MUSIN	La Plage de la Panne.	2894.
I94.	Josse IMPENS	Cabaret flamand.	28I8
365.	Clémence VAN DEN BROECK.	Intérieur de l'église de Jérusalem à Bruges	328I
356.	Charles TSCHAGGENY.	La montée	3I27
I05	Gustave DE JONGHE	La visite du bébé.	2999
369.	Edouard VAN DER MEULEN.	Bull-dog	3266
67.	Léon DANSAERT	Les diplomates	2870
394.	Pierre! VERHAERT	La Lecture	3599
		SALLE VIII.	
49.	Paul Jean CLAYS.	Pleine mer.	3536
4I5.	Gustave WALCKIERS.	Place Ste Catherine à Bruxelles	3224
II8.	Edmond DE PRAETERE	Etude d'ânes.	3I39.
354	Charles TSCHAGGENY	Etalon.	3285.
II7.	Edmond DE PRAETERE	Marché au bétail à l'abattoir de Bruxelles.	28I0.
9I	Xavier DE COCK.	Vaches revenant du pâturage.	283I
243.	Alexandre MARKELBACH	Les Rhétoriciens	2553
65.	Florent CRABBELS.	La saison du regain.	3207.
357	Edmond TSCHAGGENY.	Taureau	3286
II3.	Eugène DELFOSSE.	L'estafette	3I49
449.	Henri SCHAEFELS.	Vue de la ville d'Anvers	3690.

Nos du catalogue.	AUTEUR.	TITRE DES OEUVRES	Nos d'inventaire.
		SALLE XI.	
380.	Joseph VAN LUPPEN.	Le Printemps.	2523
I99.	François KEELHOFF.	Paysage	26I0.
		SALLE XIII.	
II9.	Edmond DE PRAETERE.	L'attelage	3I38.
245.	Léon MASSAUX	Soir dans les Polders.	3444
3I3.	Jacques ROSSEEL	Paysage campinois.	3366.
I30.	Adolphe DILLENS	L'enrôlement dans les Pays-Bas Autrichiens.	2394
		SALLE IV.	
30I.	Jean ROBIE.	Fleurs, fruits et accessoires.	2700
247	Frans MEERTS.	L'Aveu	34I6.
26I.	Jules MONTIGNY	En Hiver.	3205.
I8.	Hubert BELLIS	Chrysanthèmes	32I2.
368	Henri VAN DER HECHT	Paysage à Houzzalize.	3429.
34.	Alexandre Bouvier.	Une éclaircie	2809.
		SALLE XV.	
395.	Jean VERHAS.	Revue des écoles	
377.	Frans VAN LEEMPUTTEN.	Tourbières de Postel	3047.
		TABLEAUX SE TROUVANT DANS LES RESERVES.	
43.	Léonce CHABRY.	Ruines de Thèbes.	2872.
78.	Charles BILLOIN	L'Invention de la Croix d'après Paelinck.	II9I.
I8.	Eugène DEVAUX	Portrait de femme	3399
50.	Victor UYTTERSCHAUT.	Linkebeek.	
	G. SIMONEAU.	Paysage	3320
3I6	Hippolyte LEBRON	Intérieur de l'église St Jacques à Anvers.	I068
	A. ROBERT	Portrait	3233
65.	Henry STACQUET	Le vieille église de Grimberghen	37I0
	G. VOGELS	Portrait de l'auteur.	
92.	Paul François HERMANUS.	Capri et le Vésuve.	3849
484	Antoine VOLLON	Cerises.	

Nos du catal.	AUTEUR.	TITRE DES OEUVRES	Nos d'inventaire.
428.	Léon ARDEN.	Et je suis resté seul.	3752
	GERICAULT (attribué à)	Portrait d'un Pacha	3197
	A. ASSELBERGHS.	Le nuage de grêle	4113
	A. COLIN	Portrait de Mr Fétis.	4092
391.	Eug. VERBOECKHOVEN.	Les poussins.	3182.
71.	Ernest SLINGENEYER	Portrait de F.J. Fétis.	3922.
	E. SACRE	Portrait de l'artiste	3967.
	H. VAN ASSCHE	Cascade de la Toccia	198
32.	Henri BOURCE	La fatale nouvelle.	
35.	Alexandre BOUVIER	Marine.	
283.	Gustave PIERON.	Paysage	2992
46.	Henri STACQUET	Village de Katwyck.	3203.
20.	L. HAGHE.	Eglise de St Pierre à Rome	1798.
	Emile SACRE	Portrait du père de l'artiste	3968
	Emile SACRE	Portrait de la mère de l'artiste	3969
	Isidore MEYERS.	Matinée d'hiver.	3412.
304.	Jean ROBIE.	Roses d'automne	3604
58.	Théo HANON	L'Hiver	3706.
	Lucien FRANCK	En Hollande....	4069,4070,4071, 5267.
	Jean DE LA HOESE.	Portrait de Mme Léonce Evrard	4186/5369
	Camille VAN CAMP.	Portrait de Dame	3939.
114.	Cesare Dell'Aqua	Dalila.	3368
122.	Jules De Senezcourt	Le joueur de luth	1823.
306.	Willem ROELOFS	Avant l'orage.	1216.

Avant de se prononcer définitivement, la Section désire revoir les oeuvres ci-après que le Comité des Accroissements propose également de remettre au département des Sciences et des Arts :

SALLE IV.

193	François HUYGENS	Le bouquet d'aubépines	2743.
293	Louis ROBBE	Vue prise Animaux au pâturage aux environs de Courtrai	158.
298.	Alexandre ROBERT.	Sac du couvent des Carmes, à Anvers.	1829.

SALLE VI.

178	Alexandre HANNOTIAU.	Vieil Hospice.	3624.

15/7

SALLE VIII.

294.	Louis ROBBE.	Paysage avec animaux	1319.
296.	Louis ROBBE	Etude de vache	2030.

SALLE XI.

411.	Alfred VERWEE.	Equinoxe.	3060
19.	Franz BINJE	La Matin	3589.

SALLE XIV.

37.	Eugène BROERMAN	Oliva.	

DANS LES RESERVES.

	Amédée LYNEN	Le peintre des paysages romantiques	3997
5	Henry CASSIERS.	Le quai des pêcheurs à Ostende	3239.
	André CLUYSENAER	Le Portrait de M. Lloyd George	4315.
	André CLUYSENAER	Le Portrait de M. Asquith	4314.
	D. CYENS	Le Salon.	3293.
	Eugène SMITS.	Buste de femme	3436
241.	Alexandre MARCETTE	Clait de lune	3524.
479.	J.B. JONGKIND	Le Port.	3815
	Edmond VERSTRAETEN	Le Lever de Sirius.	3455
	Henriette RONNER	Un vieil ami.	3978
242.	Henri MARCETTE	Paysage.	3169
13.	Théo. BARON	Dunes de Calmpthout	3577
	H. DE SMETH.	La Consultation.	4005.

La séance est levée à 5 1/2 heures.

Le Secrétaire, Le Président,

SECTION DE L'ART ANCIEN.

Séance du lundi 24 avril 1922 à 3 heures de relevée.

Présents : MM. Carton de Wiart, présidentde la Commission, De Decker, Devriendt, Goffin, Lagae, Philippson, Verhaeren, Verlant et Wauters, membres; Bautier, conservateur-adjoint, Demeter, comptable FF. de secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du 12 décembre est lu et approuvé.

Lecture est donnée de la lettre ministérielle 32737[46] du 16 janvier 1922, approuvant l'achat d'un portrait d'homme signé "C. Wautier fecit 1660" au prix de 2.000 francs, cédé par " The Art Collector's Association Ltd, de Londres.

Les tableaux : de FYT Oiseaux surpris par des chiens, légué par feu le ministre Beernaert, dont Mme Beernaert avait conservé l'usufruit, et Joseph VERNET Marine faisant partie du legs de Mme Vve Scheemaecker, née Van Stalle, sont montrés aux membres de la Section.

La Section émet un avis favorable à l'acceptation du tableau "La Mélancolie" par Domenico Feti, légué par le Dr Hauben, professeur émérite à l'Université de Bruxelles.

La Section écarte le tableau "Portrait d'enfant" légué par M. Frédéric Tschaggeny; elle émet un avis défavorable à l'acquisition d'un tableau "Diane" signé Gerbrand Van den Eeckhoudt et daté 1669, et d'un Paysage (Ecole hollandaise XVIIe siècle) offerts en vente par Mme Langevelt-Campens au prix de 75.000 et 20.000 francs respectivement.

Il est décidé que le Comité des accroissements se rendra le vendredi 28 à 3 heures à la Galerie Giroux (Exposition de la collection J.F.L. Bossaert-Ghiselin dit Vlieghe de Gand, dont la vente aura lieu les 3-4 mai prochain). La Section sera convoquée ensuite s'il y a lieu.

La Section estime que le tableau Procession de Scheut (?) signé Nicolas Van der Horst, peintre des archiducs, soumis à son examen en vue d'un achat éventuel par la Société des Amis des Musées, devrait être proposé d'abord à la ville de Bruxelles; le Musée, ou les Amis des Musées n'interviendraient qu'au cas où cette démarche n'aurait

pas abouti.

Une série de photos sont ensuite examinées : I° Adoration des Mages, attribué à P. Van Lint, signalée par M. Pandozzi (Namur); 2° Tableau "Descente du Christ aux enfers" présenté par M. Vander Linden (Rotterdam); 3° Cléopâtre attribué à Gérard de Lairesse, présenté par M. Alexander Corbett (Londres); 4° Sujet tiré de la vie du prophète Elie, tableau signé et daté "Gisi Vroylinck I624" peintre brugeois peu connu du XVIIe siècle, offert en vente par la firme H.O. Miethke (Vienne) au prix de IO.000 francs.

Les tableaux ci-après restaurés par Mme Vve Buéso, en vertu d'une autorisation ministérielle du 8 mars I922 (N° 2868I^{b}) sont examinés :

I) Jean Wynants Paysage.

2) Mignon Fleurs et Animaux.

3) Coosemans Vanitas.

4) Van Staveren Retour de chasse.

Ces restaurations sont approuvées.

La séance est levée à 4 heures.

Le Conservateur-adjoint, Le Président,

SECTION D'ART ANCIEN.

Séance du mardi 9 mai, à 5 heures de relevée, à la salle Fiévez (vente de tableaux anciens et modernes).

Présents : MM. Carton de Wiart, président de la Commission; De Decker, Lagae, Verhaeren, Verlant, et H. Wauters, membres; Bautier, conservateur-adjoint, F.F. de secrétaire.

La section renonce à l'acquisition des tableaux de Casteels, Jordaens et von Ehrenberg. (M. Hulin de Loo en sera avisé, le Musée de Gand étant amateur de ce tableau). On décide de pousser jusque 3.500 francs sans les frais "Le Sermon" Ecole anglaise.

La séance est levée à 5 I/2 heures.

Le conservateur-adjoint ff. de secrétaire, Le Président de la Commission,

SECTION DE L'ART ANCIEN.

Séance du II mai 1922, à 2 heures, au cercle artistique d'Anvers (Ière vente Coms).

Présents : MM. Hulin de Loo, président; De Decker, Devriendt, Coffin, Verhaeren, Verlant, membres; Bautier, conservateur-adjoint; Mlle Devigne, attaché; Laes, secrétaire.

La Section estime que la terre cuite, signée Pompe, N° 784 du catalogue, groupe intitulé Pan, et le tableau monogrammé S.P.R., N° 181 du catalogue, La Vierge et l'Enfant, sont désirables pour nos collections. La première de ces oeuvres pourra être poussée jusqu'à 3.000 francs, la seconde jusqu'à 5.000 francs.

Mr Paul De Decker annonce à la Section la mort de la douairière Camberlyn d'Amougies. Le moment serait venu de reprendre avec sa famille les pourparlers relatifs à l'achat du tableau de Pourbus : Les fiançailles d'Hoefnagel. M. De Decker est chargé de transmettre au baron Holvoet, l'offre de 175.000 francs formulée dans la séance du 27 décembre 1920.

La Section décide de se réunir dans quelques jours pour la première vente du Comte Cavens.

Mr Bautier annonce que le Musée s'est fait adjuger pour 480 frs. (sans les frais) le tableau Le Sermon, école anglaise (vente chez Fiévez).

La séance est levée à 3 1/4 heures.

Le Secrétaire, Le Président,

SECTION DE L'ART ANCIEN.

Séance du vendredi I9 mai I922 à 4 heures.

Galerie Le Roy. Ière vente Cavens.

Présents : MM. Hulin de Loo, Président; Carton de Wiart, De Decker, Goffin, Philippson, Verhaeren, Verlant, Wauters, membres; Bautier, conservateur-adjoint; Laes, secrétaire.

Mr Bautier fait savoir que le Musée n'a pu acquérir à la première vente Coms la terre cuite de Pompe, et le tableau monogrammé S.P.R.; ces oeuvres ayant été vendues à des prix dépassant les valeurs fixées par la Commission.

Les membres présents faisant partie de la Section d'Art Moderne estiment avec Mr Verhaeren, que le tableau d Alix d'Anethan, Saintes femmes au tombeau, peut être prêté à l'Exposition qui aura lieu du 29 mai au I6 juin chez Durand-Ruel à Paris, à l'initiative du comte et de la comtesse de Beaumont; l'oeuvre sera assurée pour une valeur de 2.000 francs.

La Section est d'avis qu'il y a lieu pour le Comité des Accroissements de se rendre à Anvers, vendredi 26 mai, à l'Exposition de la 2de vente Coms, une statuette, en bois, La Vierge et l'Enfant, signée et datée W. Pompe I738, étant de nature vraisemblablement à intéresser nos collections. Mr De Decker accompagnera le Comité.

La Section, après avoir examiné les oeuvres exposées de la Ière vente Cavens, décide d'offrir pour le tableau N° 88 du catalogue : Koedyck, Le petit dessinateur I0.000 francs; pour le N° I55. Pierre Tillemans : Attaque d'un convoi, 4.000 francs, et pour le N° 80, C. Huysmans, Paysage, 3.000 francs.

La séance est levée à 5 heures.

Le Secrétaire,

Le Président,

SECTION DE L'ART MODERNE.

Séance du lundi I2 juin I922, à 3 heures de relevée.

Présents : MM. Verhaeren, président; Ciamberlani, Devillez, Devriendt, Hulin de Loo, Lagae, Lambotte, Verlant, membres; Fierens-Gevaert, conservateur en chef; Laes, secrétaire.

Mr Welfers s'est excusé.

Le procès-verbal de la séance du 27 mars I922 est lu et approuvé.

Lecture est donnée de la lettre ministérielle I372, du I2 avril I922, demandant d'assurer le placement dans les galeries, du bas-relief Salomé, par Ivan Mestrovic;- de la lettre ministérielle acceptant le tableau Les Joueurs de Cartes, par Henri De Braekeleer, don du baron Henry Lambert.

M. le Conservateur en chef annonce que l'aquarelle de H. De Braekeleer La Pianiste a pu être acquise dans une vente publique, à la galerie Le Roy, pour la somme de 3.700 francs (frais non compris : I2 I/2 %) Il fait savoir qu'avec l'assentiment de Mr le Président et l'approbation du Ministère, le Musée a prêté le tableau d'Alix d'Anethan, Les Saintes femmes au tombeau, à l'exposition de l'oeuvre de cet artiste qui a lieu à la galerie Durand-Ruel à Paris, du 29 mai au I5 juin; l'oeuvre a été assurée pour 2.000 francs.

La Section, après examen des oeuvres qui lui sont soumises, vote l'acceptation d'un tableau de Foujita : Portrait du peintre, présenté par lettre ministérielle du 7 avril I922; du portrait de S. Exc. Mr Brand Whitlock, par Ph. Swyncop, don de S. Exc. Mr Brand Whitlock (lettre ministérielle du 3I mai I922); du tableau L'Ivrogne par Laermans, don de Mr Raymond Hottat à Bruxelles (lettre ministérielle I682 du I0 mai I922);- du Portrait de Mlle Bénard par Jacques de Lalaing, legs de la baronne Bisseret (lettre ministérielle 2253 du 7 avril I922);- du dessin Repos des Moissonneurs par Jules De Bruycker (lettre ministérielle 30983 du I0 juin I922). Les donateurs seront remerciés au nom de la Commission. La Section, qui admet à l'unanimité le dessin de De Bruycker, exprime le regret que cet artiste ne soit pas plus largement représenté au Musée et il lui semble que parmi les dessins récemment

exposés ~~de~~ par M. De Bruycker, le dessin : La cathédrale de Reims était particulièrement désirable.-

Sont écartés : un Intérieur d'une Eglise de Séville, par Frantz Van den Heve, offert en don par les enfants de l'artiste; un tableau Jeunesse de Léon Desmet présenté par lettre ministérielle 32852 du I juin I922; un petit tableau Anvers après le bombardement donné à Henri De Braekeleer et offert en vente par Mr Tondeur, à Bruxelles, pour 2.500 francs.

M. le Ministre, par sa lettre N° 780 du 3 avril I922 demande que l'on soumette à la Commission la Figure tombale du statuaire de Valericla. MM. Lagae, Devillez et Ciamberlani sont désignés pour aller examiner cette oeuvre chez le praticien Mr Vanden Berg.

La Section examine ensuite 4 tableaux soumis par Mr Breckpot, à Bruxelles : Le Calvaire par Gauguin, 40.000 francs; Paysage en Bretagne par Gauguin, I8.000 frs; un Paysage par Sisley, I5.000 frs; un Paysage par Pissarro, I5.000 francs. Tout d'abord l'acquisition du Calvaire est décidée en principe. Une contre-proposition de Mr Verlant est ensuite approuvée, en vertu de laquelle M. le Conservateur en chef est autorisé à offrir à Mr Breckpot, pour le Calvaire et le Paysage de Sisley ensemble 40 à 45.000 francs; pour le Calvaire seul 30 à 35.000 francs. Si Mr Breckpot accepte cette offre, l'acquisition pourra être considérée comme faite, et on pourra en informer de suite Mr le Ministre pour lui demander son approbation. En cas de non acceptation par Mr Breckpot, la Section estime que les quatre tableaux présentés pourront figurer à l'Exposition des Maîtres français contemporains qui sera organisée au Musée. Mr le Conservateur en chef expose le programme de cette exposition que la Section approuve.

La Section approuve ensuite l'acquisition, au prix de 7.300 francs chacune, des dix statuettes en bronze de J. Dillens, représentant François Laurent, Metdepenninghen, Frère Orban et sept figures symbolisant des corps de métiers. Ces statuettes seront livrées par Mr Gustave Dillens, frère de l'artiste. La Section accepte encore deux tableaux légués par Mme Veuve Houtstont-Thiaucourt, Boeufs en plaine par A. Verwée, et Moine endormi par A. Cluysenner. Elle délègue MM. Lambotte, Devillez et Verhaeren, membres du Comité des Accroissements pour aller examiner sur place, des tableaux de Den Duydts, Verheyden et Van Leemputten légués

feue Mme Victor De Hoom, 25 rue du Bosquet, Bruxelles (lettre ministérielle 2248 du 7 avril 1922).

La Section estime trop élevés les prix indiqués par Mr J. Renard pour les 4 tableaux de Vogels qui sont déposés au Musée à titre de prêt : Tempête de Neige 30.000 frs; Ixelles, matinée pluvieuse 25.000 frs; Coucher de soleil sur la mare 25.000 frs; Rue des Chanteurs 20.000 frs. Il n'est pas possible, sur ces bases, de négocier l'acquisition de l'une ou l'autre de ces toiles.

La Section examine les tableaux modernes du legs de Mme Vve Scheemaecker née Van Stalle, legs approuvé en 1916. Ces tableaux, Paysage Boisé par Coosemans, Après la Séance, par Max Volkaert, et Intérieur, par Eug. De Block, viennent seulement d'être mis à notre disposition par le notaire Delwart.

La Section examine aussi la photo d'un Intérieur avec personnages, attribué à Leys et présenté par Mr Ch. Maudslay, à Yoevil (Angleterre). Elle est d'avis qu'il n'y a pas lieu d'acquérir le tableau La Harpiste par Alfred Stevens, dont la photographie a été communiquée par Mme Vivier (fille de l'artiste) à Paris.

Me le Conservateur en chef fait savoir que le sculpteur Bourdelle ferait abandon de ses droits d'auteur pour la fonte d'une de ses oeuvres, si elle était acquise pour le Musée. Il annonce aussi que, d'accord avec l'artiste, une glace sera placée incessamment sur le tableau de Henry de Waroquier, représentant le Pont d'Entrevaux. La Section estime avec Mr le Conservateur en chef qu'il convient d'attendre que les salles en restauration du Musée Moderne nous soient restituées par les Bâtiments Civils, avant d'installer dans les galeries le grand tableau de Verstraeten le Lever de Sirius, au sujet duquel M. Poullet lui avait adressé une lettre.

La séance est levée à 5 1/4 heures.

Le Président,

Alf. Verhaeren

Le Secrétaire,

Arthur Laes

SECTION DE L'ART ANCIEN.

Séance du lundi 26 juin 1922, à 3 1/2 heures.

Galerie Fiévez. Vente de tableaux (collections Mme L.F...,
Mr J.C....., Mr X.....).

Présents : MM. Carton de Wiart, Devriendt, Goffin, Lagae, Verhaeren, Verlant, membres; Fierens-Gevaert, conservateur en chef; Bautier, conservateur-adjoint; Laes, Secrétaire.

Se sont excusés : MM. Hulin de Loo, Philippson et Wauters.

La Section, après examen des tableaux exposés, décide de ne faire aucune acquisition à cette vente.

Le Président,

Le Secrétaire,

Arthur Laes

Jean Verhaeren

SECTION DE L'ART ANCIEN.

Séance du lundi IO juillet I922, à 3 heures.

Présents : MM. Hulin de Loo, président; Carton de Wiart, De Decker, Devriendt, Goffin, Verhaeren, Verlant, membres; Fierens-Gevaert, conservateur en chef; Bautier, conservateur-adjoint; Laes, Secrétaire.

Se sont excusés : MM. Lagae et Wauters.

Les procès verbaux des séances des 24 avril, 9, II et I9 mai et 26 juin sont lus et approuvés.

M. le Conservateur en chef fait savoir que nous avons pu acquérir

I°) à la vente du 9 mai à la salle Piévez, Le Sermon, attribué par le catalogue à Turner,- pour 480 francs;-

2°) à la Ire vente Cavens (23 et 24 mai) le Paysage de Corn. Huysmans, pour 600 francs; le Petit dessinateur par Koedyck, pour 2.900 frs, et l'Attaque du Convoi par Tillemans, pour 3.900 frs;-

3°) à la vente Sermeus (29 mai) un paysage accidenté attribué à Salvator Rosa, pour I.200 frs.

Le paysage par C. Huysmans est offert en don par Mr Henry Wauters, à qui la Section exprime sa gratitude. La terre cuite, signée Pompe et intitulée Pan, ainsi que le tableau monogrammé S P R La Vierge et l'Enfant, de la première vente Coms ont dépassé les estimations de la Section.

La Section émet un avis défavorable à l'acquisition d'une Présentation de la Vierge au Temple par un maniériste anversois, présentée par M. Arens, à Bruxelles, au prix de I5.000 francs; de trois tableaux sur cuivre, Histoire de Moncade, par D. Teniers II et Van Kessel, présentés par M. Gaston Neumans à Bruxelles, au prix de 75.000 francs;- d'un Paysage attribué à Van Uden présenté par M. André Dumon, à Bruxelles, au prix de 4.000 francs. Elle accepte un Portrait d'homme signé et daté C. Wautier I656, offert en don par la Chambre Syndicale des Beaux-Arts et de la Curiosité à Bruxelles. Les donateurs seront remerciés au nom de la Section.

L'assemblée décide d'offrir : 650 frs. pour une statuette en terre cuite de W. Pompe, Saint Antoine de Padoue, présentée par Mr

Javaux, à Bruxelles, au prix de I.000 francs;- 30 à 40.000 francs maximum pour un tableau Sainte Famille attribué à Q. Metsys présenté par M. Arens, à Bruxelles, au prix de 100.000 frs;- 5.000 frs. pour un tableau Vue de Rome monogrammé H.V. (Hendrik Van Cleef) présenté par The Art Collectors' Association à Londres, au prix de 15.000 frs. La Section estime désirable pour nos collections le tableau Coq et dindon signé Johannes Fyt, présenté par Mr De Meuvel à Bruxelles, et que la Société des Amis des Musées serait invitée à offrir en don.-

La Section accepte le dépôt à titre de prêt, d'un Christ en Croix de Rubens appartenant au Cte d'Alcantara à Bruxelles;- d'une Sainte famille avec Pasteurs, signée et datée J.B. Huet, 1775, appartenant à M. Guill. Pelle à Bruxelles.

La Section examine ensuite les photographies d'un tableau Tentation de St Antoine attribué à Breughel de Velours, présenté par Mr J. Marianne, à Paris,- d'un tableau de l'école des Anciens Pays-Bas La Pentecôte , présenté par Mr W. Vanderlinden, à Rotterdam; d'un Portrait d'homme attribué à Lonsing, signalé par M. de Lapouyade, à Bordeaux. La Section estime qu'il serait intéressant de nous faire soumettre ce dernier tableau.

La Section approuve la restauration faite par Mme Vve Buéso, du Portrait d'Aletta Van Houtum par N. Maes (N° 282). Elle examine ensuite, dans les galeries, les tableaux ci-après pour la restauration desquels des devis et rapports ont été demandés à Mme Vve P. Buéso, MM. Buéso père et Vergote : I° BOEL et JORDAENS : Vanitas (N° 237); il est décidé de ne pas encore restaurer ce tableau.- 2° C. HUYSMANS : Paysage (N° 228); la Section propose de confier le travail à Mr Buéso père, au prix de 400 francs (fixer les nombreuses parties de couleurs soulevées);- 3° VAN DER MEULEN : Siège de Tournai (N° 302); la Section estime que le travail devra être attribué à M. Buéso père au prix de 350 francs (fixer, mastiquer, dérouler , pointiller et raviver les vernis);- 4° DE CRAYER : Le Rosaire (N° 124); la Section décide de confier le travail, à titre d'essai, à Mr Vergote, au prix de 300 francs (nettoyer, pointiller les crevasses, enlever les repeints sur les bords des crevasses)

La Séance est levée à 5 heures.

Le Secrétaire, Le Président,

Arthur Laes

P. le président
Julien Lavallard

SECTION DE L'ART ANCIEN.

Séance du lundi 25 septembre 1922 à 3 heures.

Présents:M.Devriendt qui assume la présidence,M.M.De Decker,Goffin, Lagae,Philippson,Verlant,Wauters,membres;Rubens Gevaert,Conservateur en Chef,Bautier,Conservateur-adjoint,Laes,Secrétaire.

M.M. Carton de Wiart et Hulin de Loo se sont excusés.

Le procès-verbal de la séance du 10 juillet est lu et approuvé.

Lecture est donnée de la lettre ministérielle 32757-55,du 17 août 1922, approuvant l'acquisition ,au prix de 650 frs,d'une statuette en terre cuite de WALTER POMPE,présentée par M.Javaux;de la lettre ministérielle 2390,du 17 août 1922,acceptant le Portrait d'homme par WAUTIER, don de la Chambre syndicale des Beaux-Arts et de la Curiosité,de Bruxelles;- de la lettre ministérielle 2063,du 18 août 1922 acceptant le nouveau don de la Société des Amis des Musées,le tableau signé FYT:Coq et Dindon:- de la lettre ministérielle 28681² du 18 août 1922,autorisant à confier à M.Buéso,père,la restauration des tableaux de C.HUYSMANS,Paysage(n°220) et VANDER MEULEN,Siège de Tournai(n°302)aux prix respectifs de 400 et 350 frs;à M.Vergote la restauration du tableau DE CRAYER Le Calvaire (n°124).

La section décide de faire l'acquisition, sous réserve de l'approbation ministérielle, du tableau les Noces d'Hoefnagel par Fr.POURBUS l'ancien que la famille Gamberlyn d'Amougies,après de longues et difficiles négociations,consent à détacher de l'ensemble de la collection. Vu l'intérêt capital du tableau et le prix actuel très élevé des oeuvres d'art ,la section accepte à l'unanimité,le prix demandé.

La section est d'avis qu'il convient d'attendre le retour de M.Hulin de Loo avant de se prononcer sur l'achat de deux Esquisses de RUBENS, faisant partie de la suite de l'Histoire d'Achille:Achille reconnu par Ulysse parmi les filles de Lycomède et Bréséis ramenée à Achille par Nestor que M. Hulin de Loo a demandé à M.M.Colnaghi ,de Londres,de soumettre au Musée de Bruxelles. Elle écarte un tableau,Vierge et Enfant,attribué à LORENZO DI CREDI présenté par M.Van Wedding en,à Bruxelles,au prix de 20.000 frs.La section après avoir examiné six tableaux de la collection

Cavens offerts en don par M.De Meulemeester,héritier de la dite collection, décide d'accepter le Portrait d'homme monogrammé G.H.(GERARD HONTHORST?), une Vue de Bruxelles attribué à DEVADDER mais qui est plutôt dans la manière de Théod.VAN HEIL, et les deux petits tableaux primitifs:La Flagellation et Calvaire; on demandera à M. De Meulemeester en échange du Paysage avec cavaliers, attribué à Cuyp, et du Marché attribué à Victoors, et éventuellement des deux tableaux primitifs prémentionnés, d'autres tableaux à choisir dans la collection Cavens.

La Commission examine ensuite une série de photographies envoyées par :

A) Mr Sauveur, à Bruxelles : Portrait de dame par Louis David;

B) The Art Collectors Association, Londres : Portrait de Teniers (?), un triptyque du Maître de la Légende de Marie-Madeleine (100.000 francs); Portrait d'homme, attribué à Rubens (5.000 francs); un Paysage, attribué à Rubens (5.000 francs); une Tête de Christ, attribué à Albert Beuts (12.000 francs); un Portrait d'homme, attribué à Van Dyck (15.000 francs); un Portrait d'homme attribué à Pourbus (5.000 francs); un Portrait de femme attribué à Hans Eworth (12.000 frs.) un Portrait d'homme, daté 1553 de l'école anglaise (?).

C) Mr Cassirer, à Berlin : une peinture de l'ancienne école bruxelloise avec une série de médaillons représentant des Scènes de la Vie de la Vierge, (5.000 frs).

D) Mr Paul Lambette : une composition de Gérard de Lairesse; ce dernier tableau est la propriété d'un artiste français qui en demande 12 à 15.000 frs

La Section estime qu'il serait désirable de lui faire soumettre les tableaux suivants : le Portrait de Dame par David (Mr Sauveur), le Portrait d'homme attribué à Rubens (Art Collectors' Association) et les Scènes de la Vie de la Vierge (Mr Cassirer).

Mr le Conservateur en chef fait savoir que The Art Collectors'Association à Londres, n'accepte pas l'offre de 5.000 francs faite par la Section pour la Vue de Rome, monogrammée H.V. (Hendrik Van Cleef). Mr Arens décline également l'offre de 40.000 francs pour la Vierge et enfant attribué à Metsys. Après un nouvel examen, la Section décide de présenter pour ce dernier tableau, qu'elle estime désirable pour nos collections, une offre de 50 à 60.000 francs. Mr de la Rouyade à Bordeaux fait connaître que le propriétaire du Portrait d'homme attribué à Lensing ne désire pas envoyer le tableau à Bruxelles; Mr Henry Wauters qui compte passer

par Bordeaux, lors d'un prochain voyage en Espagne, ira voir cette oeuvre et en fera éventuellement l'acquisition; il la soumettra au Musée, ce dont l'assemblée le remercie très vivement.

La Section décide de se réunir vendredi 29 septembre à II I/2 heures dans la galerie Le Roy, pour l'examen des tableaux faisant partie de la seconde vente Cavens.

La séance est levée à 4 I/2 heures.

Le Président,

Nahir Le Roy

Le Secrétaire,

Alt. Roy

SECTION DE L'ART ANCIEN.

Séance du vendredi 29 septembre 1922, à 11 1/2 heures

Galerie Le Roy. 2de vente Cavens.

Présents ; M.M. De Decker, Devriendt, Goffin, Verhaeren, Verlant et Wauters, membres; Fierens-Gevaert, conservateur en chef; Bautier, conservateur-adjoint; Laes, Secrétaire.

Se sont excusés : M.M. Carton de Wiart et Hulin de Loo.

Le Comité estime que le N° 76 du catalogue, Portrait présumé de la princesse Dorothée de Danemark, attribué à Mabuse, est désirable pour nos collections. On proposera à Mr De Meulemeester de pouvoir échanger contre ce portrait les tableaux de la collection Cavens offerts par lui au Musée et qui ont été examinés dans la séance du 25 septembre, sauf la Vue de Bruxelles que l'on demandera de pouvoir conserver cependant pour nos galeries. Si Monsieur De Meulemeester n'accepte pas cet échange, le Musée fera l'acquisition du dit portrait à la vente (prix maximum 40.000 francs). Dans ce cas on proposera pour l'échange des tableaux non acceptés à la séance du 25 septembre : N° 26 du catalogue. Paul BRIL, Paysage avec figures; N° 43, Corneille BROOGSLOOT, Extérieur d'auberge; N° 1, ARTHOIS et TENIERS, Paysage avec figures; et N° 20, J.P. VAN BREDAEL, Le Repos des chasseurs.

La séance est levée à 12 1/2 heures.

Le Président,

Hulin de Loo

Le Secrétaire,

Arthur Laes

SECTION DE L'ART MODERNE.

Séance du lundi 16 octobre 1922, à 3 h.

Présents: M.M. Verhaeren, Président, Ciamberlani, Hulin de Loo, Lagae, Lambotte, Sand, Verlant, Wolfers, membres; Fierens-Gevaert, Conservateur en Chef, Laes, Secrétaire

Se sont excusés: M.M. Devriendt et Devillez.

Le procès verbal de la séance du 12 juin est lu et approuvé.

Lecture est donnée de la lettre ministérielle 2246 du 26 juin, demandant d'assurer le placement du tableau de FOUJITA, Le portrait du Peintre; - de la lettre ministérielle 1132, du 12 juillet, approuvant le don de M. Raymond Hottat, le tableau intitulé L'ivrogne par Eugène LAERMANS; de la lettre ministérielle acceptant le Portrait de S.E. Mr Brand Whitlock par P. SWYNCOP, don de S.E. Mr Brand Whitlock; - de la lettre ministérielle 32737/56 du 5 octobre, approuvant l'achat de l'aquarelle La pianiste, par Henri DE BRAEKELEER (vente à la galerie Le Roy, 12 mai 1922); - de la lettre ministérielle du 10 octobre indiquant les tableaux qui, suivant le voeu du Conseil des Ministres, ont été mis à la disposition du Ministre des Affaires étrangères en vue d'orner son hôtel pour la réception des Souverains italiens: LEYS, Le Prêche; LEYS, Boutique de Jacob Liesvelt; BOULANGER, Allée des Charmes; BOULANGER; Matinée d'automne; DE GROUX; Départ du conscrit; LEYS Atelier de Frans Floris; Alfred STEVENS; Fleurs d'automne; Alfred STEVENS; Bouquet effeuillé; Henri DE BRAEKELEER; La maison hydraulique; LA MORINIERE, Fin d'automne; FOURMOIS, Vue du Dauphiné; MADOU, Honteux et confus; LYNEN, A. L'Antichambre.

La section émet un avis défavorable à l'achat d'un Portrait de femme par Alex. ROBERT, présenté par M. Van Bredael, à Bruxelles, au prix de 6000 francs. Elle accepte un dessin de Lucien WOLLES, Portrait du Peintre A.J. Heymans, offert en don par les enfants de feu A.J. Heymans et une esquisse aquarelle de Joseph BEAUME pour son tableau Derniers moments de la grande Dauphine (du Luxembourg) offerte en don par M. Edouard Michel. Les donateurs seront remerciés. La Section accepte encore le tableau La route après l'orage, par Valérius de SAEDELEER et un dessin Paysanne flamande, par Albert SERVAES, soumis par lettre ministérielle 30731/33095 du 3 juillet 1922. Elle écarte un Portrait du peintre Pierre Van Schendel par lui-même, offert en don par les enfants de l'artiste.

La section émet un avis défavorable à l'entrée au Musée de la Figure tombale par E. de VALERIOLA, que M.M. Lagae, ~~Devillez~~ et Ciamberlani son allés examiner chez le praticien M.Van den Berg. Elle écarte, sur l'avis des membres du Comité des Accroissements, les tableaux de Den DUYTS, de VERHEYDEN, et de VAN LEEMPUTTEN, légués par Mme.De Hoon à Bruxelles. Elle décide de proposer aux héritiers de M. Charles Théodore Houben d'offrir à l'Académie Royale de Belgique le Portrait du professeur Renard, légué au Musée de Bruxelles.

M. le Conservateur en Chef annonce que M.Hobé fera don au Musée du double Portrait de M. et de Mme.Hobé par VANAISE, après la clôture de l'exposition qui va s'ouvrir au Cercle Artistique à Bruxelles.

Il donne lecture de la communication ministérielle I250 du 20 septembre et de sa réponse du 28 septembre concernant l'acquisition de l'Héraklès archer de BOURDELLE, oeuvre pour laquelle le maître français renonce à ses droits d'auteur. Il signale que M.Delapierre à Bruxelles est intentionné de vendre un tableau de VERWEE, daté I872, au prix de 50.000 francs. La Section n'est pas d'avis de donner suite à cette offre. Elle estime aussi sans intérêt pour nos collections, un bronze La Vocation signé MARGILY présenté par Mme.Mestreit. M. le Conservateur en Chef fait savoir également que M.Lequime qui compte vendre ses tableaux, serait disposé à céder de la main à la main au Musée, des études de STOBBAERTS et des tableaux de HEYMANS; la Section fixera un jour pour aller voir ces oeuvres.

M. le Conservateur en Chef donne lecture d'une lettre d'un nommé Wiest de Munich qui offre d'échanger deux tableaux de DANSAERT et de Florent WILLEMS contre nos deux portraits par LENBACH. Il communique à la Section les nouvelles propositions de M.Renard pour la cession de ses quatre tableaux de VOGELS au Musée : 75.000 frs pour La Neige, Ixelles et Crépuscule, avec don de la Rue des Chanteurs ; ou bien 50.000 frs pour deux tableaux. La Section estime ces ~~propositions trop~~ prix exagérés.

La Section est d'avis que les six tableaux ci-après peuvent être confiés, à titre de dépôt toujours révocable, à M.le Haut Commissaire de Belgique à Coblence :

I.HANNOTIAU . Vieil hospice.
2.VERWEE Equinoxe.
3.BINJE Le matin.
4.CASSIERS Le quai des pêcheurs à Ostende.
5.MARCETTE Clair de lune.
6.BARON Dunes de Calmpthout.

La Section fixe ~~à~~ au vendredi 20 octobre une réunion au Musée Moderne pour examiner les tableaux que le Comité des Accroissements a réunis pour lui être soumis en vue de les mettre éventuellement à la disposition de M.Le Ministre des Sciences et des Arts

M. le Conservateur en Chef fait savoir que M.Caroly d'Anvers consent à laisser pendant quelques temps encore au Musée,son tableau Chrysanthèmes par FANTIN-LATOUR qui a figuré à l'Exposition des Maîtres de l'Impressionnisme et leur Temps .

La Section donne à ce prêt son accord. M. le Président félicite M. le Conservateur en Chef du succès de cette exposition qui fut, dit-il, admirablement organisée et de toute beauté.

Avant de lever la séance,M.le Président félicite M.M. Lagae,Ciamberlani et Bautier,nommés officier de l'ordre de la Couronne d'Italie, Laes,nommé Chevalier du même ordre, et M.M.Herrent et Denys,brigadier et préparateur, qui ont reçu à l'occasion de la visite du Roi d'Italie au Musée,la médaille d'argent Ricordo.

La séance set levée à 4 h.1/2.

Le Secrétaire,

Le Président,

Section de l'Art Moderne.

Séance du vendredi 20 octobre 1922, à 2h 1/2 au Musée Moderne.

Présents: MM Verhaeren, président, Ciamberlani, Devillez, Hulin de Loo, Verlant, Wolfers, membres; Laes secrétaire.

Se sont excusés MM. Devriendt et Lambotte.

La Section examine les tableaux ci-après réunis par le Comité des accroissements en vue d'être mis, éventuellement, à la disposition de M. le Ministre des Sciences et des Arts.

N° du catalogue			N° d'inventaire
193.	François HUYGENS	Le bouquet d'aubépines	2743
293	Louis ROBBE	Animaux au pâturage (Vue prise aux environs de Courtrai)	158
298	Alexandre ROBERT	Sac du Couvent des Carmes à Anvers	1829.
294	Louis ROBBE	Paysage avec animaux	1319
296	Louis ROBBE	Etude de vache	2030
37	Eugène Broerman	Oliva	
	Amédée LYNEN	Le peintre des paysages romantiques	3997
	André CLUYSENAER	Le Portrait de M. LLOYD GEORGE	4315
	André CLUYSENAER	Le portrait de M. Asquith	4314
	D. OYENS	Le Salon	3293
	Eug. SMITS	Buste de femme	3436
479	J.B. JONGKIND (?)	Le Port	3815
	Edmond VERSTRAETEN	Le lever de Sirius	3453
	Henriette RONNER	Un vieil ami	3978
242	Henri MARCETTE	Paysage	3169
	H. DE SMETH	La Consultation	4005

Elle décide que les tableaux suivants peuvent être mis à la disposition de Monsieur le Ministre :

François HUYGENS - Le bouquet d'aubépines,

Eugène BROERMAN - Oliva.

André CLUYSENAER - Le portrait de M. LLOYD George.-

Id - Le portrait de M. Asquith.

Eug. SMITS	Buste de femme.	
J.B. JONGKIND(?)	Le Port	
H. MARCETTE	Paysage.	
H. DE SMETH	La consultation	

La Section décide de conserver, et éventuellement de les décadrer et ~~de les~~ mettre en portefeuille, les aquarelles et dessins suivants qui se trouvaient dans les réserves:

OYENS	Le médecin du village	
ROELOFS	Avant l'orage	Inv. 2255
DeHAAS	Un trio de baudets	Inv.2565
SIMONEAU	Rue à Oberstein	Inv.2240
de FAMAR TESTAS	Porte orientale	Inv 332I
de BEECKMAN	3 Vues de Venise	Inv.3278
BINJE .F	Coin de Port	Inv.3270 (2 aquarelles)
MADOU	Le prince d'orange conduit à l'hotel de ville de Bruxelles. I830	
E.G.	Troupeau de Moutons.	Inv.33I0
TITZ	Joueur de Cornemuse	Inv.33I4
MALOU	Paysage suisse	Inv.3544

Le tableau de F.Houzé : Les derniers moments de la fille de Grétry (Inv.3I93) peut être également mis à la disposition du Ministère.

Après un nouvel examen des tableaux qui avaient été précédemment désignés pour être remis au Ministère, la section estime qu'il y a lieu de conserver les tableaux suivants:

CRABBELS	La saison du regain	Inv. 3207
O'CONNELL	Portrait.	Inv. 373I
SACRÉ	Portrait de la mère de l'artiste	Inv.3969
SACRÉ	Portrait de l'artiste.	Inv. 3967

La séance est levée à 4 heures.

Le Secrétaire

Arthur Laly

Le Président.

A. Verhaeren

SECTION DE L'ART ANCIEN.

Séance du lundi 23 octobre 1922, à 3 heures .

Présents : MM. Hulin de Loo, Président; De Decker, Devriendt, Goffin, Lagae, Verhaeren, Verlant, membres; Fierens-Gevaert, conservateur en chef; Bautier, conservateur-adjoint; Laes, Secrétaire.

Se sont excusés : MM. Carton de Wiart, Philippson et Wauters.

M. Lagae s'excuse de n'avoir pu assister à la séance précédente.

Lesprocès-verbaux des séances du 25 et du 29 septembre sont lus et approuvés.

Lecture est donnée de la lettre ministérielle 2420 du 5 octobre 1922, approuvant le don fait par Mr Henry Wauters, Paysage par C. Huysmans;- de la lettre ministérielle 32737-56 du 5 octobre 1922, approuvant les acquisitions faites 1° à la vente Cavens (23 et 24 mai 1922) : Le petit dessinateur, attribué à Koedyck; L'Attaque d'un convoi, par Tillemans; 2° à la vente du 10 mai 1922 à la salle Fiévez, Le Sermon attribué à Turner; 3° à la vente Sermeus (1 juin 1922) Paysage avec figures, attribué à Salvatore Rosa.

La Section émet un avis défavorable à l'acquisition :

1° des deux esquisses de Rubens (?) Achille reconnu par Ulysse et Briseis ramenée à Achille, présentées par MM. Colnaghi, à Londres, au prix de 1.200 £;

2° d'un tableau de l'Ecole des Anciens Pays-Bas (Bruxelles?) figurant, dans une série de médaillons, des Scènes de la vie de la Vierge, et présenté par M. Cassirer, à Berlin, au prix de 5.000 francs.

M. le Conservateur en chef fait savoir que M. Arens n'a pas accepté l'offre de 60.000 francs pour le tableau Vierge et enfant attribué à Q. Metsys; le propriétaire désirait en obtenir 70.000 francs et le tableau a été vendu à l'étranger.

M. le Conservateur en chef fait encore savoir que le Musée a pu acquérir à la 2e vente Cavens, le Portrait présumé de la princesse Dorothée de Danemark, attribué à Mabuse. L'oeuvre a été payée 36.000 francs. Toutefois M. le Conservateur en chef a pu obtenir de M. de Meulemeester, héritier de cette collection, une intervention financière de 15.000 frs.

pour l'achat du tableau. M. de Meulemeester offre, en outre, au Musée le Portrait d'homme monogrammé G.H. (Gérard Honthorst) et la Vue de Bruxelles attribuée à De Vadder, précédemment acceptés. La Section félicite M. le Conservateur en chef de l'heureuse issue de ses négociations et décide qu'une lettre de remerciements sera adressée à M. de Meulemeester, au nom de la Commission.

M. le Conservateur en chef annonce ensuite que l'approbation a été demandée à M. le Ministre pour l'achat du tableau Les Noces de Hoefnagel par Fr. Pourbus l'ancien; la famille Camberlyn d'Amougies enverra le tableau au Musée dès que cette approbation lui sera notifiée. M. Hulin de Loo qui n'avait pas assisté à la précédente réunion, se dit heureux de voir entrer cette oeuvre capitale dans nos collections et félicite tous ses collègues qui ont contribué par leurs démarches, à rendre possible cette belle acquisition.

M. le Conservateur en chef fait savoir que The Art Collectors' Association de Londres a ramené à 7.500 frs. le prix du tableau Vue de Rome, monogrammé H.V. (Hendrik Van Cleef) que la Section a estimé désirable pour le Musée, mais au prix de 5.000 frs. Il est décidé que dans la prochaine séance, afin de se rendre mieux compte de l'état de conservation de ce tableau, on le rapprochera d'oeuvres similaires et de la même époque faisant déjà partie de nos collections.

La Section prend connaissance du catalogue d'une exposition de Primitifs qui s'ouvre le 28 octobre à la Galerie Bachstitz à La Haye;- de la photo d'une composition de Bruegel, Kermesse, communiquée par Mr Dorus Hermsen à La Haye;- d'une photo d'un Portrait présumé de D. Teniers, peint par ce dernier, tableau présenté par The Art Collectors' Association, à Londres, au prix de 800 £.

M. le Conservateur en chef fait savoir que suivant une nouvelle lettre de M. de la Pouyade à Bordeaux, le propriétaire du Portrait d'homme par Lonsing demande maintenant 10.000 frs. de ce tableau; que le Portrait de Dame par L. David, appartenant à Mr Sauveur n'a pu être envoyé au Musée, cette oeuvre se trouvant actuellement à Anvers où l'on en fait une copie.

La séance est levée à 4 1/2 heures.

Le Président,

Le Secrétaire,

SECTION DE L'ART MODERNE.

Séance du lundi 13 novembre 1922, à 3 heures.

Présents : MM. Verhaeren, président; Devillez, Devriendt, Hulin de Loo, Lagae, Sand, Verlant, Wolfers, membres; Fierens-Gevaert, conservateur en chef; Laes, Secrétaire.

Se sont excusés : MM. Ciamberlani et Lambotte.

M. le Président félicite MM. Verlant, Wolfers et Sand de la belle organisation qu'ils ont faite de l'Exposition jubilaire (1847-1922) au Cercle Artistique de Bruxelles.

Les proces-verbaux des séances du 16 et du 20 octobre 1922 sont lus et approuvés.

Lecture est donnée de la lettre ministérielle 2459 du 3 novembre 1922, ratifiant la décision de la section de confier à M. le Haut Commissaire de Belgique, le baron Rolin Jacquemyns, pour orner son hôtel à Coblence, les six tableaux suivants : HANNOTIAU : Vieil Hospice; A. VERWEE, Equinoxe; F. BINJE, Le Matin; H. CASSIERS, Le Quai des pêcheurs à Ostende; A. MARCETTE, Clair de lune; Théo BARON, Dunes de Calmpthout.

M. le Président ayant fait la demande si les tableaux confiés au Ministre des Affaires Etrangères étaient rentrés, M. le Conservateur en chef donne lecture de la lettre qu'il a adressée le 26 octobre à Mr le Directeur Général des Beaux-Arts pour protester contre la non exécution immédiate de l'engagement pris vis-à-vis du Musée de restituer ces tableaux aussitôt après la réception des Souverains italiens. Le cas échéant il fera personnellement des démarches auprès de Mr le Ministre Jaspar pour obtenir le retour de ces tableaux.

La Section émet un avis favorable à l'acceptation du tableau L'Hiver, par Eug. Laermans, offert en don par Mme Ernest Solvay. Des remerciements seront adressés au nom de la Section à la donatrice. La Section écarte le tableau Invitation au Paradis par Edgard Tytgat, présenté par lettre ministérielle 31004 du 23 octobre 1922. Elle accepte ensuite le Portrait de Mme Ramah par Ramah, présenté par lettre ministérielle 33033 du 26 octobre 1922; toutefois il sera demandé au dé-

partement des Sciences et des Arts de soumettre à la Section un second tableau de cet artiste que l'Etat aurait acheté également. La Section retiendrait celui qui lui parait le mieux représenter le talent de Ramah; mais il est entendu que si ce second tableau n'est pas envoyé par le Ministère, le vote favorable à l'acceptation du Portrait de Mme Ramah reste acquis.

M. le Conservateur en chef fait part à la Section des nouvelles propositions de Mr J. Renard, pour la cession des quatre tableaux de Vogels prêtés au Musée : 60.000 francs pour La Neige, Ixelles et Coucher de soleil, avec don de la Rue des Chanteurs;- sinon 25.000 frs. pour la Neige, 25.000 pour Ixelles, 20.000 pour le Coucher de Soleil, 16.000 frs. pour la Rue des Chanteurs; ou bien 40.000 frs. pour deux des trois grands tableaux; le prix de la Rue des Chanteurs serait réduit à 12.000 francs, en cas d'achat de deux tableaux. La Section estime que la proposition de 60.000 francs pour l'achat en bloc des trois grands tableaux avec don du quatrième, est la plus favorable. Il est décidé de faire une offre à M. Renard de 50 à 55.000 francs; s'il accepte, il pourra faire figurer son nom, comme donateur, sur deux des quatre tableaux.

La Section accepte encore le Portrait de Mr et Mme Hobé par Gustave Vanaise, figurant à l'Exposition Jubilaire du Cercle Artistique de Bruxelles, et offert au Musée par Mr G. Hobé à Bruxelles. Le donateur sera remercié au nom de la Section.

Elle estime qu'il n'y a pas lieu d'accueillir la proposition de Miss Cooper, transmise par l'intermédiaire de l'Ambassade de Belgique à Londres, et relative à la vente d'un tableau de Louis Gallait, Job et ses Amis, au prix de 100 livres sterling. Elle est également d'avis que le bronze Vocazione par Marsily, envoyé par Mme Mestreit est sans intérêt pour nos collections.

M. le Conservateur en chef communique à la Section les renseignements qu'il vient de recevoir du Service des Bâtiments Civils, auquel il ne cesse d'adresser de pressants rappels au sujet des travaux de peinture qui doivent être exécutés au Musée Moderne. L'adjudication de ces travaux aura lieu le 24 novembre; ils pourront commencer, croit-on 6 semaines après; l'entrepreneur disposera de six mois pour les terminer. On peut donc escompter la fin du travail pour le 1er juillet 1925.
La Commission est d'avis qu'il y a lieu de supprimer les ornements dorés dans les gorges des plafonds. Une démarche sera faite dans ce sens.

La séance est levée à 4 1/2 heures.

Le Président,

Le Secrétaire,

SECTION DE L'ART ANCIEN.

Séance du Mardi 21 novembre 1922, à 11 1/2 heures,

Galerie Le Roy, Bruxelles. Vente Cels.

Présents : MM. Hulin de Loo, Président; Carton de Wiart, Goffin, Lagae, Verhaeren, Verlant, membres; Fierens-Gevaert, conservateur en chef; Bautier , conservateur-adjoint; Laes, Secrétaire.

Se sont excusés : MM. De Decker et Devriendt.

La Section estime désirables pour nos collections les trois tableaux suivants : N° 10 Ecole espagnole, Le Serviteur et ses Maîtres; N° 29. Ecole des anciens Pays-Bas. XVe siècle, Le Christ guérissant les aveugles et les paralytiques; N° 36 Louis De Vadder, Paysage avec cavaliers; ces tableaux pourront être poussés respectivement à 50.000, 25.000 et 5.000 francs.

La Section autorise le prêt de notre Portrait de l'Archiduc Albert par Gysbert Vaenius, d'après Otto Vaenius, à l'Exposition des Objets restitués par l'Autriche à la Belgique, organisée au Musée de la Porte de Hal.

Elle décide d'affecter une somme de 1.000 francs à l'achat de dessins de la collection Abott d'Edimbourg, dont la vente aura lieu à la galerie Fiévez le 22 novembre. Mr le Conservateur en chef signale les dessins de cette collection qui paraissent désirables. MM. Hulin de Loo et Verlant iront examiner cette collection et indiqueront les dessins dont il conviendrait de faire l'acquisition.

Il est décidé de convoquer les sections de l'Art Ancien et de l'Art Moderne vendredi 24 novembre à 11 heures, à la galerie Giroux pour la vente Khnopff; la Section de l'Art Moderne, samedi 25 novembre à 11 heures au Cercle Artistique d'Anvers pour la vente de l'atelier Mertens.

Au cours de la séance, communication est donnée du catalogue d'une vente qui aura lieu à Paris, dans la Galerie Petit, le 4 décembre 1922, par suite de la liquidation de la Société "Styles".

La séance est levée à 12 1/4 heures.

Le Secrétaire, Le Président,

SECTIONS DE L'ART ANCIEN ET DE L'ART MODERNE REUNIES.

Séance du Vendredi 24 novembre 1922, à 11 heures, Galerie Giroux, vente Khnopff.

Présents : MM. Carton de Wiart, Président de la Commission; Hulin de Loo, Président de la Section d'Art Ancien; Verhaeren, Président de la Section d'Art Moderne; Ciamberlani, De Decker, Devillez, Goffin, Lagae, Sand, Verlant, Wolfers, membres; Fierens-Gevaert, conservateur en chef; Bautier, conservateur-adjoint; Laes, Secrétaire.

Se sont excusés : MM. Devriendt, Lambotte et Philippson.

La Section d'Art Ancien estime que l'esquisse du plafond central du Salon de la paix à l'hôtel de ville de Paris, par Delacroix, N° 19 du catalogue, n'est pas désirable pour nos collections.

La Section d'Art Moderne est d'avis qu'il y a lieu de proposer au département des Sciences et des Arts, l'acquisition, pour le Musée de Bruxelles, du paysage de Khnopff, N° 20 du catalogue, Des nuages qui passent (Fosset) (valeur : 1.500 à 2.000 francs) et de la nature morte du même artiste, N° 7 du catalogue, Un hortensia (valeur 2.000 à 2.500 francs). La Section marque sa préférence pour le paysage.

Les Présidents,

Le Secrétaire,

Arthur Laes

Alf. Verhaeren

SECTION DE L'ART MODERNE.

Séance du Samedi 25 novembre 1922, à 10 1/2 heures.

Cercle Artistique d'Anvers. Vente de l'atelier

Charles Mertens.

Présents : MM. Verhaeren, président; Ciamberlani, Devillez, Devriendt, Hulin de Loo, Verlant, membres; Laes, Secrétaire.

Se Sont excusés : MM. Lagae, Lambotte & Wolfers, membres; Fierens-Gevaert, conservateur en chef.

La Section estime que le talent de Ch. Mertens ne serait pas mieux représenté au Musée de Bruxelles par l'achat de l'une ou l'autre des oeuvres exposées en vue de cette vente.

Le Président,

Le Secrétaire,

SECTIONS DE L'ART ANCIEN ET DE L'ART MODERNE.

Séance du mardi 5 décembre 1922, à II heures, à la Galerie Giroux, à Bruxelles : Vente Jean-François Fonson.

Présents : MM. Carton de Wiart, Président de la Commission; De Decker, Devillez, Goffin, Lagae, Philippson, Sand, Verlant, Wauters, Wolfers, membres; Fierens-Gevaert, conservateur en chef; Bautier, conservateur-adjoint; Mlle Devigne, attaché; Laes, Secrétaire.

MM. Hulin de Loo et Lambotte se sont excusés.

La Section d'Art Ancien estime que l'exposition ne contient aucune oeuvre désirable pour nos collections.

La Section d'Art Moderne décide de signaler à l'attention de Monsieur le Ministre, en vue de leur acquisition, pour le Musée de Bruxelles, les deux tableaux ci-après :

N° 28 du catalogue. Georges LEMMEN. Paysage du Midi (prix maximum 5.000 francs).

N° 67 du catalogue. Paul SIGNAC : Le vieux port de Saint Tropez, aquarelle (prix maximum I.500 à 2.000 francs). En demandant l'achat de cette aquarelle de Paul Signac, on fera part à M. le Ministre du voeu de la Section de l'Art Moderne de voir, en outre, le département des Sciences et des Arts entrer en rapport avec l'artiste pour l'acquisition d'une oeuvre importante qui représenterait dignement son talent au Musée de Bruxelles.

Il est décidé que la Section de l'Art Ancien se réunira, le Samedi 9 décembre, à II heures, à la Galerie Fiévez, pour la vente O. Jamart, et la Section de l'Art Moderne le samedi I6 décembre à II heures, à la galerie Breckpot, pour la vente de l'atelier Xavier Mellery.

La séance est levée à II 3/4 heures.

Le Président,

Le Secrétaire,

SECTION DE L'ART ANCIEN.

Séance du samedi 9 décembre 1922, à 11 heures,

Galerie Fiévez, vente de la collection O. Jamart.

Présents : MM. Hulin de Loo, Président, De Decker, Goffin, Verhaeren, Verlant, Wauters, membres; Fierens-Gevaert, conservateur en chef; Bautier, conservateur-adjoint; Laes, Secrétaire.

La Section estime qu'il conviendrait d'acquérir pour nos collections l'esquisse de Jordaens, N° 71 du catalogue, Circoncision, et elle en fixe le prix maximum à 12.000 francs.

Elle estime qu'il y a lieu de réserver une suite favorable à la demande des Amis du Palais, tendant à obtenir l'autorisation de faire un moulage du buste de Bonaparte par Godecharle.

La séance est levée à 12 heures.

Le Président,

Le Secrétaire,

Arthur Laes

+ 45

SECTION DE L'ART MODERNE.

Géance du Samedi I6 décembre I922, à II heures,

Galerie Royale, Bruxelles. Vente de l'Atelier

X. MELLERY.

Présents : MM. Verhaeren, Président; Ciamberlani, Devillez, Devriendt, Hulin de Loo, Lagae, Lambotte, XXXXXXXX, Verlant, Wolfers, membres; Fierens-Gevaert, conservateur en chef; Laes, Secrétaire.

La Section exprime le voeu de voir le Ministère nous accorder un crédit de 25.000 francs pour l'achat des oeuvres ci-après :

	TABLEAUX.	ESTIMATIONS.
Nos 3.	Rome. Le château Saint-Ange.	4.000 francs.
4.	L'antichambre au masque.	2.000
27.	Mellery à la toque de loutre.	4.000
	AQUARELLE.	
44.	Portrait.	2.500
	DESSINS.	
70.	L'attente.	I.000
75.	Portrait de fillette.	2.500
80.	L'escalier de la Maison Hydraulique.	500
90.	Effet de lumière.	I.000
II7.	Portrait du maître.	I.500
II8.	La tricoteuse	I.500
I20.	Dans les Polders. Le bourgmestre et sa fille.	500
I82.	Feuille de 6 croquis.	I.800

Le Président,

Émile Verhaeren

Le Secrétaire,

Arthur Laes

Section de l'Art Ancien

Séance du Jeudi 28 décembre 1922, à 3H.

Présents: MM. Carton de Wiart, Président de la Commission Hulin de Loo, Président de la Section , De Decker, Devriendt, Goffin, Lagae, Philippson, Verhaeren, Verlant, membres; Fierens-Gevaërt, Conservateur en Chef; Bautier, Conservateur-adjoint; Laes, Secrétaire.

Les procès-verbaux des séances des 23 octobre, 21 novembre et 9 décembre sont lus et approuvés.

Lecture est donnée de la lettre ministérielle N°32737/51 du 6 novembre 1922, approuvant l'acquisition d'un tableau attribué à Salvatore Rosa, Paysage accidenté avec figures;- de la lettre ministérielle N° 32737/56, du 9 novembre 1922, approuvant l'achat, avec le concours financier de M.M. de Meulemeester, du Portrait présumé de la princesse Dorothée de Danemark, attribué à Gossart;- de la lettre ministérielle n°2174 du 25 novembre 1922, autorisant le placement dans nos galeries, d'une Madeleine pénitente attribuée à Dominico Féti, léguée par M. Ch. Théod. Hauben.

M. Le Conservateur en Chef fait savoir que le Musée a pu acquérir: 1°) à la vente Cels, le tableau de l'Ecole espagnole, Le maître et ses serviteurs, pour 51.000 frs. et le Paysage par De Vadder pour 4.000 frs;- 2°) à la vente de la collection Abott, les dessins suivants: a) Murillo, Moine conduisant une vache pour 110 frs; b) Fr. Millé, Paysage pour 80 frs. c) J. Bellini, Episode de l'histoire d'Alexandre (?) pour 170 frs; d) Parmesan, Vierge aux douleurs pour 110 frs;- 3°) à la vente O. Jamart, etc, une esquisse de Jordaens, La Circoncision, pour 2.000 frs.

La section écarte les tableaux ci-après: 1°) Tête de moine attribué à Rubens, présenté par The Art Collectors' Association à Londres, au prix de 5.000frs.; 2°) un Portrait de Dame par L. David, présenté par M. Sauveur à Bruxelles; 3°) la Chute des Anges rebelles attribué à Bruegel l'ancien, présenté par M. Robert Pequeur à Bruxelles, au prix de 5.000 frs. 4°) une Nature-morte attribuée à Chardin, présentée par M. Arens à Bruxelles, au prix de 15.000 frs.; 5°) un Portrait d'homme attribué à Nicolas Neufchatel dit Lucidel, présenté par M. Arth. De Heuvel à Bruxel-

les, au prix de 25.000 frs.; 6°) un tableau signé....Dyck, présenté par M. Louis Courtoy, à Mons.

La section décide d'offrir I8 à 20.000 frs. pour un Christ bénissant de l'école espagnole (?) présenté par M. Arth. De Heuvel, à Bruxelles au prix de 25.000 frs. Elle écarte après un nouvel examen, la proposition de The Art Collectors' Association à Londres de nous céder à 7.500 frs. le tableau Vue de Rome, monogrammé H.V. (Hendrik Van Cleef).

La section prend connaissance d'une lettre de M. Jackson de Londres offrant en vente les Portraits des Archiducs Albert et Isabelle par Rubens,- offre qui nous fut faite déjà en I900 et I9I9 et qui n'a pu être accueillie à cause du prix extraordinairement élevé de ces oeuvres.

La section examine les photos suivantes:

I) de deux tableaux primitifs flamands, Une Annonciation et un triptyque avec Vierge et anges musiciens de la collection Lotmar, envoyées par le Dr. Nicolas de Berne.

2) d'un tableau signé Van Cooghen, envoyé par MM. Spink and Son à Londres.

3) d'une Vue de Clèves (?) par Teniers (?) dont le propriétaire, M. Vanden Bossche de Courtrai demande 365.000 frs.

4) d'un tableau L'Enlèvement des Sabines attribué à Ch. Lebrun (prix 25.000 frs) envoyée par M. Carl Braun à Aix-la-Chapelle

5) de 2 tableaux italiens du XVIIe siècle Retour de l'enfant prodigue et Sacrifice d'Abraham (60.000 frs.) envoyées par M. Lebrun à Bruxelles.

6) d'un Christ au Roseau par J. Hay (50.000 frs.) et d'un Adoration des Mages signée Lange Jan (25.000 frs.) envoyées par Mme Puyt, à Bruxelles,

7) d'un tableau allégorique L'Escaut monogrammé S.V. (Simon De Vos ?) (55.000 frs) envoyée par M. Emile Vauthier, à Bruxelles.

8) d'un Paysage d'hiver par P. Brueghel (220 L) d'un Portrait d'homme par Anguisciola et d'un tableau Buveur par Nogari (école vénitienne XVIIIe siècle) envoyées par The Art Collectors Association à Londres.

Le tableau signé Van Cooghen ainsi que le triptique de la collection Lotmar paraissent intéressants. On en demandera le prix. Si le prix du tableau signé Van Cooghen est peu élevé, on priera le propriétaire de le soumettre à la section.

La restauration faite par M. Buéso, père, au tableau N° 228, Corneille Huysmans, Paysage accidenté est approuvée.

On demandera rapport et devis pour la restauration des tableaux N°s 535 a et b Ysenbrant, La Famille Georges Van de Velde., et le Vierge aux douleurs.

La séance est levée à 5 heures.

Le Secrétaire

Le Président.

SECTION DE L'ART MODERNE.

Séance du Lundi 29 janvier 1923, à 3 heures.

Présents : MM. Verhaeren, Président; Devillez, Devriendt, Hulin de Loo, Lagae, Sand, Verlant, Wolfers, membres; Fierens-Gevaert, conservateur en chef; Mlle Devigne, attaché; Laes, Secrétaire.

M. Lambotte s'est excusé.

Les procès verbaux des séances des 13, 24 et 25 novembre et 5 et 6 décembre 1922 sont lus et approuvés.

Lecture est donnée de la lettre ministérielle du 9 novembre 1922, autorisant le placement dans les galeries du Paysage après l'Orage par V. de Saedeleer et du dessin Paysanne flamande par A. Servaes;- de la lettre ministérielle N° 2437, du 10 novembre 1922, approuvant l'acceptation de l'aquarelle Les derniers moments de la Grande Dauphine par J. Beaume, don de Mr Edouard Michel;- de la lettre ministérielle N° 2319, du 14 novembre 1922, approuvant l'acceptation du dessin rehaussé, Portrait du peintre A.J. Heymans, par Lucien Wollès, don des enfants du peintre A.J. Heymans;- de la lettre ministérielle 33033, du 1 décembre 1922 disant que le deuxième tableau de Ramah acquis par le Gouvernement fait partie des collections du Musée d'Anvers;- de la lettre ministérielle N° 32737[53], du 5 décembre 1922, approuvant l'achat du Calvaire par P. Gauguin, du Paysage par Alf. Sisley, et de 10 statuettes en bronze de Dillens;- de la lettre ministérielle 32737/54 du 5 janvier 1922 approuvant l'acquisition de 10 statuettes en bronze de Dillens;- de la lettre ministérielle du 5 janvier 1923, approuvant l'acquisition des 2 tableaux de G. Vogels : Tempête de Neige et Ixelles, matinée pluvieuse, - ainsi que le don fait par Mr J. Renard de deux autres tableaux du même artiste : La rue des Chanteurs et Crépuscule sur la mare;- de la lettre ministérielle 2478 du 20 décembre 1922, approuvant l'acceptation du Portrait de M. et Mme Hobé par Gust. Vanaise, don de Mr l'architecte Georges Hobé;- de la lettre ministérielle 2253, du 30 décembre 1922, approuvant l'acceptation du Portrait de Mlle Bénard, par J. de Lalaing, don de Mr et Mme Crocq-Bisserot;- de la lettre ministérielle 2474, du 30 décembre 1922, approuvant l'acceptation du tableau L'Hiver par Eug. Laermans, don de Mme Ernest Solvay;- de la lettre ministérielle 32737[64] du 30 janvier 1923, approuvant l'acquisition à la vente de l'atelier Mellery de 16

peintures et dessins.

M. le Président fait savoir à l'assemblée que l'aquarelle de Signac, Vieux Port à Saint Tropez a pu être acquise à la vente Fonson, pr I.IOO francs (frais non compris);- que le paysage de F. Khnopff Des Nuages qui passent (Fosset)pour lequel la Section avait fixé le prix maximum à 2.000 francs a été adjugé 3.000 frs. à la vente de l'atelier Khnopff;- que le Paysage du Midi par Lemmen a été retiré de la vente Fonson à 6.000 frs. (la Section avait arrêté le prix maximum à 5.000 frs.) -. Mr le Conservateur en chef dit qu'il a fait déposer dans la salle de la Commission le bronze de Rodin, un des Bourgeois de Calais, offert en don par M. Léon Guinotte, en souvenir de son ami Raoul Warocqué. Les membres de la Section qui furent aussitôt informés par lettre de cette donation, expriment leur vive satisfaction de voir entrer cette oeuvre au Musée. A ce propos la Section décide de rappeler à nouveau au Ministre le voeu qu'elle lui a adressé et confirmé, d'acquérir des oeuvres de Rodin : L'Age d'airain, le Saint Jean Baptiste, L'Homme au nez cassé que l'on pourrait obtenir dans des conditions avantageuses pour le Musée, en s'adressant à Mr Bénédite. La Section estime qu'il convient de signaler en outre, comme désirable pour nos collections, la figure de Eve, petit format (format de la figure de la collection Lequime).

La Section écarte un petit tableau de genre, signé Ch. Venneman, présenté par Mme Vve E. Janssen, à Bruxelles, au prix de IO.000 frs; un tableau Le marchand de sable signé et daté J. Stevens I85I, présenté par Mr Loos à Bruxelles (pour le compte de Mme Tyskiewiez) au prix de IO.000 frs.; deux groupes en terre cuite, de Eug. Verboekhoven, présentés par Mr Van Duren, à Londres au prix de 3.500 frs. les deux.- Elle émet un avis favorable à l'acceptation d'un tableau de Camille Wollès, Le Canal au filet, offert en don par M. César Wynrock, à Bruxelles,- d'un tableau Nature morte par Ch. Dufresne, offert en don par la Société L'Art Vivant. Les donateurs seront remerciés au nom de la Section. Elle accepte encore le tableau l'Annonciation par Aug. Donnay, envoyé par le Ministère. Tout en estimant qu'il est désirable que M. Paerels soit représenté au Musée de Bruxelles, la Section écarte le tableau de ce peintre qui lui est soumis par le Ministère, tableau intitulé Femme en bleu, et elle exprime le voeu que le Ministère lui présente une oeuvre plus caractéristique de cet artiste.

Mr le Conservateur en chef donne lecture des dispositions testamentaires de Mr Jubin, à Esneux, qui intéressent le Musée. Feu M. Jubin lègue à nos collections douze sculptures : Buste de Mme Jubin, par J. Dillens (bronze); Allegretto par J. Dillens (bronze); trois statuettes en bronze doré Charles Quint, sa femme et sa fille par J. Dillens; Ravi par Victor Rousseau (bronze); Jeune fille aux tresses par Victor Rousseau (marbre); L'Automne par V. Rousseau (marbre); Jeune fille (tête en ivoire) par V. Rousseau; Tête de vieillard florentin par J. Dillens (bronze); Fillette ailée s'envolant, par J. Dillens (bronze); Buste de Julien Dillens par J. Lagae (bronze). Les membres de la Commission connaissant suffisamment la valeur de ces oeuvres, estiment qu'elles peuvent être toutes acceptées et qu'il n'est pas nécessaire de les leur soumettre préalablement à l'approbation ministérielle.

La Section prend connaissance I° d'une photo d'une oeuvre signée Corot (Paysage) document envoyé par M. Fillettaz de Lyon (prix du tableau 70.000 frs);- 2° d'une photo d'un Portrait d'Elisée Reclus par Carrière, oeuvre présentée par Mlle Arsène Carrière au prix de 20.000 frs. Sur la proposition de Mr Devillez, la Section décide qu'il convient de voir plutôt si à la vente de tableaux de Carrière qui aura lieu à Paris le 21 février (succession de Mme Eug. Carrière) il n'y aurait pas d'oeuvres de cet artiste à acquérir pour nos collections.

Il est décidé de demander à divers restaurateurs rapport et devis pour la restauration du tableau Confidence par Wiertz et du tableau Un coin de bruyère par A.J. Heymans.

La séance est levée à 4 1/2 heures.

Le Président,

Alf. Vuhaeny

Le Secrétaire,

Arthur Lacy

SECTION DE L'ART ANCIEN.

Séance du lundi 5 février 1923, à 3 heures.

Présents : MM. Carton de Wiart, président de la Commission, Hulin de Loo, président de la Section, De Decker, Devriendt, Goffin, Lagae, Verhaeren, Verlant, membres, Bautier, conservateur-adjoint; Laes, Secrétaire.

MM. Wauters et Fierens-Gevaert se sont excusés.

M. le Président félicite au nom de la Section MM. Lagae et Verhaeren, nommés officiers de la Légion d'honneur.

Le procès verbal de la séance du 28 décembre 1922 est lu et approuvé.

Lecture est donnée de la lettre ministérielle 32737[65], du 11 janvier 1923, approuvant l'acquisition de l'esquisse de Jordaens, La Circoncision;- de la lettre ministérielle 32737[60] du 19 janvier approuvant l'acquisition sur le fonds du legs Weber, du tableau de Frans Pourbus l'ancien Les Noces d'Hoefnagel (200.000 francs).

Mr le Président annonce que M. De Heuvel, à Bruxelles a consenti a céder pour la somme de 20.000 francs le tableau Christ bénissant de l'école espagnole (?)

La Section écarte un tableau Portrait de Garçon attribué à Frans Hals, offert en don par M. De Doncker, à Bruxelles,- et un petit triptyque La Vierge aux anges musiciens dans le style d'Ysenbrant, présenté par le Dr Nicolas, à Berne, au près de 35.000 francs suisses. Elle accepte à titre de prêt, une statuette en terre-cuite L'Espérance par W. Pompe, appartenant à M. Laigneil, à Bruxelles.

La Section décide que le Comité des Accroissements de l'Art Ancien se rendra à Paris pour examiner une réplique des Délices terrestres de J. Bosch, réplique dont on demande 50.000 francs. Ce comité accompagnera le Comité des Accroissements de l'Art Moderne qui assistera à la vente de la succession de Mme Eugène Carrière qui a lieu le 21 février à l'hôtel Drouot.

M. le Président fait savoir à la Section que MM. Spink and Son à Londres demandent 225 livres sterling de leur tableau signé Van Cooghen et qui mesure

I,43 X I,25 M. The Art Collector's Association à Londres fixe à 100 £ livres sterling et à 120 £ livres sterling le prix des tableaux de Nogari et Anguisciola . La Section estime qu'il n'y a pas lieu de donner suite à ces propositions. Elle examine encore les photos du Portrait d'Homme et du Portrait de femme attribué à J.G. Cuyp, envoyées par Mr Jos. Malfroid à Aix la Chapelle.

La restauration des tableaux N° 585A et B Isenbrant : La Famille G. Vandevelde et la Vierge aux 7 Douleurs sera confiée à Mr Arth. De Heuvel (prix 200 frs. pour le fixage et le pointillage).

La Section décide de se réunir jeudi 15 février à la Galerie Fiévez, pour la vente Demetser, le Comité des Accroissements à 11 heures, la Section à 11 1/2 heures.

La Séance est levée à 4 heures.

Le Président,

Le Secrétaire,

SECTION DE L'ART ANCIEN.

Séance du Jeudi 15 février 1923, à 11 1/2 heures.

Galerie Fiévez, Bruxelles. Vente Jean Demetser.

Présents : MM. Carton de Wiart, président de la Commission, Hulin de Loo, président de la Section, De Decker, Goffin, Lagae, Verhaeren, Verlant, membres; Fierens-Gevaert, conservateur en chef; Laes, secrétaire.

MM. Philippson et Wauters se sont excusés.

Un buste en marbre de Voltaire, N° 118 du catalogue retient l'attention de la Section. Mlle Devigne sera priée de venir examiner cette sculpture. La Section est d'avis d'en faire l'acquisition au prix de 3.000 francs maximum, s'il est établi qu'il n'en existe pas d'autres exemplaires dans des collections ou dans des édifices publics.

La séance est levée à 12 heures.

Le Président,

Le Secrétaire,

SEANCE PLENIERE DU LUNDI 26 FEVRIER 1923,

A 2 1/2 HEURES.

Présents : MM. Carton de Wiart, président; Hulin de Loo, président de la Section d'art Ancien; Verhaeren, Président de la Section d'art Moderne; De Decker, Devriendt, Goffin, Lagae, Sand, Verlant, Wauters, Wolfers, membres; Fierens-Gevaert, conservateur en chef; Laes, Secrétaire.

Se sont excusés : MM. Devillez, Lambotte et Philippson.

Le procès-verbal de la séance du 27 février 1922 est lu et approuvé.

M. Wolfers fait savoir qu'en suite d'un entretien qu'il a eu avec M. Nolf, Ministre des Sciences et des Arts, il a demandé de convoquer d'urgence la Commission afin d'obtenir le prêt de certaines oeuvres du Musée de Bruxelles à l'Exposition d'art belge qui va être organisée à Paris. Cette exposition comprendra des oeuvres anciennes et modernes. Elle aura lieu au mois de Mai et durera quatre semaines. Sans le concours du Musée de Bruxelles, le Comité de l'Exposition dont M. Wolfers est le Secrétaire Général, ne peut assumer la responsabilité de l'organisation. Il insiste pour que la Commission veuille prendre une décision d'urgence, car il doit se rendre le lendemain à Paris pour communiquer à Mr Bénédite, conservateur du Luxembourg, le programme de l'Exposition. Comme il n'est pas possible de dresser immédiatement la liste des oeuvres qui seraient prêtées par le Musée de Bruxelles, M. Wolfers prie la Commission de vouloir voter la résolution suivante :

" La Commission directrice du Musée Royal des Beaux-Arts sollicitée par Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts et désireuse de contribuer au Succès de l'Exposition d'art belge, qui aura lieu à Paris au mois de mai prochain, décide de mettre à la disposition du Comité organisateur un certain nombre d'oeuvres tant anciennes que modernes faisant partie des collections du Musée.

Elle délègue ses pouvoirs à Monsieur Fierens-Gevaert, Conservateur en chef, à l'effet de désigner de commun accord avec le Comité de l'exposition, les oeuvres qui seront prêtées et de fixer la valeur à laquelle chacune d'elles devra être assurée contre tous risques, depuis l'enlèvement jusqu'à la remise en place. "

Cette résolution est votée à l'unanimité.

M. le Président souhaite aux organisateurs un entier succès. Au nom

de ceux-ci M. Wolfers remercie ses collègues de la Commission directrice.

Il est entendu que suivant l'usage, les oeuvres appartenant à nos collections seront convoyées à l'aller et au retour, par des délégués du Musée, et ce aux frais du Comité organisateur de l'Exposition.

Lecture est donnée :

de la lettre ministérielle II373, du 22 février I922, désignant M. Anciaux, surveillant, pour remplir les fonctions de brigadier en remplacement de M. S. Demoulin, décédé;

de l'arrêté royal du I5 février I922, régularisant la situation de M. N. Serville, ancien surveillant;

d'un arrêté ministériel du 3I décembre I92I, portant nomination à titre définitif de MM. VAN HERWEGHEN, AMERYCK, ROBBEN, HANNEMEERSCH et NEUVILLE, cireurs.

d'un arrêté ministériel du I mars I922, nommant M. Den Dooven en qualité de cireur temporaire;

d'un arrêté ministériel du I3 mai I922, nommant M. KOBIA cireur à titre temporaire;

d'un arrêté ministériel du 3I décembre I92I portant augmentation du traitement de MM. Thoorens, préparateur, Remmers, surveillant, et nommant M. Germain en qualité de surveillant, et M. Van Hauwaert en qualité de surveillant à titre définitif.

d'un arrêté royal du IO juillet I922 fixant le traitement du personnel scientifique;

d'un arrêté ministériel du 5 août I922 portant augmentation du traitement de Mme Vve Vandenbosch, nettoyeuse.

d'un arrêté ministériel du I juillet I922 fixant conformément à l'arrêté royal du I3 août I92I le traitement de MM. Demeter, Comptable; Denys, préparateur; Herrent et Anciaux, brigadiers, Mathy, Wilmot, Rabaut, Demoulin, Z. surveillants; Remué,cireur, Van Cauwenberg et Fincoulst, cireurs; Lebacq, Van Acker, surveillants; Aelvoet, Ficher et De Haes, cireurs.

de la lettre ministérielle I8I8 du I4 août I922, autorisant M. le Conservateur en chef à mettre en vente, au comptoir du Musée, l'ouvrage qu'il a consacré à l'histoire du Musée Royal des Beaux-Arts de Bruxelles.

de l'arrêté royal du I septembre I922 fixant conformément à l'arrêté royal du IO juillet, le traitement de MM. Fierens-Gevaert, conservateur en chef; G. Le Roy, conservateur; Bautier, conservateur-adjoint; Mlle Devigne,

Attaché; M. Laes, attaché et secrétaire.

d'un arrêté ministériel du 5 septembre 1922, suspendant de ses fonctions par mesure d'ordre pour deux jours, M. Z. Demoulin, surveillant.

d'un arrêté ministériel du 30 décembre 1922 nommant MM. Kobia et Den Dooven , cireurs à titre définitif;

d'un arrêté ministériel du 30 décembre 1922, portant augmentation du traitement de MM. Truyts, commis; Mme Van Damme, dactylographe; Lartiller Robert, Murysse, Gustave, Aendenboom, et Stacquet, surveillants.

de l'arrêté royal du 26 décembre 1922 portant augmentation du traitement de Mr Grégoire Le Roy, conservateur.

de la lettre ministérielle 1818 du 8 février, autorisant la mise en vente au comptoir du Musée, de l'ouvrage de Mlle Devigne, intitulé"Notice historique sur la galerie de sculpture du Musée Royal des Beaux-Arts".

La séance est levée à 4 heures.

Le Président, Le Secrétaire,

Le Secrétaire

Arthur Laes

SECTION DE L'ART MODERNE.

Séance du samedi IO mars I925, à II I/2 heures.

Galerie Giroux. Vente de la collection E.B.

Présents : MM. Verhaeren, Président; Ciamberlani, Devriendt, Hulin de Loo, Lagae, Verlant, Wolfers, membres; Fierens-Gevaert, conservateur en chef; Mlle Devigne, attaché; Laes, Secrétaire.

M. Lambotte s'est excusé.

La Section estime qu'il y a lieu de proposer à Mr le Ministre l'achat pour nos collections, du tableau de James Ensor, Le Canard mort (Nº 43 du catalogue), au prix maximum de I5.000 francs, sans les frais.

La séance est levée à I2 I/4 heures .

Le Président,

Le Secrétaire,

SECTION D'ART MODERNE.

Séance du lundi 19 mars 1923, à 3 heures de relevée.

Présents : MM. Verhaeren, président; Ciamberlani, Devriendt, Hulin de Loo, Sand, Verlant, Wolfers, membres; Fierens-Gevaert, conservateur en chef; Laes, Secrétaire.

Se sont excusés : MM. Lagae et Lambotte.

Les procès verbaux des séances des 29 janvier et 10 mars sont lus et approuvés.

Lecture est donnée de la lettre ministérielle 2512, du 1 février 1922, approuvant l'acceptation du buste en bronze d'un des Bourgeois de Calais par Rodin, don de Mr Léon Guinotte;- des lettres ministérielles Nos 33033, 2553, 2554, 1869 respectivement des 9, 19, 20 et 21 février demandant d'assurer le placement dans nos galeries du Portrait de Mme Ramah par Ramah du Canal au filet par Camille Wollès (don de M. César Wynrocx) de L'Annonciation par Aug. Donnay, et de la Nature Morte par Ch. Dufresne (don de la Sté L'ART VIVANT);- de la lettre ministérielle 1915, du 20 février, disant qu'un second tableau de Paerels, le Portrait du peintre sera soumis à la Commission;- de la lettre 1715 du 12 mars, par laquelle M. le Ministre fait savoir que par suite des nécessités que lui impose la règle de la compression des dépenses la possibilité d'achats aussi importants que ceux signalés par la Commission, en ce qui concerne Rodin, lui parait, en dépit de la valeur exceptionnelle des oeuvres, devoir être envisagée avec prudence et réserve. La section est d'avis qu'il convient de répondre à M. le Ministre que l'on pourrait commencer par faire l'acquisition de L'Age d'airain .- Lecture est encore donnée de la lettre du 10 mars par laquelle le Comité de l'Exposition de l'Art belge à Paris remercie la commission du Musée de la décision de principe qu'elle a prise, de mettre à la disposition de cette exposition les tableaux qui paraissent utiles à en assurer le succès; cette lettre dit en outre qu'il est entendu que l'Exposition prendra à sa charge les frais de route et de séjour des délégués qui accompagneront les tableaux, et qu'elle assumera de même la charge de toutes les dépenses qui paraîtront indispensables à assurer aux oeuvres prêtées le maximum de sécurité.

M. le Conservateur en chef fait savoir que la nature morte Le Canard

mort, par James Ensor, a été adjugée 25.000 francs à la vente E.B. Il annonce que M. Burthoul serait disposé à céder au Musée le tableau d'Ensor La Raie. La Section estime qu'il convient d'entrer en rapport avec M. Burthoul et de lui demander une option d'achat pour ce tableau. M. le Conservateur en chef fait encore savoir que les délégués de la Section qui se sont rendus à Paris en vue de la vente à l'hôtel Drouot, d'oeuvres d'Eugène Carrière, ont estimé qu'il n'y avait pas lieu de faire des acquisitions à cette vente.

La Section après avoir examiné les oeuvres qui lui sont soumises écarte le tableau L'Evasion présenté par MM. Barbazanges, à Paris, au prix de 35.000 frs français; elle décide d'offrir 35.000 francs belges pour le tableau Portrait de Miss Bambridge par P. Gauguin, présenté également par MM. Barbazanges, au prix de 45.000 francs français; l'acquisition de ce tableau pourrait, éventuellement être conclue, pour la somme de 35.000 francs français.

Sont admis ensuite deux tableaux de G. van de Woestyne Les Fleurs de mon jardin et une Nature morte; un 3e tableau du même artiste intitulé Le Mendiant, est écarté. Ces 3 tableaux ont été acquis par le Gouvernement.

La Section estime qu'il serait désirable de voir le peintre Jules Flandrin représenté au Musée, mais par un tableau plus caractéristique que celui intitulé Le Pont Neuf, soumis par lettre ministérielle 2454 du 22 février 1923. On demandera au Département de nous envoyer un autre tableau de cet artiste que l'on pourrait peut-être obtenir par voie d'échange. On demandera également de nous soumettre le tableau La Dame en jaune de M. Maurice Wagemans qui figura à la récente exposition de cet artiste en même temps que le tableau Nu en plein air que le département nous a fait parvenir; une décision sera prise dans une prochaine séance.

Le dessin de M. Jules De Bruycker La Cathédrale de Reims présenté par lettre ministérielle N° 30893 du 16 mars 1923 est accepté; cette oeuvre a été acquise par le Gouvernement comme suite au désir exprimé par la Section dans la séance du 12 juin où fut accepté un autre dessin de J. De Bruycker Le Repos des Moissonneurs.

M. le Conservateur en chef fait savoir que le département a acheté au dernier salon de la Société Royale des Beaux-Arts - en même temps que le tableau de M. Flandrin Le Pont Neuf - un tableau de Pierre Bonnard Rue à Vernonnet qui serait, dit-on, présenté au Musée d'Anvers. M. le Conservateur en chef remarque à ce propos que ledit Musée a reçu, ces derniers mois, du Gouvernement des tableaux importants tels Les Joueurs de boule de Ramah, un Paysage d'hiver de Permeke, et un Christ montrant ses plaies de G. van de

Woestyne; il pense que des oeuvres de cette valeur devraient tout d'abord être offertes au Musée de Bruxelles. La section partage cet avis et un voeu dans ce sens sera adressé à Monsieur le Ministre.

M. le Conservateur en chef donne lecture d'une note dans laquelle il signale toutes les raisons qui justifient l'achat d'oeuvres de RikWouters pour le Musée de Bruxelles. Il estime qu'il faudrait acquérir un groupe de tableaux (comme il a été fait pour Evenepoel et Ensor) et une ou deux sculptures. Il propose de demander à M. le Ministre de réaliser encore cet achat avant le départ des oeuvres pour l'Exposition d'Art Belge à Paris. La Commission indiquerait les titres des oeuvres désirables pour nos collections; la dépense pourrait éventuellement être prélevée sur les crédits de plusieurs exercices. La Section décide de transmettre cette note à M. le Ministre.

M. le Conservateur en chef annonce que les tableaux qui avaient été confiés à M. le Ministre des Affaires Etrangères pour décorer son hôtel à l'occasion de la réception des souverains italiens sont rentrés au Musée. M. Jaspar ayant demandé de les remplacer par d'autres tableaux, la Section autorise M. le Conservateur en chef à choisir quelques tableaux dans nos collections, d'accord avec M. Verhaeren.

La Section décide que M. Verhaeren, délégué pour les restaurations, examinera avec M. le Conservateur en chef les rapports et devis reçus pour la restauration du tableau de A.J. Heymans Un coin de bruyère et du tableau de Wiertz Confidence. (Il a été convenu de confier la restauration du tableau Heymans à M. De Heuvel Alex (fixer les couleurs soulevées : coût 1CO francs); le rentoilage proposé par certains restaurateurs pour le Wiertz étant reconnu superflu, de nouveaux devis seront demandés.)

La séance est levée à 5 heures.

Le Secrétaire, Le Président,

Arthur Lacy Alf. Verhaeren.

SECTION DE L'ART MODERNE.

Séance du lundi 23 avril 1923, à 3 heures.

Présents : MM. Verhaeren, président; Ciamberlani, Hulin de Loo, Lagae, Verlant, membres; Fierens-Gevaert, conservateur en chef; Mlle Devigne, attaché; M. Laes, Secrétaire.

Se sont excusés : MM. Lambotte, Sand et Wolfers.

Le procès-verbal de la séance du 19 mars 1923 est lu et approuvé.

Lecture est donnée de la lettre ministérielle 30893 du 4 avril 1923, demandant d'assurer le placement dans nos galeries du dessin de Mr J. De Bruycker La Cathédrale de Reims;- de la lettre ministérielle 2454 du 30 mars 1923, demandant le renvoi au Département du tableau de Jules Flandrin, Le Pont Neuf;- de la lettre ministérielle 2454 du 30 mars 1923, disant que seul le tableau Nu en plein air de M. Maurice Wagemans a été acquis par le Département et priant la Section de se prononcer sur ce tableau;- de la lettre ministérielle 2454 du 29 mars 1923, par laquelle la Section est invitée à désigner celui des deux tableaux de M. Gustave Van de Woestyne (Nature morte et Fleurs de mon jardin) qu'elle voudrait voir entrer en premier lieu au Musée, la question de confier à nos collections un deuxième tableau de cet artiste étant à l'étude.

La Section estime qu'il convient d'insister auprès du Département pour obtenir par voie d'échange, ainsi qu'elle l'a proposé, un autre tableau de Jules Flandrin. Elle prie le président de demander à M. Maurice Wagemans de céder son tableau La dame en jaune en remplacement de celui Nu en plein air. Une décision sera prise dans la prochaine séance quant aux tableaux de M. Van de Woestyne.

Après examen des oeuvres qui lui sont soumises, la Section écarte un Portrait de Mr Le Boulengé par Wiertz, offert en vente par le Comte du Monceau de Bergendael, au prix de 6.500 francs, et une sculpture Tête de Vieillard par M. Van Perck présentée par lettre ministérielle du 6 avril 1923.

La Section décide de proposer à M. le Ministre l'acquisition de la nature morte de James Ensor La Raie pour laquelle Mr Elie Burthoul demande 35.000 francs (prix net) et a donné une option d'achat qui expire le 1 mai 1923. M. le Conservateur en chef fait savoir qu'il a

présenté à MM. Barbazanges à Paris l'offre de 35.000 francs pour l'achat du Portrait de Miss Bambridge par P. Gauguin; cette offre n'a pas été accueillie, mais MM. Barbazanges consentiraient à réduire le prix à 40.000 francs (argent français). La Section décide d'accepter cette dernière proposition. Elle se prononcera dans la prochaine séance sur le Portrait du Peintre par W. Paerels, soumis par le Département et sur le tableau Nu au Fauteuil, par Le Fauconnier, offert en don par Mr J. Renard, à Bruxelles.

La Section examine la photographie d'un Portrait de dame avec un enfant de Zucchi (1864) offert en vente par Mr H. Lerner, à Bruxelles; elle estime que ce tableau est sans intérêt.

Lecture est donnée 1° de la lettre ministérielle 2454 du 13 mars 1923, qui transmet une demande de Monsieur le Ministre des Affaires Economiques en vue de pouvoir disposer de quelques oeuvres de notre réserve pour réparer les dégats causés par la guerre aux collections des établissements publics, tels que fabriques d'églises, maisons communales, Hospices, etc;- 2° de la lettre ministérielle 2603 du 27 mars transmissive d'une demande faite par Mr le Premier Ministre à l'effet de savoir si le Musée possède des oeuvres qui, n'étant pas exposées, pourraient être aliénées au profit du Trésor Public. La Section décide de répondre négativement à ces deux lettres.

; M. le Conservateur en chef fait savoir que le Gouvernement suisse a accordé les crédits nécessaires à une exposition, au Musée, d'oeuvres du peintre Hodler; Mr Gielly, conservateur du Musée de Genève, qui a été chargé par son gouvernement d'organiser cette exposition arrivera bientôt à Bruxelles. Ces oeuvres pourront être montrées dans les salles XII, XI et X du Musée Moderne.

La Section accueille favorablement la demande du Comité de l'Exposition de Faïences et Porcelaines Bruxelloises (Palais d'Egmont, Bruxelles, Mai 1923) demande tendant à obtenir le prêt des oeuvres suivantes : Buste de la Reine Louise-Marie par J.J. Geefs; des bustes décoratifs de Godecharle; le petit groupe attribué à Godecharle (biscuit) Glorification de Van der Noot: trois tableaux A) Vue de Bruxelles par T. Van Heil: b) La Grand'Place de Bruxelles au début du XVIIIe siècle (attribué à Balthazar van den Bossche); c) Entrée à Bruxelles de l'Archiduchesse Marie-Elisabeth par André Martin. M. le Conservateur en chef est autorisé à fixer la valeur d'assurance de ces oeuvres.

Lecture est donnée de la liste de tableaux et sculptures modernes qui seront envoyés à l'exposition d'art belge à Paris.

		Valeur d'assurance.
AGNEESSENS.	Torse d'Adolescent	10.000
ARTAN	L'épave	100.000
ARTAN	La mer du Nord	100.000
BAERTSOEN	Les Chalands sous la neige	50.000
BOULENGER.	Dinant	75.000
BOULENGER	L'inondation	25.000
BOULENGER	La Mare	25.000
DE BRAEKELEER.	Le Géographe	150.000
DE BRAEKELEER.	L'homme à la fenêtre	100.000
DE BRAEKELEER.	Fleurs.	40.000
DE BRAEKELEER.	Nature morte	50.000
DE BRAEKELEER	Salle Maison hydraulique	150.000
DE BRAEKELEER	Village sur l'Escaut	50.000
DE BRAEKELEER.	Vue d'Anvers.	50.000
DE GROUX	L'ivrogne	50.000
DE GROUX	L'enterrement	20.000
DE GROUX.	Le Bénédicité	60.000
DE GROUX	Le départ du Conscrit	20.000
DE WINNE.	Léopold Ier	100.000
DUBOIS	Les Cigognes	75.000
EVENEPOEL.	La fête aux Invalides	30.000
EVENEPOEL	L'homme en rouge	50.000
HEYMANS.	Ciel lunaire	50.000
LEYS	Les Trentaines de Berthal de Haze.	300.000
LEYS.	La Furie espagnole	50.000
LEYS	Philippe le Beau	60.000
LEYS	Antoine, Grand Bâtard de Bourgogne.	60.000
LEMMEN	La couture	6.000
MELLERY	La dame au ruban noir, dessin	8.000
NAVEZ.	Famille de Hemptinne	150.000
PANTAZIS	L'enfant au coq	15.000
ROPS	Parisine (dessin)	40.000
ROPS	L'attrapade (aquarelle)	40.000
ROPS	La Plage	25.000

Jos. STEVENS	Le chien au miroir	100.000
A. STEVENS	La dame en rose	125.000
A. STEVENS	Fleurs d'Automne	75.000
A. STEVENS	Le bouquet effeuillé	75.000
E. SMITS	Marche des Saisons	300.000
VERLAT.	Etude de jeunes canards	5.000
VERWEE	L'embouchure de l'Escaut	100.000
VOGELS	La Rue des Chanteurs	30.000

SCULPTURES.

DILLENS	Metdepenningen (bronze)	10.000
id	Herman Van Duyse (bronze)	10.000
DE VIGNE	Psyché (bronze)	15.000
MEUNIER.	Le Grisou (bronze)	100.000
MEUNIER	Le Mineur (bronze)	75.000
MEUNIER	Le Puddleur (bronze)	75.000
MEUNIER	Le Carrier (bronze)	15.000
MEUNIER	Le Lamineur (bronze)	15.000
Julien DILLENS.	Figure tombale (marbre)	20.000
J. LAGAE	Buste de S.M. le roi Albert	10.000

Mr Verhaeren examinera les nouveaux devis qui seront envoyés pour la restauration du tableau La Confidence de Wiertz. Il a été convenu de confier le travail à Mr De Heuvel : dévernir, retoiler et restaurer le tableau, prix 250 francs.

Les catalogues des ventes Lequime (galerie Giroux, Bruxelles, 1 et 2 mai 1923) et E. Van Essen (chez Müller et Cie, Amsterdam, 8 mai 1923) sont communiqués à la Section. Celle-ci décide de se réunir à la galerie Giroux samedi 28 avril à 4 1/2 heures à l'exposition de la vente Lequime.

La séance est levée à 5 heures.

Le Secrétaire, Le Président,

Arthur Lee Jef Verhaeren

SECTION DE L'ART MODERNE.

Séance du samedi 28 avril, à 4 1/2 heures.

Galerie Giroux. 2de vente Lequime.

Présents : MM. Verhaeren, président; Ciamberlani, Devriendt, Hulin de Loo, Lagae, Verlant, Wolfers, membres; Fierens-Gevaert, conservateur en chef; Laes, Secrétaire.

Se sont excusés : MM. Lambotte et Sand.

La Section décide de proposer à M. le Ministre l'achat du tableau de A.J. HEYMANS Bouleaux en Hiver N° 44 du catalogue; le prix maximum d'adjudication serait de 30.000 francs.

Elle décide également d'acquérir (sur les crédits du Musée) le tableau de Fantin-Latour : Le Jour chassant la nuit (N° 31 du catalogue) : prix maximum d'adjudication : 15.000 francs.

Le Secrétaire, Le Président,

Arthur Laes, Aug Verhaeren

SECTION DE L'ART ANCIEN.

Séance du lundi 7 mai 1923, à 3 heures.

Présents : MM. Carton de Wiart, président de la Commission; Hulin de Loo, président de la Section, Goffin, Lagae, Verhaeren, Verlant, Wauters, membres; Bautier, conservateur-adjoint; Demeter, ff; de secrétaire.

MM. Fierens-Gevaert, conservateur en chef et Laes, Secrétaire, retenus à Paris par la préparation de l'Exposition d'art belge, se sont excusés.

Les procès verbaux des séances des 5 et 15 février sont lus et approuvés.

Lecture est donnée de la lettre ministérielle 3273557 du 1 février, approuvant l'acquisition de 4 dessins de la collection Abbott en vente publique salle Fiévez; de la lettre ministérielle 3273766 du 31 janvier, approuvant l'acquisition du tableau Christ bénissant de M. Arthur De Heuvel.

La Section examine les pièces justificatives de la double acquisition faite à la vente J.N. à Paris le 7mars : le prétendu Portrait du Roi René en chanoine de St Victor, dans lequel M. Hulin de Loo reconnait un volet du triptyque de l'Annonciation (église de la Madeleine, à Aix en Provence) et La Visite à l'Antiquaire de Staben, représentant l'atelier de Rubens visité par les archiducs Albert et Isabelle.

Il est donné lecture de la liste des oeuvres envoyées à Paris à l'Exposition d'art belge, avec leur valeur d'assurance :

MEMLINC	Le Martyre de St Sébastien	800.000 frs.
Q. METSYS	Les 2 volets du Retable de la Confrérie de Ste Anne, Louvain (Volet gauche : un ange prédit à Joachim la naissance de Marie. Revers : Sainte Anne et Joachim partagent leurs biens avec le temple et les pauvres. Volet droit : la mort de Ste Anne. Revers : Joachim n'ayant pas de postérité voit son offrande repoussée).	2.000.000
P. BREUGHEL L'ANCIEN.	La Chute des anges rebelles	500.000
	Le Dénombrement de Bethléem	500.000
	Paysage avec la Chute d'Icare	250.000
R. VAN DER WEYDEN.	Portrait d'Antoine, grand bâtard de Bourgogne.	500.000
	Piétà	800.000
Gérard DAVID	Adoration des Mages	300.000
	La Vierge à la soupe au lait	200.000
J. JORDAENS.	La Fécondité	1.000.000
C. DEVOS.	Portrait de l'artiste et de sa famille	500.000
MAITRE DE L'ANNONCIATION D'AIX.	Le Prophète Jérémie.	200.000

La Commission émet un vote défavorable à l'entrée au Musée des tableaux suivants :

I) Portrait d'homme, signé Ludolf de Jonghe, offert en vente par M. Arthur De Heuvel, au prix de I6.000 frs.

2) Fleurs et sujet religieux, genre de Seghers, offert en vente par M. Joseph Agneessens au prix de I0.000 francs.

La petite Vierge et Enfant, peinte a tempera, léguée par Mme Renson Verlat est acceptée.

La Commission décide de proposer à M. Charles Brunner une somme de I5.000 francs belges pour son tableau Intérieur d'église attribué à Sébastien Vranckx, dont l'acquisition est jugée désirable pour le Musée. (le prix demandé est de I8.000 francs français).

La Section émet un avis favorable à l'achat du panneau Christ au roseau par Jean Hey offert en vente par M. Ruyt au prix de 50.000 frs., mais estime qu'il ne faudrait pas dépasser 30.000 francs.

Le tableau de F.J. Lonsing Portrait du lieutenant-général de Larose, conseiller au Parlement de Bordeaux, proposé par M. Meaudre de Lapouyade sera offert à nos collections par la Société des Amis des Musées Royaux.

La Section examine diverses photographies, communiquées par M.M. Cacheux à Paris, de Bisschop et Woedstad à Gand, Goujet à Toulouse, Sury à Spa, Art Collectors' Association à Londres. Aucune d'entre elles ne parait susceptible d'intéresser le Musée.

La Commission décide de confier d'urgence à M. Alex. De Heuvel le dévernissage et vernissage du polyptyque de Bernard d'Orley La Vertu de patience pour le prix de 500 francs.

La Séance est levée à 4 I/4 heures.

Le Président,

Le Conservateur-adjoint,

SECTION DE L'ART ANCIEN.

Séance du lundi II juin 1923, à 3 heures.

Présents : MM. Carton de Wiart, Président de la Commission; Hulin de Loo, Président de la Section; Devriendt, Goffin, Lagae, Verhaeren, Verlant, Wauters, membres; Fierens-Gevaert, conservateur en chef; Mlle Devigne, attaché; Laes, Secrétaire.

M. De Decker s'est excusé.

Le procès verbal de la séance du 7 mai 1923 est lu et approuvé.

Lecture est donnée de la lettre ministérielle 32737[68] du 7 mai 1923 approuvant l'acquisition à la vente J.N. à Paris, 1° du prétendu Portrait du Roi René en chanoine de St Victor (un des volets, représentant le Prophète Jérémie du triptyque de l'Annonciation de l'église de la Madeleine à Aix en Provence). 2° du tableau La Visite à l'Antiquaire de Staben (l'atelier de Rubens visité par les archiducs Albert et Isabelle);- de la lettre ministérielle 26450 reçue le II juin 1923, approuvant la restauration par M. De Heuvel, du tableau Les Epreuves de Job, pour le prix de 500 francs.

La Section écarte un Paysage attribué à Rubens, présenté par M. Ameels à Anvers au prix de 50.000 francs. Elle accepte une statuette en terre cuite L'Espérance par Walter Pompe, offerte en don par M. Laigneil à Bruxelles,- et quatre bustes en marbre, imitations d'antiques, offerts en don par M. Charles De Meulemeester, à Beckerzeel. Les donateurs seront remerciés au nom de la Commission.

La Section estime qu'il y a lieu d'accueillir la proposition de Mr Brunner à Paris de nous céder à 17.500 francs belges le tableau Intérieur d'église attribué à S. Vrancx; et l'offre de M. Puyt, à Bruxelles, qui est disposé à réduire à 30.000 francs français le prix du Christ au roseau par Jean Hey.

La Section examine les photos communiquées par : 1° M. Voïnesco, à Bucarest, Les Maux de la Guerre, esquisse attribuée à Rubens;- 2° M. Goossens, à Bruxelles, une composition attribuée à Van Dyck, et Christ en Croix (tableau primitif);- 3° M. Lenoir, à St Leu la Forêt (S. et O.) Ivresse de Bacchus attribué à Rubens (250.000 francs);- 4° le Ministère des

Sciences et des Arts (lettre 2298 du 5 juin 1913) Le Passage de la mer Rouge attribué à Raphaël et Jules Romain, en vente en Italie (500.000 lires);- 5° Mr Fret, Anvers, Sainte Famille attribuée à Andrea del Sarto. Aucune de ces oeuvres ne retient l'attention de la Commission.

La Section prend connaissance des catalogues de vente qui nous sont parvenus : 1° de la collection du château de Nyenrode (Primitifs flamands); 2° de la collection Jhr Six, galerie d'Oldenbourg, etc., qui auront lieu le 10 juillet chez Müller à Amsterdam, 3° de la collection de M. Joseph B. Robinson qui aura lieu le 6 juillet chez Christie à Londres. Dans la première de ces ventes, l'acquisition d'une Vierge et enfant donnée à van der Goes, et des sept panneaux de Goswyn van der Weyden, provenant de l'abbaye de Tongerloo L'Histoire de Sainte Dymphne, parait extrêmement désirable pour nos collections. Mais nos crédits disponibles (65.000 francs environ + 15.450 fonds Weber) ne permettent d'envisager de si importants achats qu'à la condition d'y engager les crédits de l'année prochaine (300.000 francs) auquel cas les moyens devraient être trouvés d'obtenir des avances pour assurer le paiement cette année. M. Henry Wauters s'offre spontanément à réunir les fonds nécessaires et M. le Président, au nom de la Section, l'en remercie très vivement. M. Hulin de Loo signale que dans quelques jours passeront en vente publique à la galerie Fiévez des tableaux primitifs qui lui paraissent intéressants; on vient de lui en montrer les reproductions. Comme il se rend à Amsterdam très incessamment, il verra M. Mensing, directeur de la maison Müller; il saura alors de quelle manière seront vendus les 7 panneaux de L'Histoire de sainte Dymphne, soit séparément, soit en "masse". A son retour, une nouvelle séance de la Section sera convoquée où seront prises des décisions définitives pour cette vente.

La Section est d'avis que l'on peut proposer à M. le Ministre des Sciences et des Arts de mettre à la disposition de M. le Ministre des Colonies pour décorer l'hôtel ministériel les 6 tableaux désignés ci-après de nos réserves : Portrait de Rubens (Inv. N° 1324); Portrait de dame XVIIe siècle (Inv. N° 415); Paysage, genre Cuyp (Inv. N° 126); deux Paysages de Moucheron (Inv. Nos 2953 et 141) et Vue du château de Tervueren par J. van der Heyden, (Inv. N° 3591). Ce dernier tableau est demandé pour le Musée de Tervueren. La Section estime, par contre,

qu'il n'y a pas lieu d'accueillir la demande de M. le Président de la Cour d'Appel de Gand (lettre ministérielle N° 235I du 20 avril 1923) tendant à obtenir en dépôt pour garnir son Cabinet au Palais de Justice, un ou deux tableaux de préférence à sujet historique; le musée de Gand possède dans ses réserves des tableaux qui pourraient lui être confiés.

La séance est levée à 4 3/4 heures.

Le Président,

Le Secrétaire,

+ 52

SECTION DE L'ART ANCIEN.

Séance du lundi 16 juin 1925 à 3 heures.

Présents : MM. Hulin de Loo, président; De Decker, Devriendt, Goffin, Lagae, Philippson, Verhaeren, Verlant, Wauters, membres; Fierens-Gevaert, conservateur en chef; Bautier, conservateur-adjoint; Laes, Secrétaire.

M. Carton de Wiart, Président de la Commission, s'est excusé.

Le procès-verbal de la séance du 11 juin 1925 est lu et approuvé.

M. le Conservateur en chef montre un tableau de Rembrandt St Pierre dans la prison appartenant au Comte de Mérode. Avec l'assentiment de la Section, il en demandera le dépôt au Musée, à titre de prêt.

M. Hulin de Loo revenu d'Amsterdam, donne les renseignements suivants sur les tableaux qui passeront en vente chez Müller, le 10 juillet (collections Château de Nyenrode, Jonkher Six van Vromade, etc.) : Les 7 panneaux de Goswyn van der Weyden Scènes de la Vie de Sainte Dymphne (N° 22 du cat.) seront vendus en bloc; et ils doivent être vendus. Le propriétaire les a achetés avant la guerre entre 100 et 150.000 florins ce qui, au taux actuel du florin, représente une somme de 1 million de francs environ. M. Hulin de Loo prévoit qu'ils seront vendus environ 100.000 florins, c'est-à-dire environ 800.000 francs avec les frais (10 %). M. Hulin de Loo signale 2 beaux volets un St Jean Baptiste et un St François d'un retable de Gérard David (N° 7 du catalogue); mais notre Musée possède des oeuvres très représentatives de ce maître. La Vierge et l'Enfant de Hugo van der Goes (N° 9 du catalogue) est une oeuvre de jeunesse du maître. En se craquelant la couleur s'est rétrécie et les intervalles ont été simplement bouchés, mais l'oeuvre ne montre aucun repeint. On évalue le prix d'adjudication à 200.000 francs. M; Hulin cite encore un tableau La Vierge assise dans un paysage (N° 19 du catalogue) de Joachim Patenier, maître très rare; l'oeuvre a figuré à l'Exposition de Bruges en 1902; mais elle n'est pas tout à fait caractéristique de l'art de Patenier. Le Portrait de femme de Neufchâtel dit Lucidel (N° 137 du cat.) est fort beau.

La Section fixe provisoirement à 300.000 francs (frais compris) c'est-à-dire au taux actuel du florin à 37.500 florins le prix d'achat de la série des 7 panneaux de Goswyn van der Weyden; à 200.000 francs (frais compris) = 25.000 florins celui du van der Goes et à 100.000 francs (frais

compris) = 12500 florins celui du Neufchâtel dit Lucidel. On n'achèterait qu'un seul de ces trois tableaux. Si le van der Goes passait en vente avant les Goswyn van der Weyden on se réserverait pour ces derniers. On achèterait le Lucidel si on n'avait pu acquérir ni le van der Goes ni les Goswyn van der Weyden. Des décisions définitives seront prises à la prochaine réunion qui aura lieu le vendredi 22 juin à II 1/2 heures à la Galerie Fiévez, à l'occasion de l'Exposition de la vente Duchange et I.A. de L..... (Le Comité des Accroissements se réunira à II heures).

La séance est levée à 4 1/4 heures.

Le Secrétaire,

Pr. Le Président,

SECTION DE L'ART ANCIEN.

Séance du vendredi 22 juin 1928, à 11 1/2 heures.

Galerie Fiévez à Bruxelles. Vente des collections A. Duchange de Roubaix et de Mr I.A. de L.....

Présents : MM. Carton de Wiart, Président de la Commission; Hulin de Loo, président de la Section, Devriendt, Goffin, Lagae, Philippson, Verhaeren, Verlant, membres; Fierens-Gevaert, conservateur en chef; Bautier, conservateur-adjoint; Laes, secrétaire.

La Section est d'avis d'acquérir les oeuvres ci-après : N° 73 du cat. Nicolas Froment Mater Dolorosa (prix maximum sans les frais: 30.000 frs.) et N° 117 Paysage traversé d'une rivière signé Théobald Michau (prix maximum sans les frais: 2.500 frs).

x
x x

Pour ce qui est de la vente du 10 Juillet chez Müller à Amsterdam (collections château de Nyenrode, Jonkheer Six van Vromade, etc.), elle décide de consacrer une somme de 300.000 francs (frais compris) à l'achat des 7 panneaux de Goswyn van der Weyden Scènes de la vie de sainte Dymphne (N° 22 du catalogue) ; de 200.000 francs (frais compris) à l'achat de la Vierge et l'Enfant de van der Goes (N° 9 du catalogue) et 100.000 francs (frais compris) à l'achat du Portrait de femme du Lucidel de Neufchâtel (N° 137 du catalogue).

On ne poursuivra l'acquisition que d'un seul de ces trois tableaux en achetant dans les limites indiquées, le premier qui passera en vente. La Section délègue M. le Conservateur en chef pour la représenter à cette vente.

La séance est levée à 12 heures.

Le Secrétaire,

Arthur Laes

P. Le Président,

Julien Devriendt

SECTION DE L'ART ANCIEN.

Séance du lundi 30 juillet 1923, à 2 1/2 heures de relevée.

Présents : M. Devriendt qui assume la présidence, MM. De Decker, Lagae, Philippson, Verhaeren et Verlant, membres; Bautier, conservateur-adjoint; Mlle Devigne, attaché; Laes, secrétaire.

Se sont excusés : MM. Carton de Wiart, président de la Commission; Hulin de Loo, président de la Section; Wauters, membre et Fierens-Gevaert, conservateur en chef.

En ouvrant la séance M. Devriendt félicite au nom de la Section M. Verhaeren promu au grade de commandeur de l'ordre de la Couronne.

Les procès-verbaux des séances du 18 juin et du 22 juin 1923 sont lus et approuvés. Lecture est également donnée du procès-verbal de la séance du 4 juillet du Comité des Accroissements, ainsi que de la lettre ministérielle N° 2845, reçue le 11 juin 1923, approuvant la décision de confier à Mr De Heuvel la restauration des panneaux de Bernard d'Orley La Vertu de Patience (prix 500 francs);- de la lettre ministérielle 33185 du 2 juillet 1923, approuvant le dépôt à l'hôtel de M. le Ministre des Colonies des tableaux suivants : Portrait de Rubens (Inv. N° 1324), Portrait de dame XVIIe siècle (Inv. N° 415), Paysage genre Cuyp (Inv. N° 126), Paysage par Moucheron (Inv. N° 2955). Paysage par Moucheron (Inv. N° 141), et le dépôt au Musée colonial de Tervueren du tableau Vue du Château et du Parc de Tervueren par Vander Heyden (Inv. N° 3591);- de la lettre ministérielle 327 37[72], du 18 Juillet 1923 autorisant l'acquisition, au prix de 30.000 frs. français, du tableau Christ au Roseau par Jean May offert en vente par M. Puyt;- de la lettre ministérielle 2688 du 19 juillet 1923, acceptant le Portrait du Lieutenant général de Larose, par F.J. Lonsing, offert en don par la Société "Les Amis des Musées Royaux;- de la lettre ministérielle N° 2678 du 19 juillet 1923, acceptant les quatre bustes (imitations d'antiques) offerts en don par Mr Ch. de Meulemeester, bourgmestre à Beckerzeel, en mémoire de son oncle feu le Cte Charles Cavens;- de la lettre ministérielle 2679, du 20 juillet 1923, acceptant la statuette en terre cuite L'Espérance par Walter Pompe, offerte en don par M. Laigneil .

Mr Bautier fait savoir que le Paysage signé Théobald Michau a fait 5.000 frs et la Mater Dolorosa (cataloguée sous le nom de Nicolas Froment) 41.000 francs, à la vente Duchange, etc. qui a eu lieu à la galerie Fiévez les 25 et 26 juin 1923.

La Section examine les tableaux : Vierge et Enfant par Van der Goes et Portrait de femme par Neufchâtel dit Lucidel, acquis à la vente chez Fréd. Müller et Cie à Amsterdam le 10 juillet 1923, le premier pour 24.000 florins (25.200 avec les frais), le second pour 7.500 florins (8.250 avec les frais). M. le Président remercie à nouveau MM. Philippson et Wauters qui ont bien voulu faire l'avance des fonds nécessaires au paiement du van der Goes, dont la dépense pourra seulement être prélevée sur les crédits de 1924.

Mr Verlant qui s'est rendu à Amsterdam, avec MM. Hulin de Loo et Fierens-Gevaert, expose à l'assemblée de quelle manière ils ont accompli leur mission à cette vente. Il fait savoir comment le Comité des Accroissements, en sa séance du 4 juillet dont le procès-verbal vient d'être lu, a été amené à décider, suivant l'article 12 du Règlement, d'aller examiner les tableaux avant la vente et de prendre à Amsterdam des résolutions, conformément au Règlement. M. Verlant rappelle que le Musée de Bruxelles a dû renoncer à l'achat des 7 panneaux de Goswyn van der Weyden, ceux-ci étant désirés pour le Musée d'Anvers par un groupe de mécènes de cette ville qui, avec l'intervention financière du Gouvernement et de la ville d'Anvers, disposaient d'une somme de beaucoup supérieure aux crédits de notre Musée (1 million de francs). Il fait savoir que le Comité des Accroissements, après examen des tableaux, avait fixé le prix d'achat (sans les frais) du Lucidel à 8.000 florins et celui du van der Goes à 24.000 florins. Le Lucidel nous fut adjugé à 7.500 florins; le van der Goes qui nous échappa à la vente où il atteignit le prix de 25.000 florins, put être rattrapé, dans les circonstances déjà connues des membres de la Section, en suite d'une offre de M. Mensing qui nous le céda à 24.000 florins (le montant de notre enchère) et qui a consenti ensuite à réduire de 10 à 5 % les frais de vente sur ce tableau. Nous devons donc nous réjouir des résultats heureux de cette vente et de ces négociations. Les van der Goes sont extrêmement rares, et la Vierge que nous avons acquise est à rapprocher de la Madone de Francfort, une oeuvre de jeunesse du peintre. MM. Friedlander et Hulin de Loo qui ont particulièrement étudié ce maître ne doutent aucunement de l'authenticité de l'oeuvre achetée.

Quant au Lucidel, c'est un beau portrait d'un maître montois, non représenté dans les collections belges, et qui travailla, comme on sait à Nuremberg et à Prague.

Mr Verlant fait ressortir également l'intérêt que présente l'acquisition faite à la vente Jacques Normand à Paris, du panneau avec le Prophète Jérémie, acheté pour la somme de 132.000 francs français (sans les frais). Il rappelle que M. Hulin avait reconnu en ce panneau un des volets de la célèbre Annonciation de l'église de la Madeleine d'Aix en Provence. L'autre volet de ce triptyque qui put ainsi être reconstitué à l'Exposition d'art belge à Paris, est la propriété de Sir Herbert Cook à Richmond; il représente le Prophète Isaïe ; mais la partie supérieure de ce dernier volet qui figure, également dans une niche, une Nature Morte a été détachée et se trouve au Rijksmuseum à Amsterdam. L'oeuvre révèle un caractère eyckien dans plusieurs de ses éléments; comme telle, le Prophète Jérémie est de la plus grande importance pour l'histoire de l'art et pour nos collections.

Mr le Président remercie M. Verlant des indications si complètes qu'il a bien voulu fournir à ses collègues.

La Section estime qu'il n'y a pas lieu d'accepter le dépôt, à titre de prêt, d'un tableau appartenant à Mr Rumpf, à Bruxelles, et figurant l'Erection de la Croix d'après la composition de Rubens à la cathédrale d'Anvers. Elle examine ensuite une série de photographies envoyées : 1° par M. Mosca, à Lille : un Christ en croix, attribué à D. Calvaert;- 2° par le prince G. de Bourbon à Morlaix. Finistère (France) : divers tableaux;- 3° par le Dr Rousseau à Nice (par l'entremise du Ministère des Sciences et des Arts) Enlèvement des Sabines, attribué à Rubens;- 4° par Mme Campe, à Bruxelles, Cène, école flamande XVIIe siècle et une Pietà attribuée à Van Dyck;- 5° par Mr Stiennon, à La Louvière : une Nativité attribuée à Rubens, Aucun de ces tableaux n'intéresse nos collections.

M. M. Despret, Président du Conseil d'administration de la Banque de Bruxelles ayant sollicité des moulages de nos bustes du Taciturne et d'Egmont, la Section n'est pas d'avis d'accueillir cette demande et elle spécifie qu'en répondant à Mr Despret il y a lieu d'émettre le voeu que des artistes modernes soient appelés à collaborer à la décoration de la Banque de Bruxelles.

La séance est levée à 3 1/4 heures.

Le Secrétaire,

Le Président,

SECTION DE L'ART MODERNE.

Séance du lundi 30 juillet 1923, à 3 1/2 heures.

Présents : MM. Verhaeren, président; Ciamberlani, Devriendt, Lagae, Lambotte, Verlant, Wolfers, membres; Mlle Devigne, attaché; Laes, Secrétaire.

Se sont excusés : MM. Hulin de Loo, membre; Fierens-Gevaert, conservateur en chef.

En ouvrant la séance Mr le Président félicite au nom de la Section Mr Philippe Wolfers, promu au grade de Commandeur de l'Ordre de la Couronne. En remerciant ses collègues, Mr Wolfers exprime à nouveau sa gratutude pour la collaboration précieuse du Musée de Bruxelles à l'Exposition d'art belge à Paris.

Les procès verbaux des séances du 23 avril et du 28 avril 1923 sont lus et approuvés.

Lecture est donnée de la lettre ministérielle 2454, du 22 mai 1923, approuvant la proposition de la Section de l'Art Moderne de demander à Mr Jules Flandrin l'échange de son tableau Le Pont Neuf contre une autre toile;- de la lettre ministérielle 2454 du 22 mai 1923, confiant au Musée les deux tableaux de M. Gustave van de Woestyne Les Fleurs de mon Jardin et Nature-Morte;-de la lettre Ministérielle 32.737,70, du 5 juin 1923, approuvant l'acquisition du tableau de A.J. Heymans Bouleaux en hiver;- de la lettre ministérielle 32737 A du 26 juin 1923, autorisant l'acquisition du tableau La Baie de J. Ensor;- de l'arrêté royal, en date du 9 août 1922, acceptant le legs de Mme Vve G. Houtstont-Thiaucourt : Boeufs en plaine de A. Verwée, et Moine endormi d'Alf. Cluysenaer.

Il est porté à la connaissance de la Section que le tableau de Fantin-Latour Le Jour chassant la Nuit, a atteint à la 2de vente Lequime le prix de 42.000 francs.

La Section écarte les tableaux ci-après : I° Rochers et Cascades signé Courbet 1873, offert en vente par Mr Wansart pour compte d'un inconnu, au prix de 18.000 francs (l'~~inauthenticité~~ caractère non authentique de ce tableau est évidente);- 2° Rêverie et Jeunesse, deux tableaux de feu Ernest Marneff,

présentés par lettre ministérielle 28077 du 31 mai 1923;- 3° Le Bain Matinal, tableau de M. Allard L'Olivier, présenté par lettre ministérielle 2454 du 17 mai dernier;- 4° le Portrait du peintre, tableau de Mr W. Paerels, présenté par lettre ministérielle 1915 du 20 février 1923.-Par contre la section émet un avis favorable à l'acceptation : 1° d'un tableau Nu en plein air de Mr Maurice Wagemans, présenté par lettre ministérielle 2454 du 30 mars 1923;- 2° du buste de M. Emile Closset, par Julien Dillens, offert en don par Mlle Berthe Closset à Bruxelles;- 3° du Portrait de la mère de l'artiste, par Auguste Cleffe, offert en don par un groupe d'artistes et le Cercle Pour l'Art. Les donateurs seront remerciés au nom de la Section. Elle émet également un avis favorable à l'acquisition, sous réserve de l'approbation ministérielle, du tableau d'Antoine Lacroix, Les Fleurs du Ciel , au prix de 5.000 francs. Cet achat ne pourra éventuellement être liquidé que sur les crédits de l'année prochaine. La Section estime qu'il n'y a pas lieu d'admettre le tableau Les Voiliers de M. S. Baseleer, présenté par lettre ministérielle N° 2596 du 26 juin dernier; on fera savoir à M. le Ministre qu'un tableau ~~xxxxxxxxxx~~ de dimension moindre , comme le Fleuve sous le soleil(Bas Escaut) aurait des chances d'être accueilli.

Dans une séance prochaine la Section se prononcera sur l'acceptation d'un tableau de Le Fauconnier, Nu au fauteuil, don de M. J. Renard, d'un tableau de Permeke Les Pélerins envoyé par le Gouvernement et du tableau de Pissarro, Paysanne dans un paysage, présenté en vente par Mr André Wilder, à Paris.

La Section est d'avis qu'il n'y a pas lieu d'admettre en dépôt, à titre de prêt, un tableau de Fantazis, La Main à la Pâte, appartenant à Mr Laigneil à Bruxelles. Elle prend connaissance d'une lettre de Dom Hubert Scheys signalant plusieurs tableaux modernes ~~xxxxxx~~ à vendre à Louvain; ces tableaux ne présentent aucun intérêt pour nos collections.

La restauration faite par Mr Alex. De Heuvel, ~~des~~ aux 2 tableaux Confidence de Wiertz et Un Coin de Bruyère de A.J. Heymans est approuvée.

La séance est levée à 5 heures.

Le Secrétaire, Le Président,

Alfred Lacy Alf Verhaeren.

SECTION DE L'ART MODERNE.

SEANCE DU LUNDI 13 AOUT 1923, A 3 HEURES RE RELEVEE.

Présents : MM. Verhaeren, président, Devriendt, Lagae, Sand, Verlant, Wolfers, membres; Fierens-Gevaert, conservateur en chef; Laes, secrétaire.

Se sont excusés : MM. Ciamberlani, Hulin de Loo, et Lambotte, membres.

Le procès verbal de la séance du 30 juillet 1923 est lu et approuvé.

M. Wolfers tient à remercier M. Fierens-Gevaert et M. Laes de leur concours, à l'occasion du prêt que fit le Musée, de plusieurs de ses tableaux les plus importants à l'Exposition d'art belge à Paris. M. Fierens-Gevaert répond qu'il n'a fait, avec Mr Laes, que suivre l'exemple de dévouement que M. Wolfers avait donné dans l'organisation de cette exposition.

La Section estime qu'il n'y a pas lieu d'acquérir le tableau de Pissarro, Paysanne dans un paysage, présenté par M. André Wilder, à Paris, au prix de 20.000 francs (argent français). Elle écarte le tableau de C. Permeke, Les Pélerins, présenté par lettre ministérielle, 32.880, du 2 mai 1923, ainsi que le tableau de Le Fauconnier, Nu au fauteuil, offert en don par Mr J. Renard, à Bruxelles.

M. le Conservateur en chef donne lecture de la lettre ministérielle 31.852 du 4 avril 1923 relative à l'acquisition éventuelle d'oeuvres de Rik Wouters. M. le Ministre demande, avant de prendre une décision,

1° quelles sont les oeuvres que la Commission directrice du Musée désirerait voir acquérir par l'Etat;

2° quel est le prix réclamé pour chacune d'elles;

3° au cas où l'Etat se verrait dans l'impossibilité d'en acheter plusieurs, quelle est celle à laquelle vont les préférences de la Commission ?

Comme conclusion d'un échange de vues à ce sujet, il est convenu que Mr le Conservateur en chef se mettra en rapport avec les propriétaires des oeuvres de Rik Wouters; les préférences de la Commission vont, semble-t-il, au tableau Les Champignons.

La séance est levée à 4 3/4 heures.

Le Secrétaire, Le Président,

Arthur Laes Sef Verhaeren

SEANCE PLENIERE

Lundi I5 octobre I923, à 3 heures de relevée.

Présents : MM. Verhaeren, vice-président qui assume la présidence; Ciamberlani, De Decker, Goffin, Lambotte, Philippson, Verlant, Wolfers, membres; Fierens-Gevaert, conservateur en chef; Bautier, conservateur-adjoint; Laes, secrétaire.

Se sont excusés : MM. Carton de Wiart, président; Hulin de Loo, Lagae, Wauters, membres.

Le procès verbal de la séance plénière du 26 février I923 est lu et approuvé.

Lecture est donnée de l'arrêté ministériel du 30 juin I923 portant augmentation du traitement de MM. Boon, Gillessen, Piétrons, surveillants; Ameryck, Van Herweghe, Robben, Hallemeersch, Neuville, cireurs, et Van Hauwaert, veilleur de nuit; - de l'arrêté royal du 30 juillet I923 portant augmentation du traitement de M. Bourgeois, surveillant.

Le procès verbal de la séance de la Section de l'Art Ancien, du 30 juillet I923, est lu et approuvé.

Lecture est donnée de la lettre ministérielle 32.737.73 du I7 août I923, autorisant l'acquisition d'un Intérieur d'Eglise attribué à S. Vrancx.

La Section de l'Art Ancien examine les tableaux qui lui sont soumis: Elle écarte le tableau Abraham et Isaac, attribué à Rubens, offert à titre de prêt par M. Spiegels à Bruxelles. Elle est d'avis que l'acquisition du Portrait de Dame, signé Danloux et daté I783, appartenant à la Comtesse de Terves et présenté à l'initiative de M. Dewies, à Bruxelles, serait désirable pour nos collections et que cet achat pourrait être recommandé à la Société des Amis des Musées. Elle écarte le petit tableau Diogène à la recherche d'un homme de Jordaens, présenté par Mr Arthur De Heuvel à Bruxelles au prix de I5.000 francs. Elle estime qu'il convient de demander des renseignements complémentaires à M. Arens qui soumet un petit Portrait de Marie Tudor, attribué à Lucas de Heere.

Sur la proposition de M. le Conservateur en chef, qui a retiré de nos réserves et l'a fait nettoyer, un panneau peint sur les deux faces, attribué lors de son entrée au Musée à Lambert Lombard, la Section estime

qu'en raison de l'intérêt que présente ce tableau, celui-ci peut être montré dans nos galeries.

La Section examine une photo d'un tableau par Roeland Savery, présenté par M. Houthakker d'Amsterdam au prix de 2.800 florins, et une photo d'un triptyque Adoration des Mages d'un maniériste Anversois, envoyée par M. Bishop, Londres. Il est convenu que l'on demandera à M. Houthakker de nous soumettre le tableau de Savery, à ses frais, risques et périls ainsi qu'il est d'usage.

Le procès verbal de la séance de l'art moderne du 13 août 1923 est lu et approuvé.

Lecture est donnée de la mettre ministérielle 2716[58] du 8 septembre 1923 approuvant l'acceptation du tableau d'Cleffe, Le Portrait de sa Mère offert par une souscription entre artistes et le Cercle Pour l'Art; - de la lettre ministérielle N° 2724 du 8 septembre 1923, approuvant l'acceptation du buste de M. Emile Closset, par Julien Dillens, offert en don par Mlle Closset; - de la lettre 32737/75 du 12 septembre 1923 qui fait savoir que l'acquisition du tableau Les Fleurs du Ciel d'Auguste Lacroix, ne peut être envisagée pour le moment, car il est impossible d'engager dès maintenant les crédits de l'an prochain.

La Section de l'Art Moderne examine les tableaux qui lui sont soumis. Elle écarte le paysage de Pissarro Toits rouges à Knocke, et le petit tableau Le Joueur signé De Groux, présentés par M. J. Breckpot à Bruxelles, respectivement aux prix de 45.000 et 6.500 francs. N'étant pas en nombre, la Section remet à la séance suivante la décision à prendre au sujet des trois tableaux envoyés par le Gouvernement : Piétà de A. Servaes (lettre ministérielle N° 33095 du 24 août 1923), Pally de Gustave de Smet (lettre ministérielle N° 28392 du 17 août 1923) et Jeudi Saint d'Antó Carte (lettre ministérielle 33149 du 24 août 1923).

La Section prend connaissance de la lettre du 6 septembre du Touring Club de Belgique qui demande de pouvoir exposer dans la rotonde du Musée Moderne, du 7 au 28 janvier 1924, les maquettes et projets qui lui seront soumis pour le monument destiné à commémorer le refus opposé par la Belgique à l'Ultimatum allemand. La Section n'est pas d'avis d'accueillir cette demande et décide que dorénavant la dite

rotonde ne pourra plus être affectée à des expositions.

La séance est levée à 4 1/2 heures.

Le Secrétaire,

Arthur Luy

Le Président,

Jef Verhoeven

SECTION DE L'ART MODERNE.

Séance du lundi 3 décembre 1923, à 3 heures de relevée.

Présents : MM. Verhaeren, président; Chamberlani, Hulin de Loo, Lagae, Sand, Verlant, Wolfers, membres; Fierens-Gevaert, conservateur en chef; Mlle Devigne, attaché; Laes, secrétaire.

M. Lambotte s'est excusé.

En ouvrant la séance, M. le Président félicite au nom de la Section, M. Lagae promu au grade de Commandeur de l'Ordre de Léopold.

Le procès verbal de la séance plénière du 15 octobre 1923 est lu et approuvé.

La Section émet un vote favorable à l'acceptation d'un tableau, Piétà de Servaes, présenté par lettre ministérielle 33095 du 24 août 1923; du tableau Jeudi Saint d'Anto Carte, présenté par lettre ministérielle 33.149 du 24 août 1923; du groupe en pierre blanche Familial, de Henri Puvrez, présenté par lettre ministérielle 526, du 15 août 1923, et du tableau de Iacovleff figurant un Nu, offert en don par la SOCIETE ROYALE DES BEAUX-ARTS, la Société L'ART VIVANT, et un groupe d'amateurs (le duc d'Ursel, Mme Louis Solvay, Mlle Jeanne Pipyn, MM. Maurice Despret, Adolphe Stoclet, R. Altenloh, le baron de Cartier de Marchienne, Jadot, Georges Lequime, Schwartzenberg, Constantin Stameschkine, Van Huls, Raymond Vaxelaire, F. Philippson et H. Wauters). Les donateurs seront remerciés au nom de la Section.

M. Lagae a demandé qu'il soit acté expressément au procès-verbal qu'il a voté contre l'acceptation de cette oeuvre).

Celle-ci écarte le tableau intitulé Rally de Gustave De Smet, présenté par lettre ministérielle 28.392 du 17 août 1923.

La Section décide de se réunir le vendredi 7 décembre à 11 1/2 heures, à la Galerie Fievez, pour la vente de la collection Van Bellingen. Elle prend connaissance des catalogues de la vente Keppenne à Anvers (le 10 décembre 1923) et de la vente Toussaint- Heymans, à Bruxelles (le 18 décembre 1923). Comme suite à une question posée par M. Verlant, elle estime que le tableau Les Communiantes de A.J. Heymans qui passera à cette dernière vente, est désirable pour nos collections.

Elle examine ensuite la photo d'un tableau religieux d'Agneessens, offert en vente par M. Cockelaere, à Bruxelles, pour 7.500 francs; cette peinture ne présente pas d'intérêt pour notre Musée. - Lecture est

donnée d'une lettre de M. Sakellarides d'Athènes offrant en vente un tableau de Roberti, Moïse sauvé des eaux. Aucune suite ne sera donnée à cette proposition. La Section prend encore connaissance de la lettre ministérielle du 15 octobre 1923, annonçant que, par testament du 11 janvier 1920, M. Paul Errera a légué à l'Etat, pour le Musée de peinture Moderne, La Messe de St Hubert de Boulenger, et le Banc des pauvres de De Groux. Ces oeuvres, bien connues des membres de la Section, sont acceptées.

La séance est levée à 4 1/2 heures.

Le Secrétaire, Le Président,

SECTION DE L'ART ANCIEN.

Séance du vendredi 7 décembre 1923 à 11 1/2 heures.

Galerie Giroux. Vente C. Van Bellingen.

Présents : MM. Hulin de Loo, président de la Section; De Decker, Goffin, Verhaeren, Wauters, membres; Fierens-Gevaert, conservateur en chef; Bautier, conservateur-adjoint; Mlle Devigne , attaché; M. Laes, secrétaire.

Se sont excusés : MM. Carton de Wiart, président de la Commission, et Verlant, membre.

La Section estime qu'il n'y a pas lieu, pour le Musée, de faire des acquisitions à cette vente; il est préférable de réserver nos crédits pour l'achat d'oeuvres plus importantes.

Elle remercie M. Wauters de son intention d'acheter, pour l'offrir au Musée, la terre cuite cataloguée Carpeaux Les Cinq parties du Monde (N° 150) si le prix d'adjudication ne dépasse pas 2.500 francs (prix de l'estimation faite par la Section).

Il est convenu que la Section de l'art ancien se réunira à la galerie Fiévez, le lundi 10 décembre à 2 heures, pour la vente de Fursac; elle se réunira, ainsi que la Section d'Art Moderne, le samedi 15 décembre à 10 heures, à la galerie Breckpot, pour la vente Sarens; la section de l'Art Moderne se réunira le même jour à 11 heures, à la galerie Giroux pour la vente Toussaint-Van Bellingen.

Le Secrétaire,

Arthur Laes

Le Président,

J. Hulin de Loo

88

SECTION DE L'ART MODERNE.

Séance du vendredi 7 décembre 1923, à 11 1/2 heures.

Galerie Giroux. Vente Van Bellingen.

Présents : MM. Verhaeren, président; Hulin de Loo, Sand, Wolfers, membres; Fierens-Gevaert, conservateur en chef; Mlle Devigne, attaché; Laes, Secrétaire.

Se sont excusés : MM. Lambotte et Verlant, membres.

La Section estime qu'il n'y a pas lieu de faire des acquisitions à cette vente.

Le Secrétaire, Le Président,

Arthur Laes A. Verhaeren

SECTION DE L'ART ANCIEN.

Séance du lundi 10 décembre 1923, à 2 1/4 heures.

Galerie Fiévez, Bruxelles, vente de la collection de Fursac.

Présents : MM. Hulin de Loo, président; De Decker, Devriendt, Goffin, Verhaeren, Verlant, Wauters, membres; Bautier, conservateur-adjoint; Laes, secrétaire.

Se sont excusés : MM. Carton de Wiart, président de la Commission, et Fierens-Gevaert, conservateur en chef.

La Section estime qu'il serait désirable d'acquérir le tableau de Colin de Coter, L'Apôtre, (N° 46 du catalogue) Elle fixe le prix d'adjudication à 18.000 francs.

Le Secrétaire, Le Président,

SECTION DE L'ART ANCIEN.

Séance du samedi 15 décembre 1923, à 10 1/4 heures.

Galerie Breckpot, Vente Sarens.

Présents : MM. Hulin de Loo, président; Devriendt, Goffin, Verhaeren, Verlant, Wauters, membres; Fierens-Gevaert, conservateur en chef; Bautier, conservateur-adjoint; Laes, secrétaire.

La Section estime qu'il n'y a pas lieu de faire des acquisitions pour nos collections anciennes.

Le Secrétaire, Le Président,

Arthur Laes

Hulin de Loo

SECTION DE L'ART MODERNE.

Séance du samedi 15 décembre 1923 à 10 1/4 heures.

Galerie Breckpot, Vente Sarens.

Présents : MM. Verhaeren, président; Devriendt, Hulin de Loo, Verlant, Wolfers, membres; Fierens-Gevaert, conservateur en chef; Laes, Secrétaire.

La Section estime qu'il serait désirable d'acheter pour nos collections le tableau d'Alfred Stevens Le Billet de faire part (N° 49) et le tableau de Laermans L'Aveugle (N° 51).

Une décision définitive sera prise dans la séance qui se tiendra à la galerie Giroux, à 11 1/4 heures pour la vente Toussaint-Heymans.

Le Secrétaire, Arthur Laes

Le Président, Alf. Verhaeren

12

SECTION DE L'ART MODERNE.

Séance du samedi 15 décembre 1923, à II 1/4 heures.

Galerie Giroux. Vente Toussaint-Heymans.

Présents : MM. Carton de Wiart, président de la Commission; Verhaeren, président de la Section; Devriendt, Hulin de Loo, Verlant, Wolfers, membres; Fierens-Gevaert, conservateur en chef; Laes, secrétaire.

La Section estime que les 2 tableaux ci-après, qu'elle a vus à l'exposition de la vente Sarens, sont avant tout désirables pour nos collections : Le Billet de faire part d'Alfred Stevens (N° 49) et L'Aveugle de Laermans (N° 31). Ayant appris que le Musée d'Anvers se propose d'acheter également ces deux oeuvres, la Section est d'avis qu'il convient de s'entendre avec lui, et elle se met immédiatement en rapport avec M. Caroly, membre de la Commission dudit Musée. M. Carton de Wiart président de la Commission expose à M. Caroly les intentions du Musée de Bruxelles, et finalement l'accord suivant intervient : Le Musée d'Anvers ayant déclaré qu'il disposera pour l'achat de ces deux oeuvres, de crédits illimités, le Stevens lui est abandonné; par contre, il renoncerait à l'achat du Laermans au profit du Musée de Bruxelles si ce tableau était adjugé à une somme ne dépassant pas 40.000 francs. M. Caroly pense qu'il pourra faire adopter cette combinaison par ses collègues d'Anvers qui se réunissent le lendemain, et il communiquera tout de suite leurs décisions à M. Verlant. Celui-ci se charge de demander à M. le Ministre Nolf les crédits nécessaires pour l'achat du Laermans. M. Verlant déclare qu'il a obtenu déjà de M. le Ministre, des crédits pour l'acquisition des Communiantes de A.J. Heymans dont il a entretenu la Section de l'Art Moderne, dans la séance du 3 décembre. Si le tableau de Laermans échoit au Musée, à la vente Sarens, on renoncera à l'achat du Heymans; dans le cas ou le Laermans nous échapperait, M. Verlant se mettrait d'accord avec le Musée d'Anvers, lequel désirerait également acquérir ce tableau de Heymans.

Le Secrétaire, Arthur Laes

Le Président, Aug. Verhaeren

SEANCE PLENIERE.

LUNDI 28 JANVIER 1924 à 2 I/2 HEURES DE RELEVEE.

Présents : MM. Verhaeren, viceèprésident, Chamberlani, De Decker, Devriendt, Goffin, Hulin de Loo, Lagae, Lambotte, Sand, Verlant, Wolfers, membres; Fierens-Devaert, conservateur en chef; Bautier, conservateur-adjoint; Laes, Secrétaire.

Se sont excusés : MM. Carton de Wiart, Président; Philippson et Wauters, membres.

Le procès verbal de la séance du I5 octobre I923 est lu et approuvé.

Lecture est donnée de l'arrêté royal du 5 mars I925 (transmise par lettre ministérielle I4098/22 du 8 octobre) accordant la médaille civique de Ire classe à M. Laes, attaché et secrétaire; et la médaille de 2e classe à M. Wilmot, surveillant;- de l'arrêté royal du I octobre I923 régularisant la situation de M. Vandenbrule, en vue de son admission éventuelle à la pension;- de l'arrêté royal du 3I octobre I923 portant régularisation des traitements de MM. Wilmot, Mathy, surveillants; Demoulin, brigadier; L. Huyghe, P. Vandenbrule, J. Hambenne, J. Herrent, J. Anciaux, J. Lartiller, P. Aendenboom, L. Robert, J. Boon, P. Stacquet, G. Murysse, C. Piétrons, J. Ceulemans, G. Van Acker, A. Foncoux, F. Lebacq, P. Bourgeois, H. Van Cauwenberg, C. Gillessen, A. Murysse, et G. Thirion, surveillants;- de l'arrêté ministériel du I5 décembre I923, acceptant la démission de M. Truyts, R. Commis.

Lecture est donnée de la lettre du 28 janvier de M. Carton de Wiart, empeché de se rendre à la séance. M. le Président écrit qu'il n'est pas partisan d'établir un droit d'entrée aux Musées. D autre part, il propose que la Commission assiste officiellement à la cérémonie de la réouverture du Musée Moderne qui aura lieu en présence de S.M. la Reine, le lundi 4 février, à II heures. La Commission estime qu'il convient de prier M. le Président de prendre la parole à cette cérémonie et de souhaiter la bienvenue à notre Souveraine. La Commission visitera les nouvelles salles avant la réouverture officielle. Cette visite se fera le vendredi I février à IO I/2 heures du matin. La presse sera invitée à voir le Musée le lendemain 2 février à IO I/2 heures.

Mr le Conservateur en chef fait savoir que M. le Ministre demande d'urgence l'avis de la Commission sur la question de la perception d'un droit

d'entrée aux Musées. Un rapport a été élaboré par la Conservation, rapport basé principalement sur les résultats donnés par pareille mesure en France et en d'autres pays. Ce rapport conclut à l'établissement du droit d'entrée sauf pour le Jeudi après-midi et le dimanche toute la journée, et il prévoit de larges exemptions à accorder aux artistes, étudiants d'art, critiques d'art, groupes scolaires et post scolaires, etc. M. le Conservateur en chef ajoute que M. le Ministre devant prendre la parole à la Chambre des Représentants, a demandé à connaître les éléments de ce rapport. Une note lui a été remise, sans préjuger bien entendu, de la décision de la Commission. M. Bautier donne lecture de ce rapport. Après un échange de vues, la Commission est d'avis d'admettre le droit d'entrée, si le produit est destiné à accroître nos allocations pour achats d'oeuvres d'art. Sur la proposition de M. Verlant et de M. Hulin de Loo, la Commission décide d'écrire à M. le Ministre qu'elle se rallie aux conclusions du rapport présenté par la conservation, et qu'elle a voté la motion suivante :

" Vu la difficulté croissante qu'éprouvent les Musées belges à lutter con-
"tre la concurrence étrangère, pour l'acquisition des oeuvres d'art et
" spécialement celles qui intéressent l'école nationale de peinture, la
" Commission directrice est d'avis qu'il peut être établi un droit d'entrée
" au Musée Ancien, au Musée Moderne, et au Musée Wiertz, moyennant les
" exemptions admises en la matière, et à condition que le produit soit employé à accroître
" les ressources destinées au Musée Royal des Beaux-Arts. De préférence la
" recette (diminuée des frais de perception) serait versée dans la Caisse
" du Musée avec la dotation annuelle (crédits des achats)". Le droit d'entrée à chaque musée serait donc fixé à 1 franc.

M. le Conservateur en chef remet aux membres de la Commission des exemplaires des catalogues de la Peinture Ancienne et de la Sculpture, disant qu'il attend toujours la réponse ministérielle autorisant la mise en vente. M. Verlant tient à féliciter les auteurs de ces catalogues.

La Commission accepte les tableaux et dessins légués par feu M. Paul Errera, oeuvres qui sont connues de la plupart des membres, à savoir : un Portrait d'enfant de Moreelse, un tableau attribué au Maître des figures de femmes à mi corps et un album de dessins de Patenier. Le testament, dont la Commission a fait demander le texte à l'Administration des Beaux-Arts, est fait sous réserve d'usufruit en faveur de Mme Paul Errera.

La séance est levée à 5 heures.

Le Secrétaire,

Arthur Bauer

Le Président,

Pierre Verlant

X 95

SECTION DE L'ART MODERNE

Séance du lundi 28 janvier 1924 à 3 1/2heures .

Présents:M.M.Verhaeren,président;Ciamberlani,Devriendt,Hulin de Loo,Lagae, Lambotte,Sand,Verlant,Wolfers,membres;Fierens-Gevaert,Conservateur en Chef;Laes,Secrétaire.

Les procès-verbaux des séances des 3,7,et 15 décembre 1923 sont lus et approuvés.

Lecture est donnée de la lettre ministérielle 2023,du 7 janvier 1924, approuvant l'acceptation du tableau intitulé Nu,d'Alexandre Iacovleff, offert en don par la Société Royale des Beaux-Arts,la Société l'Art Vivant et un groupe d'amateurs.

M.Wolfers donne lecture d'une lettre par laquelle M.François Franck, à Anvers,annonce qu'il fait don au Musée de Bruxelles d'une oeuvre de Vlaminck que l'on pourrait venir choisir dans sa collection.M.Franck sera remercié au nom de la Section;le Comité des Accroissements se rendra chez lui un de ces prochains jours.

La section émet un vote favorable à l'acceptation d'un tableau de M.Jefferys La Seine au Pont Royal,offert en don par un groupe d'amis du peintre;d'un dessin de Creten-Georges,Féminité,présenté par lettre ministérielle 648,du 14 janvier 1924;d'un dessin à la sanguine de M.Iacovleff ,Le Mongol, présenté par lettre ministérielle 25068,du 14 juin 1924;de deux bustes en bronze de Paul De Vigne Narcisse et Diane et d'un groupe en bronze du même artiste,l'esquisse pour le groupe le Triomphe de l'Art ,légués par Mme.Paul De Vigne. M.Lambotte fait savoir que M.Coppieters,fils de Mme.Paul De Vigne, lui a déclaré que les deux bustes sont des reproductions uniques.

La Section estime qu'il n'y a pas lieu d'accepter deux Portraits par Verhoeven-Ball(représentant la Mère et la Coeur de l'artiste) légués par Mlle.Léonie Van Hamme à Bruxelles.

La Section examine encore une esquisse de Wiertz,pour le tableau Les Grecs et les Troyens se disputant le corps de Patrocle;cette esquisse est offerte en vente par M.A.Mélant,à Bruxelles au prix de 750 francs. Avant de prendre une décision la Section désire,dans une prochaine séance confronter cette esquisse avec deux esquisses, ~~de factura analoga~~ du même sujet, appartenant au Musée Wiertz.

La Section examine le tableau de James Ensor,Le Chou(daté de 1880) qui fait partie de la collection Rousseau.Une offre de 40.000 francs français a été reçue par la famille Rousseau,mais celle-ci avant de laisser partir le tableau à l'étranger accorde la priorité au Musée de Bruxelles;le prix serait pour lui de 40.000 francs belges.La Section est d'avis de proposer à M.le Ministre l'achat de ce tableau,célèbre dans l'oeuvre de James Ensor; toutefois il faudrait au préalable essayer d'obtenir un réduction et ramener, si possible, le prix à 35.000 francs,somme qui fut payée pour la Raie du même artiste.

La Section estime qu'il n'y a pas de suite à donner à l'offre de M.Mélant à Bruxelles:tableau de Madou:Les deux ivrognes:5.500 francs.;ni à celle de M.Le Plat,à Colombes-Seine(France):tableau de Louis Verwée:La Toilette.)

Elle prend connaissance de la lettre de M.Victor Gilsoul sollicitant le prêt,pour son exposition,qu'il organise à la galerie Giroux, de son tableau Soir à Dordrecht.La Section n'est pas d'avis d'accueillir cette demande et à ce propos décide,en principe,que le Musée ne prêtera plus des oeuvres pour des expositions ayant lieu à Bruxelles.

La Section prend communication du catalogue d'une vente de tableaux qui aura lieu à Anvers à la salle Wynen le 4 février 1924.

La séance est levée à 4 1/2 heures.

Le Secrétaire, Le Président,

Arthur Lacy Julien Sorrieul

+ 17

SECTION DE L'ART MODERNE.

Séance du samedi I mars 1924, à IO I/2 heures, au Musée Moderne.

Présents : MM. Carton de Wiart, président de la Commission; Ciamberlani, Hulin de Loo, Lagae, membres; Fierens-Gevaert, conservateur en chef; Laes, Secrétaire.

Se sont excusés : MM. Lambotte et Wolfers.

Mr le Conservateur en chef fait savoir qu'il a fait sortir des réserves tous les tableaux non encore placés dans les salles. Pour la facilité de l'examen, les peintures à l'huile et les aquarelles, pastels et dessins ont été groupés en plusieurs catégories : a.) Les oeuvres qui n'étaient plus exposées dans les salles avant le remaniement du Musée; b.) les oeuvres susceptibles d'être placées dans les nouvelles petites salles que le service des Bâtiments Civils doit encore aménager; c.) les oeuvres qui se trouvaient dans nos galeries avant le remaniement et qu'il n'a pas été possible de réexposer pour le jour de la réouverture du Musée.

Mr le Conservateur en chef fait savoir, d'autre part, que M. Nolf, Ministre des Sciences et des Arts, demande des tableaux pour le Ministère des Affaires Etrangères et surtout pour le Ministère des Affaires Economiques. M. le Ministre Nolf serait intentionné de céder des tableaux aux administrations communales des localités sinistrées; ces oeuvres seraient données en paiement par l'Etat des dommages subis par la guerre. Pour cette éventualité, M. le Ministre demande que la Commission indique la valeur d'estimation des tableaux devenant disponibles au Musée.

La Section estime que des tableaux peuvent être éliminés de nos collections, mais qu'ils ne devraient, ainsi qu'il fut fait précédemment, être mis en dépôt dans d'autres locaux qu'à titre précaire et toujours révocable. La Section fait une revision très attentive de tous les tableaux présentés et elle indique, au cours de son travail, les destinations nouvelles qu'il convient de suggérer à M. le Ministre pour la plus grande partie des oeuvres : Ministères (Affaires Etrangères, Colonies, Intérieur, Sciences et Arts, Travaux Publics, Finances, Justice, etc.) Musées de province (Courtrai, Tirlemont, Gand, Tournai, Roulers, Namur, Liége, Ostende, Bruges, Anvers, Louvain, Nivelles, Dinant, Verviers),

Académie de langue française, Hôtel de ville de St Gilles, etc. Ces musées de province sont particulièrement ceux des localités qui ont eu à souffrir le plus de la guerre. D'une manière presque générale ces destinations nouvelles sont dictées aussi par les rapports que les oeuvres peuvent présenter avec les origines, etc. des artistes ou avec les sujets des tableaux.

Le travail de revision établit les groupements ci-après :

I. OEUVRES A METTRE A LA DISPOSITION DE M. LE MINISTRE DES SCIENCES ET DES ARTS.

A. Peintures à l'huile.

N° du catalogue.	AUTEUR.	TITRE	N° de l'Inventaire.	Destination nouvelle, proposée.
	CHARLET	Le Bourgmestre et sa famille.		Musée de Courtrai.
	CLUYSENAER, André	Mère et enfant		
	COOSEMANS	Paysage boisé		
65.	CRABEELS	Saison du regain		Musée Tirlemont.
	DE BRAEKELEER. H.	Maison Teniers		
	ID	La Maison Plantin		
	ID	Coin de Ferme		
	ID	Femme lisant		Musée de Gand.
	DE LA HOESE	Portrait de Monsieur Evrard		
	DE LALAING	Portrait de Mlle Bénard		Académie langue française
	FARASYN.	Le Naufrage.		.....
	FOURMOIS.	Vue du Dauphiné		Min. Aff. Etrangères.
157.	GALLAIT	Portrait de Mr Champion		
	GALLAIT	Tête coupée (étude)		Musée de Tournai.
	GERVEX	Portrait d' Alfred Stevens		Musée de Gand
	HERMANS	Villa Mattei		Musée Roulers.
	ID	Crucifix		Musée Roulers.
	id	Pivoines		Min. Aff. Etrangères.
	JONGKIND	Scène de cabaret		Min. Aff. Etrangères.
	MARCETTE	En Hollande		Min. Colonies.
480.	MARIS	Mendiante		
277.	OYENS, David	Le Salon.		Musée Namur
	RICHIR	Blanc et Noir		
	RONNER, Henriette.	Vieil ami		Musée Roulers
	SACRÉ	Portrait de Mme Sacré		Musée Liége
343.	L. STEVENS	Démolisseurs		Min. Trav. Publics.

N° du Catalogue.	AUTEUR.	TITRE	N° DE L'INVENTAIRE.	DESTINATION NOUVELLE, proposée.
350.	TERLINDEN	Les captives		Musée d'Ostende
	VERBOECKHOVEN, Mlle	Mer phosphorescente		Min. Intérieur.
513.	VERHEYDEN	Le goûter		Ministère.
469.	ARTAN	Barque échouée		Min. Aff. Etrangères
12.	BARON	Temps de pluie		Min. Aff. Etrangères
470.	BOULENGER	Chemin creux		Ministère Colonies
	CLUYSENAER, Alfred	Moine endormi		" "
	DEWITTE	Lavandières.		
135.	DUYCK	Le rêve.		
143.	FOURMOIS	La Bruyère		
478.	id	Les grands arbres		Ministère Colonies
	GALLAIT	Tête d'homme - étude.		" "
179.	HEGER, Louise	Houffalize.		
483.	HENNEQUIN	Portrait d'homme		Musée Tournai.
232.	LIES	Prométhée enchaîné		Musée Gand.
257.	MERTENS	L'atelier		Musée Gand.
259.	MEUNIER, Georgette	Souvenir de bal		Min. Sciences et Arts.
260.	MEUNIER, Carl.	La cour de l'Hôpital St Pierre à Louvain		Min. Justice.
	PICQUE	Portrait de l'artiste		Musée Gand
	PRINET	Entre amies		Ministère. Colonies
295.	ROBBE	Taureau attaqué		
	VAN BREE, Phil.	Rubens peignant		Min. Sciences et Arts
	VAN RYSSELBERGHE	Mandoliniste (Regayos ?)		Musée Gand.
15.	BEERNAERT, Mlle	L'entrée du couvent de Schilde		Musée d'Ostende.
41.	CARPENTIER.	Les Etrangères.		Musée de Bruges.
46.	CLAYS	Côte d'Ostende		Musée de Roulers.
48.	id	Accalmie sur l'Escaut		Min. Aff. Etrangères.
464.	COOSEMANS	Les Fondrières de Slagmolen		Min. Colonies.
488.	DELACHARLERIE	Tête de vieillard		Musée Namur
116.	DEN DUYDTS	Paysage		Musée Roulers.
115.	id	Le dégel		Musée Liége.
	FOURMOIS	L'étang		Min. Aff. Etrangères
160.	GALLAIT	La chute des feuilles		Musée Tournai.
164.	GENISSON	Cathédrale de Tournai		Musée Tournai.
190.	HUBERTI	Paysage - Temps gris		Min. Aff. Etrangères.
213.	LAROCK	L'escarbilleur		Musée Anvers.

N° DU CATALOGUE.	AUTEUR.	TITRE	N° DE l'inventaire.	DESTINATION NOUVELLE, proposée.
218.	LEMAYEUR	L'estacade		Musée Louvain
221.	LEVEQUE	Les ouvriers tragiques		Musée Nivelles
235.	LYBAERT	Vierge		Musée de Courtrai.
502.	MATHIEU	Premières neiges		Ministère
	O'CONNELL	Portrait de jeune homme		Musée Namur
281.	PHILIPPET	L'assassiné		Musée de Liége (en échange si possible de 2 esquisses du même artiste).
287.	QUINAUX	Gué sur la Lesse		Musée de Dinant
294.	ROBBE	Paysage avec animaux		Lit à la Coupure
	ROSSEELS	Paysage		Musée de Roulers.
	STROOBANT	Anciennes maisons des corporations		Musée communal de Bruxelles (en échange de tableaux appartenant à la ville)
	SWYNCOP	Portrait de S.E. Mr Brand Whitlock		Acad. Langue française.
163.	VAN CAMP	La Mort de Marie de Bourgogne		MUsée Bruges.
371.	VAN EYCKEN.	Le Parmesan surpris dans son atelier par les soldats de Charles-Quint.		Musée de Roulers.
373.	VAN HOVE	Van Maerlant		Musée de Bruges.
396.	VERHEYDEN	La Bucheronne		Merxem.
455.	VERDYEN	Vespérale		Musée Dinant.

B. Aquarelles, pastels, dessins

1.	ART. B.	Pavots rouges.		Hôtel ville St Gilles.
6.	CASSIERS	Katwyck		Ministère.
19.	HAGEMANS	Les Bucherons		Min. des Finances. (salle du Conseil de l'Union Economique belgo-luxembourgeoise).
17.	DEN DUYDTS	Route d'Agsné		Musée de Roulers.
16.	DEN DUYDTS	La Campine		Musée de Roulers.
91.	GILSOULGHOPPE, Mme	Sint Anne bloemen		Dixmude.
	HAGEMAN	Emigrante		Musée Dinant ou Namur
	id	Emigrante		Musée Dinant ou Namur
	KHNOPFF	L'ange		Musée Gand.
529.	MELLERY	Le droit (lithographie)		Min. Justice (Cabinet du Bâtonnier de l'Ordre des Avocats : M. Renkin)
64.	OYENS, David	La Lecture		Musée Roulers.
100.	PECQUEREAU	Vue de Montjoie		Musée Verviers.

II. OEUVRES A CONSERVER DANS NOS RESERVES.

A. Peintures à l'huile.

	HERMANS	Procession		
256.	MESDAG	Après l'orage.		

N° DU Catal.	AUTEUR	TITRE	N° DE L'INVENTAIRE.
278.	CYENS, Pierre	Les Collègues.	
	SACRÉ	Portrait de l'artiste	
	VERSTRAETEN	Le Lever de Sirius.	
69.	MELLERY	L'Ardenne	(on verra lors de l'aménagement des petites salles).
	Mathieu VAN BREE	Regulus retournant à Carthage.	
176.	HAMESSE	Un coin d'étang en Campine, le soir.	
296.	ROBBE	Etude de Vache.	
307.	ROFFIAN	Le Mont Rose	
352.	THOMAS	Judas errant.	
451.	VANAISE	L'artiste et sa femme	
366.	VANDERHECHT	L'arc en ciel.	
406.	VERSTRAETEN Théod.	Après l'enterrement	
420.	WILLAERT	Pêcheurs attendant la marée.	

B. Aquarelles, pastels, dessins

28.	LYNEN	Yperdamme.	
30.	id	Kermesse	
	id	Le peintre de paysages romantiques.	
52.	WAUTERS	Tête de femme.	
	LAMBERT, Mme	Portrait de Fétis.	

III. OEUVRES (AQUARELLES, PASTELS, DESSINS) à METTRE EN PORTE-FEUILLE.

8.	DANSE	Kermesse	
	DILLENS	Un Cavalier.	
	id	Cavaliers.	
	VAN HAELEN	Portrait de S.E. Mr Brand Whitlock.	
57.	BINJÉ	Le Ruisseau.	
47.	STAQUET	Ostende	
49.	UYTTERSCHAUT	Barques échouées.	
	WOLLES, L.	Portrait de femme.	

IV OEUVRES A REPLACER DANS LES SALLES DEJA REOUVERTES.

Peintures à l'huile.

33.	BOURLARD	Allégorie	
275.	OMMEGANCK	Sites des Ardennes.	
382.	VAN MOER	Une vue de Bruxelles.	
355.	T'SCHAGGENY	Malle poste.	
124.	DEVIGNE	Un dimanche en hiver.	

V. OEUVRES SUSCEPTIBLES D'ETRE PLACEES DANS LES DEUX NOUVELLES PETITES SALLES.

A. Peintures à l'huile.

N° du catalogue.	AUTEUR	TITRE	N° DE L'inventaire
11.	BARON	Un bras de l'Escaut.	
	D'ANETHAN	Les saintes femmes au tombeau.	
103.	DE HAES	Côtes de Picardie.	
217.	LEFEVRE	Venus et l'Amour	
523.	MELLERY	Portrait de l'artiste	
	OYENS	Le Médecin du village	
	PATRY	Portrait de femme	
	SAUTER	La Musique	
	SMITS? Eug.	Les saisons. ?	
344.	STEVENSON	Paysage	
20.	BINJÉ	L'automne	
	BOULENGER	Paysage	
83.	DE BRAEKELEER	La rade d'Anvers.	
99.	DE GROUX	Vieille femme	
	DESMET	Azalée blanche	
	DUBOIS	Portrait du peintre Baron	
	id	Le peintre Huygens	
161	GALLAIT	Dalila	
163.	id	Souvenir de Blankenberghe	
	HEYMANS	I cadre - 6 études.	
	id	I cadre - 6 études.	
	LAMORINIÈRE	Fin d'automne.	
	MELLERY	Coins d'église à Bruges.	
248.	id	Une chapelle de l'église St Marc à Venise.	
522.	id	Bruges.	
	id	Vesprée	
	id	Mellery à la roque de loutre.	
	id	Antichambre au masque.	
	id	Rome - château St Ange.	
	SMITS, Eug.	Paris et 3 déesses	
	id	Sibeau	
482.	A. STEVENS	Portrait de femme.	

N° du catalogue	AUTEUR	TITRE	N° de l'inventaire
486....	J. STEVENS	Plus fidèle qu'heureux	
	STOBBAERTS	Etable	
	TOOROP	Portrait de Vogels	
359.	VAN BEERS	Sarah Bernhard.	
	VAN DE WOESTYNE	Nature Morte	
405.	VERLAT.	Jeunes canards?	
	WOLLES. C.	Canal au filet.	
	O'CONNELL	Portrait	

B. Aquarelles. pastels. dessins.

	DE BRUYCKER	Friperie.	
	MADOU	Salut.	
89.	BASELEER	Matin	
	BEAUME	Derniers moments de la Gde Dauphine.	
56.	BINJÉ	Vieille tour en Flandre.	
	BRANGWYN	Alcantara	
	DE BRAEKELEER	La Pianiste	
	DE BRUYCKER	Le Repos des moissonneurs	
	DE GROUX	Retour de Carnaval	
	DELBECK	Halles d'Ypres.	
	ENSOR	Adoration des Bergers.	
	id	Bataille des Eperons d'Or.	
93.	GAY	Dessins	
	HANICOTTE	Fillettes hollandaises.	
	HERMANS	Balcon fleuri	
79.	HOHENZOLLERN	Myosotis.	
	KHNOPFF	Enfant.	
	LEMMEN	Couture.	
	ID	Chambre des enfants.	
	id	Lecture.	
	LYNEN	Le peintre de sujets décoratifs.	
	id	Cortège Grand'Place	
101.	LUIGINI	Le Relai	
530.	MELLERY	Béguines en prière.	
62.	id	L'enterrement à l'Ile de Marcken.	
525.	id	L'automne.	
249. 250. 252 251.	id	Un cadre : Fierté Maternelle Le Réveil Therpsicore Jeune romain.	

N° du catal.	AUTEUR	TITRE	N° de l'inventaire
528.	MELLERY	Garçon d'honneur	
	id	Portrait de fillette	
	id	Etudes - effets de lumière.	
	id	Six croquis	
	id	Ettet de lumière.	
39.	MEUNIER	Mélancolie.	
	MILCENDEAU	Portrait d'Evenepoel.	
	RENOUARD	I cadre - 3 dessins	
	ROPS	Pélerin	
	Jos. STEVENS	Singe fumant.	
	SERVAES	Femme.	
	J. SMITS	Portrait de femme	
	Sigrac	Port à San Tropez.	
	WAGEMANS	Cimetière de Loo	
	id	Portrait de Heymans.	

N.B. Après l'aménagement de ces deux petites salles, la Section examinera éventuellement à nouveau les oeuvres qui n'auraient pu y trouver place.

VI. MINIATURES. MEDAILLES ET PLAQUETTES.

I. Edouard De Latour — Portrait de Victor Van Hove
" " — Portrait de l'auteur.
Alexandre De Latour — Portrait de femme ~~(sans indication).~~

II. Eugène DEVAUX — Portrait de l'artiste.
Carl Picqué — Portraits des enfants de l'artiste.
Inconnu — Léopold I.
id — Portrait d'homme.
AUTISSIER. — Portrait de femme.

I. CHARPENTIER 3 plaquettes
(La Danse
(La Glyptique.
(La Danse.

II. CHARPENTIER 6 Plaquettes
(Ysaye
(Constantin Meunier
(Paul Janson.
(Octave Maus
(Sam-Wiener
(~~I sans indication.~~ Valère Mahille.

III. BONNETAIN
François Dumont-Wilden.
Je Gène
Albert Claes-Thobois, peintre.
E. Verhaeren.
Probité-travail
Les Amitiés françaises.
251ème anniversaire.
Un coq ~~(sans indication).~~

N° du catal.	AUTEUR	TITRE	N° de l'inventaire.
	III. BONNETAIN	Femme nue assise ~~(sans indication)~~	
		Buste de vieille femme ~~(sans indication)~~	
		Un cerf ~~(sans indication)~~	
		Buste de jeune fille ~~(sans indication)~~	
		Libre Académie de Belgique.	
		Edmond Picard.	
		Jules Destrée.	
		Eugène Boidron	
		Le Monde	
		Tête d'enfant	
		A.J. Wauters.	
		Quand même	
		Jean-Marie Bonnetain	
		Buste de jeune femme.	

M. le Conservateur en chef fait savoir que ces Miniatures, médailles et plaquettes peuvent être déposées en vitrines, dans le Cabinet Chinois.

La Section examine deux dessins de Emile Wauters (études pour la Folie de Hugo van der Goes) offerts en vente au prix de 4.300 francs par M. Julien Tré, à Gand. Aux dires de M. Hulin de Loo, ces oeuvres ont déjà été présentées au Musée de Gand ~~qui les a écartées~~ à cause du prix élevé. Notre collège estime également qu'il n'y a pas lieu de donner suite à cette offre.

M. le Conservateur en chef fait savoir qu'il a vu à diverses reprises M. Klerx, le représentant de la famille Ernest Rousseau qui donne au Musée de Bruxelles la priorité pour l'achat du tableau de Ensor Le Chou (daté 1880). La Section a été d'avis de proposer l'achat de cette oeuvre à M. le Ministre. Après des instances répétées M. le Conservateur en chef a pu obtenir une réduction de 3000 francs ce qui ramène le prix à 37.000 francs. La Section estime qu'il convient de demander à M. le Ministre d'approuver cette proposition.

M. le Conservateur en chef fait savoir que, par suite du décès de M. Verhaeren et l'absence de M. Lambotte, le Comité des Accroissements de l'Art moderne n'a pu encore se rendre à Anvers pour faire choix d'une oeuvre de Vlaminck que M. François Franck offre en don à nos collections.

Sous réserve de l'approbation ministérielle, la Section décide de prêter à l'exposition des oeuvres de Maurice Denis, qui s'organise en avril-mai à Paris, au Pavillon de Marsan , le tableau de cet artiste La Vierge à l'Ecole; la valeur d'assurance est fixée à 50.000 francs belges.

La Section décide de se réunir vendredi 7 mars, à 2 heures, à la Galerie Giroux, pour la vente Ernest Renson. Elle prend connaissance du catalogue de la vente des tableaux ayant orné la salle à manger de Madou, vente qui aura lieu à la Galerie Le Roy le II mars I924; il est rappelé qu'en séance du 27 mars I922, la section a estimé que ces oeuvres ne sont pas désirables pour nos collections.

M. le Conservateur en chef donne lecture de la lettre ministérielle N° 2824 du 26 janvier I924, par laquelle il est demandé des renseignements au sujet de modifications qui auraient été apportées aux dispositions de feu Mr Ch. Potvin, pour l'aménagement du Musée Wiertz et le placement des oeuvres.

Il donne également lecture du projet de la réponse qui sera adressée à M. le Ministre. Cette réponse est approuvée par l'unanimité de la Section. Il ne sera pas fait état du rapport de M. Grégoire Le Roy qui préconise la suppression des trompe-l'oeil.

La séance est levée à I heure.

Le Secrétaire,

Arthur Laes

Pr Le Président,

Julien Devriendt

SECTION DE L'ART MODERNE.

Séance du vendredi 7 mars 1924, à 2 1/4 heures.

Galerie Giroux. Vente Ernest Benson.

Présents : MM. Carton de Wiart, président de la Commission; Ciamberlani, Hulin de Loo, Lagae, Lambotte, Wolfers, membres; Mlle Devigne, attaché; Laes, secrétaire.

Mr Fierens-Gevaert, conservateur en chef, empêché d'assister à la séance, s'est excusé.

La Section décide d'acheter le Fantin Latour, Le Concert champêtre (N° 35 du catalogue); elle fixe le prix maximum d'adjudication à 18.000 francs. Elle estime en outre qu'il convient de demander à Mr le Ministre d'acquérir sur ses crédits, le Breitner Femmes du Jordaan (N° 12 du catalogue); prix maximum d'adjudication : 30.000 francs.

La séance est levée à 3 heures.

Le Président,

Le Secrétaire,

Julien Devigne

Milton Laes

SECTION DE L'ART MODERNE.

Séance du 7 avril 1924, à 3 heures de relevée.

Présents : MM. Devriendt, qui assume la présidence; Ciamberlani, Hulin de Loo, Lagae, Lambotte, membres; Fierens-Gevaert, conservateur en chef; Mlle Devigne, attaché; Mr Laes, Secrétaire.

M. Carton de Wiart, président de la Commission s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

Au nom de la Section, Mr Devriendt rend un hommage ému à la mémoire de MM. Verhaeren et Verlant.

Les procès-verbaux des séances du 28 janvier, du 1er et du 7 mars sont lus et approuvés.

Après la lecture du procès-verbal du 1 mars qui mentionne les tableaux du Musée Moderne mis à la disposition de M. le Ministre des Sciences et des Arts, la section exprime à nouveau son avis de ne confier ces oeuvres en dépôt qu'à titre précaire et toujours révocable.

Lecture est donnée de la lettre ministérielle 32757/75 du 5 mars 1924 approuvant l'achat du tableau Les Fleurs du Ciel de feu Antoine Lacroix;- de la lettre ministérielle 38048 du 19 mars 1924, autorisant le prêt du tableau La Vierge à l'Ecole à l'exposition Maurice Denis;- de la lettre ministérielle 2865 du 29 mars 1924, approuvant l'acceptation du tableau La Seine au Pont Royal offert en don, par l'entremise de M. Wolfers, par un groupe d'artistes amis du peintre.

Il est rappelé que le tableau de Breitner, Femmes du Jordaan nous a été adjugé 22.000 francs à la vente Renson;- que le tableau de Fantin-Latour Le Concert champêtre a été vendu 19.000 francs, somme dépassant le prix d'achat fixé par la Section. Sur la proposition de M. Hulin de Loo, le cartel du tableau de Breitner portera la mension "oeuvre inachevée".

La Section examine les oeuvres qui lui sont soumises. Sont admis : le tableau La Tarte aux prunes de G. Latinis , présenté par lettre ministérielle 31497 du 27 mars;- le bronze Autruche en marche par Albéric Collin présenté par lettre ministérielle 1846 du 26 janvier 1924;- Les Pampres, statue de marbre, par Fr. Huygelen, présentée par lettre ministérielle 31046 du 4 avril 1924.- Sont écartés : le tableau Le Christ de G. Latinis, présenté par lettre ministérielle 31497 du 27 mars;- le bronze Léopard par Albéric Collin, présenté par lettre ministérielle 1846 du 26 janvier;-

Le Portrait du peintre J. Stobbaerts par J. Laudy, offert en don par un groupe d'artistes et amateurs;- l'esquisse attribuée à Wiertz Les Grecs et les Troyens se disputant le corps de Patrocle, offerte en vente par Mr Mélant au prix de 750 frs. (cette oeuvre a été confrontée par la Section avec deux esquisses du même sujet, appartenant au Musée Wiertz).

Sous réserve de l'approbation ministérielle, la Section autorise le prêt du tableau L'Epave de Géricault, sollicité pour l'exposition qui s'organise à Paris à l'occasion du centenaire de la mort du maître français (26 avril - 16 mai). La valeur d'assurance est fixée à 75.000 francs. Tous frais (assurance, emballage, transport, etc) seront à charge du Comité organisateur.

La Section approuve le projet de montrer au Musée de Bruxelles, à la fermeture du salon de l'Art Contemporain à Anvers, un ensemble de sculptures et de dessins de Rodin. Les oeuvres de grandes dimensions seraient placées à l'entrée de notre hall de sculpture; les petits bronzes et les dessins au fond de la galerie des Ecoles Etrangères. M. Lagae promet son concours pour le placement des oeuvres.

Aucune suite ne sera donnée à l'offre de vente de M. Paul Verschueren à Bruxelles : un tableau de Verwée de 1,75 X 1,25 m. se trouvant au Wiltcher's Hôtel.

Lecture est donnée d'une note de M. Grégoire Le Roy, réfutant les allégations du service des Bâtiments Civils qui tendent à faire croire que les infiltrations d'eau qui se sont produites au Musée Wiertz seraient dues au fait que le Conservateur aurait demandé de retarder les travaux de renouvellement de la toiture. La note de Mr Grégoire Le Roy sera transmise à Mr le Ministre.

Mr le Conservateur en chef fait savoir qu'il a reçu la visite du peintre Jacob qui a l'intention d'offrir au Musée deux de ses tableaux.

Sur la proposition de M. Lambotte, la Section autorise le prêt à l'Exposition Brangwyn, qui aura lieu prochainement à Londres, de notre aquarelle Le Pont d'Alcantara ; la valeur d'assurance est fixée à 100 livres sterling. Une demande sera introduite par le Comité organisateur de l'Exposition.

La séance est levée à 5 heures.

Le Président,

Le Secrétaire,

SECTION DE L'ART ANCIEN.

Séance du lundi I4 avril I924, à 3 heures de relevée.

Présents : MM. Carton de Wiart, président de la Commission; Hulin de Loo, président de la Section; De Decker, De Vriendt, Goffin, Lagae, H. Wauters, membres; Fierens-Gevaert, conservateur en chef; Bautier, conservateur-adjoint; Laes, secrétaire.

En ouvrant la séance M. Carton de Wiart rend, au nom de la Section d'Art Ancien, un hommage ému à la mémoire de MM. Alfred Verhaeren et Ernest Verlant; M. Arnold Goffin propose qu'une lettre de condoléances soit adressée à la famille de ces deux membres éminents de la Commission du Musée.

Les procès verbaux des séances des 7, IO et I5 décembre I923 sont lus et approuvés.

Il est donné lecture des lettres ministérielles : N° 2755 (I9 octobre I923) confirmant le dépôt à la Cour des Comptes de divers tableaux des réserves (

I. Klomp. Paysage et animaux.
2. Bouquet de fleurs (Ecole flamande, XVIIe siècle)
3. Portrait d'un Seigneur. XVIIIe siècle.
4. Cyprien de Rore, musicien belge (copie moderne).
5. Keelhof. Paysage.
6. Van Assche. Les cascades.
7. F. Meerts. L'aveu.
8. J. de Senezcourt. Le Joueur de Luth.
9. Van Hove. Son portrait.
IO. Alex. Robert. Portrait.
II. Tschaggeny. Taureau.
I2. De Praetere. Deux têtes d'ânes.
I3. Dobbelaere. Découverte du corps de Charles le Téméraire.
I4. Picron. Paysage.
I5. F. Faber. Le Repas de l'ouvrier.
I6. De Coene. La Dentellière.)

N° 3273762 (28 novembre I923) approuvant l'acquisition faite à la vente Cels de 2 tableaux : le maître et ses clients, Ecole espagnole XVIIe siècle, et Paysage attribué à De Vadder; N° 26I2 (3 décembre I923) portant acceptation du legs d'une petite Madone a tempera, par Mme Renson-Verlat.

La Section émet un avis favorable à l'entrée éventuelle au Musée du tableau Paysage avec animaux signé Roeland Savery, présenté en vente par M. Bernard Houthakker, antiquaire à Amsterdam. Mr le Conservateur en chef s'adressera à un groupe d'amateurs disposés à offrir l'oeuvre à nos collections; il paraît souhaitable toutefois de réduire à I5 ou I8.000 francs belges, le prix demandé de 2.800 florins. Le Paysage signé Gilles Peeters et daté I644, offert en vente par M. Arthur De Heuvel, est écarté.

Les dons suivants sont acceptés :

I) Tableau de H. Goovaerts, signé et daté I7I4 Fête de carnaval dans un Palais offert par la Société des Amis des Musées Royaux de l'Etat à Bruxelles.

2) Tableau attribué à l'Ecole flamande du XVIIe siècle Anges veillant le Christ mort offert par Mr A.L. Nicholson, antiquaire à Londres.

Les donateurs seront remerciés au nom de la Section.

La Section examine les photos communiquées par : MM. Nicholson à Londres (Christ en croix, attr. à Rubens; portrait d'une princesse d'Orange att. à Van Dyck); Henri C. Sartorio à Rome (Christ en croix attribué à Van Dyck); Galerie Ward à Londres (divers tableaux, école flamande); Müller, architecte à Bruxelles (Portrait du Jésuite de Bisthoven par Van Dyck); Baumgartner à Genève (grand dessin attr. à Rubens); J. Opner à Ixelles (tableaux attribués à Van Dyck se trouvant à Prague);Lionel Harris, directeur de la Spanish Art Gallery, à Londres (un portrait de Mostaert); Delvecchio à Dex, Suisse (Portrait d'une abbesse): Haeck à Malines (2 portraits); Spink and Son à Londres (Messe de St Grégoire et Annonciation, grisaille école des Anciens Pays-Bas XVe siècle); Brunner à Paris (Portrait d'un cardinal, attr. à B. Strozzi); Firket à Liége (Christ en croix d'Englebert Fisen et Portrait de femme attribué à Mierevelt); Tozzi à Gênes (Adoration des bergers, attr. au Corrège; Portrait de la marquise Durazzo, attr. à Van Dyck; La Charité romaine, attr. à Sébastien del Piombo, Saint François attr. à Murillo; Enlèvement d'Hélène, attr. à Rubens; Ganymède, attr. à Guido Canlassi); Arens, à Bruxelles (Sainte famille par le maître de la Légende de Marie-Madeleine); Lionello Venturi à Turin (le van der Weyden de la collection Crespi); Mmes de Bersaucourt à Paris (divers tableaux) et Puyt à Saint Gilles (Paysage attr. à Ruysdael). Seul le portrait de Mostaert, publié par Friedlaender retient l'attention. Mr Hulin de Loo estime que cette oeuvre devrait être signalée à un groupe d'amateurs en vue de son entrée au Musée.

La demande de M. Joosstens, à La Haye , de prêter au Musée un tableau attribué à Vermeer de Delft (!) est rejetée.

M. le Conservateur en chef obtient l'assentiment de la Section au projet de rassembler à l'occasion des journées espagnoles des I6 et I7 mai et pendant quelques jours ensuite, dans la salle des expositions, au rez-de-chaussée du Musée Ancien, un ensemble de tableaux de l'époque des archiducs Albert et Isabelle. On y joindra quelques dessins, et certains emprunts seront sollicités notamment auprès des Musées royaux du Cinquantenaire.

Les membres de la Section d'Art Moderne qui assistent à la séance consentent à l'envoi à une Exposition des peintres de l'Ecole de Tervueren, qui aura lieu prochainement à Tervueren, du tableau de Boulenger L'Allée des Charmes. La valeur d'assurance est fixée à I00.000 francs.

La séance est levée à 4 I/4 heures.

Le Secrétaire, Le Président,

SECTION DE L'ART ANCIEN.

Séance du lundi 26 mai 1924, à 5 heures de relevée.

Présents : MM. Carton de Wiart, président de la Commission; Hulin de Loo, président de la Section; Devriendt, Frédéric, Goffin, Lagae, Van Bastelaer, Wauters, membres; Fierens-Gevaert, conservateur en chef; Bautier, conservateur-adjoint; Laes, secrétaire.

M. Philippson s'est excusé.

En ouvrant la séance, M. Carton de Wiart souhaite la bienvenue à MM. Frédéric et Van Bastelaer nommés membres de la section d'art ancien de la Commission directrice, par arrêté royal du 1er mai 1924.

Le procès-verbal de la séance du 14 avril 1924 est lu et approuvé.

Mr le Conservateur en chef fait savoir que Mr Houthakker, à Amsterdam, n'a pas consenti à réduire le prix demandé pour le tableau de Roeland Savery Paysage avec animaux;- que le tableau de J. Mostaert, Portrait d'un nègre dont la Section a examiné la photo, a été vendu il y a quelques jours par les propriétaires, The Spanish Art Gallery à Londres.

Lecture est donnée de la lettre ministérielle 2853 du 16 mai 1924, autorisant l'acceptation du tableau Anges veillant le Christ mort, école flamande, XVIIe siècle, offert en don par Mr A.L. Nicholson à Londres;- de la lettre ministérielle 2887 du 16 mai 1924, autorisant le placement dans les galeries du tableau de H. Goovaerts Carnaval dans un palais, offert par la Société des Amis des Musées Royaux;- de la lettre ministérielle 2719 du 26 mai 1924, autorisant le prêt au Comité de l'Exposition de l'Art Ancien au Pays de Liége, du tableau La Prédication de St Jean-Baptiste attribué à Herry (Patenier ?) dit met de Bles et aussi Civetta.

La Section examine les catalogues de vente ci-après : Poullier-Ketele à la Galerie Le Roy, à Bruxelles les 4 et 5 juin;- Goldschmidt-Przibram, chez Müller à Amsterdam les 17-18 et 19 juin 1924;- Oldenbourg, chez Müller à Amsterdam le 25 juin 1924;- Fournier, chez Müller à Amsterdam le 24 juin 1924;- et De Ridder à la Galerie Petit à Paris, le 2 juin 1924.

Dans cette dernière collection qui comprend des oeuvres importantes de l'Ecole flamande et de l'Ecole hollandaise, plusieurs tableaux intéressent nos galeries. La Section délègue à cette vente, MM. Hulin de Loo, Lagae, Wauters, le conservateur en chef et le secrétaire;

La Section examine ensuite les photographies communiquées par : M. Albert Grotaers, à Bruxelles (Conversion du duc d'Aquitaine par St Bernard et Martyre de Saint Liévin, attribués à l'un des Francken); Mme Maiguin de Mersuay, à Paris (Allégorie de la Paix victorieuse attr. à Rubens); M. Edouard Martin à Bruxelles (Persée délivrant Andromède, attr. à Rubens).

La séance est levée à 5,50 heures.

Le Président,

Le Secrétaire,

Section de l'Art Moderne.

Séance du lundi I6 juin I924, à 5h I/2.

Présents: MM. Carton de Wiart, président de la Commission; Ciamberlani, Devriendt, Hulin de Loo, Lagae, Lambotte, Van Zype, Wolfers, membres; Fierens-Gevaert, conservateur en chef; Laes secrétaire

M. Oleffe s'est excusé.

En ouvrant la séance M. le Président félicite M. Van Zype nommé membre de la Section d'Art Moderne, par arrêté royal du Ier mai I924.

Le procès-verbal de la séance du 7 avril I924 est lu et approuvé.

Lecture est donnée de la lettre ministérielle du I9 octobre n° 2755, approuvant le dépôt à la Cour des Comptes, des tableaux suivants de nos collections modernes: Keelhof, Paysage- Van Assche, Les cascades- F. Meerts L'Aveu- J. De Senezcourt, Le Joueur de Luth.- Van Heve, Son portrait- Alex. Robert, Portrait- Tschaggeny, Taureau- De Pratere, Deux têtes d'ânes - Debbelaere Découverte du corps de Charles le Téméraire - Piéron, Paysage- F. Faber, Le Repas de l'ouvrier- De Coene, La Dentellière.-

De la lettre ministérielle du 3 avril I924, n° 2454, décidant le dépôt au Musée Communal de Tirlemont, du tableau, La Saison du Regain par Crabeels et dans le Cabinet du Sénateur Nolf, bourgmestre à Merxem, du tableau La Bugheronne par Isidore Verheyden;

De la lettre ministérielle du I5 avril, n° 32737/77 approuvant l'acquisition du tableau de Breitner: "Femmes du Jordaan"

De la lettre ministérielle du 23 avril I924 n° 33I85, approuvant le dépôt à l'hôtel de M. le Ministre de la Défense Nationale, des tableaux suivants Marcette, En Hollande- Coessemans, Les Fondrières de Slagmolen.- Farasyn, Le Naufrage, Boulenger, Petit Paysage - Cluysenaer, Moine endormi - Feurmois Les grands arbres - Gallait, Tête d'homme.- Prinet, Entre amies.- Devaux Portrait de femme.-

De la lettre ministérielle du 23 avril I924 n° 24I2, approuvant le dépôt au Palais de Justice (cabinet du Ier Président de la Cour de Cassation) des tableaux suivants: Piet Verhaert, La Lecture- Van Hamme, La vieille Dentelière.- Alex Scaron, Fleurs.- Van der Meulen, Bull-dog- P. J. L. François Marius assis sur les ruines de Carthage.-

De la lettre ministérielle du 3 mai I924 n° 32048 autorisant le prêt

du tableau l'Epave de Géricault à l'exposition de l'oeuvre de ce maître à Paris.

De la lettre ministérielle du 20 mai 1924, n° 32048 transmettant l'autorisation de prêter le tableau de Boulenger, l'Allée des Charmes, à l'Expocition de l'Ecole de Tervueren.

La section émet un vote favorable à l'entrée dans nos collection du Paysage par Maurice Vlaminck, offert en don par M.Français Franck d'Anvers, d'un tableau intitulé Le Pigeonnier par Henri Martin, présenté par lettre ministérielle n°2882 du 30 mai 1924. Elle écarte, par contre, le tableau intitulé Fin du jour à Sorrente par M.Abattucci, présenté par lettre ministérielle 1238, du 5 mai 1924.

La Section prend connaissance du catalogue de la vente de la collection V. qui a lieu à Paris, à l'hôtel Drouet, les 27 et 28 juin. Elle examine une photo envoyée par M.Frank S Lahm, à Paris, et représentant une Madeleine d'Alfred Stevens.

Les membres présents faisant également partie de la section d'art ancien expriment un avis favorable au prêt à l'Exposition d'art à Léau du tableau de Van Craesbeeck, Les Rhétericiens; la valeur d'assurance est fixée à 60.000 francs.

M.le Conservateur en chef fait savoir que l'Exposition Rodin ne pourrait pas avoir lieu au Musée avant le mois de septembre; Après Anvers elle doit être montrée en plusieurs villes de la Hollande. Monsieur le Conservateur en chef fait remarquer, d'autre part, que cette exposition telle qu'elle est présentée à Anvers et le serait donc à Bruxelles comporte presque exclusivement des plâtres, ce qui est de nature à diminuer son intérêt au point de vue du public. On demanderait à M.Bénéditte d'y joindre des bronzes.

M.le Conservateur en chef signale l'exposition de peinture italienne au Cercle artistique, et annonce que la Société royale des Beaux-Arts, qui organise ce Salon, interviendrait pour une part dans l'achat d'un tableau pour le Musée; le Ministère payerait le supplément. M.le Conservateur en chef fait savoir à ce propos qu'un courant de sympathie s'est manifesté pour le grand tableau de Trentini La Lecture; il demande aux membres de la Section d'examiner attentivement cette toile à l'exposition.

La séance est levée à 6h 1/2

Le secrétaire

Arthur Laes

p^r Le Président.

Julien Devriendt

SECTION DE L'ART ANCIEN.

Séance du 21 juin 1924, à 2 1/4 heures.

Galerie Fiévez, Bruxelles, vente Brousse.

Présents : MM. Hulin de Loo, président; Goffin, Lagae, Van Bastelaer, Wauters, membres; Bautier, conservateur-adjoint; Laes, Secrétaire.

Se sont excusés : MM. Carton de Wiart, Président de la Commission; Fierens-Gevaert, conservateur en chef.

La Section est d'avis d'acquérir le tableau catalogué sous le N° 31, La Vierge Couronnée, Ecole flamande XVe siècle, oeuvre du "Maître de la Légende de sainte Ursule". Elle fixe le prix maximum d'adjudication à 40.000 francs.

Le Président,

Hulin de Loo

Le Secrétaire,

Arthur Laes

+ 117

SECTION DE L'ART ANCIEN.

Séance du lundi 4 août 1924, à 3 heures de relevée.

Présents : MM. Hulin de Loo, président de la Section; De Decker, Frédéric, Philippson, Van Bastelaer, membres; Fierens-Gevaert, conservateur en chef; Bautier, conservateur-adjoint; Laes, Secrétaire.

Se sont excusés : MM. Carton de Wiart, président de la Commission; Lagae, Wauters, membres.

Les procès verbaux des séances des 26 mai et 21 juin 1924 sont lus et approuvés.

Lecture est donnée de la lettre ministérielle N° 52048 du 30 juin 1924 approuvant le prêt du tableau Les Rhétoriciens de Van Craesbeek, à l'Exposition d'art de Léau.

M. le Conservateur en chef fait savoir que le tableau de Teniers, La Galerie de l'Archiduc Léopold que la délégation de la section aurait voulu acquérir à la vente De Ridder à Paris, a atteint un prix dépassant sensiblement celui d'estimation;- que le tableau Vierge et enfant du maître brugeois de la légende de Ste Ursule a été adjugée 125.000 francs à la vente Brousse, à la Galerie Fiévez.

Bien que la question intéresse la prochaine séance plénière de la Commission, à laquelle elle sera soumise, Mr le Conservateur en chef croit devoir fournir déjà à la Section d'Art Ancien quelques renseignements sur la perception du droit d'entrée au Musée, perception qui a commencé, à la demande de Mr le Ministre, le dimanche 27 juillet, en vertu des arrêtés royaux dont une copie est remise aux membres de la Section. M. le Conservateur en chef signale les mesures qui ont dû être prises provisoirement pour assurer cette perception, et les résultats financiers obtenus la première semaine (du 27 juillet au 2 août) : recettes au Musée Ancien : 3.663 frs; au Musée Moderne, 679 frs; au Musée Wiertz, 3.258,50 frs, en tout 7.500,50 frs.

La Section accepte un dessin (sanguine) de Suvée, offert en don par M. Petit à Bruxelles, et un tableau L'Ensevelissement du Christ attribué à Simon Vouet, offert en don par M. Gaston Neumans, à Bruxelles. Les donateurs seront remerciés au nom de la Section.

Elle examine ensuite les autres tableaux qui lui sont soumis. Sont

écartés : Intérieur d'église, signé et daté A. de Lorme, 1644, présenté par M. Arthur De Heuvel, à Bruxelles, au prix de 27.000 francs; un tableau Vierge aux anges musiciens de Cornelis Van Costzanen et un triptyque (Adoration des Mages. Nativité. Présentation au Temple) de Isenbrant, présentés par MM. Agnew et Cie de Londres, aux prix respectifs de 1700 et 3700 Livres sterling; quatre tableaux présentés par la Galerie Boigelot à Bruxelles : Paysage attribué à Breughel de Velours (100.000 francs), Intérieur attribué à Ter Borch (200.000 frs), Portrait d'un sculpteur attribué à Pourbus (100.000 frs) et Scène militaire attribuée à Courtois (40.000 francs).- Pour un Paysage attribué à J. d'Arthois présenté par M. Alex. De Heuvel (12.000 francs) la décision est réservée.

La Section estime désirable pour nos collections le Portrait d'homme par Jan Scorel, présenté par MM. Agnew et C° à Londres, au prix de 750 livres sterling. Elle décide de faire une offre de 50.000 francs; éventuellement l'achat pourrait être conclu à 60.000 francs.

Mr Hulin de Loo montre à la Section la photographie de deux tableaux importants qu'il a vus chez des marchands à Londres : un Portrait d'homme de Moro et un St Pierre par le Greco.

La Section examine ensuite une série de photos qui ont été soumises : 1° par Mrs Orlebar à Aspley Guise, Bedfordshire (Paradis terrestre attribué à Roeland Savery); 2° par Mr C. Zilva, à Londres (Nativité attribué à H. Goltzius); 3° par M. Wiart, à Crespi, Francs (quatre tableaux attribués à Teniers); 4° par Mr Bouwens, à La Haye (tableau Bataille monogramné C.W. :Cornelis de Wael ?); 5° par M. Van den Ferre, à Paris (Paysage avec animaux attribué à Vander Neer et A. Cuyp; Bacchus attribué à Jordaens); 6° par M. Hennebert à Bruxelles; 7° par M. Paterson, à Londres (Diane et ses Nymphes attribué à Fabritius); 8° par M. Scully à Londres (Paysage avec rivière, signé Peter Vandevelde).

Lecture est donnée d'une lettre du Colonel Dumont, à Cologne, qui signale le panneau de Colin de Coter L'Enfer, dont M. Sommers avait soumis précédemment la photographie.

La Section approuve le dévis 200 frs) de Mr Alex. De Heuvel pour la restauration du tableau de Von Ehrenberg Péristyle de palais baroque (N° 833).

Les membres présents faisant partie de la Section d'Art Moderne, approuvent le prêt à l'Exposition Verlat, qui s'ouvre à Anvers le 9 août, de notre tableau Jeunes Canards (étude). La valeur d'assurance est fixée à 6.000 frs.

La séance est levée à 4 heures.

Le Secrétaire, Le Président,

Arthur Lacy Hulin de Loo

SECTION DE L'ART MODERNE.

Séance du lundi II août I924, à 3 heures de relevée.

Présents : MM. Devriendt qui assume la présidence; Ciamberlani, Hulin de Loo, Lambotte, Oleffe, Sand, Wolfers, membres; Fierens-Gevaert, conservateur en chef; Melle Devigne, attaché; Laes, secrétaire.

En ouvrant la séance, Mr Devriendt félicite M. Oleffe nommé membre de la Section d'art moderne par arrêté royal du 1er mai I924.

Le procès verbal de la séance du I6 juin I924 est lu et approuvé.

Lecture est donnée de l'arrêté ministériel du 24 juin I924 nommant M. Ciamberlani membre du Comité des Accroissements de la Section d'art Moderne en remplacement de M. Alfred Verhaeren, décédé; de la lettre ministérielle 2907 du 3I juillet I924 demandant d'assurer le placement dans nos galeries du tableau de M. Vlaminck, Paysage, offert en don par M. François Franck d'Anvers.

Bien que la question intéresse la prochaine séance plénière de la Commission, M. le Conservateur en chef fournit quelques renseignements sur la perception du droit d'entrée, en vertu des arrêtés royaux dont une copie est remise aux membres de la section. M. le Conservateur en chef signale les recettes faites pendant les 2 premières semaines : 7.500,50 frs. et 9.08I.50.

La section examine les oeuvres qui leur sont soumises. Sont acceptés le tableau Rêverie, de M. Hipp. Daeye, présenté par lettre ministérielle 225I DU 5 mai I924;- la grande composition de Guido Trentini, La Lecture présentée par le Gouvernement, et acquise avec le concours de la Société Royale des Beaux-Arts.

La Section émet également un avis favorable à l'entrée dans nos collections du tableau de Melle Cécile Douard, une tête de femme, dont le Ministère pourrait faire l'achat. Elle écarte, par contre, 3 peintures à l'huile, deux aquarelles et I dessin présentés avec l'autorisation du Ministère par M. Franz Melchers, artiste peintre (lettre ministérielle N° 28050 du 4 août I924);- un tableau Le Cheval blanc par feu Albert Crahay, présenté par Mme Vve Albert Crahay, avec l'assentiment du Ministère. La Section estime que cette oeuvre, bien qu'elle soit intéressante, n'est pas suffisamment représentative du talent de l'artiste décédé; elle exprime

l'espoir qu'il pourra lui être soumis une oeuvre plus caractéristique.
La Section écarte également un Portrait d'homme par Hennequin, offert en don par une dame, par l'entremise de Mr Emile Vauthier, à Ixelles; un groupe l'Education par de Tombay , présenté par le cap. Commandant de Tombay avec l'assentiment du Ministère (lettre min. N° 2903 du 25 juin).

Après examen d'un buste de Pêcheur et d'une série de médailles par G. Devreese, présentés par lettre ministérielle N° 2590 du I9 juillet, la Commission décide d'accepter le buste et les médailles sous réserve que dans celles-ci il sera fait une sélection par les membres sculpteurs de la Section et par le Comité des Accroissements; des propositions seront soumises à la Section dans la prochaine séance.

M. le Conservateur en chef fait part de la décision prise par la baronne de Beeckman de léguer à nos collections le Portrait du baron de Beeckman par Emile Wauters et un Portrait de femme par Ricard.
La Section décide qu'une lettre de remerciement sera adressée, en son nom, à la donatrice.

Il est donné connaissance à la section d'une lettre de Mr Hancotte de St Servais (Namur) qui offre en vente un tableau de Munkacsy, Tête de femme au prix de I2 à I5.000 francs; une photographie de ce tableau sera demandée.

Lecture est donnée de la lettre min. N° 35079 du 30 juin transmettant pour avis une lettre du Sénateur Asou, qui sollicite le dépôt au Musée de Tournai, de la grande composition de Gallait La Peste de Tournai. Après une longue discussion, la Section par cinq voix contre quatre décide de confier l'oeuvre au dit Musée; M. le Conservateur en chef annonce qu'il joindra à la réponse un rapport donnant les raisons pour lesquelles il est partisan du maintien de cette oeuvre au Musée de Bruxelles.

La Section émet un avis favorable au prêt du tableau de M. Anto Carte, Jeudi Saint, à une exposition des oeuvres de cet artiste qui aura lieu à Pittsburgh (Etats-Unis d'Amérique) en janvier prochain; la valeur d'assurance est fixée à II.000 francs, somme payée par le Gouvernement pour l'achat de ce tableau.

M. le Conservateur en chef fait savoir que d'accord avec Mr Hulin, il a consenti, vu l'extrême urgence, à prêter à l'Exposition de Verlat à Anvers, le tableau de cet artiste Jeunes canards. La valeur d'assurance a été fixée à 6.000 francs. La Section marque son accord au sujet de ce

prêt que le Ministère a, de son côté, approuvé.

M. le Conservateur en chef donne lecture de la lettre ministérielle 2824 du 30 juillet demandant l'avis de la Commission sur les conditions d'entretien et la restauration de certaines oeuvres du Musée Wiertz. Il est décidé qu'au retour du conservateur, Mr Grégoire Le Roy actuellement en congé, M. Ciamberlani et M. le Conservateur en chef examineront les tableaux avec Mr Grégoire Le Roy; on demanderait ensuite l'avis du restaurateur habituel du Musée. Répondant à une question de M. Sand, Mr le conservateur en chef fait savoir que depuis longtemps il a préparé un nouveau catalogue du Musée Wiertz, qui comporte une biographie du peintre et le catalogue proprement dit des oeuvres, lequel mentionne en outre les appréciations de Wiertz même sur les oeuvres. La section émet l'avis de voir publier ce catalogue ainsi conçu, et en lui donnant la présentation des catalogues actuels de la Peinture Ancienne et de la Sculpture.

M. le Conservateur en chef signale encore que jusqu'à présent il est sans nouvelles de la prochaine Exposition Rodin.

La séance est levée à 5 heures.

Le Secrétaire, Le Président,

Arthur Loth

Julien Lévêque

SECTION DE L'ART MODERNE.

Séance du lundi 15 septembre 1924 à 3 heures.

Présents : M. Devriendt, qui assume la présidence; MM. Chamberlani, Lagae, Lambotte, Cleffe, Van Zype, Wolfers, membres; Fierens-Gevaert, conservateur en chef; Laes, Secrétaire.

Mr Robert Sand s'est excusé.

Le procès verbal de la séance du 12 août est lu et approuvé.

Mr Lagae qui a été empêché d'assister à la dernière séance, se déclare partisan de conserver au Musée la grande composition de Gallait La Peste de Tournai; de son côté, M. Van Zype, également absent à cette séance, fait savoir qu'il aurait voté pour le dépôt de ce tableau au Musée de Tournai. M. le Conservateur en chef donne lecture de la lettre qui a été adressée à Mr le Ministre en suite du vote (5 voix pour, 4 voix contre), ainsi que de la note qui a été jointe et où sont exposées les raisons que l'on a fait valoir pour justifier le maintien du tableau dans nos galeries. M. Lambotte fait savoir que M. le Ministre ne prendra pas de décision avant longtemps; le départ du tableau n'est donc pas envisagé en ce moment.

Mr le Conservateur en chef fait savoir que par suite de l'absence de Mlle Devigne, il a cru pouvoir reculer la réunion de la délégation de la Section qui ferait un choix dans les médailles de M. Devresse.

M. le Conservateur en chef communique les résultats des recettes faites dans nos musées pendant les 7 premières semaines : total 54.393.50 francs; Musée Ancien : 28.707.50; Musée Moderne : 5.840.50; Musée Wiertz : 19.884.50 frs.

Lecture est donnée de la lettre ministérielle 32048, du 12 août 1924 approuvant le prêt au Comité organisateur de l'exposition Verlat à Anvers, de notre tableau intitulé Jeunes Canards (Etude);- de la lettre ministérielle 2948, du 27 août 1924, annonçant l'acquisition par le Gouvernement, avec le concours de la Société Royale des Beaux-Arts, du tableau de Guido Trentini, intitulé La Lecture.

La Section, après examen des oeuvres qui lui sont soumises, écarte le tableau Mère et Enfant, signé Munkacsy, présenté par M. Hancotte de St Servais (Namur) au prix de I2.CCC francs. Elle désigne parmi les 8 tableaux de Jacob Smits envoyés par le Ministère, celui intitulé L'Aube d'Or comme étant le plus désirable pour nos collections. Une série de dessins de feu Mlle Alix d'Anethan, réunis dans 7 cadres et présentés par le Ministère (lettre 2376 du 2I août I924) sont acceptés; ces dessins seront mis en portefeuille; quelques-uns (un ou deux cadres) pourraient tout d'abord être exposés. La section décide de proposer à M. le Ministre d'envoyer au Musée Royal de l'Armée le dessin de M. Louis Raemaeckers, figurant un sujet militaire, et intitulé La Marche dans la Nuit. Elle écarte le tableau de M. Van Mieghem Aux bassins, soumis par l'auteur, avec l'assentiment du Ministère (lettre 2634 du 5 août I924); à ce propos elle émet l'avis que feu Albert Crahay et M. Richard Baseleer dont des oeuvres ont été refusées précédemment, devraient être représentés dans notre Musée avant M. Van Mieghem; on rappellera à M. le Ministre que la Section examinerait volontiers un autre tableau de ces deux artistes.

M. le Conservateur en chef fait savoir qu'il s'est rendu au Musée Wiertz avec M. Chamberlani, pour examiner, avec M. Grégoire Le Roy, conservateur, l'état des tableaux de ce Musée. Il donne lecture d'une note énumérant les observations qu'ils ont été amenés à faire devant les tableaux. Leurs constatations ont porté spécialement sur les grandes compositions à peinture mate; on propose d'en enlever la poussière en les secouant, de fixer la couleur, et éventuellement de vernir suivant le procédé Wiertz. On procèderait préalablement à un essai sur une toile de valeur secondaire. Le travail de restauration pourrait être confié à Mr Colmant, artiste peintre qui est familiarisé avec la grande composition décorative et qui a étudié d'une façon particulière la peinture mate de Wiertz. Il est convenu que lors d'une prochaine séance on fera venir à la salle de la Commission une toile de Wiertz sur laquelle l'essai pourrait être effectué. On recherchera dans les oeuvres littéraires de Wiertz les passages ayant trait à la peinture mate. D'autre part on consultera Mr Colmant à qui serait demandé un rapport en vue de cette prochaine séance.

Sous réserve de l'approbation ministérielle, la Section est d'avis que l'ouvrage de Mr Jules Potvin Wiertz (I806 + I865),- 2me édition illustrée, édité par la Maison Weissenbruch - peut être mis en vente au Musée Wiertz.

M. le Conservateur en chef fait savoir que Mme L. Marqueste, la veuve du statuaire français, est intentionnée d'offrir à notre Musée une des oeuvres de cet artiste : le modèle original, en plâtre, de La Cigale ou un petit groupe en terre cuite Pastorale . Un membre de la section, qui passerait prochainement par Paris, devrait pouvoir examiner ces deux sculptures.

M. le Conservateur en chef donne lecture d'une lettre de M. Jos. Cotors signalant que Mme A. Thys, à Anvers, est désireuse d'offrir au Musée deux sculptures : Maternité de J. Lambeau et Paul et Virginie de J. De Braekeleer. Il a été répondu que suivant le Règlement, ces oeuvres devraient être déposées au Musée, aux fins d'examen par la Section.

M. le Conservateur en chef fait savoir que suivant une communication de l'Administration des Beaux-Arts le tableau de Anto Carte Jeudi Saint a été payé 12.500 francs par l'Etat (et non pas 11.000 francs); c'est donc pour une valeur de 12.500 francs que l'oeuvre devra être assurée à l'occasion de son envoi à l'Exposition de Pittsburgh.

La Section marque son accord au sujet de l'envoi au Musée Royal de l'Armée du dessin de M. Maurice Wagemans Cimetière à Loo des morts au champ d'honneur qui nous fut offert en don par M. Alfred Bouvier en mémoire du sergent Jacques Bouvier. La demande de mettre cette oeuvre en dépôt au Musée de l'Armée émane de M. Alfred Bouvier lui-même, et nous a été communiquée par l'entremise de Mr Leconte, conservateur.

Mr Lambotte montre à l'assemblée une miniature, d'auteur inconnu, qui est léguée au Musée par Mlle Trigalet. M. le Notaire Claes désire connaître d'urgence l'avis de la Section. Celle-ci estime qu'il n'y a pas lieu d'accepter cette oeuvre. Mr Lambotte se charge de communiquer cette décision à Mr le Notaire Claes.

MM. Devriendt et Wolfers proposent que le vote relatif à l'acceptation ou au rejet des oeuvres présentées à l'examen de la Section , soit nominal, et que les résultats de ce vote nominal soient actés dans les procès verbaux. Cette question sera portée à l'ordre du jour de la prochaine séance; les convocations mentionneront expressément cet objet.

La séance est levée à 4 1/2 heures.

Le Secrétaire,

Arthur Laes

Le Président,

Jul Lagae

SEANCE PLENIERE DU LUNDI 20 OCTOBRE 1924,

à 3 HEURES DE RELEVEE.

Présents : M. Carton de Wiart, président: MM. De Decker, Devriendt, Fréderic, Goffin, Hulin de Loo, Lagae, Cleffe, Van Bastelaer, Van Zype, Wauters, Wolfers, membres; Bautier, conservateur-adjoint; Laes, secrétaire.

Se sont excusés : MM. Chamberlani, Lambotte, membres: Fierens-Gevaert, conservateur en chef.

Le procès verbal de la séance plénière du 29 janvier 1924 est lu et approuvé.

Lecture est donnée de l'arrêté ministériel du 15 janvier 1924, nommant surveillant, M. Aelvoet, cireur;- de l'arrêté ministériel du 31 décembre 1923, portant augmentation du traitement de Mlle Germain, dactylographe; MM. Thirion, concierge; Remmers, Ceulemans, Foncoux, Murysse, surveillants; Lichtert, cireur; Prieus, Degols, Merenne, Delwiche, Germain, Kumps, surveillants; Mme Van den Bosch, nettoyeuse; et Den Dooven, cireur;- de l'arrêté royal du 31 décembre 1923, portant augmentation du traitement de M. Bautier, conservateur-adjoint; Mlle Devigne, ~~attaché~~, et M. Laes, attaché;- de l'arrêté ministériel du 31 mars 1924, nommant Mr J. Massart cireur à titre temporaire;- de l'arrêté ministériel du 30 avril 1924, nommant M. Walraevens commis provisoire;- de l'arrêté ministériel du 15 mai 1924, nommant M. Pierre Lichtert, surveillant, et M. De Bent, cireur à titre provisoire;- de l'arrêté ministériel du 31 juillet 1924, déchargeant M. Thirion de son emploi de concierge au Musée Ancien (M. Thirion remplira les fonctions de surveillant);- de l'arrêté ministériel du 31 juillet 1924 acceptant la démission de M. Paul Vandenbrule, surveillant;- de l'arrêté ministériel du 30 juin 1924, nommant M. Hallemeersch en qualité de préparateur:- de l'arrêté ministériel du 7 juillet 1924 fixant un droit d'entrée dans les Musées de l'Etat, et de deux arrêtés ministériels du 7 juillet 1924 règlant le tarif des entrées et le prix des abonnements;- de l'arrêté ministériel du 30 juin 1924, portant augmentation du traitement de MM. Demeter, comptable; Denys, préparateur; Herrent, ~~xxxxxxxxxxxxxxxx~~ Anciaux, brigadiers; Van Cauwenberg, concierge; Mathy, Wilmot, Rabaut, Demoulin, surveillants;

Fincoulst, concierge; Van Acker, Lebacq, surveillants; Remué, cireur; Aelvoet, surveillant; Ficher, De Haes et Kobia, cireurs;- de l'arrêté ministériel du 31 juillet 1924 nommant M. Kobia, Mathieu, cireur, en qualité du cireur-concierge au Musée Ancien.

Mr Bautier fait part du projet de M. le Conservateur en chef d'organiser au Musée une EXPOSITION D'ART FRANCAIS DU XVIIIe SIECLE. Ce projet est accepté. A ce propos, la Commission émet l'espoir de voir améliorer l'éclairage artificiel de la travée du fond de la salle des Expositions. Il sera écrit dans ce sens au service compétent.

Mr Bautier donne communication du projet de M. le Conservateur en chef de créer au Musée une oeuvre de DIFFUSION ARTISTIQUE; il donne lecture du programme de cette oeuvre qui se manifestera par des conférences populaires, des cours populaires d'histoire de l'art, des visites guidées. Ce projet est également approuvé.

Mr Bautier donne lecture d'une statistique fournissant le résultat de la perception du droit d'entrée au Musée, pendant les 12 premières semaines (du 27 juillet au 18 octobre) : Recettes au Musée Ancien : 38.035 frs; au Musée Wiertz 24.541.50 frs.; au Musée Moderne 8.457 frs. total 71.033.50. La Commission décide d'insister à nouveau auprès de M. le Ministre pour que la gratuité entière soit accordée aux artistes : 1° aux élèves des écoles d'art au cours de leurs études; 2° aux élèves ayant terminé leurs études; 3° aux artistes ayant été admis à exposer dans un salon triennal; 4° aux élèves fréquentant un atelier, sur production d'un certificat de leur maître, si celui-ci est un artiste connu.

Dans le but d'attirer un plus grand nombre de visiteurs au Musée Moderne, la Commission envisage les mesures suivantes : 1° la vente de billets en série aux agences de tourisme et entreprises de voyage, collectifs, avec abandon d'un pourcentage à ces organismes afin de les engager à inscrire le Musée Moderne dans leur programme de visites de la ville. 2° la délivrance à l'entrée du Musée ancien (ou bien aux guides et agences) de doubles tickets à prix réduit donnant droit à l'entrée au Musée Moderne. M. Van Zype signale qu'il y aurait intérêt à publier des brochures sur nos collections, lesquelles pourraient être répandues à l'étranger et dans les hôtels. Des pancartes seraient également placées dans les couloirs du Musée, et dans chacun des Musées de la ville il serait utile de placer des avis indiquant les jours et heures d'ouverture des autres Musées.

La Commission approuve le prêt à l'Exposition d'Alfred Verhaeren, des 2 tableaux conservés dans nos galeries; elle fixe la valeur d'assurance à 10.000 francs pour chacun des tableaux; la Commission approuve le prêt de notre tableau de Claude Lorrain Enée chassant le cerf sur les côtes de Lybie à l'Exposition du Paysage Français de Poussin à Corot organisée à Paris : la valeur d'assurance est fixée à 200.000 francs. Par contre, la Commission ne croit pas devoir réserver un accueil favorable à une demande de prêt émanant de la Galerie Giroux, et relative au tableau de Guillaumin Le chêne vert sollicité pour une exposition consacrée à cet artiste dans la dite galerie.

La séance est levée à 5 heures.

Le Président,

Marcel Sembat

Le Secrétaire,

Arthur Laes

SECTION DE L'ART ANCIEN.

Séance du lundi 27 octobre 1924, à 3 heures.

Présents : MM. Hulin de Loo, président de la Section; De Decker, Devriendt, Frédéric, Goffin, Lagae, Van Bastelaer, Wauters, membres; Fierens-Gevaert, conservateur en chef; Bautier, conservateur-adjoint; Mlle Devigne, attaché; Laes, secrétaire.

M. Carton de Wiart, président de la Commission, s'est excusé.

Le procès verbal de la séance du 4 août 1924 est lu et approuvé.

M. le Conservateur en chef fait savoir que la Maison Agnew à Londres n'a pas accepté notre offre de 50.000 francs, puis de 60.000 francs, pour le Portrait d'homme attribué à Scorel.

Après examen des oeuvres qui lui sont soumises, la Section écarte : 1° une grande nature morte attribuée à Fyt, présentée par M. Farr de Londres, au prix de 45.000 francs; 2° un Portrait de femme attribué à Füger, présenté par M. Van Goidsenhoven de Bruxelles, au prix de 25.000 francs;- 3° un Paysage attribué Elsheimer, présenté par M. Paul Mulder, à Bruxelles, au prix de 40.000 francs;- 4° un tableau Repas de noce, attribué à Verbeeck, présenté par M. Henri Janssen, par l'entremise de M. Van Bruaene, à Bruxelles, au prix de 35.000 francs;- 5° un tableau La Circoncision attribué à Véronèse et un Portrait de Michel-Ange, daté 1537, présentés par le Colonel Wege, à Bruxelles, aux prix respectifs de 20.000 et 15.000 francs; 6° une terre cuite Christ, présentée par M. Van der Borght, à Bruxelles, au prix de 2.000 francs.

La Section accepte le tableau signé Horemans le Vieux, Paiement de la dîme (?) offert en don par la Société des Amis des Musées, à laquelle seront adressés les remerciements de notre Collège. En outre, elle décide d'offrir 1.200 francs, même 1.500 francs pour le dessin signé M. Cock, présenté au prix de 3.000 francs par M. Paul Mulder, à Bruxelles;- d'offrir 4.000 francs maximum pour la terre cuite Silène ivre, signée Godecharle, présentée par M. Wouters, de Bruxelles, au prix de 7.500 francs;- d'offrir 60.000 francs pour le tableau Repos de Diane de Van Kessel, présenté par le Colonel Wege, au prix de 80.000 francs; (éventuellement on examinera la contre-offre de ce dernier);- d'offrir 10.000 frs. pour

le Paysage présenté par M. Arthur De Heuvel, comme étant de d'Arthois, et que M. Fierens-Gevaert, en suite de son examen comparatif avec le tableau signé de Van der Stock à l'église de Ste Gudule, croit pouvoir attribuer avec certitude à ce dernier artiste; le tableau serait placé dans nos salles avec mention, au cartel, du nom de Van der Stock.

La section n'est pas d'avis d'admettre, en dépôt, à titre de prêt, le tableau Etude de chiens, attribué à Snyders, présenté par M. Léo Nardus.

La Section examine ensuite des photographies envoyées par :

I° M. Armenus à Paris: Adam et Eve dans le paradis terrestre (Ecole allemande? milieu du XVIe siècle).

2° M. Dupuy à Paris: Portrait de Dunois (école de Jean Fouquet).

3° Mme Pierre de l'Escaille, château d'Achel): Portrait de Mateo Cerezo (Ecole espagnole).

4° M. E.S. Iriarte, à Madrid; tableau représentant Pan, attribué à Jordaens.

5° M. Koudacheff, à Paris, par l'entremise de M. Ed. Michel, de Bruxelles; Christ, attribué à Gianpetrino (Ecole lombarde);

6° M. Neumans, à Bruxelles: Montée au Calvaire, attribuée à Rubens.

7° un tableau de Rubens, ayant appartenu à la collection du duc de Westminster, présenté à l'entremise du Baron Moncheur, ambassadeur de Belgique à Londres.

Il est convenu de demander à Monsieur Iriarte, à Madrid, le prix auquel serait cédé le tableau de Jordaens.

La Section, en remplacement de M. Verhaeren, désigne M. Frédéric comme délégué pour les questions relatives à la restauration et au placement des oeuvres; et M. Hulin de Loo, comme délégué pour les questions relatives à la Bibliothèque.

M. Devriendt se charge d'aller voir à Anvers un tableau ancien, dépendant de la séquestration Mendelsohn Heinrich, (lettre ministérielle 2I5C D. du 8 octobre I924).

La section délègue MM. Hulin de Loo, Devriendt, Lagae et Bautier pour aller examiner le samedi 8 novembre à 2 I/2 heures, les oeuvres de la vente Vandewalle à Anvers.

La séance est levée à 4 I/2 heures.

Le Président,

Hulin de Loo

Le Secrétaire,

Arthur Laly

SECTION D'ART ANCIEN.

SAMEDI 8 novembre 1924, à 2 heures.

Exposition vente L. Van de Walle. Cercle Artistique d'Anvers.

Présents : MM. Hulin de Loo, président de la Section, Devriendt et Lagae, membres; Bautier, conservateur-adjoint.

La section décide qu'il n'y a pas lieu de proposer d'acquisition.

Le Président,

Hulin de Loo

Le Secrétaire,

Arthur Lagae

SECTION DE L'ART MODERNE.

SEANCE DU SAMEDI 6 DECEMBRE 1924, à 10 1/4 HEURES. GALERIE GIROUX.

VENTE WEBER.

Présente : MM. Chamberlani, Devriendt, Lagae, Lambotte, Cleffe, Van Zype, Wolfers, membres; Fierens-Gevaert, conservateur en chef; Laes, secrétaire.

M. Sand s'est excusé.

La Section estime qu'il conviendrait d'acquérir le tableau de Fantin-Latour Baigneuses (N° 52 du catalogue) ; elle fixe le prix d'achat à 25.000 francs.

Deux Paysages de Lebourg ayant figuré à la récente exposition de ce peintre à la Galerie Giroux, sont montrés à la Section; M. Lambotte fait savoir que M. le Ministre est disposé à acquérir l'un de ces deux tableaux pour nos collections, si la Section émet un avis favorable. La Section estime qu'il n'y a pas lieu d'accueillir l'un ou l'autre de ces Paysages dans nos galeries.

Le Secrétaire,

Le Président,

132

X

SECTION DE L'ART ANCIEN.

Séance du samedi 6 décembre 1924, à II 1/4 heures.

Galerie Fievez : vente Pierre Verrier et de Villepreux.

Présents : MM. Carton de Wiart, président de la Commission; Hulin de Loo, président de la Section; De Decker, Devriendt, Fréderic, Goffin, Lagye, Van Bastelaer, Wauters, membres; Fierens-Gevaert, conservateur en chef; Bautier, conservateur-adjoint; Laes, Secrétaire.

M. Philippson s'est excusé.

La Section est d'avis qu'il n'y a pas lieu de faire des acquisitions à cette vente.

Le Président,

Hulin de Loo

Le Secrétaire,

Arthur Laes

SECTION DE L'ART ANCIEN.

SEANCE du samedi 6 décembre 1924, à 12 1/4 heures.

Galerie Breckpot : vente Auguste Michot.

Présents : MM. Carton de Wiart, président de la Commission: Hulin de Loo, président de la section; De Decker, Devriendt, Fréderic, Goffin, Lagae, Van Bastelaer, Wauters, membres; Fierens-Gevaert, conservateur en chef; Bautier, conservateur-adjoint; Mlle Devigne, attaché; M. Laes, secrétaire.

M. Philippson s'est excusé.

La Section estime qu'il n'y a pas lieu de faire des acquisitions à cette vente.

Le Président,

Hulin de Loo

Le Secrétaire,

Arthur Laes

SECTION DE L'ART ANCIEN.

Séance du Jeudi I8 décembre I924.

Galerie Fiévez. Vente collections Cornwallis, Nugent, Anstruther, etc.

Présents : MM. Carton de Wiart, président de la Commission; De Decker, Devriendt, Fréderic, Goffin, Van Bastelaer, Wauters, membres; Fierens-Gevaert, conservateur en chef; Laes, Secrétaire.

MM. Hulin de Loo et Philippson se sont excusés.

La Section après examen des tableaux exposés et spécialement de ceux signalés par M. Hulin de Loo (Nos 30-52-58-I08-I34 du catalogue) décide qu'il serait désirable d'acquérir pour nos collections :

N° 48. Abraham Govaerts. Les Cinq sens, signé et daté I624

N° 5I. Abel Grimer. Rempart et entrée de ville, signé et daté I602

Elle fixe le prix maximum d'adjudication à 3.000 frs. pour le Govaerts et à 5.000 francs pour le Grimer (sans les frais qui sont de I2 I/2 %.)

La Section est d'accord pour mettre en dépôt, à titre précaire et révocable, I° à l'église d'Ecaussines-Lalaing, un tableau cintré "Assomption" Ecole flamande du XVIIe siècle; 2° au Palais de Justice de Bruxelles (tribunal de Ière instance) à la demande de M. Bencidt, président :

I) Portrait de N. Berchem d'après Rembrandt.

2) Portrait d'un personnage en costume XVIIe siècle.

3) Portrait anonyme.

4) Portrait d'Adrien Willaert.

5) Portrait de Pierre Martenasie d'après Lens.

6) Tabagie flamande (genre de Van Craesbeek).

7) Thys. Le Père Segers recevant les présents qui lui sont envoyés par le prince d'Orange.

Tous ces tableaux sont actuellement remisés dans nos réserves.

La séance est levée à II heures.

Le Secrétaire, Arthur Laes

Le Président, Hulin de Loo

SECTION DE L'ART MODERNE.

Séance du samedi 27 décembre 1924 à 11 heures.

Salle Delgay, à Bruxelles.

Vente de la collection Bachrach. (liquidation des biens sous séquestre).

Présents : MM. Ciamberlani, Lambotte, Cleffe, Van Zype, Wolfers, membres; Fierens-Gevaert, conservateur en chef; Laes, secrétaire.

M. Hulin de Loo, empêché d'assister à la séance, s'est excusé.

La Section est d'avis que parmi les oeuvres exposées il n'en est pas qui doivent être retenues pour nos collections.

Le Président,

Le Secrétaire,

SECTION DE L'ART MODERNE.

Séance du lundi 5 janvier 1925, à 3 heures.

Présents : MM. Lagae qui assume la présidence; Ciamberlani, Lambotte, Cleffe, Sand, Van Zype, Wolfers, membres; Fierens-Gevaert, conservateur en chef; Mlle Levigne, attaché, Laes, secrétaire.

Les procès verbaux des séances du 15 septembre, des 6 et 27 décembre 1924 sont lus et approuvés.

Lecture est donnée de la lettre ministérielle 2151 du 16 octobre 1924 autorisant le transfert au Musée de l'Armée, du dessin de M. Wagemans Cimetière à Loo des morts au champ d'honneur;- de la lettre ministérielle 32.048, du 15 novembre 1924, autorisant le prêt à l'Exposition Verhaeren, des deux tableaux de nos collections : Intérieur d'Eglise et Intérieur d'atelier ;- de la lettre ministérielle 1818, du 6 octobre 1924, autorisant la mise en vente au Musée Wiertz, de l'ouvrage de M. Jules Cotvin Antoine Wiertz (1806-1865) 2e édition illustrée;- de la lettre ministérielle 2454 du 15 septembre 1924 faisant savoir que les tableaux éliminés de nos collections en suite du remaniement du Musée Moderne ont reçu la destination proposée par la Commission en sa séance du 1 mars 1924;-

La Section écarte les tableaux Averbode par Mr Ch.L. Crespin et Nature Morte, par M. Brouwers, présentés par lettre ministérielle du 6 décembre 1924;- la Nature Morte par Conrad Kickert, offerte en don par Mr René Gaffé;- trois études de Navez d'après le Serment des Horaces de David, présentées en vente par Mr Van Brée. Elle émet un avis favorable à l'entrée dans nos collections du tableau de Mr J. Delville Les Trésors de Satan, présenté par lettre ministérielle 786 du 14 octobre 1924; du tableau Retour du travail par M. P. Paulus, présenté par lettre ministérielle 31.144 du 17 décembre 1924;- de l'aquarelle Soir d'Orage en Flandre, par Mr L. Reckelbus, présenté par lettre ministérielle 2963 du 28 novembre 1924;- du tableau Paysanne flamande par M. Ph. Cockx, envoyé par le Gouvernement;- d'une nature morte Le Compotier par M. Vlaminck, offert en don par M. W. Schwarzenberg; d'une grande Nature morte par Alfred Verhaeren offerte en don par les enfants du peintre;- du tableau La Porcherie par A. Verhaeren envoyé par le Gouvernement;- du tableau Matinée d'Automne à Bruges, par C. Coppens, présenté par lettre ministérielle 925 du 17 décembre 1924; le tableau de cet artiste A Vêpres sera mis à la disposition du Dépar-

tement, étant donné le peu de place dont nous disposons au Musée Moderne.

La Section en suite d'un vote, décide de proposer à M. le Ministre l'achat du tableau de Rik Wouters, Le Flûtiste, offert en vente par M. René Gaffé, au prix de 25.000 francs. Deux sculptures de Marqueste Idylle antique et Buste de Reyer, offertes en don par Mme Marqueste sont également examinées. La section estime que ces oeuvres ne sont pas désirables pour nos collections, mais que l'Etat pourrait les accepter pour les mettre en dépôt, le buste de Reyer au théatre de la Monnaie, Idylle antique dans un Ministère. M. Lambotte se charge de faire approuver cette proposition par le Ministère. Les membres sculpteurs de la section seront convoqués ultérieurement pour faire un choix dans des médailles de Mr Devreese, qui nous ont été soumiqes par le Gouvernement.

La Section examine les photographies envoyées par : 1° M. Marcel Bernheim à Paris, tableau de E. Boudin Port d'Anvers, prix 20.000 francs français; 2° Mr Gilles, tableau de Navez, prix 100.000 francs; 3° Mr Schuermans à Anvers, tableau de C. Meunier Episode de la guerre des Paysans, prix 15.000 francs.

Lecture est donnée du rapport de M. Prosper Colmant, artiste peintre, sur les constatations faites par lui relativement à l'état actuel de tableaux de Wiertz, et sur les moyens à employer pour assurer la restauration et la protection de ces oeuvres. La Section est d'avis de confier à titre d'essai à Mr Colmant, la remise en état du tableau Les trois souhaits que M. Grégoire Le Roy a fait parvenir à la séance.

La Section autorise le prêt au prochain Salon de l'Art Contemporain à Anvers, des 4 tableaux de M. Auguste Cleffe : En Août, le Portrait de sa mère, le Portrait du peintre Rik Wouters, Bouquet. Mr le Conservateur en chef s'entendra avec M. Cleffe au sujet des valeurs d'assurance à fixer pour chacun de ces tableaux.

La Section estime que l'on peut autoriser le Musée de Maestricht à exécuter, à ses frais, le moulage du Déluge et de la Femme pleurant sur une urne de M. Kessels.

M. le Conservateur en chef fait savoir qu'il a eu un entretien avec M. Berchmans de Liége au sujet du tableau de Philippet l'Assassiné que la Section a décidé de confier en dépôt au Musée de Liége, en échange de tableaux, de moindres dimensions, du même artiste. Mais ceux de ces derniers tableaux qui sont de nature à intéresser nos collections sont

entrés au Musée de Liége par voie de donation; il n'est donc pas possible qu'ils soient mis en dépôt au Musée de Bruxelles. D'autre part, il est désirable que Philippet soit représenté au Musée de Liége par un tableau important. Dans ces conditions la Section est d'avis que le tableau susdit L'Assassiné peut être mis en dépôt au Musée de Liége sans que celui-ci nous envoie en échange, d'autres tableaux de Philippet.

En remplacement de M. Verhaeren, la Section désigne M. Chamberlani comme délégué pour le placement et la restauration des oeuvres.

Après un échange de vues sur la question de savoir s'il conviendrait d'adopter le vote nominal pour les oeuvres présentées à la Section, celle-ci estime qu'il n'y a pas lieu d'adopter cette façon d'agir, étant donnés les inconvénients qu'elle pourrait présenter. Mais s'ils le désirent, les membres de la Section pourront faire acter leur vote au procès verbal de la séance.

Le Secrétaire,

Le Président,

SECTION DE L'ART ANCIEN.

Séance du lundi 26 janvier 1925, à 3 heures de relevée.

Présents : MM. Hulin de Loo, président de la Section; De Decker, Devriendt, Frédéric, Goffin, Lagae, Van Bastelaer, membres; Fierens-Gevaert, conservateur en chef; Laes, secrétaire.

M. Carton de Wiart, président de la Commission, et M. Philippson, se sont excusés.

Les procès-verbaux des séances du 27 octobre, du 8 novembre, du 6 et du 18 décembre 1924 sont lus et approuvés.

M. le Conservateur en chef fait savoir que le tableau Rempart et entrée de ville signé Abel Grimer a pu être acquis à la vente Cornwallis pour la somme de 3.400 francs. M. Mulder n'a pas consenti à réduire le prix de 3.000 frs. qu'il demandait pour le dessin signé M. Cock. Le Colonel Wege n'a pas accepté l'offre de 60.000 francs pour le tableau Repos de Diane de Van Kessel et il a retiré ce tableau. M. Laurent Meeus a offert au Musée le Paysage de Van der Stock pour lequel la section avait décidé de faire une offre de 10.000 francs à M. Arthur De Meuvel. Mr Wauters, antiquaire a réduit de 1.000 francs le prix du Silène ivre terre cuite par Godecharle, et Mr Henry Wauters, membre de la Commission, a bien voulu intervenir pour une somme de 2.500 francs dans l'achat de cette pièce, la contribution du Musée restant fixée à 4.000 francs; cette oeuvre a donc été acquise pour la somme de 6.500 francs. Les remerciements au nom de la Section seront adressés à MM. Laurent Meeus et Henry Wauters.

Lecture est donnée de la lettre ministérielle N° 2983 , du 29 novembre 24, autorisant l'acceptation du tableau de Moremans le vieux, offert par la Société des Amis des Musées;- de la lettre ministérielle 3022 du 5 décembre 1924, approuvant le don fait par M. Laurent Meeus du paysage par I. Van der Stock;- de la lettre ministérielle 127/3781, du 6 décembre 1924 autorisant l'achat, avec la généreuse intervention de M. Henry Wauters, de la terre cuite Silène ivre de Godecharle (la part d'intervention du Musée sera de 4.000 francs);- de la lettre ministérielle 32.048 du 10 décembre 1924 approuvant le prêt à l'exposition du Paysage français de Poussin à Corot, de notre tableau de Claude Lorrain Enée chassant le cerf sur les côtes de Libye;- de la lettre ministérielle

32737[82], du 14 janvier 1925, approuvant l'acquisition au prix de 3.400 francs du tableau Rempart et entrée de ville, signé Abel Grimer.

Après examen des tableaux qui lui sont soumis, la Section écarte : 1° une esquisse Montée au Calvaire, attribuée à Rubens, et une Annonciation attribuée à Jordaens, présentés par M. Gaston Neumans aux prix respectifs de 150.000 francs français et 18.500 francs belges; 2° un Bacchus avec un Faune et un Satyre attribué à Rubens, présenté par M. Dubigk au prix de 60.000 francs;- 3° une Ronde d'Amours attribuée à Albane, présentée par M. de Hennin de Villiers au prix de 15.000 frs.- 4° Jésus chassant les vendeurs du Temple, de Jordaens, présenté par Mme Langevelt, au prix de 95.000 francs;- 5° un Paysage attribué à J. de Momper, présentée par M. Dubigk, de Bruxelles, au prix de 8.000 frs;- 6° Canards et butor surpris par des chiens attr. à Weenix, présenté par M. Arthur De Heuvel, au prix de 50.000 francs. La Section accepte un tableau attribué à Salvator Rosa, Glaucus et Scylla, légué par Sir Claude Philipps. Elle estime désirable pour nos collections le Paysage signé Keirincx, présenté par M. Seyffers, au prix de 5.800 francs; l'achat de ce tableau pourrait être conseillé aux "Amis des Musées" mais ceux-ci devraient demander une réduction du prix; La Section émet un vote favorable au principe de l'acquisition du tableau Adieux de Jacob et de Laban signé et daté David Teniers Inventor et fecit 1636, présenté au prix de 65.000 francs par Mme Lambiotte; le prix devrait toutefois être réduit à 20.000 francs.

M. Hulin de Loo fait savoir que, lors de son récent voyage à Londres, il a obtenu de MM. Agnew et Cie qu'ils fixent un prix en francs belges pour le Portrait d'homme de Scorel; ce prix est de 70.000 francs. La Section, après nouvel examen de l'oeuvre, est d'avis que le prix peut être accepté. L'achat du tableau sera donc proposé à M. le Ministre. La Section estime qu'il n'y a pas lieu d'acquérir le tableau de J.B. Huet Sainte famille appartenant à M. Pelle et dont le dépôt au Musée, à titre de prêt, a été accepté en 1922 ; M. Pelle demande 150.000 francs de ce tableau; il sera prié de le laisser au Musée pour la durée de l'exposition d'art français du XVIIIe siècle. Le tableau soumis par M. Arthur De Heuvel figurant une Présentation de la Vierge au Temple, du commencement du XVIe siècle (prix 60.000 francs) sera réexaminé dans la prochaine séance; cette oeuvre étant parvenue au Musée le matin même de la séance, il n'a pas

été possible de faire à son sujet les recherches nécessaires. La Section examine ensuite les photographies envoyées par :

I. Mlle De Potter (Bruxelles). tableau ancien.

2. Bedricheska (Cen Kow. Tcheco Slovaquie). Tableau école flamande XVIIe siècle.

3. M. Callewaerts (Malines): Baptême du Christ, attribué à Rembrandt.

4. Luigi Piccioli (Macgrata) : Vierge. Ecole de Guido Reni.

5. M. Smars (St Gilles). Intérieur avec personnages. attribué à Molenaer.

6. M. Giovanni Greco (Sorrente). Intérieur avec personnages, attribué à Teniers.

7. M. Rehorst (Utrecht). Jugement de Salomon. attribué à M. Coxcie.

8. M. Mahler (Vienne). Plusieurs tableaux ayant appartenu au Musée de Vienne.

9. M. Goudstikker (Amsterdam) : un Clair de Lune attribué à A. Brouwer; un Fumeur attribué à J. Backer; Intérieur de Cuisine attribué à Pieter Aertsen.

IO. M. Ritteug (Strasbourg). Descente de Croix d'après Van der Goes.

II. M. le Consul de Belgique à Vienne : Les Quatre Evangélistes, attr. à J. Sanders van Hemessen; La Mona Lisa flamande, attribué à Bellegambe; Atelier de sculpteur par Gérard Thomas.

I2. M. Gohulz (Rheinfelden, Suisse) Prométhée enchaîné.

I3. M. Mortier (Gand) tableau attribué à P. Van Lint.

On priera M. Goudstikker de nous envoyer le tableau d'Adrien Brouwer Paysage, Clair de Lune et de nous indiquer le prix demandé pour le tableau de Pieter Aertsen qui a figuré dans "la galerie de C. Van der Geest visitée par les archiducs". - On demandera à Monsieur le Consul de Belgique à Vienne , d'envoyer à vue pour être examiné par la Commission du Musée, le tableau de Gérard Thomas Atelier de sculpteur.

Communication est faite à la section de la réponse de Mr Iriarte de Madrid, fixant à 50000 francs le prix du tableau représentant Pan attribué à Jordaens et dont la photo a été examinée dans la précédente séance.

Mr le Conservateur en chef fait savoir que par une communication officieuse du Ministre des Finances il a appris que le tableau Portrait de Pecquius par Rubens, provenant de la séquestration d'Arenberg, a été acquis par le Gouvernement pour le Musée.

La Section donne son approbation à la demande de prêt de notre tableau La Fillette à l'oiseau mort Ecole des Anciens Pays-Bas, Ier quart du XVIe siècle, sollicité pour l'Exposition de la FEMME ET L'ENFANT à Bruxelles;

l'oeuvre sera assurée pour la somme de 50.000 francs. M. Martin, Directeur du Mauritshuis à La Haye, avait demandé le prêt de notre Frans Hals Portrait du professeur Hoornebeeck, à une exposition organisée à l'Université de Leyde. Mais le Comité a ensuite renoncé à ce projet.

Deux offres de prêt sont soumises à la Section : Mlle Prunière présente un tableau le Berger attribué à Bruegel, et M. Bolton à Londres un tableau figurant La Messe de St Grégoire. Cette dernière offre est acceptée.

M. Devriendt fait savoir qu'il a pu examiner le tableau ancien de la séquestration Mendelsohn-Heinrich à Anvers. Il s'agit d'une Assomption de la Vierge qui n'offre aucun intérêt pour nos collections. M. Le Président remercie Mr Devriendt d'avoir bien voulu accomplir cette mission.

La Section est d'avis qu'il n'y a pas lieu de se réunir ~~la Section~~ pour la vente Den Doncker qui aura lieu à Bruxelles le 29 janvier.

M. le Conservateur en chef fait part d'une communication qu'il a reçue de M. André Maurel concernant une vente prochaine à Paris, de tableaux anciens. M. Hulin de Loo ~~dit~~ qu'il ~~a~~ également été informé de cette vente et qu'on lui enverra bientôt les photographies des tableaux.

M. le Conservateur en chef annonce qu'une nouvelle série de conférences-promenades sera organisée bientôt au Musée. Il propose d'ajouter à la liste de nos conférenciers habituels le nom de Mlle Marguerite van de Wiele. Cette proposition est approuvée.

La séance est levée à 5 heures.

Le Secrétaire,

Arthur Lee

Le Président,

G. Lemonnier

SECTION DE L'ART MODERNE.

Séance du samedi 28 février 1925, à II 1/4 heures.

Galerie Giroux. Vente Blanc-Garin.

Présents : M. Carton de Wiart, président de la Commission; MM. Devriendt, Lagae, Lambotte, Wolfers, membres; Fierens-Gevaert, conservateur en chef, Mlle Devigne, attaché, Laes, secrétaire.

Se sont excusés : MM. Cianberlani et Hulin de Loo.

La Section est d'avis qu'il n'y a pas lieu de faire des acquisitions à cette vente.

La Section accueille favorablement la demande qui lui est faite en en vue d'obtenir le prêt de nos tableaux de Laermans à une exposition des oeuvres de cet artiste, organisée à la Galerie Giroux, au mois de mars. Toutefois il est entendu que c'est à titre exceptionnel que ce prêt est autorisé. D'autre part la demande de prêt devra nous être adressée au nom du Comité organisateur dont fait partie notamment M. Raymond Hottat. Le prêt serait consenti pour les 2 tableaux offerts par ce dernier Le Mort et l'Ivrogne, et pour le tableau, de dimensions moindres, intitulé L'Hiver. Les 2 premiers seraient assurés chacun pour la somme de 50.000 francs; le 3e pour la somme de 25.000 francs. M. le Conservateur en chef se mettra en rapport avec Mr Raymond Hottat.- Le prêt du tableau d'Alfred Stevens Tous les Bonheurs, est autorisé, également à titre exceptionnel, à l'Exposition de LA FEMME ET L'ENFANT qui aura lieu au Palais d'Egmont, du 25 avril au 21 mai; la valeur d'assurance est fixée à 80.000 francs.

A la demande de M. le Ministre des Sciences et des Arts (lettre 26.686A du 5 février 1925) la Section fixe comme suit la valeur pour laquelle il convient d'assurer les 5 tableaux confiés en dépôt au Musée de Liége : L'Assassiné de Philippet, 25.000 francs; Le Dégel, route d'Afsné, par Den Duyts, 15.000 francs; et Portrait de la mère de l'artiste par M. Sacré, 10.000 francs.

Le catalogue de la vente Isidore Meyers à Anvers (9 mars 1925) est communiqué à la Section; celle-ci décide qu'il n'y a pas lieu de faire des acquisitions à cette vente pour nos collections.

M. le Président pouvant difficilement assister un lundi à la prochaine séance plénière de la Commission, il est convenu de fixer celle-ci

au mardi 9 mars, à 2 heures.

La séance est levée à 12 heures.

Le Président,

Le Secrétaire,

SEANCE PLENIERE.

Mardi 10 mars 1925, à 2 heures.

Présents : M. Carton de Wiart, Président; MM. Ciamberlani, Frédéric, Goffin, Lagae, Lambotte, Cleffe, Sand, Van Bastelaer, Van Zype, Wauters, Wolfers, membres; Fierens-Gevaert, conservateur en chef; Mlle Devigne, attaché; M. Laes, Secrétaire.

Se sont excusés : MM. Hulin de Loo et Philippson.

Le procès verbal de la séance du 20 octobre 1924 est lu et approuvé.

M. le Conservateur en chef fait savoir que l'EXPOSITION D'ART FRANCAIS DU XVIIIe SIECLE s'ouvrira le samedi 14 mars. Le service de l'Electricité a installé deux lampes dans la 2de travée de la salle des expositions. M. le Ministre des Sciences et des Arts a approuvé le projet de créer au Musée l'Oeuvre de la Diffusion Artistique; l'organisation de l'EXPOSITION D'ART FRANCAIS a retardé la mise au point du programme de la première série de conférences, leçons et visites guidées.

Lecture est donnée de l'arrêté ministériel du 30 juin 1924 nommant à titre définitif M. Marien, surveillant;- de l'arrêté ministériel du 30 novembre 1924 nommant à titre définitif M. Walraevens, commis;- de l'arrêté ministériel du 31 août 1924 nommant MM. Vander Slagmolen, Page et Collard en qualité de surveillants à titre provisoire;- de l'arrêté royal du 31 décembre 1924 conférant la croix civique de 2e classe à M. Paul Vandenbrule, surveillant; la médaille civique de 1re classe à Mr Hambenne, Isidore, surveillant; la médaille civique de 2e classe à M. Bourgeois, Pierre, Surveillant et M. Finculst, Victor, concierge;- de l'arrêté ministériel du 31 juillet 1924 nommant M. Remué surveillant, et M. Collignon, Louis, cireur à titre provisoire.

M. le Conservateur en chef insiste sur la nécessité d'agrandir les locaux du Musée Moderne. Il a examiné les abords de celui-ci, et signale

l'existence, derrière la salle des Luministes, d'un terrain vague sur lequel des salles nouvelles pourraient être construites. De plus un couloir devrait relier le Musée Ancien au Musée Moderne; dans ce couloir pourraient être placées des oeuvres documentaires. Des architectes et ingénieurs du service compétent pourraient être consultés. M. Lambotte pense que la Commission du Fond Commun devrait aussi être saisie de la question; elle pourra vraisemblablement fournir des crédits pour l'exécution de ces travaux devenus indispensables.

M. le Conservateur en chef fait savoir que pour la propagande en faveur de nos Musées, et particulièrement du Musée Moderne, des notices ont été fournies aux Guides Marcovici, et Hélios, et des articles au Bulletin du Touring Club; une grande pancarte avec l'inscription "Musée Moderne" a été installée sur le portique de la place Royale; une série de pancartes d'après un dessin de Lucien Rion, seront bientôt placées dans nos musées.

M. le Conservateur en chef a fait part à Monsieur le Ministre du voeu de la commission d'envisager la délivrance à l'entrée du Musée Ancien de doubles tickets à prix réduit donnant droit à l'entrée au Musée Moderne, et la vente de billets en série aux agences de tourisme et entreprises de voyages collectifs avec abandon d'un pourcentage à ces organismes afin de les engager à inscrire le Musée dans leur programme de visites de la ville. M. Lambotte, Directeur à l'Administration des Beaux-Arts, fait savoir à ce sujet que cette proposition a rencontré des difficultés et de la résistance du côté du département des Finances. Il serait plutôt partisan d'une réduction de prix accordée à des visiteurs se présentant en groupes. A ce propos le voeu est également émis de voir l'Administration des Beaux-Arts faire apposer à l'entrée de chaque Musée des avis concernant les heures d'ouverture et les prix d'entrée dans les différents Musées. Il conviendrait d'examiner aussi la possibilité de publier des brochures de propagande.

Lecture est donnée de la lettre ministérielle 2960 du 28 novembre 1924 relative à la délivrance aux artistes d'un laissez-passer les exonérant de la taxe d'entrée dans les musées;- de la lettre ministérielle 2960 du 17 février 1925, concernant le bénéfice de l'entrée gratuite dans les Musées, accordée aux invalides de guerre, sur présentation de leur carte officielle d'invalide munie d'une photographie de l'ayant-droit.

M. le Conservateur en chef donne lecture des rapports de la commission interministérielle d'incendie. Ces rapports constatent que la plupart des

mesures préconisées par la Commission pour protéger les Musées contre les incendies, ont été prises. Ladite Commission ne voit pas d'inconvénient à installer dans les salles des Musées l'éclairage électrique lequel viendrait fort à point aux pompiers pour les guider et qui faciliterait en outre le sauvetage des oeuvres d'art. Monsieur le Conservateur en chef rappelle que la Commission directrice a examiné à diverses reprises la question de l'éclairage électrique dans nos galeries lequel permettrait de tenir les musées ouverts le soir. En présence des rapports de la commission interministérielle d'incendie, la Commission directrice est unanimement d'accord en principe pour adopter l'installation de l'éclairage électrique, et estime qu'il convient de mettre la question à l'étude; d'accord avec les délégués du Musée, le service compétent pourrait procéder d'abord à un essai dans une partie des salles.

M. le Conservateur en chef fait remarquer que le Règlement organique du Musée ne prévoit pas la désignation d'un délégué de la Commission pour la restauration et le placement des sculptures. Il est d'avis cependant qu'un membre sculpteur devrait être désigné à cet effet, deux membres peintres ayant été délégués pour la peinture ancienne et pour la peinture moderne. La Commission se rallie à cet avis et demande à M. Lagae de vouloir bien remplir cette mission, qu'il accepte volontiers.

M. le Conservateur en chef fait savoir que le manuscrit du catalogue de la peinture moderne est prêt; il n'y manque plus que la préface qui sera rédigée très incessamment. Ce catalogue est conçu d'après le même plan que les catalogues de la peinture ancienne et de la Sculpture; il comportera comme ces derniers, des reproductions d'oeuvres typiques de différentes époques. Ainsi qu'il a été dit dans une précédente séance, le catalogue du Musée Wiertz est prêt également; il contiendra une biographie de l'artiste et des appréciations de Wiertz sur ses oeuvres. On demandera aux imprimeurs le prix, respectivement pour 2.000 et 3.000 exemplaires. Les manuscrits des catalogues seront soumis au préalable à Mr Devillez.

M. le Conservateur en chef fait savoir qu'en juin prochain nous pourrions, pour commémorer au Musée le tricentenaire de l'achèvement des tableaux de Rubens de la galerie Médicis, organiser une exposition de documents photographiques et peut-être de gravures, avec la collaboration de M. Van Bastelaer. ~~Xxxx Conservxxx

~~xxxx

SECTION DE L'ART ANCIEN.

Séance du vendredi 13 mars 1925 à 11 1/4 heures.

Galerie Royale, Bruxelles. Vente de

la collection du Bon Beyens.

Présents : MM. Carton de Wiart, président de la Commission; Goffin, Fréderic, Lagae, membres; Fierens-Gevaert, conservateur en chef; Mlle Devigne, attaché; Laes, secrétaire.

Se sont excusés : MM. Hulin de Loo, Philippson, Wauters.

La Section estime qu'il serait désirable d'acquérir pour nos collections le Buste de femme, terre cuite signée : Corbet fecit 1777 (N° 61 du catalogue). Elle en fixe le prix d'adjudication à 17.000 francs.

Le Président,

Le Secrétaire,

Arthur Laes

V. Carton de Wiart

SECTION DE L'ART MODERNE.

Séance du lundi 16 mars 1925, à 3 heures de relevée.

Présents : M. Carton de Wiart, président de la Commission; MM. Ciamberlani, Devriendt, Hulin de Loo, Lagae, Lambotte, Cleffe, Sand, Van Zype, Wolfers, membres; Fierens-Gevaert, conservateur en chef; Mlle Devigne, attaché; M. Laes, secrétaire.

Les procès verbaux des séances du 5 janvier et du 28 février sont lus et approuvés.

M. le Conservateur en chef fait savoir qu'il s'est entendu avec M. Cleffe pour fixer la valeur d'assurance des 4 tableaux qui seront prêtés au SALON DE L'ART CONTEMPORAIN à Anvers : 15.000 francs pour chacun des 3 grands tableaux ; 3.000 frs. pour la petite toile représentant un Bouquet. Il s'est entretenu avec M. Raymond Hottat lequel nous a fait parvenir, au nom du Comité organisateur, une demande relativement aux trois tableaux d'Eug. Laermans que la Section a consenti à prêter à l'Exposition de cet artiste qui aura lieu à la Galerie Giroux; à la demande même de Mr Hottat la valeur d'assurance a été portée à 80.000 francs pour chacun des 2 grands tableaux : Le Mort et L'Ivrogne et à 40.000 francs pour le petit tableau Hiver.

M. le Conservateur en chef fait savoir en outre que M. Colmant a terminé la remise en état du tableau de Wiertz les Trois souhaits; La Section pourra, à la fin de la séance, se rendre compte du travail de M. Colmant, le tableau se trouvant dans l'atelier de notre préparateur.

Lecture est donnée de la lettre ministérielle 3063, du 10 février 1925, demandant d'assurer le placement dans nos galeries du tableau Nature Morte par M. Vlaminck, offert en don par Mr W. Schwarzenberg;- de la lettre ministérielle 2835 du 10 février 1925, demandant d'assurer le placement du tableau Nature morte par Alfred Verhaeren, offert en don par les enfants du peintre, et du tableau Porcherie par le même artiste, acquis par le Gouvernement;- de la lettre ministérielle 24853 du 14 février 1925, demandant d'assurer le placement du tableau Matinée d'Automne à Bruges par C. Coppens (le tableau de cet artiste A Vêpres, tenu à la disposition du Département, sera enlevé par les soins de l'Administration des Beaux-Arts);- de la lettre ministérielle 2634 du 14 février 1925 autorisant le prêt au Salon de L'Art Contemporain

à Anvers, des 4 tableaux de M. Cleffe : En août, valeur d'assurance 15.000 frs. Portrait de la Mère de l'artiste 15.000 francs; Portrait du peintre sculpteur Rik Wouters, 15.000 francs; Bouquet, 5.000 francs;- de la lettre ministérielle 30259 du 17 février 1925, demandant de placer dans nos galeries le tableau de Jacob Smits, L'Aube d'Or;- de la lettre ministérielle 31852 du 17 février 1925 faisant savoir qu'il n'est pas possible d'envisager actuellement l'acquisition du tableau Le Flûtiste par Rik Wouters, offert en vente par Mr René Gaffé;- de la lettre ministérielle 32048 du 6 mars 1925, approuvant le prêt à l'Exposition Laermans de 3 tableaux : Le Mort, valeur d'assurance 80.000 frs; L'Ivrogne 80.000 frs; L'Hiver 40.000 frs.

La Section examine et accepte le Portrait de Mme de Somzée par Emile Wauters, offert par souscription avec l'aide financière du Gouvernement,-et le marbre Indolence par Boncquet, offert en don par Mlle Cuisinier, à Bruxelles; (cette dernière oeuvre figurera dans nos galeries en attendant qu'elle puisse y être remplacée par une oeuvre meilleure). Des remerciements seront adressés aux donateurs au nom de la Section. D'autre part, la Section écarte les tableaux Lecture dans le Jardin et Dame en noir, de M. J. Colin, présentés par lettre ministérielle 2145 du 20 février 1925,- et le tableau de M. Jules Flandrin, Cavaliers dans la neige, présenté en remplacement du tableau Le Pont Neuf. La Section examine le tableau de Rik Wouters L'Education que Mme Moreau-Wouters est disposée à céder au Musée au prix de 27.000 francs. M. le Ministre nous ayant fait savoir qu'il ne peut envisager actuellement la possibilité d'acheter le tableau du même artiste, intitulé Le Flûtiste, qui nous fut soumis dans une précédente séance, on ne peut espérer voir le Département acquérir en ce moment l'Education. La Section émet toutefois un vote de principe, favorable à l'entrée de ce dernier tableau dans nos galeries.

La Section examine le tableau de Wiertz Les Trois Souhaits, remis en état par Mr Colmant. Elle décide qu'il y a lieu de confier à Mr Colmant la restauration des autres tableaux de Wiertz; ce travail sera exécuté sous la surveillance de MM. Ciamberlani, Fierens-Gevaert et Grégoire Le Roy.

La Section estime qu'il n'y a pas lieu de donner suite à la lettre de Mr Chapellier à Bruxelles, proposant l'achat pour le Musée d'un tableau d'Eug. Plasky.

La séance est levée à 4 heures.

Le Président,

Le Secrétaire,

SECTION DE L'ART ANCIEN.

Séance du lundi 30 mars 1925, à 2 3/4 heures.

Présents : M. Carton de Wiart, président de la Commission; M. Hulin de Loo, président de la Section; MM. Devriendt, Fréderic, Goffin, Lagae, Philippson, Wauters, membres; Fierens-Gevaert, conservateur en chef; Bautier, conservateur-adjoint; Mlle Devigne, attaché; M. Laes, Secrétaire.

Les procès verbaux des séances du 26 janvier et du 13 mars sont lus et approuvés.

M. le Président fait savoir que le Buste de femme signé Corbet, de la collection du Bon Beyens, a été vendu 18.100 francs.

Lecture est donnée de la lettre ministérielle 3273-83 du 2 mars, demandant un extrait du procès verbal de la réunion de la Section de l'Art Ancien, concernant l'acquisition éventuelle du Portrait d'homme par Jan Scorel . En transmettant les extraits des procès-verbaux de nos séances des 4 août 1924 et 26 janvier 1925, on fera remarquer à M. le Ministre qu'il s'agit d'un bon portrait d'un grand artiste non encore représenté dans nos galeries.

Mme Lambiotte n'ayant pas accepté notre offre de 20.000 francs pour le tableau Adieux de Jacob et de Laban signé David Teniers inventor et fecit 1636, la Section émet l'avis qu'il n'y a plus lieu de donner suite aux négociations. Elle écarte le tableau Présentation de la Vierge au Temple, Ecole des Anciens Pays-Bas, commencement du XVIe siècle, présenté par M. Arthur De Heuvel au prix de 60.000 francs;- le tableau L'Enfer Ecole des Anciens Pays-Bas, XVe siècle (?) présenté par Mr Francotte;- les tableaux Portrait d'homme signé et daté Gaspard Netscher 1669 et Vierge et Enfant attribué à Van Dyck, présentés tous deux par le Chevalier Chamberlyn d'Amougies, pour la somme globale de 160.000 francs; le Paysage, Clair de Lune, de Brauwer, présenté par M. Goudstikker, à Amsterdam, au prix de 28.000 florins;- et le tableau Adoration des Mages monogrammé et daté P.D.C. 1631, présenté par M. Dubigk au prix de 15.000 francs. La Section exprime un avis favorable à l'acquisition , sous réserve de l'approbation ministérielle, d'une terre cuite figurant

L'Eternité attribuée à Vander Voort et présentée par Mr Demeter au prix de 800 francs;- et de deux statuettes en terre cuite bronzée St Jérôme et St Paul de Laurent Delvaux, présentées par Mr Auguste Berlemont, au prix de 10.000 francs les deux; on demandera toutefois que le prix de ces 2 statuettes soit réduit à 8.000 francs. La Section accepte le Paysage signé Keirinckx, offert en don par la Société les Amis des Musées à laquelle des remerciements seront adressés, au nom de la Commission.

La Section examine ensuite des photos de tableaux, envoyées par MM. Van Duren à Londres, Vincent à Bruxelles, J. Baetes à Anvers, le Dr Lagier à Lausanne, MM. Kennies, à Londres, Van Aertenryck à Waremme, et la Bachstitz Gallery à La Haye.

La Section estime qu'il n'y a pas lieu de donner suite aux demandes de prêt émanant de M. Müller qui présente une grande nature morte attribuée à Fyt (elle nous fut offerte en vente par M. Farr) - et de M. Bara, à Bruxelles, qui présente un tableau Ecolier écrivant attribué à Vermeer de Delft.

La Section examine le catalogue de la vente Vander Heyden qui aura lieu à Anvers les 6-7 et 8 avril, et de la vente Darnley qui aura lieu à Londres le I mai. A propos de cette dernière vente, M. le Conservateur en chef rappelle que dans la séance plénière du IO mars 1925, on a exprimé le désir de voir, éventuellement, acquérir le tableau de Rubens, La Reine Thomyris faisant plonger dans le sang la tête de Cyrus, et que M. Lambotte a promis de recueillir des renseignements au sujet de ce tableau. Le catalogue qui vient de nous parvenir ne mentionne plus ce Rubens. Il ne passera donc pas en vente publique le Ier mai et il est à supposer qu'il a été vendu de la main à la main. M. Lambotte poursuivra néanmoins son enquête. D'autre part, plusieurs tableaux paraissant extrêmement intéressants appartiennent à cette même collection, par ex. le Van Dyck Portrait de George Du Smart, le Jordaens L'artiste et sa femme. M. le Conservateur en chef pense que c'est peut-être le moment de tenter de grands efforts pour acquérir le Portrait par Van Dyck qui viendrait combler dans nos collections une lacune unanimement déplorée; on pourrait demander à M. le Premier Ministre Theunis un crédit extraordinaire d'un million. Cette suggestion est unanimement approuvée et il est convenu que l'on demandera à M. le Ministre Nolf l'autorisation d'envoyer avant la vente, une délégation à Londres, laquelle se rendra compte de la valeur des tableaux.

M. le Conservateur en chef fait voir à nouveau le panneau à 2 faces qu'il a retiré des réserves pendant la guerre et qui est de la main de Lambert Lombard. M. Hulin de Loo nous apprend qu'il fait partie d'un ensemble dont les autres panneaux sont en ce moment en vente à Londres, au prix de I.500 £; M. Hulin en montre les photographies. Cet ensemble constituait la partie peinte du retable de St Denis, la seule oeuvre certaine qui soit connue de Lambert Lombard. M. Hulin annonce que la Ville de Liége serait désireuse d'acheter certains des panneaux en vente à Londres; les autres pourraient être acquis pour le Musée de Bruxelles.- Il est convenu que la délégation qui se rendra à Londres avant la vente Darnley, ira examiner ces panneaux.

La Section examine le Portrait de Femme par Drouais, provenant du séquestre d'Arenberg, et figurant actuellement à l'EXPOSITION D'ART FRANCAIS DU XVIIIe SIECLE; elle est unanimement d'avis qu'il convient de demander à M. le Ministre des Finances, d'exercer son droit de rétention afin d'en assurer la possession au Musée de Bruxelles.

La Séance est levée à 4 1/2 heures.

Le Président,

Le Secrétaire,

Section de l'Art Ancien.

Séance du lundi 20 avril 1925 à 2h.

Présents: MM.Devriendt qui assume la présidence,DeDecker,Frédéric Hoffin,Wauters,membres, Fierens-Gevaert conservateur en chef,Bautier conservateur-adjoint,Laes secrétaire.

Se sont excusés;M.Carton de Wiart président de la Commission , M.Hulin de Loo président de la section M.Lagae membre.

Le procès verbal de la séance du 30 mars 1924 est lu et approuvé.

La section examine et écarte un tableau Basse-Cour signé Van Utrecht ,présenté par M.DeHeuvel arthur ,au prix de 50.000 frs. M.le conservateur en chef fait rapport sur la mission accomplie à Londres par MM.Wauters,Fierens-Gevaert et Bautier ,à l'occasion de la prochaine vente Darnley:Le grand portrait de Van Dyck ,représentant George Stuart,n'est pas le tableau que nous convoitons pour nos galeries;Le More n'est pas désirable,mais le Jordaens est un beau tableau.La délégation a vu en outre chez Sabin les panneaux de Lombard;Ceux-ci paraissent trop nettoyés et moins intéressants que les nôtres et on en demande 150.000 Frs;dans la même galerie il y a une Vierge aux cerises de Josse van Clève dont on demande 3.000 £S et un portrait de Marie de Médicis par VanDyck ,prix 9.000£; - A la Sackville Gallery, une Sainte Famille ,attribuée à Abraham Janssens (20.000 F), oeuvre intéressante qui pourrait être offerte au Musée par la Société des Amis des Musées;chez Nicholson,un beau portrait d'homme(buste) de Van Dyck 2500£. La Section estime qu'il serait désirable d'acquérir à la vente Darnley le Jordaens et fixe le prix à 30.000 frs, frais compris.

M.Le conservateur en chef fait savoir que M.Berlement a consenti à réduire à 9.000 frs le prix des 2 statuettes de Laurent Delvaux. La Section est d'avis d'acquérir ces oeuvres à ce prix ,sous réserve de l'approbation ministérielle. La Section autorise le prêt à une exposition d'art espagnol qui aura lieu à Paris,de notre tableau Le Repas interrompu ;la valeur d'assurance est fixée à 100.000 frs; les frais seront à charge de l'exposition ;le tableau sera, suivant

l'usage ,convoyé par un membre du personnel du Musée.La section autorise également le prêt à l'exposition de la Femme et l'Enfant de 4 bustes de philosophes offerts en don par M.Demeulemeester ,et 2bustes en plâtre .Elle examine des photographies de tableaux ,envoyées par M.Guido Arnot à Londres,M.Bauwens à la Haye,M.Thions - Tasiaux à Havelange, La Baschitz Gallery de LaHaye ,et l'abbé Thuèlin à Paris.

Elle émet un avis défavorable à la demande de M.Magnus offrant en prêt un tableau attribué à Rabans intitulé Amours .

La séance est levée à 3 heures.

Le secrétaire — Le Président.

SECTION DE L'ART MODERNE.

SEANCE DU LUNDI 20 AVRIL 1925, A 3 1/2 HEURES.

Présents : M. Devriendt qui assume la présidence; MM. Ciamberlani, Lambotte, Cleffe, Van Zype, Wolfers, membres; Fierens-Gevaert, conservateur en chef; Laes, secrétaire.

MM. Hulin de Loo, Lagae et R. Sand se sont excusés.

En ouvrant la séance, M. le Président apprend que M. Robert Sand vient d'avoir la douleur de perdre sa mère. Très émus par cette pénible nouvelle, les membres de la Section prient M. le Conservateur en chef d'adresser à M. Sand, l'expression de leurs vives condoléances.

Le procès verbal de la séance du 16 mars 1925 est lu et approuvé.

Lecture est donnée de la lettre ministérielle 2887.58 du 10 avril 1925 demandant d'assurer le placement dans nos galeries de la statue de marbre par Boncquet L'Indolence, don de Mlle Cuisinier;- de la lettre ministérielle 32.737.79 du 14 avril 1925, approuvant l'acceptation du Portrait de Mme de Somzée par Emile Wauters, offert par souscription avec l'aide financière du Gouvernement.

La Section examine trois tableaux d'Albéric Coppieters offerts en vente par M. Daniel Coppieters, au prix de 8.000 francs par tableau. Elle est d'avis qu'il conviendrait de suggérer à M. Daniel Coppieters de faire don à nos collections, d'une oeuvre de l'artiste défunt. M. Lambotte se charge de cette délicate mission. La Section émet ensuite un avis défavorable à l'admission dans nos galeries du tableau de M. Franz Charlet, Le Tennis, présenté par lettre ministérielle N° 1322 du 2 mars 1925.

La Section autorise le prêt au Salon de L'ART CONTEMPORAIN à Anvers, du tableau de Jeffergs, La Seine au Pont Royal (valeur d'assurance 10.000 francs) et au Salon triennal de Gand, du tableau d'Emile Claus La Récolte du Lin (valeur d'assurance 50.000 francs).

MM. Lagae et Wolfers ayant fait un choix dans les médailles de M. Devreese, il est entendu que dans une nouvelle réunion à laquelle assisteront M. le Conservateur en chef et Mlle Devigne, il sera fait

une sélection définitive qui sera soumise à la Section.

M. le Conservateur en chef donne lecture de la lettre du 27 mars par laquelle il a fait savoir à M. Devillez que c'est par un oubli involontaire, dont il s'excuse, que le catalogue de la Sculpture ne lui a pas été soumis, et lui demande où il peut lui faire parvenir le manuscrit du catalogue de la peinture moderne qui est presque terminé. M. le Conservateur en chef fait savoir qu'il n'a reçu aucune réponse de M. Devillez.

M. le Conservateur en chef fait part de son projet de convertir la cour intérieure du Musée Moderne en un musée de sculpture en plein air. On pourrait y élever notamment le Monument du Travail de Constantin Meunier. La Section trouvant cette idée fort heureuse, adopte le projet en principe. Pour la réalisation de l'ensemble du Monument du Travail on pourrait se mettre en rapport avec M. l'Architecte Knauer qui étudie, avec l'assentiment de la famille Meunier, la mise au point de la disposition en hémicycle.

M. le Conservateur en chef annonce que M. Bruyninckx à Bruxelles, offre en vente 3 études pour un Portrait de Léopold II par Dewinne. M. Bruyninckx sera invité à soumettre ces oeuvres à la Section.

M. le Conservateur en chef fait savoir que nous disposons pour la restauration des oeuvres, d'un crédit annuel de 5.000 francs; déjà 1.225 frs. sont engagés cette annee; il nous reste donc un disponible de 4.775 frs. dont 2.775 frs. devraient être reservés pour les tableaux anciens. On pourrait donc consacrer encore 2.000 francs à la restauration des tableaux de Wiertz. La Section décide de faire restaurer par M. Colmant tout d'abord un petit tableau, à désigner d'accord avec M. Ciamberlani, ensuite le tableau La Puissance humaine n'a pas de limites.

La séance est levée à 4 heures.

Le Secrétaire,

Arthur Lacy

P. Le Président,

Julien Devriendt

159

SECTION DE L'ART MODERNE.

Séance du samedi 2 mai 1924, à 2 1/4 heures.

Galerie Giroux. Vente collections Snayers et D...

Présents : MM. Ciamberlani, Van Zype, Wolfers, membres; Bautier, conservateur-adjoint; Mlle Devigne, attaché; Laes, secrétaire.

Se sont excusés : MM. Hulin de Loo, Lagae, Lambotte, Cleffe, membres; Fierens-Gevaert, conservateur en chef.

La Section est d'avis de proposer à Monsieur le Ministre l'acquisition du marbre de Rombaux Tête d'homme, N° 146 du catalogue, si l'auteur exprime le désir de voir figurer cette oeuvre au Musée.

La Section estime désirable pour les collections de l'Etat le tableau de Baertsoen Gand, le soir, N° 110 du catalogue, bien que les 2 tableaux Chalands sur la neige et Soir sur les quais représentent mieux, dans nos galeries, le talent de cet artiste.

La Section estime désirable pour nos collections les tableaux de Hip. Boulenger La Vallée de Josaphat (N° 115) et de Leys Un Capitaine de la garde bourgeoise (N° 139). Toutefois le Musée d'Anvers ayant manifesté son désir d'acquérir ces deux tableaux - il ne possède notamment pas une seule oeuvre importante de Boulenger - il est convenu que la préférence sera donnée cette fois au dit Musée à la condition qu'à l'occasion d'une prochaine vente, celui-ci accorde la préférence au Musée de Bruxelles. Cependant il conviendrait de s'entendre avec le Musée d'Anvers afin que le Leys pût être acheté par le Musée de Bruxelles. Pour cette éventualité, la Section fixe à 30000 francs le prix d'adjudication de ce tableau.

Le Président,

Le Secrétaire,

Arthur Laes

X 160

SECTION DE L'ART ANCIEN.

Séance du vendredi 8 mai 1925, à 2 1/2 heures.

Galerie Giroux. Vente des collections Wegg et Lambiotte.

Présents : MM. De Decker, Devriendt, Frédéric, Goffin, Lagae, Van Bastelaer, membres; Bautier, conservateur-adjoint; Laes, secrétaire.

MM. Carton de Wiart, président de la Commission, Hulin de Loo, président de la Section, Philippson et Wauters, membres, Fierens-Gevaert, conservateur en chef se sont excusés.

La Section estime qu'il n'y a pas lieu de faire des acquisitions à cette vente.

Le Président,

Hulin de Loo

Le Secrétaire,

Arthur Laes

SECTION DE L'ART ANCIEN.

Séance du vendredi 29 mai 1925, à 2 1/2 heures.

Présents: M.M. Hulin de Loo, président de la Section; De Decker, Devriendt, Goffin, Lagae, Wauters, membres; Bautier, Conservateur-adjoint; Mlle. Devigne, attaché; M. Laes, secrétaire.

Se sont excusés: M/M. Carton de Wiart, président de la Commission; Frédéric, membre; Fierens-Gevaert, Conservateur en chef.

Les procès verbaux des séances des 20 avril et 8 mai sont lus et approuvés.

Lecture est donnée de la lettre ministérielle du 30 avril N°32737 84 approuvant l'acquisition d'une statuette en terre-cuite, l'Eternité, par Michel Van der Voort, -de la lettre ministérielle du 8 mai N°32.737 83 autorisant l'achat d'un Portrait d'homme par Scorel, présenté en vente par M. Agnew de Londres.

M. Bautier fait savoir que le Comité de l'Exposition d'art espagnol qui s'organise à Paris, renonce à montrer notre tableau Le repas interrompu.

Le Section émet un avis favorable à l'acceptation du tableau Sainte Famille, attribué à Abraham Janssens, offert en don par la Société des Amis des Musées, à laquelle des remerciements seront adressés au nom de la Section. Celle-ci écarte un Portrait de femme, attribué à Van Dyck, présenté par M. Baudouin de Bruxelles. Elle examine en outre le tableau d'Isenbrant Messe de Saint Grégoire, appartenant à la collection Bolton et qui sera déposé dans nos galeries à titre de prêt.

M. Bautier fournit des indications sur un tableau de Pieter Aertsen que M. Manteau présente en vente; aucune suite ne sera réservée à cette offre.

La Section examine ensuite plusieurs photographies communiquées par M. Deleuze-Rome, à Awirs-Engis (Liége); M. Nicholson à Londres; M. Frank Sabin à Londres; la Sackville -Gallery à Londres; M. Muuls à Bruges; M. Agnew à Londres; M.M. Spink and Son à Londres; M. C. F. De Saedeleer à Bruxelles; M. A. Van Baer à Anvers et la Bachstitz Gallery à La Haye.

M. le Président fait savoir que le Jordaens de la Collection Darnley a été vendu 3.800 Livres sterling et qu'un beau Portrait d'homme de Mabuse de la collection Carnarvon a atteint le prix de 4.000 Livres. A Amsterdam a été vendue

la collection Van Buuren qui contenait plusieurs tableaux intéressants, mais le catalogue nous est parvenu trop tard.

La Section examine encore les catalogues des ventes Michel Levy et Lehmann qui ont lieu à Paris en juin. Elle estime désirable pour nos collections l'esquisse de Rubens de la vente Lehmann (étude pour le plafonde de la chapelle Whitehall, N° 279 du catalogue, 3ème partie) et, subsidiairement, un bronze de Jean de Bologne de la même vente (Nessus et Dejanire, N° 355, ibid). La délégation qui se rendra à Paris se composera, en vertu du Règlement, des membres du Comité des Accroissements, du Conservateur en Chef et des assistants intéressés, ainsi que de deux délégués désignés par la Section, M.M. Devriendt et Lagae.

La séance est levée à 3 1/2 heures.

Le Président,

Le Secrétaire,

SECTION DE L'ART MODERNE

SEANCE DU MARDI 14 JUILLET 1925, A 3 HEURES.

Présents : M. Carton de Wiart, président de la Commission; MM. Ciamberlani, Devriendt, Hulin de Loo, Lagae, Cleffe, Van Zype, Wolfers, membres; Fierens-Gevaert, conservateur en chef; Laes, secrétaire.

M. Lombotte s'est excusé.

Les procès verbaux des séances du 20 avril et du 2 mai sont lus et approuvés.

Lecture est donnée de la lettre ministérielle 2654 du 30 avril 1924, autorisant le prêt à l'Exposition de l'ART CONTEMPORAIN à Anvers, du tableau de M. Jefferys La Scène au Pont Royal ;- de la lettre ministérielle 3033, du 30 avril 1924, autorisant le prêt au Salon Triennal de Gand du tableau de E. Claus, La Récolte du lin;- de la lettre ministérielle 3202 du 2 juillet 1925, autorisant la restauration par M. Colmant, du tableau de Wiertz La puissance humaine n'a pas de limites (coût 1.000 frs);- de la lettre ministérielle 3135 du 22 avril 1925 transmettant copie du testament olographe de Mme Juliette Wytsman, qui a légué à l'Etat son buste en marbre par le sculpteur Samuel; ce buste ne devra toutefois être délivré qu'après la mort de Mr Rodolphe Wytsman.

Il est convenu de demander à la direction des Beaux-Arts la destination qu'elle compte donner au tableau de Baertsoen Gand le Soir qui a été acquis par l'Etat à la vente Snayers et D..... le 4 mai dernier.

Pour ce qui est du Monument au Travail de C. Meunier dont il est question dans le procès verbal de la séance du 20 avril à propos de la transformation de la cour intérieure du Musée Moderne en un Musée de sculpture en plein air, la Section se prononce unanimement pour la réalisation de ce projet. Elle émet l'espoir que M. le Ministre donnera son adhésion au dit projet et prie M. le Conservateur en chef de rassembler une documentation complète sur les diverses solutions qui ont été proposées pour la présentation du Monument au Travail. Il conviendrait ensuite de faire étudier par un architecte l'aménagement d'ensemble de la cour intérieure. Quant au monument lui-même la Section se ralliant aux vues de M. le Conservateur en chef, exprime sa préférence pour la disposition des hauts reliefs de Meunier en hémicycle.

La Section examine les oeuvres qui lui sont soumises. Elle écarte les

la collection

3 Portraits de Léopold II par L. Dewinne (un portrait vu jusqu'aux genoux, inachevé, 25.000 francs; une tête d'après nature 20.000 francs, et un dessin, tête d'après nature, 7.000 francs) présentés en vente par M. Albert Bruyninckx à Bruxelles; un tableau de Monticelli Réunion de femmes dans un parc présenté en vente par la galerie Bourgeat à Paris, au prix de 25.000 francs;- une peinture de feu Mme Suzanne Weyher, Portrait du peintre Théo Van Rysselberghe, offert en don par M. Jean Schlumberger, à Paris (lettre ministérielle N° 3141 du 8 mai 1925).

La Section ratifie le choix fait par MM. Lagae et Wolfers, d'accord avec la Conservation, dans les médailles de M. Devreese; en conséquence, sont acceptées les médailles ci-après : Comte deÉdonchel. Exposition universelle Bruxelles 1910. Pendant l'absence. Le père et la mère de l'artiste. Jules Henin. Professeur Bayet. A mes petits enfants, 1912. Le potier. L. Goldschmidt. Bébé. Yvonne. Jean De Mot. Ernest Acker. Aug. Beernaert. Aug. Moyaux. Deux vieux époux. Herbert Hoover. S. Exc. Mr Brand Whitlock.

La Section après avoir examiné le marbre de M. Theunis Imploration, présenté par lettre ministérielle 31.737 du 25 juin 1925, est d'avis de demander à M. le Ministre de vouloir bien faire soumettre le plâtre du buste de marbre (Portrait d'une dame habitant St Hubert) pour lequel une médaille d'argent fut décernée à l'artiste à l'Exposition Universelle de Bruxelles 1910; la Section verrait ensuite s'il y a lieu de demander à M. le Ministre de commander à l'artiste un exemplaire en bronze.

M. le Conservateur en chef fait savoir qu'il a eu un entretien avec M. Daniel Coppieters. Celui-ci est tout disposé à faire don à nos collections d'une oeuvre et même de deux oeuvres de feu son frère Albéric Coppieters; mais il désirerait recevoir au préalable une lettre dans laquelle la Section exprimerait son désir de voir cet artiste représenté dans nos galeries. La Section designe comme étant désirables pour nos collections : 1° le paysage, 2° le tableau de fleurs.

La Section examine encore quelques photographies de tableaux présentés en vente; elle prend connaissance de quelques lettres par lesquelles nous sont également offerts en vente d'autres tableaux. Elle décide de ne donner aucune suite à des diverses demandes. Lors de son voyage à Vienne, en septembre prochain, M. Hulin de Loo tâchera d'aller voir le

tableau de Navez, signé et daté de Rome 1821, dont la photo a été envoyée par la firme Würthle ù. Sohn.

La séance est levée à 4 1/4 heures.

Le Secrétaire,

Arthur Hay

P. Le Président,

Fabiran Devrient

SECTION DE L'ART MODERNE.

Séance du lundi 3I août I925 à 2 I/2 heures.

Présents : MM. Devriendt, Lagae, Lambotte, Cleffe, Van Zype, Wolfers, membres; Fierens-Gevaert, conservateur en chef; Mlle Devigne, attaché; Laes, Secrétaire.

Se sont excusés : MM. Ciamberlani, Hulin de Loo et Sand.

La Section examine, avant son installation dans les galeries, la statue en bronze de Bourdelle Héraklès archer dont le modèle a été offert au Musée par le maître français, l'Etat n'ayant dû supporter que les frais de la fonte. La section est d'avis que l'oeuvre pourra être placée plus tard dans la Cour du Musée Moderne lorsque celle-ci sera transformée en Musée de sculpture en plein air.

La Section estime que le groupe Les Lutteurs de Jef Lambeaux peut dès à présent être transféré dans la dite Cour. Y seront également installées les deux statues en pierre du sculpteur Lejeune, Méléagre victorieux et Méléagre blessé provenant du Parc de Bruxelles.

Le Président,

Le Secrétaire,

SECTION DE L'ART MODERNE

Séance du lundi 2I septembre I925 ,à 3 heures.

Présents:M.Devriendt qui assume la présidence;M.M.Devillez,Lagae,Cleffe,Van Zype, membres;Fierens-Gevaert,Conservateur en Chef,Laes,Secrétaire.

Se sont excusés: M.M.Chamberlani,Hulin de Loo,Lambotte et Sand.

Les procès-verbaux des séances du I4 juillet et du 3I août I925 sont lus et approuvés.

Monsieur le Conservateur en Chef fait sa voir que M.Daniel Coppieters a consenti à offrir à nos collections les deux tableaux de feu son frère Albéric Coppieters, qui,ont été choisis par la section,à savoir Ferme à Dixmude et Le Vase de Chine . M.Daniel Coppieters estime comme nous,que le cadre du tableau Ferme à Dixmude peut être remplacé,mais il désire que le cadre blanc soit conservé au tableau Le Vase de Chine .

M.Lagae demande si la restauration des quatre grandes compositions de Wiertz, Le Golgotha,Le dernier Canon,Un grand de la Terre,et Le monde homérique pourra bientôt être effectuée. M.le Conservateur en chef fait savoir que le crédit extraordinaire de I2.000 frs.demandé pour ce travail n'a pas été alloué; M.le Ministre est d'accord pour confier cette restauration à M.Prosper Colmant,mais la dépense dévrait être prélevée sur la caisse du Musée.

M.le Conservateur en Chef fait savoir que des plaques supplémentaires avec l'inscription Musée Moderne ont été apposées au réverbère à l'angle de la Place Royale et de la Rue de la Régence;une plaque semblable va être placée sur l'un des réverbères à l'entrée de la Bibliothèque Royale. En outre,une plaque de marbre sera bientôt apposée à l'angle de l'immeuble occupé par le Restaurant de la Régence: pour le placement de cette dernière plaque diverses autorisations ont dû être demandées et ont été accordées.

Lecture est donnée de l'arrêté ministériel du 29 mai I925,assimilant aux fonctionnaires les membres de la Commission Directrice,en ce qui concerne l'emploi de billets forfaitaires pour les voyages par chemin de fer;des lettres ministérielles 3I.I44,786 et 33I44 du I7 juillet I925 approuvant le placement dans nos galeries, des tableaux:Retour du travail par M.Pierre Paulus, Les Trésors de Satan par M.Jean Delville,et Paysanne flamande par M.Philibert Cockx;- de la lettre ministérielle 32II du 2I août I925 approuvant le don fait par M.Daniel Coppieters,à savoir les deux tableaux Ferme à Dixmude et le Vase de Chine par feu Albéric Coppieters;-

de la lettre ministérielle 32019,du 31 août 1925,autorisant le prêt à l'Exposition de l'Escaut à Anvers,des quatre tableaux: L'Embouchure de l'Escaut, par A.Verwée;La Rade d'Anvers par Clays,Vue d'Anvers et Village sur l'Escaut par Henri De Braekeleer.

Cinq membres seulement de la section étant présents à la séance,il est décidé, sur la proposition de M.le Conservateur en Chef,de reporter à la séance suivante, le vote sur les tableaux présentés: Gand le soir,par Baertsoen;Mimosas par Albert Pinot,et Le Coq et Soleils, deux natures mortes par Jehan Frison.

M.le Conservateur en Chef donne lecture d'une lettre émanant de la Commission du Cercle artistique à Bruxelles et de deux lettres de M.le Bourgmestre Adolphe Max,qui demande le prêt à l'Exposition rétrospective Ch.Hermans(qui aura lieu au Cercle Artistique)de nos qutre tableaux: A l'aube;La plage d'Ostende;Procession à Séville;repos devant la cathédrale;et Balcons fleuris à Grenade. M.Max fait savoir qu'il fera don à nos collections d'une oeuvre de Ch.Hermans. La section émet un avis favorable au prêt de nos quatre tableaux et fixe comme suit les valeurs d'assurance: A l'Aube 125.000 frs.;La Plage d'Ostende, 6.000 frs; Procession à Séville 6.000 frs; Balcons fleuris 4.000 frs.

M.le Conservateur en Chef donne lecture d'un rapport de M.Van der Vennet, vérificateur des Domaines,qui signale le Portrait de M.de Montefiore par Jacques de Lalaing faisant partie du sequestre Balser. M.Van der Vennet propose à l'Etat de retenir ce tableau soit pour le Musée,soit pour l'asile Montefiore à Esneux. M.le Conservateur en Chef donne également connaissance du rapport d'expertise de M.Jef Dillen qui estime la valeur de cette oeuvre à 3.000 frs. au maximum. Une délégation de la section composée de M.M.Devillez,Lagae,Oleffe et Van Zype,examinera ce tableau le mercredi 23 septembre à 2 heures,rue des Colonies 54,où il se trouve déposé.

La séance est levée à 4 heures.

Le Secrétaire, Le Président,

X

SECTION DE L'ART MODERNE.

Séance du mardi 23 septembre à 2 heures.

54 rue des Colonies E/V. Sequestre Balser.

Sont présents: M.M. Devillez, Lagae, Cleffe, Van Zype, délégués par la section; Fierens-Gevaert, Conservateur en Chef, Laes, Secrétaire.

En suite de la lettre ministérielle 2152 d. du 14 septembre, la délégation de la Section examine le Portrait de M. de Montefiore par Jacques de Lalaing, faisant partie du sequestre Balser. Elle est d'avis que l'Etat devrait exercer son droit de rétention sur ce tableau, tout en estimant que, dans nos galeries modernes, cette oeuvre ne représenterait pas comme il conviendrait le talent de portraitiste de Jacques de Lalaing. La délégation proposera à M. le Ministre de confier ce tableau en dépôt à l'Institut Montéfiore à Liége. Si cette destination ne pouvait être agréée, l'oeuvre pourrait être envoyée à l'asile Montéfiore à Esneux, comme il est indiqué dans le rapport de M. van der Vennet, Vérificateur de l'Enregistrement et des Domaines.

La valeur maxima de ce tableau a été fixée par M. l'expert Jef Dillen; à 3.000 frs.

Le secrétaire,

Arthur Laes

Le Président,

P. Julien Servais

SECTION DE L'ART MODERNE.

Séance du lundi I2 octobre I925 à 3 heures

Exposition Ch.Hermans au Cercle Artistique de Bruxelles.

Sont présents : M.M.Ciamberlani,Devillez,Devriendt,Lambotte,Oleffe,Sand,Van Zype, Wolfers,membres;Fierens-Gevaert,Conservateur en Chef,Laes,Secrétaire.

M.Hulin de Loo s'est excusé.

La section examine les tableaux exposés N° 22 à 33 et 45 du catalogue,et le tableau non exposé,intitulé Martyr du travail. Parmi ces peintures,M. Adolphe Max , Bourgmestre de Bruxelles,autorise notre collège à faire choix d'une oeuvre, pour nos collections modernes. La section estime toutefois que dans l'intérêt de l'artiste,il conviendrait éventuellement,de compléter sa représentation dans nos galeries par des oeuvres plus marquantes que celles dont il est permis à M.le bourgmestre Max de disposer. Elle trouve désirable pour nos collections,le tableau Le Réfectoire des Moines ,N°56 du catalogue . M.Van Zype se chargera volontiers de faire des démarches auprès du propriétaire de cette oeuvre,M.de Cock,à Anvers.

Le Secrétaire,

Le Président,

SECTION DE L'ART ANCIEN

Séance du lundi 9 novembre 1925, à 3 heures.

Présents: M.M. Hulin de Loo, président de la Section, De Decker, Devriendt, Frédéric, Goffin, Lagae, Philippson, Van Bastelaer, membres; Fierens-Gevaert, Conservateur en Chef; Bautier, Conservateur-adjoint, Mlle. Devigne, attaché, M. Laes, Secrétaire.

M. Carton de Wiart, président de la Commission et M. H. Wauters, membre, se sont excusés.

Le procès-verbal de la séance du 29 mai 1925 est lu et approuvé.

M. le président fait savoir qu'il n'a été fait aucune acquisition pour le Musée à la vente Lehmann à Paris.

La Section examine les oeuvres qui lui sont soumises. Elle écarte un Portrait d'homme de M. Van Heemskerck, présenté en vente par M. Nicholson de Londres, pour la somme de 600 livres sterling. Elle estime désirable une terre-cuite du XVIIème siècle, Jupiter lançant la foudre, présentée par Mlle. Maes, à Bruxelles, qui en demande 1500 francs; on pourrait offrir 1000 frs. et conclure éventuellement l'achat au prix de 1250 francs.

M. le Conservateur en chef fait savoir qu'il a fait déposer dans la salle de la Commission, une oeuvre d'un artiste flamand du XVIème siècle, dont il a déchiffré la signature: Lambertus Ryckus (Lambert Rijckx). Cet artiste, dernier descendant par alliance de la famille Roger Van der Weyden, n'était précédemment connu que par une seule oeuvre, représentant La Vierge au voile. Le second tableau de RYCKUS, lequel fait partie d'un sequestre, figure le Sacrifice d'Iphigénie. Le tableau offre un réel intérêt documentaire et la Section décide de l'accepter au cas où il nous serait offert par un généreux donateur.

M. le Conservateur en Chef informe la section du transfert fait au Musée de deux statues du sculpteur Lejeune, Méléagre victorieux et Méléagre blessé, provenant du Parc de Bruxelles où elles ont été remplacées par des copies. M. le Conservateur en Chef fait savoir qu'il a fait des remarques à la Ville au sujet des dégradations que ces statues ont dû subir au cours de ce transfert.; celui-ci n'a pas été effectué avec tous les soins désirables. La section estime que ces statues pourraient être placées soit dans un escalier, soit dans un couloir de nos Musées.

La section examine une nombreuse série de photographies de tableaux, qui ont été envoyées par des amateurs et des marchands.

Elle examine aussi le catalogue de la vente Castiglioni qui aura lieu à Amsterdam, les I7, I8, I9 et 2o novembre. La section estime désirables pour nos collections le N° 45 Joos Van Cleve, Le Portrait du peintre le N°39 Nicolas Froment, La Résurrection de Lazare; le N°44 Jean Gossart dit Mabuse La Vierge et l'Enfant et le N° LXXIX Jean de Bologne, L'Architecture (bronze). La section est d'avis que toutes nos diponibilités budgétaires (300.000 francs environ) pourrraient être consacrées à l'achat soit du Portrait de Van Cleve, soit de la Résurrection de Lazare; subsidiairement la Vierge et l'Enfant pourrait être acquise pour I00.000 francs, et le petit bronze l'Architecture pour I5 à 20.000 francs. La délégation de la section se réunira à la salle d'exposition le lundi, I6 novembre, vers II heures du matin. La section désigne M. Lagae pour compléter cette délégation qui suivant le règlement comprendra les membres du Comité des Accroissements, le Conservateur en Chef et les assistants intéressés.

M. le Conservateur en Chef entretient la Section de l'Exposition Louis David qu'un Comité, récemment constitué, se propose d'organiser à l'occasion du centième anniversaire de la mort du peintre français. Cette Exposition aurait lieu peut-être au Musée, si non au Cercle Artistique ou à la Bibliothèque Royale. La Section tenant à s'associer à cette manifestation commémorative exprime le voeu que l'Exposition soit organisée au Musée.

La séance est levée à 4h. I/2

Le Secrétaire, Le Président;

Arthur Lacy

V 73

SEANCE PLENIERE

Jeudi I2 novembre I925,à 4 heures.

Présents: M.Carton de Wiart,président,M.M.Devillez,Devriendt,Frédéric, Goffin,Lagae,Lambotte,Cleffe,Sand,Van Bastelaer,Wolfers,membres; M.Fierens-Gevaert,Conservateur en Chef,M.Bautier,conservateur-adjoint,M.Laes,Secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du IC mars est lu et approuvé.

M.Le Conservateur en Chef fait savoir qu'en vue de la propagande en faveur de nos Musées et spécialement du Musée Moderne,des démarches ont été faites auprès du Ministère des Affaires étrangères . Son intervention a été sollicitée pour la publication de brochures. Malheureusement ce Département ne dispose pas de crédits pour la propagande artistique. Une plaque de marbre portant l'inscription Musée Moderne a été apposée à l'angle de l'immeuble de la Place Royale,occupé par le Restaurant de la Régence.

M.le Conservateur en Chef fait savoir aussi qu'il a eu un entretien avec M.le Ministre des Sciences et des Arts au sujet de l'agrandissement de nos Musées,et qu'il a suggéré le transfert de la Bibliothèque Royale , également à l'étroit,dans les locaux de l'Hôpital St.Jean qui va être désaffecté dans quelque temps .

L'installation de l'éclairage électrique dans nos galeries ne pourra être réalisé par le Département des Travaux Publics celui-ci ne disposant pas de crédits nécessaires.

M.le Conservateur en Chef donne lecture de la lettre Ministérielle 3OCI du 9 novembre nous informant de la décision prise par M.le Ministre des Sciences et des Arts d'exposer dans la salle des Luministes au Musée Moderne,les oeuvres soumises au Jury du concours de Rome. M.le Conservateur en Chef signale les inconvénients qui résulteraient pour le Musée,de l'application de cette décision. Ces inconvénients sont énumérés dans un projet de lettre dont il donne lecture. La Commission approuve unanimement le texte de cette lettre. De son côté M.le Président fera personnellement des démarches auprès de M.le Ministre Huysmans afin que celui-ci renonce à ce projet.

M. le Conservateur en Chef fait part à la Commission de son projet d'Exposition destinée à commémorer le centenaire de la mort à Bruxelles, du peintre français Louis David. Cette Exposition qui réunira des tableaux, des sculptures, des dessins, des gravures, des meubles, aura lieu vers la fin de décembre.

La séance est levée à 5 heures.

Le Secrétaire,

Le Président,

Section de l'Art Ancien.

Séance du lundi 30 novembre 1925 à 3 heures.

Présents M.Carton de Wiart,président de la Commission,M.Hulin de Loo président de la Section,MM.Frédéric,Lagae,Van Bastelaer,membres ;Fierens Gevaert ,conservateur en chef,Bautier conservateur-adjoint,Laes secrétaire..

Se sont excusés MM.DeDecker Philippson et Wauters ,membres.

Le procès verbal de la séance du 9 novembre 1925 est lu et approuvé

Lecture est donnée d'une lettre n°19892 du 18 novembre 1925 de l'administration communale de Bruxelles qui se propose de faire placer incessamment au Parc de la ville ,la reproduction de la statue La Charité et de remettre l'original au Musée.

M.Le conservateur en chef donne connaissance de la lettre ministérielle 19180 A.du 20 novembre qui autorise MM.Hulin de Loo et Fierens-Gevaert à se rendre à Amsterdam pour assister à la vente de la collection Castiglioni.M.le conservateur en chef fait savoir que le Portrait de J.van Clève a été adjugé 88.000 florins et le tableau attribué à Nicolas Froment 154.000 florins.La Vierge de Gossart a passé avant le Portrait de van Clève et il avait été convenu,dans ce cas, de réserver nos crédits pour le Van Clève.Quant au bronze l'Architecture par Jean de Bologne,il avait été décidé de ne pas en poursuivre l'acquisition M.Lagae n'ayant pu se joindre à la délégation.

La Section examine les oeuvres qui lui sont soumises Sont écartées: un Paysage signé Kerstian de Keuninck présenté par MSeyffers ,à Bruxelles ,au prix de 2800 francs;- un Portrait de dame,école hollandaise XVIIe siècle ,présenté par Mle notaire LeCocq à Bruxelles,au prix de 12.000 frs ;- une Allégorie ,grand tableau attribué àCSSchut ,présenté par M.Agniez ,à Bruxelles .Par contre la section estime désirable pour nos collections un petit tableau Singeries signé Nicolas Veerendael , présenté par le comte Rinaldini ,à Bruxelles,au prix de 5.000 frs ;il lui sera offert 3.000 frs l'achat peut éventuellement être conclu pour la somme de 4.000 frs.

La Section accepte en dépôt au Musée, à titre deprêt d'un grand tableau signé Jordaens et daté 16..Neptune et Amphitrite ,appartenant à M.Van

à M.Van Gelder ,à Uccle.

La section décide d'adresser des remerciements à Madame Ernest Solvay qui a fait don à la Bibliothèque du Musée de la magnifique publication consacrée au Bréviaire Grimani :reproduttton complète ,en douze volumes des enluminures de ce fameux manuscrit.

Le Département nous a fait connaître que le reliquat des crédits Matériel et acquisitions de I924 qui s'élevait au 24 juillet I925 à 8I.8I3 frs 45,a été réduit à 40.498F09 par suite du paiement ,sur ce reliquat d'une somme de 40.793 frs IO pour fournitures de charbon .C'est donc un reliquat de 40.498 frs 09 qui a été réellement versé à la Caisse du Musée,et nos crédits disponibles pour achat d'oeuvres d'art s'établissent en conséquence comme suit: Reliquat I924 : Frs 40498,09 plus disponible du crédit I925 : 2I9200 =total 259.698 frs 09.

M; Hulin de Loo montre la photographie d'un tableau de P.Bruegel l'ancien représentant une Kermesse villageoisew Il priera le propriétaire de venir le soumettre à la Commission vendredi 4 décembre ,à midi On en demande 450.000 frs environ;peut-être pourrait-on s'arranger avec le propriétaire pour échelonner éventuellement le paiement sur deux ou exercices

La séance est levée à 4h I/2

Le secrétaire

le précident.

SECTION DE L'ART MODERNE.

Séance du vendredi 4 décembre 1925 à 10h.3/4 Galerie Giroux
Vente J.Renard.

Sont présents:M.Devriendt qui assume la présidence;M.M.Devillez,Hulin de Loo,Lagae, Lambotte,Oleffe,Sand,Wolfers,membres;Fierens-Gevaert,Conservateur en Chef,Laes,Secrétaire.

La section estime désirable pour nos collections le tableau de G.Vogels, L'Estacade d'Ostende,N° 3 du catalogue;elle fixe le prix maximum d'adjudication à 30.000 francs,sans les frais.

La section autorise le prêt à l'Exposition Rétrospective C.Van Camp(qui aura lieu à la Galerie Giroux)du Portrait de Mme.de Vertron ainsi que du portrait collectif par Lambrichs,représentant les membres du groupe L'Art Libre. Les valeurs d'assurance contre tous risques sont fixées comme suit: Portrait de Mme.de Vertron 5000frs.; Portrait collectif par Lambrichs,10.000 frs.

M.le Conservateur en Chef donne lecture d'une lettre deM.Adolphe Max,bourgmestre de Bruxelles qui offre en don le Portrait d'Emile Hermans par feu Charles Hermans, tableau dont l'usufruit est laissé par.M.Max à la nièce du peintre,Melle.Charron. Le Musée deviendrait immédiatement propriétaire de cette oeuvre mais n'en prendrait possession qu'au décès de Mlle.Charron. Ce don est accepté. M.le Bourgmestre Max sera remercié au nom de la Commission.

M.le Conservateur en chef fait part d'une demande de M.Alex Struys qui voudrait faire disparaître les taches mates sur son tableau La visite au malade, en appliquant un léger vernis sur cette peinture. La section est d'avis qu'il convient de réserver une suite favorable à cette demande;il est entendu que ce travail devra être effectué au Musée même,et il ne comporterait aucun repeint.

Le séance est levée à 11h 3/4.

Le Secrétaire, Arthur Laes

Le Président, Julien Devriendt

X 178

SECTION DE L' ART ANCIEN

Séance du vendredi 4 décembre 1925 à 12 heures.

Présents: M.M.Carton de Wiart,Président de la Commission,Hulin de Loo,Président de la Section,De Decker,Devriendt,Frédéric,Goffin,Lagas,Van Bastelaer,membres; Fierens-Gevaert,Conservateur en chef,Bautier,Conservateur-adjoint,Laes,Secrétaire.

Se sont excusés:M.M.Philippson et Wauters,membres.

La Section examine le tableau Kermesse villageoise par P.Brueghel l'ancien, présenté par M.Dorus Hermsen ,de La Haye,au prix de 50.000 florins. Après un vote favorable au principe de l'acquisition de cette oeuvre pour nos collections,la Section se prononce contre l'achat,au prix de 40.000 florins que l'on se serait proposé d'offrir au propriétaire.

Le Comte Rinaldini ne pouvant accepter l'offre de 4.000 frs. pour le petit tableau Singeries par Nicolas Verendael,qu'il a payé lui-même 4.300 frs.la Section est d'avis que ce dernier prix peut être accepté.

La séance est levée à 12h.1/2.

Le Secrétaire,
Bautier

Le Président,
Hulin de Loo

179

SECTION DE L'ART ANCIEN.

Séance du lundi I8 janvier I926 à 3 heures.

Présents: M.M.Hulin de Loo,président de la Section,Goffin,Lagae,Van Bastelaer, Wauters,membres;Fierens-Gevaert,Conservateur en Chef;Bautier,Conservateur-adjoint,f.f. de secrétaire,Mlle.Devigne,attaché.

Se sont excusés:M.M. Cte.Carton de Wiart,président de la Commission;Devriendt et Philippson,membres;Laes,secrétaire.

Le procès-verbal des séances du 30 novembre et 4 décembre sont lus et approuvés.

Lecture est donnée des lettres ministérielles N°3085(Direction des Beaux-Arts) du 4 décembre I925 donnant communication de l'arrêté royal du I8 novembre I925 acceptant le legs fait au Musée de Bruxelles par Sir Claude Philipps d'un tableau de Glaucus et Scylla attribué à Salvator Rosa;et N°3273788 du I2 décembre I925 approuvant l'acquisition d'une terre cuite flamande du XVIIème siècle représentant Jupiter lançant la foudre,offerte en vente par Mlle.Maes pour le prix de I000 frs.

La section examine les oeuvres qui lui sont soumises. Elle émet un avis favorable à l'entrée dans les collections de l'Etat des deux tableaux suivants:

I° Descente de croix signée Cossiers,offert en vente par M.Grossé de Bruges. Le prix d'acaht ne devra pas dépasser 20.000 frs.

2° Fleurs entourant un buste antique, signé Nicolas Veerendael offerte en vente par le Cte.Rinaldini,au prix de 5.000 frs. Il sera proposé de ramener ce prix à 3.500 frs.

Quant au Christ en bois présenté par M.Haakmann d'Ostende,la section tout en estimant l'oeuvre digne de figurer dans nos Musées,ne croit pas cependant de voir en poursuivre l'acquisition. Dans ce domaine considéré jusqu'ici comme relevant exclusivement des Musées du Cinquantenaire,il conviendrait de réserver notre intervention à des oeuvres de tout premier ordre.

La section prend connaissance de la situation budgétaire à ce jour,donnant un reliquat de I83.960 frs. pour I925. En y ajoutant le reliquet I924,soit 40.498,09 frs. et le crédit entier de I926,on obtient un avoir disponible de 524.458,09 frs.; auquel il faudra joindre la partie du produit des recettes à l'entrée affectée aux acquisitions. M.Wauters demande si la caisse des Musées,où ces sommes ont été versées, ne devrait pas bonifier un intérêt même minime,qui,aurait pour conséquence,les achats n'étant liquidés que tard dans le cours de l'année,une augmentation très appréciable du crédit du Musée ? Une demande en ce sens sera adressée à l'Administration com-

pétente.

M. Fierens-Gevaert donne connaissance d'une lettre de M. Lambotte, Commissaire du Gouvernement pour les Expositions à l'étranger, sollicitant le prêt d'un certain nombre de tableaux appartenant au Musée ancien en vue de l'Exposition d'art Belge à Berne, qui aura lieu pendant les mois de mars et juin prochains.

La section favorable en principe à cette entreprise d'une haute portée patriotique, suggère de modifier partiellement la liste proposée et de l'établir comme suit, - les valeurs pour les assurances étant indiquées en francs suisses:

I.	Roger Van der Weyden Pietà	200.000 Frs. suisses
2.	Memling Portraits de Guillaume Moreel, bourgmestre de Bruges et de son épouse.	500.000
3.	G. David La Madone à la soupe au lait.	70.000
4.	Bernard d'Orley Portrait du Dr. Zelle.	20.000
5.	Ecole des Anciens Pays-Bas XVIème siècle La fillette à l'oiseau mort.	15.000
6.	Breughel La chute d'Icare	300.000
7.	Rubens Martyre de Ste. Ursule	300.000
8.	Van Dyck Portrait de Della Faille	250.000
9.	Teniers Le médecin aux urines	20.000

Des précautions spéciales seront prises quant à l'emballage, les oeuvres devraient prendre place à l'aller et au retour dans un compartiment spécial où se tiendraient deux délégués du Musée. La section exprime le désir de voir figurer également à cette Exposition de Berne les deux autres exemplaires de la Piétà de Roger Van der Weyden (Musée du Prado et Collection Earl Powis) le petit Gérard David appartenant à M. Van Gelder, l'esquisse de Rubens de la Collection Philippson et le Paysage de Siberechts du Musée Communal de Bruxelles.

Le séance est levée à 4h. 1/2

Le Secrétaire,

Le Président,

X 187

SECTION DE L'ART MODERNE.

Séance du vendredi 29 janvier 1926, à 2h1/2. Galerie Giroux, vente Zinjé, etc.

Sont présents: M.M. Ciamberlani, Devillez, Hulin de Loo, Lagae, Lambotte, Cleffe, Sand, Van Zype, Wolfers, membres; Fierens-Gevaert, Conservateur en Chef; Laes, secrétaire.

La section estime désirables pour nos collections les tableaux ci-après: Constantin Meunier Mineurs revenant du travail (N° 160 du catalogue) et Charles Degroux Bénédicité (N° 128 du catalogue). Elle fixe le prix maximum d'adjudication comme suit: le Constantin Meunier 22.000 frs. et le Degroux 15.000 frs. sans les frais.

Le Secrétaire,

Le Président,

SECTION DE L'ART MODERNE.

séance du lundi I février I926 à 3 heures.

Présents:M.M.Devriendt qui assume la présidence,Ciamberlani,Devillez,Lagae,Lambotte, Cleffe,Sand,Van Zype,Wolfers,membres;Fierens-Gevaert,Conservateur en Chef, Mlle.Devighe,attaché;Laes,secrétaire.

Les procès verbaux des séances des 2I et 23 septembre,du I2 octobre, du 4 décembre I925 et du 29 janvier I926 sont lus et approuvés.

Il est donné connaissance de l'approbation ministérielle du prêt à l'Exposition Ch.Hermans,de nos quatre tableaux A l'Aube,Plage d'Ostende, Procession à Séville, et Balcons fleuris;de la lettre ministérielle 32048,du 22 octobre I925 approuvant le prêt à l'Exposition Juliette Wytsman du tableau Les Genêts;de la lettre ministérielle 3292 du 25 novembre I925,approuvant le don fait par M.Hodebert , d'un dessin de Degas,représentant des Danseuses;de l'approbation ministérielle du prêt à l'Exposition de l'Ecole de Lasthem Saint-Martin de deux tableaux de Van de Woestyne:Dimanche après-midi et Fleurs de mon jardin et du tableau de V.de Saedeleer Après l'orage;-de la lettre ministérielle 320,48,du 23 décembre I925,autorisant le prêt à l'Exposition C.Van Camp du Portrait de Mme.de Vertron ainsi que du portrait collectif par Lambrichs;de la lettre ministérielle 33I4-38 du I9 janvier acceptant le Portrait d'Emile Hermans par Ch.Hermans,offert en don par M.le Bourgmestre Adolphe Max; de la lettre ministérielle32737/89 du 20 janvier I926;approuvant l'acquisition,du tableau l'Estacade à Ostende par G.Vogels.

M.Van Zype fait savoir qu'il n'a pas cru devoir faire des démarches en vue d'obtenir l'achat du tableau Réfectoire des Moines de Ch.Hermans M.Le Bourgmestre Adolphe Max ayant depuis notre réunion à l'Exposition Hermans offert à nos collections le Portrait d'Emile Hermans ; ce don a été approuvé par M.le Ministre.

M.Lambotte fait savoir que M.le Ministre a décidé de ne point acheter à la vente Zinjé,etc. le Bénédicité de Ch.Degroux et a fixé le prix maximum d'adjudication à I5.000 frs. pour le C.Meunier Mineurs revenant du travail.

La section examine les peintures et dessins qui lui sont soumis. Elle écarte le tableau Mimosas de M. Albert Pinot, présenté par lettre ministérielle 30254 du 31 août 1925; les deux tableaux Le Coq et Soleils de M. Jehan Frison présentés par lettre ministérielle 891 du 2 septembre 1925; un portrait d'homme par H. Pothoven, présenté en vente par M. Verguyse, à Schaerbeek; un portrait de la Dikke Mee attribué à H. De Braekeleer, présenté en vente par M. Thoen, à Boitsfort au prix de 3.500 frs; l'aquarelle Tentation de Saint Antoine de Félicien Rops, présentée en vente par M. Eug. Rodrigues, à Paris, au prix de 35.000 francs;- un tableau de Pantazis, la Plage à Blankenberghe et un tableau de Albert Servaes Nuit, présenté par le Ministère

La section accepte par contre, le tableau de Baertsoen Gand le soir, présenté par lettre ministérielle 327/37-87 du 11 août 1925; une Vue de Port dessin à l'encre de chine par L. Spilliaert, offert en don par M. Paul De Smeth;- un tableau de L. Artan, offert en don par le peintre Rodolphe Wytsman en mémoire de Mme. Juliette Wytsman; une grande Nature morte de Pantazis offerte en don par M. Raymond Hottat; le tableau de G. Van de Woestyne intitulé Jésus Christ nous offrant son sang présenté par le Ministère; le tableau de Albert Servaes, Paysans aux champs, présenté par le Ministère; une nature morte de H. Manguin offerte en don par M. Raymond Hottat.-

En vertu de l'article 10 du règlement organique du Musée et d'accord avec le Comité des Accroissements, M. Devillez propose de recommander à M. le Ministre l'acquisition de l'un des deux tableaux de J. van den Eeckhoudt qu'il a fait déposer dans la salle de la Commission,- de préférence La femme au chapeau noir dont le prix serait de 4.500 frs. Il propose en outre l'acquisition d'une oeuvre du peintre Georges Morren à l'occasion de l'Exposition d'ensemble que cet artiste organise à la Galerie Giroux. La section approuve ces propositions lesquelles seront

transmises à M.le Ministre.

M.Devriendt,membre de la Commission directrice des Musées Royaux du Cinquantenaire fait savoir que les dits Musées seraient disposés à mettre en dépôt au Musée des Beaux-Arts les cartons de Puvis de Chavannes. La section est d'accord pour admettre ce dépôt et elle exprime ses remerciements à M.Devriendt.

La section examine ensuite les sculptures qui lui sont soumises. Elle accepte: le bronze Bacchante à l'enfant de Guénot,présenté par lettre ministérielle n°3II5 du I2 octobre I925;le bronze l'Enfant au chevreau par Vinçotte,légué par Mme.Rosseels-Stoumon (lettre ministérielle 3203 du I8 juillet I925);- le marbre Résurrection de George Minne, présenté par le Ministère,le buste en marbre de Mme.Juliette Wytsman par Ch.Samuel,légué par Mme.Juliette Wytsman(lettre ministérielle 3I35 du 22 août I925). En outre la section émet le voeu de voir le gouvernement acquérir un exemplaire en bronze du buste de Mgr.Granito di Belmonte par J. de Lalaing qui n'est pas encore représenté dans nos galeries de sculpture. Mlle.Maes présente en vente une oeuvre du sculpteur Th.Vinçotte intitulée l'Esclave(prix IO.OOO frs);cet artiste n'étant pas mort depuis plus de IO ans,il sera recommandé à Mlle.Maes de se mettre en rapport directement avec le Ministère. Le Buste de Mme.De Coninck envoyé par le sculpteur Theunis,en remplacement de son marbre Imploration examiné dans une précédente séance,n'est pas celui que la section avait en vue. La décision à ce sujet est donc ajournée.

Au cours de la séance sont montrées à la section les oeuvres de sculpture constituant le legs Jubin et qui furent antérieurement acceptées; un dessin offert par M.J.Fievez,Ière idée du Portrait de Mme.de Somzée, par Emile Wauters; et la médaille commémorative de l'Exposition Verlat, qui nous a été envoyée par le Comité organisateur de cette Exposition.

M.Bautier,qui a assisté à la vente Zinjé annonce que le tableau de Meunier Mineurs revenant du travail, a été adjugé 23.000 frs. à M.Speth, et le tableau de Ch.Degroux Bénédicité, 22.000 frs.à M.Snollaert.

M. le Conservateur en Chef fait part de son projet d'organiser au Musée moderne une exposition consacrée à des oeuvres de Ch. Degroux. Ce projet est approuvé.

La séance est levée à 5h1/4

Le Président,

L'H de Villers

Le Secrétaire,

Arthur Lacy

S E C T I O N D E L' A R T M O D E R N E

Séance du lundi 22 février I926,à 4 heures.

Présents: M.Devillez qui assume la présidence,M.M.Cleffe,Van Zype,Wolfers, membres;M.Fierens-Gevaert,Conservateur en Chef;Mlle.Devigne,Attaché; M.Laes,Secrétaire.

Se sont excusés:M.Carton de Wiart,Président de la Commission,M.M.Ciamberlani, Hulin de Loo,Lagae et Lambotte,membres.

Le procès-verbal de la séance du I février est lu et approuvé.

Lecture est donnée des lettres ministérielles 3II5,s/n°,33095 et 26777, du 9 février I926,et 576 du I7 février I926,autorisant le placement des oeuvres ci-après acquises par le Gouvernement : Bacchante à l'enfant bronze du sculpteur Françcis Guénot, Résurrection marbre de George Minne, Gand le soir tableau de Albert Baertsoen , Paysans aux champs tableau de Albert Servaes, Jésus Christ nous offrant son sang tableau de Gustave Van de Woestyne;- de la lettre ministérielle 3363,du I7 février I926 acceptant le tableau de M.Manguin,Nature morte, offert en don par M.Raymond Hottat,à Bruxelles,- et un dessin à l'encre de chine de Léon Spilliaert,Vue d'un Port,offert en don par M.Paul De Smeth.

La Section prend connaissance de la lettre du I2/2 de M.Lambotte, demandant au nom du Comité organisateur de l'Exposition d'Art Belge à Berne, le prêt de quelques oeuvres de nos galeries modernes. La Section décide de confier à cette Exposition,les oeuvres ci-après: Albert Baertsoen Gand le soir, (valeur d'assurance 50.000 francs belges) Alfred Stevens L'Atelier(I25.000 francs belges)L.Gallait La prise d'Antioche (50.000 frs.belges),A.Wiertz esquisse Carnaval(I5.000 francs belges),esquisse Courses à Rome(I5.000 frs. belges),Laetitia sur son lit de mort(I5.000 frs.belges),J.Dillens Allegretto bronze(I0.000 frs.belges),Rousseau Vers la Vie,bronze(7.000 frs.belges), et Le Visage de l'Automne,marbre(6.000 frs.belges).

La Section estime qu'il convient de ne pas faire supporter par M.Rousseau les frais d'assurance de ses deux oeuvres celles-ci appartenant au Musée;la police d'assurance devra être établie au nom du Musée comme pour les autres oeuvres de nos collections.

La Section autorise le prêt des deux tableaux de James Ensor,Masques scandalisés et Masques singuliers à l'Exposition des oeuvres de cet artiste,

qui sera organisée en juin, à la Galerie Barbazanges à Paris, par la Société l'Art Contemporain à Anvers. Les valeurs d'assurance sont fixées comme suit; Masques scandalisés 60.000 frs. belges, Masques singuliers 50.000 frs. belges. L'un de ces deux tableaux avait également été sollicité pour une Exposition d'art International à Dresde, par M. Posse, directeur de la Gemäldegalerie; il ne sera donc pas donné suite à cette dernière demande.

La Section autorise le prêt éventuel de notre tableau de Segantini, Bergerie, à l'Exposition de Venise, où M. Vittorio Pica organise une rétrospective de ce peintre. La valeur d'assurance est fixée à 100.000 frs. belges.

La Section estime qu'il n'y a pas lieu d'acquérir l'aquarelle de Hennebicq, Travailleurs dans la campagne romaine, offerte en vente par M. Daveluy, à Bruxelles, ni le tableau de Jacob Jacobs, Marine dont la photo est soumise par M. Steurbaut, à Gand, ni le tableau signé F. J. Navez Rome 1821 dont la photo a été soumise par M. Würthle de Vienne. Par contre la Section est d'avis qu'il convient d'inviter M. Della Faille à Amsterdam à nous envoyer, à ses frais, risques et périls, le tableau de Van Gogh qu'il offre en vente, et de lui demander de réduire le prix.

La Section est d'avis de ne pas accueillir la requête transmise par l'intermédiaire du Ministère et tendant à faire replacer dans nos galeries le tableau Dalila de Cesare Dell'Acqua qui a été confié en dépôt au Musée de Louvain.

La Section ne croit pas devoir accepter le dépôt à titre de prêt, dans nos galeries d'un grand tableau de Foujita, appartenant à M. Schwarzenberg. Elle autorise M. Vierin à revernir son tableau Nuit claire qui se trouve dans nos galeries.

Sur la proposition de M. Van Zype il est décidé de commémorer au Musée le Centenaire de la naissance du peintre Eugène Smits, par une Exposition d'une vingtaine de tableaux sélectionnés et un certain nombre de dessins.

A la demande de M. Devillez, il est convenu que le Comité des Accroissements fera des propositions pour la désignation d'un tableau de Georges Morren qu'il serait souhaitable de voir acquérir par le Gouvernement.

La séance est lévée à 5h1/2.

Le Secrétaire, Le Président,

Arthur Loes Julien Dewindre

SECTION DE L'ART MODERNE.

Séance du vendredi I2 mars I926 à 2h.I/2

Galerie Giroux vente de tableaux choisis dans plusieurs collections privées de Belgique.

Présents: M.Carton de Wiart,président de la Commission,M.M.Ciamberlani,Devillez Devriendt,Hulin de Loo,Lagae,Lambotte,Cleffe,Van Zype,membres; Bautier,Conservateur-adjoint;Laes,Secrétaire. M.Grégoire Le Roy Conservateur du Musée Wiertz,assiste à la séance.

Se sont excusés: M.M.Wolfers,membre;Fierens-Gevaert,Conservateur en Chef.

La section estime qu'il n'y a pas lieu de faire des achats à cette vente.

M.Grégoire Le Roy signale que les travaux exécutés au Musée Wiertz par le Service des Bâtiments Civils avancent très rapidement et estime qu'il serait désirable de prendre le plus tôt possible une décision au sujet de la suppression des trompe-l'oeil, contre la conservation desquels plusieurs visiteurs ont déja protesté. Il est décidé que M.Lambotte fera entreprendre des recherches dans les archives du Département,à l'effet de connaître les termes exacts du testament de Wiertz. M.M.Lambotte et Ciamberlani soumettront ensuite un rapport sur la question.

La section autorise le prêt à l'Exposition de Venise du bronze de Minne Torse d'homme(valeur d'assurance I3.000 frs) des tableaux de Van de Woestyne Jésus Christ nous offrant son sang(30.000 frs) et Dimanche après-midi(I2.000 frs) et du tableau de Albert Servaes Paysans aux champs(I0.000 frs.)

Le Secrétaire,

Arthur Laes

Le Président,

Julien Devriendt

SECTION DE L'ART ANCIEN.

Séance du vendredi I2 mars I926 à 2 heures I/2

Galerie Giroux, Vente de tableaux anciens choisis dans plusieurs collections privées de Belgique.

Sont présents: MM. Carton de Wiart, président de la Commission, Hulin de Loo, Président de la Section; M.M. Devriendt, Frédéric, Lagae, Goffin, Wauters, membres; M. Bautier, Conservateur-adjoint; Mlle. Devigne, attaché; M. Laes, Secrétaire.

Se sont excusés: M. Philippson, membre; M. Firens-Gevaert, Conservateur en Chef.

La Section estime qu'il n'y a pas lieu de faire des acquisitions à cette vente.

Lecture est donnée d'une lettre de M. Gabriel de Terey, ancien Conservateur du Musée de Budapest, qui signale, à la vente Strauss qui aura lieu à Vienne le 22 mars un Intérieur avec personnages de Sieberechts. La Section estime qu'il serait désirable d'acquérir ce tableau pour nos collections, elle fixe le prix d'adjudication à 20.000 schillings autrichiens (sans les frais). M. de Terey pourrait être invité à nous représenter à cette vente.

La Section décide de se réunir le vendredi I9 mars à 2hI/2 pour la vente de la Collection Drugman.

Elle estime qu'il y a lieu d'acquérir la demande de la Maison d'édition Budry d'exposer dans la Salle De Grez les reproductions des dessins de Holbein. (Publication de M. P. Ganz.)

Le Secrétaire,

Le Président,

SECTION DE L'ART ANCIEN

Séance du vendredi I9 mars I926, à 2h. I/2.

Vente à l'Hôtel Drugman, Rue Caroly 25, Ixelles.

Sont présents: M.M. Frederic, Lagae, Van Bastelaer, membres; Mlle. Devigne, attaché; M. Laes, Secrétaire. M. Fierens-Gevaert, Conservateur en Chef;

M.M. Carton de Wiart et Philippson se sont excusés.

La Section est d'avis qu'il conviendrait d'acquérir les deux colonnes-appliques en chêne, avec chapiteaux et bases dorées (N° 424 du catalogue). Elles pourraient servir à encadrer des peintures de Rubens dans nos galeries anciennes. Le prix maximum d'adjudication est fixé à 3.500 francs.

Le Président,

Le Secrétaire,

SECTION DE L'ART MODERNE.

Séance du vendredi 19 mars 1926 à 3h1/4

Galerie Giroux .Vente des oeuvres d'art de la collection de feu Joseph Burthoul,et de tableaux appartenant à d'autres amateurs.

Sont présents:M.M.Ciamberlani,Devillez,Hulin de Loo,Lagae,Cleffe Van Zype, membres;Fierens-Gevaert,Conservateur en Chef;Melle.Devigne,Attaché;M.Laes, Secrétaire.

Se sont excusés:M.M.Lambotte et Wolfers.

La Section est d'avis qu'il conviendrait d'acquérir la Hiercheuse plâtre original de C.Meunier,N°39 du catalogue. Elle fixe le prix d'adjudication maximum à 5.000 frs. D'autre part,la Section décide de proposer à Monsieur le Ministrel'achat du petit paysage de Laermans ,intitulé La Mare (n°135 du catalogue).

La Section autorise le prêt à l'Exposition rétrospective des oeuvres de Melle.Cécile Douard (organisée par la Ligue Braille) du tableau intitulé La Boraine. La valeur d'assurance est fixée à 3.000 frs..

La Section prend connaissance du legs fait au Musée par M.Haughe le tableau devra être déposé au Musée pour examen.

Le secrétaire,

Arthur Laes

Le Président,

Julien Devriendt

SEANCE PLENIERE

Mardi 27 avril 1926 à 5 heures.

Présents: M.M.Carton de Wiart,Président;Ciamberlani,De Decker,Devriendt,Frédéric, Goffin,Lagae,Lambotte,Cleffe,Philippson,Van Zype,Wauters,membres; Bautier,Conservateur ;Demeter f.f. de Secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du I2 novembre est lu et approuvé.

M.Lambotte annonce qu'une Exposition d'art hongrois moderne,organisée sous les auspices des gouvernements hongrois et belge,aura lieu dans les locaux du Musée au début du mois de mai. Le chevalier Ervin d'Ybl,secrétaire ministériel à Budapest y fera une conférence publique;M.Cornel Török,consul de Hongrie, s'est occupé avec ce délégué,et sous la surveillance du personnel du Musée du déballage des tableaux et sculptures. Après un échange de vues,la commission décide de protester auprès du Ministre des Sciences et des Arts à raison de l'ignorance où elle a été tenue de ce projet d'Exposition au Musée. En rappelant à cet égard les prérogatives de la Commission,on insistera une fois de plus sur les inconvénients qu'offrirait le déplacement d'oeuvres au Musée Moderne et l'on signalera à M.Huysmans que les délégués hongrois se sont déclarés pleinement satisfaits de la salle d'Exposition,au Musée ancien,qui peut être mise dès ce jour à leur disposition.

La séance est levée à 6 heures.

Le Secrétaire,

Le Président,

SECTION DE L'ART ANCIEN

Séance du Vendredi 7 Mai 1926 à 2 3/4 H.

Présents : M. Carton de Wiart , Président de la Commission ; M. Hulin de Loo Président de la section ; MM. Dedeker, Devriendt , Frédéric, Goffin , Van Bastelaer, membres ; Bautier , Conservateur ; Devigne , attaché ; Laes, secrétaire M. Fierens-Gevaert , conservateur en chef, s'est excusé.

Les procès-verbaux des séances du 18 janvier, du 12 et du 19 mars 1926 sont lus et approuvés.

Lecture est donnée des lettres ministérielles des 25 janvier & 27 février 1926 approuvant l'acquisition de deux tableaux de Nicolas van Veerendael Joyeuse réunion (singerie) et Flore entourant un buste antique ; de la lettre 32737/94 du 2 août 1926, par laquelle Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts fait savoir qu'il ne peut autoriser, vu la situation financière du pays, l'acquisition du tableau de J. Siberechts Un amateur flamand dans son intérieur, qui a figuré à la vente Max Strauss à Vienne ; de la lettre du 17 février de M. Lambette , relative à la Caisse des Musées : il en résulte qu'il a été demandé plusieurs fois que les sommes se trouvant en caisse soient placées de façon à produire un intérêt . Mais jusqu'à présent le Ministère des Finances n'a pas réservé de suite favorable à ces demandes . Tel est le cas pour le "Fonds commun" et pour la "Caisse des Musées".

La section examine les oeuvres qui lui sont soumises. Elle accepte le dépôt , à titre de prêt, de la statue de Flore par Godecharle, appartenant à Mme de Meviue, Mais elle écarte les cinq statuettes en terre-cuite , attribuées à l'un des Van Geel et qui sont offertes en vente par M. Van Ryssegheim au prix de 25.000 frs (les 4 saisons) et de 15.000 frs (un Bacchus) La section accepte deux portraits au pastel des époux Harel de Dijon , oeuvres du XVIIIe siècle , légués par Mme Vve Léon Escoffier ; toutefois ces portraits ne seront pas exposés dans les galeries . Sont également écartés : un paysage de J de Momper présenté en vente par M. Seyffers , au prix de 6500 frs. - deux tableaux représentant les évangélistes Saint Marc et Saint Jean, offerts en vente par M Léon De Vries , - un tableau attribué à Rubens La Vierge

et l'Enfant entourée des saints Innocents ,offert en vente par le Vicomte de Ruffo Bonneval au prix de 50.000 frs or;-un dessin La Marche de Silène attribué à Rubens,offert en vente par Mlle Prevet;- les tableaux l'Abdication d'Antiochus, attribuée à Crayer et nature morte _Vanitas) tous deux offerts en vente par la Commandant Jadoul, à Namur. Un tableau de Pottekens Verhaghen :Paysans dans un intérieur présenté également par le Commandant Jadoul serait éventuellement accepté si la Société des Amis des Musées veulait nous l'offrir. La section émet un avis défavorable à l'achat d'un Portrait de Constantin de Caigny ,officier des gardes wallonnes, par Nicolas Péry. présenté en vente par Mme Bardant de Beer au prix de 15.000 frs ;ce tableau sera signalé à l'attention de la direction du Musée de l'Armée Par contre la section exprime un avis favorable à l'achat d'un petit triptyque Descente de Croix ,Ecole des anciens Pays-Bas, XVe siècle , présenté en vente par M.Arens, au prix de 75.000 frs

La Section , après avoir examiné une série de photographies, prend connaissance des catalogues des ventes Dutasta et Warneck à Paris. Dans la collection Warneck M.Hulin de Loo signale, comme étant particulièrement désirables pour nos collections ,un Portrait d'homme de T Beuts, Paysage au Soir de Brauwer, le Christ et la Samaritaine de Juan de Flandres et des esquisses de Van Dyck.La Section estime qu'il convient de se faire représenter à cette vente, qui aura lieu à la Galerie Petit les 27 et 28 mai (exposition le 25)

La Section autorise la vente au comptoir du Musée-de la série des monographies d'art Les grands Maîtres, éditées par M.Kryn ,à Bruxelles .

M.Bautier annonce que le tableau de l'hôtel de ville de Diest, Jugement dernier , sera amené dans quelques jours au Musée pour être restauré par M.DeHeuvel ,aux frais du Département des Sciences et des Arts;on nous a demandé d'assurer cette oeuvre,en vue de son transport ,pour une valeur de 500.000 frs.La Section aura donc bientôt l'occasion d'examiner ce tableau.

La séance est levée à 4 heures

Le Secrétaire

Arthur Hoch

Le Président.

Hulin de Loo

Section de l'Art Moderne .-

Séance du lundi 7 juin 1926 à 3 heures.

Présents: M.Devriendt qui assume la présidence ;MM.Ciamberlani, Devillez,Fulin de Lee,Lagae,Lambette,Oleffe,Van Zype,membres;Fierens-Gevaert ,conservateur en chef;Melle Devigne ,attaché ;Laes ,secrétaire

M.Carton de Wiart,président de la Commission ,et M.Robert Sand,membre ,se sont excusés.

Les proces verbaux des séances du 22 février,des I2 et I9 mars sont lus et approuvés .

M.le conservateur en chef fait savoir que M.le Ministre n'a pas approuvé la proposition de la Section d'acheter à la vente Joseph Burtheul le plâtre Hiercheuse par C.Meunier et le petit paysage La mare par Laermans. -Le tableau de Vincent Van Gogh Paysage aux environs de Saint Remy dont la photo avait été soumise à la section par M.Dellafaille à Amsterdam a été cédé par celui-ci à la firme Buffa et fils.

Lecture est donnée de la lettre ministérielle 3I85,du 20 février I926,demandant d'assurer le placement dans les galeries,du tableau de L.Artan,Vue de l'Ancien Bergues ,don de M.Rodolphe Wyteman ,et du Buste de Mme Juliette Wyteman par CH.Samuel,legs de Mme Juliette Wyteman;-de l'arrêté royal du I mars I926,acceptant le legs de ce buste;-de la lettre ministérielle 32048 ,du 20 avril I926 ,approuvant le prêt à l'Exposition des oeuvres de Melle Cécile Douard,de notre tableau intitulé La Boraine;-de la lettre ministérielle du 3 juin I926,approuvant les prêts sollicités pour l'Exposition de Venise;-de la lettre ministérielle 32802 ,du I2 avril I926,demandant de confier en dépôt à la ville d'Alost ,le tableau d'Edmond Verstraeten Le Lever de Sirius;-de la lettre ministérielle 3350,du I7 mars I926,demandant de liquider, dans le plus bref délai possible,l'achat fait par le Département du tableau de Pantazis ,La plage de Blankenberghe .A ce propos il est convenu que, dans une séance plénière ,on arrêtera définitivement le texte d'une lettre à adresser à M.le Ministre,pour lui demander des précisions sur les droits et prérogatives de la Commission en ce qui concerne l'achat d'oeuvres d'art pour nos collections.

La Section examine les oeuvres qui lui sont soumises .Sont acceptés I° Le Buste de femme,marbre par Theunis ,soumis par lettre minis-

térielle n°31737, du 11 août 1925; 2°/ Jeune flamande, bronze de Puttemans, présenté par lettre ministérielle n° 30748, du 2 février 26 ;- 3°/ le paysage Hiver, d'Albert Saverys, présenté par lettre ministérielle du 7 juin 1926;-4°/ une nature-morte de Rik Wouters, présentée par lettre ministérielle du 7 juin 1926 La section regrette qu'il n'a pas été fait choix d'une oeuvre plus importante de Rik Wouters et il en sera fait part à M.le Ministre. -Par contre sont écartés:1°/ La tête d'enfant, bronze de Puttemans, présenté par lettre ministérielle n°30748 du 2 février 1926 -2°/ le Portrait de M.Eugène Brunet de Markelbach, légué par Mme Marie Brunet, veuve de M.Léon Malaise-Lereux;-3°/ du dessin Les Flacons par Spilliaert, offert en don par M. Decneth en remplacement du dessin Vue d'un port du même artiste.

La section examine ensuite les deux tableaux de Georges Merren que le Comité des Accroissements a retenus à l'exposition de cet artiste : Jeunesse et la Treille. La première de ces oeuvres Jeunesse sera signalée à M.le Ministre pour être acquise pour nos collections. A l'initiative de MM.Lambotte et Van Zype, trois tableaux de Théo van Rysselberghe, qui ont figuré à l'Exposition de cet artiste à la Galerie Giroux, ont examinés par la Section : Nu Sur fond d'Eucalyptus, (face) Paquita et l'Ablution La Section proposera à M.le Ministre l'achat du tableau intitulé: Nu. Sur un fond d'Eucalyptus (Face)

M.le Conservateur en chef fait savoir que le buste de feu Léon Cardon par Vinçotte, oeuvre destinée à être offerte à nos collections, se trouve actuellement au local de la Commission des Monuments. Mais ce buste est très différent de celui qui fut exposé jadis à la Galerie Giroux, M.le Conservateur en chef propose que le Comité des accroissements aille voir cette oeuvre au local de la Commission des Monuments. Cette proposition est adoptée.

M.le Conservateur en chef fait savoir que M.Paul Decneth serait disposé à vendre, pour le Musée de Bruxelles, le grand tableau de C.Permeke, intitulé l'Etranger. La Section exprime le désir de voir ce tableau dans sa prochaine séance.

La Section émet un avis favorable au prêt à l'Exposition du 175e anniversaire de la fondation de l'Académie des Beaux-Arts de Gand, - du tableau de M. Juliaan Devriendt Portrait de Jeune fille; la valeur d'assurance est fixée à 10.000 francs.

M.le Conservateur en chef annonce que les organisateurs de l'Exposition du Cercle "Bon Vouloir" de Mons, ont renoncé à emprunter notre Portrait de Foujita. M.Le Conservateur en chef fait savoir que le Musée Wiertz a été réouvert ;la grande salle est accessible au public.On n'y a pas replacé les "baraques" ,conformément à l'avis favorable émis à ce sujet par la Section .Il en sera fait part à M.le Ministre à qui il incombe de trancher l'affaire au point de vue juridique,M.Lambette fait savoir que jadis l'exécuteur testamentaire de Wiertz,M.Petvin, avait lui même supprimé deux"baraques"

La Séance est levée à 4h 1/4.

Le Secrétaire

Arthur Lal

P. Le Président.

Julien Devinck

Section de l'Art Ancien

Séance du vendredi 2 juillet 1926 à 3 heures

Galerie Rièvez ,Bruxelles, Vente collection J.E.Weber
(suite)

Présents: M.Carton de Wiart,président de la Commission;M.Hulin de Loo,président de la section ;MM.Gerfin, et Van Bastelaer, ~~et Lagae~~ membres;Fierens Gevaert, conservateur en chef ;Bautier,conservateur,Melle Devigne, attaché;Laes secrétaire.

M.Philippsen s'est excusé.

La Section estime qu'il serait désirable d'acquérir pour nos collections le tableau de Paul DeVos Oiseaux de Basse-cour(n°164 du catalogue) Elle fixe le prix d'adjudication à 100.000 francs.

La Section souhaite également l'achat de deux paires de colonnes (n-220 et 221 du catalogue)qui pourraient servir à la mise en valeur de nos tableaux dans nos galeries.

Le Secrétaire

Le Président.

Section de l'Art Ancien

Séance de vendredi 2 juillet 1926 à 4 heures.

Présents:M.Hulin de Loo, président de la Section,MM.Gerfin, Lagae,Van Bastelaer,membres;Fierens-Gevaert ,conservateur en chef ; Bautier,conservateur;Melle Devigne,attaché ;Laes ,secrétaire.

M.Carton de Wiart ,président de la Commission, et M.Philippsen membre,se sont excusés.

Le procès- verbal de la séance du 7 mai 1926 est lu et approuvé

M.le Président fournit quelques renseignements sur les prix élevés atteints par les tableaux de la collection Warneck ,dont la vente a eu lieu à Paris.

Lecture est donnée de la lettre 32737/97, du 31 mai, par laquelle M.Le Ministre fait connaître sa décision de ne pas ratifier l'acquisition du petit triptyque Descente de Croix, Ecole des anciens - Pays Bas XVe siècle,offert en vente par M.Arens ,à Bruxelles.

M.le Conservateur en chef fait part d'une demande de la maison Van Oest aux fins d'obtenir l'autorisation de mettre en vente au

Musée l'ouvrage de M.Van Zype ,consacré à Rubens Cette autorisation est accordée.

La Section examine le tableau Jugement dernier ,appartenant à l'Hotel de Ville de Diest. Sur la proposition de M.Hulin de Loo,elle est d'avis,vu l'extrême importance de cette oeuvre de maître, notre subvention annuelle ,soit 300.000 francs, à la disposition de M.le Ministre,en vue de réaliser l'acquisition du tableau ,dont la valeur d'assurance a été fixée par la ville de Diest à 500.000 frs.M.le Ministre pourrait offrir à cette dernière des tableaux modernes dont il a fait l'acquisition ;on pourrait y joindre aussi certains tableaux de nos réserves.

La Section écarte un tableau Intérieur attribué à Vrel,présenté par M.A.S.Drey à Munich, au prix de 9500 Mark .Elle accepte un dessin ,fragment d'une composition du Bréviaire Grimani,la dispute de Sainte Catherine,provenant de la Collection Wauters,et offert en don par la Société des Amis des Musées;-deux dessins à la sanguine ,représentant des paysages par Boudewyns,offerts en don par M.Heynck van Papendrecht,conservateur du musée des antiquités à Rotterdam;-un dessin attribué au sculpteur R.Verhulst ,offert en don par M.Minnaert .Les donateurs seront remerciés au nom de la Section.

La Section examine plusieurs photographies envoyées par M.Brunner ,à Paris, de Goudstikker ,à Amsterdam ,et la Bachtitz Gallery à LaHaye,et les catalogues des ventes Camberlyn ,etc.qui eurent lieu chez Müller à Amsterdam les I3 et I4 juillet.I926

La Séance est levée à 5 heures.

Le Secrétaire

Mathur Laly

Le Président.

Hulin de Loo

Section de l'Art Moderne.

Séance du lundi I2 juillet I926 ,à 3 heures.

Présents: M.Devriendt qui assume la présidence,MM.Ciamberlani,Devillez,Lagae, Lambotte, Oleffe,Sand, Wolfers, membres ;Fierens-Gevaert conservateur en chef;Melle Devigne,attaché; Laes ,secrétaire

M.le Comte Carton de Wiart,président de la Commission s'est excusé ainsiqua M.Hulin de Loo retenu par les examens à l'Université de Gand.

Le procès verbal de la séance du 7 juin est lu et approuvé

M.Robert Sand exprime le voeu que la Commission puisse se réunir encore avant les vacances en séance plénière pour arrêter le texte de la lettre qui sera adressée à M.le Ministre pour lui demander des précisions sur les droits et prérogatives de la Commission en ce qui concerne l'achat d'oeuvres d'art pour nos collections. A cet effet l'on s'entendra le plus tôt possible avec M.le Cte Carton de Weart ,Président de la Commission

Lecture est donnée de 2 lettres ministérielles du I9 juin autorisant le placement dans les galeries du Buste de jeune femme(marbre) du sculpteur Pierre Theunis et du Buste de jeune flamande (bronze) du sculpteur Buttemans ;-de la lettre ministérielle I078 du 25 juin,autorisant le prêt du tableau de M.Juliaan Devriendt,Portrait de jeune fille,à une exposition rétrospective de l'Académie de Gand;- de deux lettres ministérielles du 28 juin autorisant le placement dans nos galeries du tableau l'Hiver de M.Albert Saverys et de la Nature Morte de Rik Wouters;- de la letre ministérielle I050 ,du I7 juin,demandant de confier en dépôt au Musée de la Ville d'Alost les quatre tableaux suivants, se trouvant dans nos réserves"Après l'Enterrement par Théodore Verstraete;Les pêcheurs attendant la marée par Willaert, Un coin d'étang en campine par Ramesse,-Le Goûter par Isidore Verheyden;- de la lettre du I4 juin faisant savoir que M.le Ministre n'est pas disposé à acquérir sur le budget ordinaire,les oeuvres proposées par la Commission du Musée ,c'est à dire Nu Sur un fond d'eucalyptus,de Théo Van Rysselberghe ,et Jeunesse de Georges Morren,Cette lettre ajoute qu' "il nous appartient toutefois de proposer l'achat de ces oeuvres sur les fonds de la caisse du Musée" ~~[illegible]~~,

Les oeuvres soumises à la Section sont ensuite examinées .Sont écartés I°/ un Portrait de M.de Cuyper,par J.Bataille,offert en don par M.Henry Devreirald ,à Bruxelles;- 2°/ deux tableaux de Vlaminck Le moulin de Nesles et Mimosas et un tableau de Jean Marchand Notre-Dame vue de St Julien-le Pauvre. ,présentés par lettre ministérielle 2454 du 2I juin I926;- 3°/ un buste du Dr Bordet (marbre) par de Valeriola ,présenté par lettre ministérielle 780 ,du I2 juin I926;- 4°/ un buste de Sultan par Léon Mignon,offert en vente par Mme Antonin Terme (terrecuite) .- Par contre sont acceptés I°/ un tableau de J.Rudway Une demoiselle et son valet , offert en don par le Cie Financière et industrielle Belge Hongroise ,à laquelle seront adressés des remerciements au nom de la Section.;- 2°/ le Portrait du romancier Félix Timmermans par Isid;Opsomer ,présenté par lettre ministérielle 30257 ,du I0 juillet I926;- 3°/ l'Espagnol par le sculpteur Ad Wansart ,présenté par lettre ministérielle 2454 du 2I juin I926;- En outre la Section estime désirable pour nos collections I°/ le tableau de Permeke ,l'Etranger que M.Paàl Desmeth consent à vendre pour le Musée de Bruxelles;- 2°/ le tableau Le Retour des champs de Laermans que le Cte de Minerbie à Rome est disposé à vendre pour I00.000 Lires.

La section examine l'épreuve en fonte du buste de Mgr Granite di Belmonte par de Lalaing dont le modèle a été offert par la famille de Lalaing.

La section prend connaissance de la lettre ministérielle 774 du 25 juin,ainsi que de la lettre (en copie)de M.Emile Wauters par laquelle celuici offre à l'Etat Belge les trois portraits suivants:peints par lui ,à la condition qu'ils soient placés au Musée Moderne de Bruxelles et qu'ils n'en soient en aucun cas retirés:Le portrait en pied de Madame Judic au second acte de "Miniche" ;2°/ le portrait de mon père dans son uniforme de commandant aux chasseurs éclaireurs;3°/ le portrait d'Albert Soylay avec son chien.Après une longue discussion la Commission décide d'accepter ces trois portraits ,mais par suite de l'extrême encombrement des salles du Musée Moderne ,ils devront être installés sur chevalet, en attendant qu'on leur trouve une place définitive ,mais il est impossible de prévoir la date où ce placement pourait être effectué .

Le Secrétaire, Le Président,

SECTION D'ART ANCIEN.

-:-:-:

autorise le prêt des IO tableaux suivants, étant entendu que tant à l'aller qu'au retour, les oeuvres seront accompagnées d'un membre du personnel du Musée :

		valeur d'assurance
I.	Roger Van der Weyden " Pieta "	30.000 belgas
2.	Elève de Van der Goes " Ste Anne avec un donateur religieux "	I00.000 "
3.	Ecole des Anciens Pays-Bas, Ière moitié du XVe siècle " Christ en croix "	50.000 "
4.	Gérard David " Adoration des Mages "	400.000 "
5.	P. Bruegel l'ancien " Paysage avec chute d'Icare "	400.000 "
6.	Jan Mostaert " Portrait d'homme "	I25.000 "
7.	Ambrosius Benson " Portrait d'homme "	30.000 "
8.	Bernard d'Orley " Portrait de Georges de Zelle, médecin "	35.000 "
9.	P.P. Rubens " La Sagesse victorieuse de la guerre et de la discorde sous le gouvernement de Jacques I d'Angleterre "	I25.000 "
IO.	id " Portrait de Pierre Pecquius chevlier de Brabant "	40.000 "

La séance est levée à 4 I/4 heures.

Le Secrétaire, Le Président,

SECTION DE L'ART MODERNE.

Séance du mercredi I7 novembre I926, à 2 I/2 heures.

Présents : Mr Carton de Wiart, président de la Commission, MM. Ciamberlani, Devillez, Lagae, Lambotte, Oleffe, Van Zype, Wolfers, membres; Mr Fierens-Gevaert, Conservateur en chef, Mlle Devigne, attaché, Mr Laes, secrétaire.
Mr Hulin de Loo s'est fait excuser.

Le procès verbal de la séance du I2 juillet I926 est lu et approuvé.

Lecture est donnée de la lettre ministérielle du 22 octobre, acceptant le buste de Charles-Léon Cardon, par Vinçotte; de la lettre ministérielle nº 30257 du 24 juillet I926, autorisant le placement dans nos galeries du Portrait du romancier Félix Timmermans, par le peintre Isidore Opsomer;
de la lettre ministérielle nº II48 du 29 juillet I926, acceptant le tableau du peintre Rudnay, intitulé " Une Demoiselle et son valet;
de la lettre ministérielle 32737/2I du 29 juillet I926, autorisant le placement dans nos galeries du buste de Monseigneur Granito di Belmonte, par Jacques de Lalaing;
de la lettre ministérielle nº 3203 du I6 août I926, acceptant le legs fait par Mme Rosseels-Stoumon;
de la lettre ministérielle nº 2645, du 22 octobre I926, autorisant la restauration, par Mr Vergote, du tableau de A-J Heymans, intitulé " Un coin de bruyère ";
de la lettre nº 32737/99, du I9 août I926, par laquelle Monsieur le Ministre fait savoir qu'en raison du prix élevé, il n'est pas pos-

sible, dans les circonstances actuelles, de prendre en considération l'offre du Comte L.H. de Minerbi de céder le tableau du peintre Laermans, " Retour des Champs ".

Comme suite à une demande ministérielle, la section émet un avis favorable au prêt des oeuvres suivantes à l'Exposition d'Art Belge à Londres. La valeur d'assurance est fixée en belgas.

I.	Agneessens " l'Adolescent endormi "	5.000 belgas
2.	Alix d'Anethan " Les Saintes femmes au tombeau du Christ "	I.000 "
3.	H. Boulenger " Vue de Dinant "	20.000 "
4.	H. Leys " L'Entrée de la Synagogue de Prague "	30.000 "
5.	H. de Braekeleer " L'Homme à la fenêtre "	40.000 "
6.	" " Village sur l'Escaut "	20.000 "
7.	" " Vue de la ville d'Anvers "	20.000 "
8.	L. de Winne " Etude pour le portrait de Léopold Ier ".	I0.000 "
9.	L. Dubois " Les Cigognes "	40.000 "
I0.	H. Evenepoel " La fête aux Invalides "	20.000 "
II.	Simoneau " Joueur d'orgue "	I5.000 "
I2.	A. Stevens " La Dame en rose "	40.000 "
I3.	A. Verhaeren " La Porcherie "	5.000 "
I4.	A. Verwée " l'Embouchure de l'Escaut "	40.000 "
I5.	Jean Stobbaerts " l'étable de la ferme seigneuriale "	40.000 "
I6.	G. Vogels " Coucher de soleil sur la mare "	20.000 "
I7.	F. Khnopff " Portrait d'enfant "	5.000 "
I8.	C. Meunier " Le Grisou "	30.000 "
I9.	J. Dillens " Van Orley "	I0.000 "
20.	" " Van Duyse "	I0.000 "
2I.	P. Devigne " Psyché "	I0.000 "
22.	J. de Lalaing " Buste de Mgr Granito di Belmonte "	I0.000 "
23.	Wiertz " La mère de l'artiste "	I5.000 "
24	" " Les Botteresses "	I0.000 "
25.	" " L'apothéose de la Reine "	I5.000 "
26.	" " Esquisse nº 7 "	I0.000 "
27.	" " Paysage placé en dessous du précédent "	I0.000 "
28.	" " Courses à Rome "	I0.000 "
29.	" " Carnaval "	I0.000 "
30.	" " Belle Rosine "	30.000 "

La Section émet également un avis favorable au prêt :

Iº. du tableau de Mr Alfred Delaunois " Soir à l'Eglise du Béguinage ", à l'exposition des oeuvres de ce peintre qui aura lieu à la

Galerie Giroux (valeur d'assurance 20.000 frs) ;

2º. des quatre tableaux de Mr Gustave Van de Woestyne : Le Christ nous offrant son sang, Dimanche après-midi, Les Fleurs de mon jardin, Nature Morte, à l'exposition des oeuvres de cet artiste organisée par le Cercle Artistique de Rotterdam (valeurs respectives d'assurance : 30.000, I2.000, 6.500 et 6.500 Frs).

Monsieur le Conservateur en chef donne quelques indications au sujet des tableaux qui seront réunis au Musée Moderne pour rendre hommage à Eugène Smits à l'occasion du centenaire de la naissance de l'artiste. Il propose que Mr Van Zype veuille bien, à cette cérémonie, prendre la parole au nom de la Commission. Mr Van Zype accepte bien volontiers.

La séance est levée à 4 I/2 heures.

Le Secrétaire,

Arthur Loth

Le Président,

G. Van Zype

SECTION D'ART ANCIEN.

- - - - - - - - - - - - - - - - -

Séance du mardi 23 novembre 1926, à 3 heures.

Présents : Mr le Comte Carton de Wiart, Président de la Commission; Mr Hin de Loo, président de la section, MM. De Decker, Devriendt, Frédéric, Goffin, membres; Mr Fierens-Gevaert, conservateur en chef, Mr Bautier, conservateur; Mr Laes, secrétaire.
Mr Lagae s'est escusé.

Les procés verbaux des séances du 2 juillet et du 12 novembre sont lus et approuvés.

Monsieur le Conservateur en chef signale la réunion qui a eu lieu récemment au Musée et à laquelle assistaient Mr C. Huysmans, Ministre des Sciences et des Arts, Mr Houtart, ministre des Finances, Mr Jules Destrée et Mr le Bourgmestre de Diest. Un accord est intervenu pour l'achat de " Jugement Dernier " de Diest, sur les bases suivantes : une somme de Frs 300.000 serait versée immédiatement à la ville de Diest et l'Etat ferait exécuter des travaux Publics à concurrence d'une somme de Frs 100.000.

Lecture est donnée de la lettre ministérielle 3423, du 16 juillet 1926, autorisant l'acceptation d'un dessin de Rombaut Verhulst, offert en don par Mr Minnaert; id de la lettre ministérielle 1146 du 18 août 1926, autorisant l'acceptation de deux dessins à la sanguine offerts en don par Mr Hoynck van Papendrecht; id de la lettre ministérielle 2063, du 23 juillet 1926, autorisant l'acceptation du dessin " La Dispute de Sainte Catherine " attribué à J. Gossart, offert en don par la Sté des Amis des Musées; - id de la lettre ministérielle 1837, du 14 juillet 1926, confirmant la

décision de ne point donner suite, vu les circonstances actuelles, à la proposition d'acquérir la tableau de Paul Devos " Oiseaux de Basse Cour " de la vente J.E. Weber (suite); id de la lettre ministérielle 32737/I00 du 29 octobre I926, signalant un tableau attribué à Van Dyck " Sainte Cécile ", se trouvant rue Lannoy, 4, à Bruxelles ; id de la lettre ministérielle D.I. du 29 octobre I926, transmettant le catalogue d'une vente qui aura lieu à Gand le 20 et le 2I décembre; id de la lettre ministérielle II58, du I6 octobre I926 autorisant l'acceptation du Tableau de F. Boulenger " La Messe de St Hubert " et de l'album de dessins attribués à Patenier, légués par feu Mr Paul Errera à nos collections, ~~et~~ que Mme Isabella Errera a consenti, dès maintenant, à remettre au Musée; id de la lettre ministérielle du 24 juin I926 signalant deux tableaux appartenant à la collection de Mr l'Abbé Léo Landrien, à Gand.

La Section décide d'adresser, en son nom, des remerciements à Mme Isabella Errera.- Mr Hulin de Loo se charge volontiers d'aller voir les deux tableaux de Mr l'Abbé Landrien.

La section examine 3 panneaux peints à la détrempe représentant " Ste Anne portant la Vierge et l'Enfant Jésus ", " Ste Marie Madeleine " et " Saint Alexis ". Ces peintures proviennent de l'église d'Oisquercq (Brabant) La section estime qu'une somme de Frs I5.000 pourrait être consacrée à leur achat . En cas d'acquisition, la peinture serait fixée et les lacunes voilées; il serait fait appel, pour cette restauration discrète, à Mr Alexandre De Deuvel.

Comme suite à une nouvelle demande, la Section autorise le prêt à l'Exposition d'Art Belge à Londres, des tableaux suivants :

		Valeur d'assurance, de clou à clou et contre tous risques.
- Jordaens	" Pan et Syrinx "	I00.000 belgas.
- Pourbus	" Les Noces d'Hoefnagel "	80.000 "
- Rubens	" Martyre de Sainte Ursule "	500.000 "
-Lambert Lombard	" La Conversion de St Denis " ; revers " Martyre de St Denis"	25.000 "

La section examine les tableaux de la vente de la princesse Charles d'Arenberg, pour lesquels le Gouvernement a exercé son droit de rétention.

Les catalogues des prochaines ventes chez Müller à Amsterdam sont examinés. Mr Hulin de Loo signale particulièrement le portrait présumé de Marguerite de Bavière, épouse de Jean sans Peur, duc de Bourgogne (de la vente von Bissing à Amsterdam) - portrait qui est peut être une oeuvre de jeunesse du Maître de Flémalle, à moins qu'il ne s'agisse d'une copie. Un examen sur place s'impose. Il est convenu que Mr Hulin de Loo et Mr Fierens-Gevaert devraient pouvoir se rendre à Amsterdam et faire éventuellement l'acquisition de cette oeuvre, dans les limites de nos crédits disponibles.

La section émet un avis défavorable à la demande de prêt d'un " Portrait du Docteur Heinsius " par Nicolas Maes, demande émanant de Mr Kleykamp, à La Haye.

La section examine encore une nombreuse série de photographies présentées par Mr Goudstikker, à Amsterdam; le Comptoir Maritime à Anvers; MM. Armenne à Paris; l'Abbé Crick à Laerne; Legrand à Lourdes, Merchant et Cie à Londres; Nicholson à Londres; J. Herbrand à Paris; le Père Chrysostome à Anvers, le Docteur Vandekerkhof à Diest.

La séance est levée à 4 I/4 heures.

Le Secrétaire, Arthur Kah

Le Président, Hulin de Loo

SECTION DE L'ART ANCIEN.

Séance du mardi I3 décembre I926, à 2 heures.

Présents : Mr le Comte Carton de Wiart, président de la Commission, Mr Hulin de Loo, président de la section, MM. De Becker, Frédéric, Goffin, Philippson, Van Bastelaer, membres; Mr Fierens-Gevaert, Conservateur en chef; Mr Bautier, conservateur; Mr Laes, secrétaire.

MM. Devriendt, Lagae et Wauters se sont excusés.

Mr le Conservateur en chef fait savoir comment il a été amené à convoquer d'urgence la section d'art ancien. Une lettre de Mr Lambotte, reçue vendredi IO courant, annonçait une décision du Gouvernement de faire un nouvel envoi d'oeuvres de nos collections anciennes à l'Exposition d'Art Belge à Londres. Ensuite est arrivée, le matin même du jour de la séance, la lettre ministérielle datée du IO décembre dont Mr le Président donne lecture : " Les tableaux que le Gouvernement a décidé d'envoyer un supplément sont les suivants :

H. Memlinc - Portrait du bourgmestre Moreel.
" Portrait de Barbara Vlaendenbergh, femme de Guillaume Moreel.
H. Memlinc - Le Martyre de St Sébastien.
Van der Weyden - Portrait d'Antoine, grand bâtard de Bourgogne.
Petrus Christus - Piétà.

Si l'état de ce dernier tableau offrait des dangers pour le transport, il conviendrait d'y substituer un autre :

Le tableau du Maître de la légende de Sainte Lucie ou le Dénombrement de Bethléem par P. Bruegel l'ancien ou bien les portraits de Jean-Charles De Cordes et Jacqueline Van Caestre, par Rubens.

Les valeurs d'assurance seraient celles admises pour ces tableaux lors de leur envoi à l'Exposition de Paris (en I923) et à l'Exposition de Berne (en I926); Le Petrus Christus serait assuré pour une valeur de 3 millions de francs. "

La section estime que les pouvoirs de la Commission, tels qu'ils résultent de l'arrêté royal du I4 novembre I9I9, l'obligent à statuer aussi bien sur la sortie d'une oeuvre du Musée que sur son admission. Ces réserves faites, elle consent au prêt des tableaux ci-après :

H. Memlinc -	Portrait du Bourgmestre Moreel	I.750.000 Frs
"	Portrait de la femme du bourgmestre Moreel	I.750.000 "
Van der Weyden -	Portrait d'Antoine, grand bâtard de Bourgogne	I.000.000 "
H. Memlinc -	Le Martyre de St Sébastien	I.600.000 "
Maître de la légende de Ste Lucie -	La Vierge avec Madeleine et les Vierges.	I.000.000 "

Monsieur le Conservateur en chef fait savoir que Monsieur le Ministre a décidé de prêter également à l'Exposition de Londres : - Le Jugement Dernier ", de Diest.

La séance est levée à 2 3/4 heures.

Le Secrétaire,

Le Président,

SECTION DE L'ART ANCIEN.

:-:-:-

SECTION DE L'ART ANCIEN.

-:-:-:

SEANCE PLENIERE.

&&&

berg concierge au Musée Wiertz, qui est autorisé à faire valoir ses droits à une pension de retraite;

- de l'arrêté ministériel du 30 juin I926 nommant concierge du Musée Wiertz M. Stacquet, surveillant au dit Musée;
- de l'arrêté ministériel du I juin I926 portant démission de Madame Van Damme H. dactylographe;
- de la lettre ministérielle n° I032 du 29 juillet I926, attachant au personnel du Musée, Madame Heymans-Debecq, sténo-dactylographe à l'Administration Centrale;
- de la lettre ministérielle n° I8I8, du 23 juillet I926 qui autorise à mettre en vente au Comptoir d'entrée du Musée Ancien l'ouvrage de Monsieur G. Van Zype " Pierre-Paul Rubens " (collection Van Oest, I926);
- de la lettre ministérielle n° I8I8, du 23 juillet I927, autorisant la mise en vente du Musée des monographies d'art " Les Grands Maîtres " éditées par M. L.J. Kryn.

M. le Président donne lecture du projet de lettre qui a été communiqué aux membres de la Commission, lettre relative aux attributions de la Commission en ce qui concerne l'achat d'oeuvres d'art pour les collections du Musée. Après discussion, ce projet est approuvé. Il est décidé toutefois d'y ajouter un paragraphe demandant à Monsieur le Ministre s'il est d'accord sur l'interprétation donnée par la Commission (voir copie annexée au procès-verbal ci-joint).

M. Sand signale que le catalogue de la Peinture Ancienne est épuisé depuis quelques mois et demande quelles sont les mesures qui ont été prises pour en assurer la réimpression. M. Van Puyvelde fait savoir que cette situation a beaucoup préoccupé son prédécesseur. Le catalogue n'a pu être réimprimé parce que le Ministère avait, à l'insu du Musée, biffé le crédit du budget. M. Fierens-Gevaert, après avoir sollicité, sans succès, un nouveau crédit du Ministre, a saisi de la question le Comité des Fonds Communs du Musée, et a obtenu de celui-ci

une avance de fonds de Frs 50.000, pour permettre non seulement la réimpression du catalogue de la Peinture Ancienne, mais encore l'impression du Catalogue de la Peinture Moderne.

M. Van Zype demande qu'à l'ordre du jour de la prochaine séance plénière soit inscrite sa proposition de créer au Musée Moderne une salle où les oeuvres seraient admises à titre provisoire.

M. le Président signale qu'un groupe d'artistes jeunes désirerait, avec l'assentiment de la famille Fierens-Gevaert, offrir au Musée le buste en bronze de notre ancien Conservateur en chef, oeuvre exécutée par le sculpteur Fontaine. Cette oeuvre n'est pas jugée désirable pour nos collections, par la Section de l'Art Moderne; une lettre de remerciements sera adressée à M. Latinis qui s'est fait l'interprête de ces artistes.

La Section de l'Art Moderne accepte un dessin " Portrait de Miss Cavell " par ELLIOTT, offert en don par la veuve du peintre américain, par l'entremise de S.E. M. Philipps, ambassadeur des Etats Unis.

M. le Conservateur en chef annonce qu'une petite réunion sera organisée dans son cabinet, à l'occasion de la remise au Musée du tableau de RUDNAY " La Demoiselle et son valet ", oeuvre offerte en don par des amis de la Hongrie; il fait savoir aussi qu'une exposition d'art luxembourgeois moderne sera organisée à Bruxelles et que le Comité a demandé à pouvoir disposer de la salle affectée habituellement aux expositions dans le Musée Ancien.

M. le Conservateur en chef fait part à l'assemblée de la manifestation Léon Frédéric qui aura lieu au Musée Moderne avant Pâques. La Commission marque son accord sur ces divers points.

Il est décidé que la Section de l'Art Moderne se réunira au Musée le lundi 2I mars, la Section de l'Art Ancien le lundi 28 mars. Celle-ci se réunira auparavant à la salle Giroux le I8 mars, à l'exposition de la vente Broerman.

La séance est levée à 6 heures.

Le Secrétaire, Le Président,

Signé

ce p.v. rédigé après la séance plénière suivante, du 16 déc. 1929, sera communiqué par télévision, et à Cazaulle

Il sera transmis à la commission ad hoc, où le rédacteur, qui n'est donc pas en retard en p.v. ; ce p.v. du 14 mars a été présenté au Président, le Conservateur étant avant la séance du 16 déc. 1929

Bruxelles, le I6 mars I927.

218

Monsieur le Ministre,

Dans sa séance plénière du I4 mars I927, la Commission directrice et administrative du Musée s'est trouvée amenée à examiner quelles étaient ses attributions en ce qui concerne l'achat d'oeuvres d'art pour les collections du Musée.

En conclusion de cet examen, elle estime qu'il lui appartient de statuer directement sur toute acquisition d'oeuvres d'artistes morts depuis plus de dix ans, sauf à faire approuver ses achats par le Gouvernement. A la vérité, les articles I0, II, I2 et I3 du règlement du Musée, concernant les accroissements et la procédure à suivre par la Commission pour l'entrée dans nos collections des oeuvres dont elle propose l'achat, ne disent pas d'une façon explicite qu'il s'agit d'ouvrages d'artistes morts depuis plus de dix ans. Mais l'interprétation toujours admise jusqu'ici et suivant laquelle les oeuvres d'artistes morts depuis plus de dix ans sont désignées par la Commission à l'attention ministérielle est étayée par l'article I4, qui dit : " Lorsque l'Etat a acquis ou est disposé à acquérir, en vue du Musée, sur les fonds de l'Administration des Beaux-Arts ou a titre gratuit, un ouvrage d'artiste vivant ou mort depuis moins de dix ans, la même procédure est suivie ". (Il s'agit dans ce dernier cas d'oeuvres achetées par M. le Ministre des Sciences et des Arts et soumises à l'approbation de la Commission) En acquérant à la vente de la collection J. Renard (Galerie Giroux) le tableau " La Plage à Blankenberghe " de Pantazis, (artiste mort depuis plus de dix ans) et en imputant d'office le prix de ce tableau sur les fonds du Musée, le Département a rompu avec cette règle.

D'autre part, s'il s'agit des oeuvres d'artistes vivants ou morts depuis moins de dix ans cette catégorie d'achats a toujours été réservée à l'initiative ministérielle, la Commission étant investie toutefois du droit d'attirer l'attention de M. le Ministre sur telle ou

Monsieur C. Huysmans

Ministre des Sciences et des Arts

telle oeuvre qu'elle désire voir entrer au Musée. C'est ce qu'elle a fait en proposant récemment à Monsieur le Ministre l'achat d'un tableau de J. Van den Eeckhoudt " La Dame au Chapeau noir " et ensuite d'une oeuvre de Georges Morren " Jeunesse " et d'une oeuvre de Théo Van Rysselberghe " Nu, sur un fond d'eucalyptus ". M. le Ministre a bien voulu donner satisfaction à la Commission en faisant l'acquisition du tableau de J. Van den Eeckhoudt qu'il a payé sur son budget. Il a consenti également à l'achat des tableaux de G. Morren et de Théo Van Rysselberghe, mais en demandant à la Commission de liquider l'achat sur la Caisse des Musées, ce qui s'écarte des règles qui ont été suivies jusqu'à ce jour.

La Commission m'a prié, Monsieur le Ministre, de vous faire part de son désir de voir maintenir les règles que j'ai eu l'honneur de vous exposer ci-dessus. Elle vous serait obligée de lui faire savoir si vous partagez son sentiment.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Le Président,

J. Carton de Wiart

SECTION DE L'ART ANCIEN.

- - - - - - - - - - -

Séance du vendredi 18 mars 1927, à 3 heures, à la Galerie Giroux. Vente Broerman.

- - - - - - - - - - - - - - - - - - -

Présents : MM. Frédéric, Goffin, Lagae, Philippson, Van Bastelaer, membres; Mr Van Puyvelde, conservateur en chef; Mr Laes, secrétaire,. Mr Hulin de Loo avait visité l'exposition dans la matinée.

Mr Lambotte, directeur Général de l'Administration des Beaux-Arts assiste à la séance.

La Section estime qu'il n'y a pas lieu de faire des acquisitions à cette vente.

Le Secrétaire, Le Président,

Arthur Laes Hulin de Loo

SECTION DE L'ART MODERNE.

Séance du lundi 2I mars I927, à 3 heures.

Présents : M. le Comte Carton de Wiart, Président de la Commission; MM. Ciamberlani, Devillez, Devriendt, Hulin de Loo, Lagae, Lambotte, Oleffe, Sand, Van Zype, Wolfers, membres; M. Van Puyvelde, conservateur en chef; Mlle Devigne, attaché; M. Laes, secrétaire.

Le procès verbal de la séance du I7 novembre I926 est lu et approuvé.

Monsieur le Conservateur en chef fait savoir que M. Vergote, chargé de procéder à la restauration du tableau de A-J HEYMANS " Un coin de bruyère ", a demandé à pouvoir exécuter ce travail en son domicile. Etant donné le caractère spécial de cette restauration (il s'agit d'une transposition) la Section, (a titre tout à fait exceptionnel) accueille favorablement cette demande; il est entendu que cette autorisation ne pourra pas être invoquée comme un précédent.

La Section, après avoir examiné les oeuvres qui lui sont soumises, émet un avis favorable à l'acceptation de trois tableaux : " Au Théatre " et " La Flamande " par Ed. AGNEESSENS; " Portrait d'Ed. Agneessens " par Is. VERHEYDEN, et du buste d'Ed. Agneessens, par Ch. VAN DER STAPPEN, légués par Mlle Julie Agneessens.

Elle accepte une peinture de M. A. DEKAT, intitulée " Mon Portrait ", envoyée par le Département.

La Section exprime un vote favorable à l'acquisition d'une sculpture de Rik WOUTERS; elle désire faire un choix entre le buste de femme, intitulé " Au Soleil " présenté par la Galerie Giroux et le buste de James Ensor. M. Philippe Wolfers, qui possède dans sa collection une épreuve en bronze de ce dernier buste, consent volontiers à envoyer cet exemplaire au Musée lors de la prochaine séance de la Section. Si celle-ci se prononçait pour l'acquisition de ce buste, un

exemplaire en serait commandé à la Galerie Giroux.

La Section écarte :

- un tableau de MODIGLIANI, intitulé " Nu ".
- un paysage de A. VOLLON, présentés tous deux par le Ministère.
- un tableau attribué à André LENS " Le Sommeil ", offert en vente par M. et Mme Smeets, à Bruxelles, au prix de Frs 5.000.
- La décision au sujet du tableau de FENYES " Paysage " est ajournée.

La Section examine ensuite les photographies envoyées par M. Gerstenberger, à Chemnitz, (tableaux de Böcklin et de Knans); par M. Germain Devaux, à Paris (pastel de Jacobus Karolus Huysmans); par Mme Adant-Adant à Stavelot (portraits par Bekkers et Taquin); par M. Gaillard à Toulouse (bronze de Cambos); par la Galerie Nouvelle, à Bruxelles, (Portrait par Portaels).

La Section estime qu'il n'y a pas lieu d'accepter une peinture de Jules Cran qui nous serait offerte en don par M. Albert Dequesne à Bruxelles, ni le portrait du pianiste Van Dooren, peinture du graveur Biot, léguée par feu M. Van Dooren (lettre ministérielle 3475 du 29 décembre 1926).

La Section est d'avis que le tableau de LAERMANS " Le retour des champs " peut demeurer en dépôt dans la salle de la Commission, d'accord avec son prépriétaire le Comte de Minerbi à Rome.

Elle exprime le désir de voir, dans une prochaine séance, le dessin de Constantin MEUNIER, que Madame Henry Meunier serait disposée à vendre.

La Section prend connaissance d'une lettre dans laquelle M.L. Cavens suggerait à M. Fierens-Gevaert l'échange de notre tableau de GALLAIT " La Peste de Tournai " contre les " Têtes

Coupées " que possède la ville de Tournai. La Section est d'avis qu'on pourrait demander à Monsieur Cavens de négocier cet échange avec la ville de Tournai.

Monsieur Lambotte fait savoir qu'il serait désirable que la Section ne prît pas de décision définitive quant au tableau de Théo Van RYSSELBERGHE, " Nu, sur un fond d'eucalyptus ". Une exposition rétrospective du peintre aura lieu dans quelque temps à la Galerie Giroux. Madame Théo Van Rysselberghe autorise la Section a y faire choix, pour le même prix, de n'importe quel tableau, afin que l'artiste soit le plus dignement représenté au Musée.

Monsieur le Conservateur en chef donne lecture d'une lettre par laquelle le Comité organisateur de la Section rétrospective à l'Exposition d'Art Belge à Budapest sollicite le prêt de certaines oeuvres de nos collections modernes. La Section exprime son accord. Ces oeuvres sont désignées ci-après, ainsi que leur valeur d'assurance :

H. Boulenger	Vue de Dinant	I00.000	Frs
H. De Braekeleer	L'Homme à la fenêtre	200.000	"
Evenepoel H	La Fête aux invalides	I00.000	"
Leys H	Entrée de la Synagogue de Prague	I50.000	"
Stevens A	La Dame en rose	200.000	"
Verheyden I	Portrait de Constantin Meunier	I2.000	"
Vogels G	Coucher de soleil sur la mare	I00.000	"
Wiertz A	Portrait de sa mère	75.000	"
Portaels V	Une loge au Théatre de Pesth	40.000	"
Dewinne L	Portrait de Vieille Dame	50.000	"
Agneessens E	Au Théatre	I5.000	"
"	La Flamande	I5.000	"
Van de Woestyne	Fleurs de mon jardin	8.000	"
Dillens V	P. Van Duyse	50.000	"
Meunier C.	Le Carrier	50.000	"
"	Le Lamineur	50.000	"
"	Anvers	50.000	"

La Section émet également un avis favorable au prêt à l'Exposition Adrien DE WITTE, qui aura lieu du 28 mai au 28 juin I927 à Liège, de notre tableau " Les Lavandières " actuellement en dépôt au Palais de Justice à Bruxelles. La Valeur

d'assurance : Frs 5.000.

La Section examine le catalogue d'une vente de tableaux modernes (collection Sir James Murray) qui aura lieu chez Christie, à Londres, le 29 avril.

La séance est levée à 4 1/2 heures.

Le Secrétaire,

Le Président,

SECTION DE L'ART ANCIEN.

&&&

300.000 (somme que le Musée déboursera pour le Jugement Dernier de Diest). M. Lambotte accepte volontiers d'engager des négociations avec la propriétaire.

La section ajourne sa décision quant au tableau Combat d'aveugles, par un continuateur de Bruegel l'ancien, qui est présenté en vente par Mlle Respinger, au prix de Frs 10.000 suisses.

Mademoiselle Devigne fait savoir que M. Auriol, à Bruxelles, serait disposé à déposer dans nos galeries, à titre de prêt, une statue en pierre de Talma par CALLOIGNE. M. Lagae est délégué par la section pour aller examiner sur place cette oeuvre, en compagnie de M. le Conservateur en chef et de Mlle Devigne.

La section examine une série nombreuse de photographies envoyées par la Bachtitz Gallery à La Haye; M. Bollag à Zurich; M. Chimchidian au Caire; Mlle Raby à Paris; M. Iriart à Barcelone; M. Herbrand à Paris; M. De Boer à Amsterdam; M. Gloose à Altona; Mme Devalque à Nice (au nom de Mme la princesse Paléologue). Il est décidé que l'on demandera les prix de 2 tableaux (Van Dyck et Brueghel de Velours) offerts par M. Herbrand et du tableau de Jordaens offert par Monsieur Iriart.

M. le Conservateur en chef donne communication à la section, de la lettre par laquelle le Comité organisateur de la section rétrospective à l'Exposition de Budapest sollicite le prêt de 9 tableaux de nos collections. La section estime qu'il faut éviter de créer des précédents; nos tableaux anciens voyagent trop. Il faut s'en tenir, pour encourager les expositions, à quelques tableaux seulement, comme font notamment le Louvre et la National Allery. Dans ces conditions, il est décidé d'autoriser le prêt des oeuvres suivantes :

	valeur d'assurance
ECOLE DES ANCIENS PAYS-BAS	
Portrait de Jean de Luxembourg	I50.000
V. BOUCQUET - Portrait d'un officier espagnol	50.000 Frs
TENIERS. Les cinq sens	I00.000 "
MEMLINC - Portrait d'homme.	3.000.000 "

La section estime qu'il y a lieu de confier en dépôt à l'église de la Cambre, les tableaux suivants de nos réserves :

IL SALVIATI (Francesco Rossi dit) attribué à :
Le Christ entre deux apotres, n° 898 du catalogue; n° I329 da l'inventaire général.
Jac. BASSAN - Mise au tombeau, n° 256 de l'inventaire général.
COURTIN Jac-Franç. - Pieta - n° 881 cat. n° 287 invent. général.

La série de tableaux de Silvestre et Galloche (scènes de la vie de St Benoit) qui étaient également demandés, doivent être conservés au Musée où ils décorent de la façon la plus heureuse la salle de Grez.

M. Hulin de Loo fait savoir qu'il a examiné les tableaux se trouvant 28, Boulevard de Waterloo et faisant partie de la succession d'Arenberg. Outre le portrait du peintre attribué à Drouais, d'autres tableaux paraissent désirables pour nos collections. MM. Frédéric et Van Bastelaer sont délégués pour aller voir ces tableaux.

La section prend connaissance du catalogue de la vente chez Müller à Amsterdam, le 5 avril prochain, et du catalogue de la collection du Baron Janssens qui sera vendue également chez Muller. La section estime que le Portrait de femme, par Meert est désirable, elle en fixe le prix maximum d'adjudication à 4.000 florins; mais on ne procéderait à l'achat de cette oeuvre que dans le cas où les négociations pour le tableau provenant d'un Château en Limbourg auraient totalement échoué.

La section marque son accord au sujet dex deux paysages de nos réserves, attribués à Francisque Millet (n° Inv. 2949 et 2950, legs Gilbert) qui ont été choisis par M. Lambotte pour être confiés en dépôt à l'Hôtel de Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts.

Le Secrétaire, Le Président,

Arthur Loes Hulin de Loo

SECTION DE L'ART ANCIEN.

&&&

La Section marque son accord. Cette réponse rappellera que suivant l'interprétation donnée au Règlement, l'acquisition d'oeuvres d'artistes vivants ou morts depuis moins de dix ans incombe au Ministre et non à la Commission; que c'est donc le Département qui aurait dû acheter jadis, du vivant des artistes, les oeuvres des impressionnistes français, de Cézanne, de Van Gogh, de Stobbaerts, de Rik Wouters. La Commission ne peut donc pas toujours acheter les oeuvres dans des conditions favorables. Quoiqu'il en soit, dans certaines circonstances, la Commission tout en s'écartant de ses attributions, a même signalé au Ministère, en vue de leur achat, des oeuvres marquantes d'artistes vivants ou morts depuis moins de dix ans : Rik Wouters, Ensor, Permeke. Quant à l'homme casqué qui est au Musée de Berlin depuis de nombreuses années, aucun des membres présents de la section de l'Art Ancien ne se souvient de l'offre de cession qui en a été faite au Musée; il faudrait encore savoir dans quelles conditions cette offre s'est présentée et si le Musée disposait de crédits suffisants pour acheter le tableau; des recherches seront faites à cette fin dans nos archives. Il est convenu que toutes ces considérations, avec exemples à l'appui, seront consignées dans une note que le secrétaire préparera pour Monsieur Carton de Wiart qui pourra ainsi, dans la lettre qu'il adressera à Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts, réfuter les griefs précis formulés par Monsieur le Sénateur Vermeylen.

La séance est levée à 4 heures.

Le Secrétaire, Le Président,

Arthur Lacy Julien de Las

SECTION DE L'ART ANCIEN.

Séance du vendredi 10 juin 1927, à 2 heures. Galerie Fiévez à Bruxelles. Vente des collections Bezine, etc..

- - - - - - - - -

Présents : M. Hulin de Loo, président; MM. Devriendt, Goffin, Lagae, Van Bastelaer, membres; M. Van Puyvelde, conservateur en chef; Mlle Devigne, attaché; M. Laes, secrétaire.

M. Lambotte, Directeur Général des Beaux-Arts assiste à la séance.

M. le Comte Carton de Wiart, empêché, et M. Wauters, sont excusés.

La Section examine les tableaux et dessins des collections Bezine, etc.. qui seront vendus les 14 et 15 juin. Elle estime désirables pour le Musée le tableau n° 243 du catalogue, UCHTERVELD Jacques, " Portrait d'un artiste " et le dessin n° 100 du catalogue, ECOLE DE ROGER VAN DER WEYDEN " Le Christ portant sa croix " Elle fixe le prix maximum d'adjudication (sans les frais 15 %) respectivement à Frs 80.000 et à 8.000.

La séance se continue ensuite au Musée dans la salle de la Commission.

Monsieur le Conservateur en chef propose d'autoriser la vente au Musée d'un Guide général des Musées belges, publié par MM. Aug. Delen et Leclercq. Adopté.

M. le Conservateur en chef propose, à l'occasion du 350e anniversaire de la naissance de RUBENS, de grouper dans une des salles de notre Musée, nos tableaux et esquisses du Maître. Cette exposition, qui durerait une semaine, serait complétée par des dessins qui seraient demandés à des collectionneurs, notamment à MM. Delacre et Lugt. Elle comporterait aussi un ensemble de photos des oeuvres importantes de l'artiste. Des conférences et visites guidées seraient organisées pour les écoles. Adopté.

M. le Conservateur en chef propose, en outre, de montrer dans notre salle d'exposition et, éventuellement, dans la salle De Grez, des épreuves de la Chalcographie du Louvre. Approuvé.

M. le Conservateur en chef fait part de la demande émanant du Musée d'Anvers qui désirerait obtenir le prêt de tableaux de Rubens pour une exposition qui sera organisée au dit Musée en août ou septembre. Cette proposition sera examinée dans une séance suivante.

Lecture est donnée de la lettre ministérielle n° 2323 du II mai 1927 autorisant le dépôt à l'église de la Cambre des tableaux suivants : I°. COURTIN " Piéta " ; BASSAN , " Mise au Tombeau " ; et SALVIATI (attribué à) Le Christ entre deux apôtres ".

La section, après examen, écarte un tableau " Tête de Christ couronné d'épines " attribué à Q. Metsys, présenté en vente par M. François Héger à Bruxelles, au prix de Frs 30.000.

Communication est donnée à la section des prix auxquels ont été adjugés, à la vente du Docteur De Meyer à Bruges, les oeuvres dont l'achat avait été proposé : MAITRE HOLLANDAIS (vers 1640) " Adoration des Mages " : Frs 26.000. J. VAN SON " Nature Morte au citron " : Frs II.000. Statuette en terre cuite " Vierge et enfant " attribué à Artus QUELLIN le jeune : 3.800 Frs. Ces prix ont donc dépassé nos prix d'estimation.

Communication est donnée de la lettre de M. Iriart de Barcelone, qui demande 25.000 pesetas pour le tableau de Jordaens, représentant " Pan " dont il a envoyé la photographie. Il sera répondu que ce prix, trop élevé, devrait être diminué et que, de toute façon, le tableau même devra nous être soumis.

Communication est donnée de la lettre de M. Herbrand à Paris qui fixe à 24.000 francs français le prix du tableau de Brueghel de Velours, dont la photographie nous a été envoyée. Il ne sera pas donné suite à cette offre.

Il est porté à la connaissance de l'assemblée que M. Paul Lambotte négocie toujours avec la propriétaire la cession au Musée du tableau provenant d'un château en Limbourg.

MM. Van Bastelaer et Frédéric, délégués de la section pour l'examen des tableaux sous séquestre appartenant à la succession d'Arenberg, ont porté leur choix sur les oeuvres suivantes : DROUAIS " Portrait de Dame "; 2°. VAN DELEN ou PALAMEDES " Intérieur avec figures ";3°. MIEREVELT " Portrait d'homme "; 4°. attribué à Gérard DE LAIRESSE " Sujet biblique ". Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts a été prié d'intervenir auprès des autorités compétentes pour que l'Etat exerce son droit de rétention sur ces oeuvres, au profit de notre Musée.

Communication est faite à la section de la vente chez Christie à Londres, d'un paysage daté 1696, de Jan SIBERECHTS. Celui-ci a été acquis par MM Knoedler et Cº. M. Lambotte a bien voulu leur demander à quel prix ils céderaient éventuellement cette oeuvre au Musée.

La Section examine des photographies envoyées par Mme Segel-Hosler à Locarno; M. Ludwig Lazarus à Würzburg; M. Nicholson à Londres; M. Panton à Londres.

Mlle Devigne fait savoir qu'une épreuve en bronze du " Neptune " de J. de Bologne nous est offerte en vente. La question de principe, de savoir si notre Musée doit montrer des copies, sera soumise à la prochaine séance.

La séance est levée à 4 heures.

Le Secrétaire,

Arthur Loez

Le Président,

Julien de Lio

SECTION DE L'ART ANCIEN.

-:-

Séance du lundi 27 juin 1927 à 2 heures.

Présents : M. Hulin de Loo, président de la Section; MM. Goffin, Philippson, Wauters, membres; M. Van Puyvelde, Conservateur en chef; Mlle Devigne, attaché; M. Laes, secrétaire.

M. Paul Lambotte, Directeur Général des Beaux-Arts, assiste à la séance.

M. Lagae, empêché, s'est fait excuser; il est venu le matin examiner les tableaux à soumettre à la Section. M. Van Bastelaer ~~est~~ retenu par une conférence au Cabinet des Estampes, ~~il~~ s'est excusé également.

Les procès-verbaux des séances des 28 mars, 13 mai et du 10 juin 1927 sont lus et approuvés.

La Section émet un avis favorable au prêt à l'Exposition Rubens, au Musée d'Anvers, de notre tableau " Vénus dans la Forge de Vulcain", et de nos 12 esquisses pour la décoration de la Torre de la Parada. Le tableau sera assuré pour Frs 1.000.000 et chacune des esquisses pour 200.000 Frs.

La Section examine les sept tableaux qui ont été envoyés par Monsieur le Procureur du Roi Cornil en date du 13 juin 1927, et qui se trouvent depuis plus de quarante ans au Palais de Justice de Bruxelles. Elle estime que ces tableaux n'ont pas une valeur artistique suffisante pour qu'ils puissent entrer dans nos collections. Toutefois, la Section est d'avis que des tableaux qui nous sont offerts de cette façon ne doivent pas être refusés et peuvent être acceptés en dépôt. Les tableau dont il s'agit pourraient être mis en dépôt dans des locaux ministériels.

La Section examine les tableaux qui lui sont soumis : Elle écarte un " St Jérome " attribué à RUBENS, offert en vente par M. Seyffers, à Bruxelles, au prix de 140.000 Frs;

- une " Vierge et Enfant ", Ecole Flamande XVIe Siècle, offerte en vente par M. Seyffers, au prix de 150.000 Frs.
- Elle désire connaître l'avis des membres absents avant de se prononcer sur l'acquisition d'une esquisse attribuée à RUBENS de notre " Couronnement de la Vierge " esquisse offerte en vente par M. Le Roy Arthur, à Bruxelles. On demande à M. Le Roy de nous envoyer le tableau pour la prochaine séance.
- La Section estime qu'une offre de 7.500 lires italiennes peut être faite pour l'achat d'une épreuve en bronze du " Neptune " de Jean DE BOLOGNE.

La Section examine ensuite une série de photographies envoyées par M. Gardian à Genève; Mme Van Ysendyck à Bruxelles; M. Rodière à Paris; M. Tossyn à Paris; M. Nicholson à Londres. Mme Van Ysendyck sera invitée à nous soumettre son tableau qu'elle attribue à RUBENS. A M. Nicholson on fera savoir que peut-être un des membres de la Commission aura l'occasion d'aller voir chez lui le " Portrait de Dame " attribué à RUBENS.

La Section émet un avis favorable à la mise en vente au Musée de la " Petite Histoire de la Peinture Flamande " par Lucien Solvay.

M. le Conservateur en chef fait part à la Section de ses négociations avec la Ville de Malines, afin d'obtenir le dépôt au Musée d'une peinture byzantine et d'un tableau primitif italien. Ce dépôt serait consenti en échange de certaines oeuvres ayant un intérêt pour Malines, que le Département enverrait à cette ville. Pour faire aboutir cet échange, M. le Conservateur en chef demande si, éventuellement notre Musée ne pourrait y ajouter son tableau représentant " Le Grand Conseil de Malines " (n° 723 du catalogue) ou les panneaux de Coxie, copies des volets de " l'Adoration de l'Agneau ", si toutefois le Département

peut disposer de ces copies. Celles-ci ont été déposées au Musée lors de l'envoi à Gand de nos panneaux " Adam et Eve ". Elles ne sont pas exposées dans nos Galeries. La Section estime qu'il conviendrait d'offrir plutôt à Malines les panneaux de COXIE, en invitant la ville à les exposer de manière qu'ils ne courent aucun danger. Cette solution permettrait de garder notre tableau représentant le " Grand Conseil de Malines ".

La Section examine ensuite une série de catalogues de ventes : chez Müller à Amsterdam, les 5 et 6 juillet, collection Bellingham, etc..; chez Christie à Londres les 27 et 28 juin, les Ier et 8 juillet et le I5 juillet, collection George Lindsay Holford : maîtres italiens; chez Petit à Paris les 22-24 juin, collection Mme de Polès; et à Dijon le 8 juillet, tableaux anciens provenant d'un château de la Loire Inférieure. M. Wauters signale au catalogue de cette dernière vente une " Nature Morte au Jambon" signée ADRIAENSEN (datée I647, n° I7). Ce peintre anversois n'est pas encore représenté dans nos Galeries. La Section estime qu'il serait désirable d'acheter cette oeuvre; elle en fixe le prix d'adjudication à 25.000 Frs français. M. Wauters se charge volontiers d'assister à la vente.

La séance est levée à 3h, 20.

Le Secrétaire,

Arthur Laes

Le Président,

[illegible]

SECTION DE L'ART ANCIEN

Séance du Jeudi II août 1927, à 2 I/2 heures.

::::::::::::::::::::::::::

Présents : Monsieur le Comte Carton de Wiart, président de la Commission; MM. Frédéric, Philippson, Van Bastelaer, Wauters, membres; M. Van Puyvelde, conservateur en chef; Mlle Devigne, attaché; M. Laes, secrétaire.

Le procès verbal de la séance du 27 juin 1927 est lu et approuvé.

M. Wauters fait savoir que le tableau de ADRIAENSEN, " Nature Morte au jambon ", qui a été vendu à Dijon, était en mauvais état de conservation, portait une signature douteuse, qu'il a d'ailleurs été adjugé 32.000 francs. L'oeuvre n'était pas digne d'entrer dans nos collections.

M. le Conservateur en chef fait savoir que M. Iriart, à Barcelone demande 22 à 23.000 pesetas de son tableau " Pan ", qu'il attribue à JORDAENS. Aucune suite ne sera donnée à cette offre.

La Section examine ensuite la demande du prêt de notre tableau de Bruegel à l'Exposition d'Art Belge à Grenoble. M. le Conservateur en chef expose les conditions dans lesquelles nous avons été saisis de cette demande. Il est convenu que dorénavant, pour donner son avis, la Commission sera appelée à délibérer sur des documents de l'espèce. A l'unanimité, la Section est d'avis qu'il n'y a pas lieu d'envoyer le tableau de BRUEGEL à l'Exposition de Grenoble.

La Section examine les oeuvres qui lui sont soumises. Elle écarte une peinture attribuée à Rubens, représentant le " Triomphe de l'Amour Divin ", offerte en vente par M. Van Ysendyck à Bruxelles au prix de Frs 500.000.

Elle estime désirable pour nos collections une terre cuite " Couronnement de la Vierge " Ecole Flamande XVIIIe Siècle, présentée en vente par M. Wouters à Bruxelles, au prix de Frs 5.000; on offrira d'abord Frs 4.500 étant entendu que l'achat peut être conclu à Frs 5.000.

Monsieur le Conservateur en chef fait savoir que M. Arthur Le Roy a vendu son esquisse de notre " Couronnement de la Vierge " de RUBENS.

Il annonce qu'il se trouve dans la collection de M. Jacoby, sous séquestre, une grande " Chasse " de SNYDERS. MM. Frédéric et Wauters sont délégués par la Section pour aller examiner sur place ce tableau. Une décision serait prise dans la prochaine séance sur l'opportunité qu'il y aurait de demander au Gouvernement d'exercer son droit de rétention.

La Section examine une nombreuse série de photographies envoyés par : M. Weyssenhoff à Varsovie; M. Belevitch à Spa; M. Knoedler à Londres; M. Lemaitre à Verneuil-sur-Avre; M. Attilio Conte à Turin; M. Enzenberger à Stuttgart; M. Gravaghi à Parme; M. Seyffers à Bruxelles; M. Gamino del Psello à Capodistria; M. Ernst Wiest à Munich; M. George Vastagh à Budapest.

La Section exprime un avis favorable à la vente au comptoir du Musée, du Catalogue de la Collection Renders à Bruges, rédigé par MM. Hulin de Loo et Edouard Michel.

La Séance est levée à 3h, 50.

Le Secrétaire,

Arthur Le Roy

Le Président,

Jean Varenne

SECTION DE L'ART MODERNE

Séance du jeudi II août, à 4 I/4 heures.

1927

Présents : M. le Comte Carton de Wiart, président de la Commission; MM. Devillez et Sand, membres; M. Van Puyvelde, conservateur en chef; Mlle Devigne, attaché; M. Laes, secrétaire.

M. Lambotte s'est excusé.

Le procès verbal de la séance du 2I mars I927 est lu et approuvé.

La Section examine la demande de prêt de plusieurs oeuvres de nos collections à l'Exposition d'Art Belge à Stockholm, ainsi que du tableau " l'Annonciation ", à l'Exposition Auguste DONNAY. Après discussion sur l'opportunité de ces prêts, la Section estime que dans une séance plénière qui aurait lieu vers la mi-octobre, on pourrait décider dans quelles circonstances seraient dorénavant prêtées nos oeuvres. La Section décide de maintenir l'autorisation qui a été donnée, par écrit, par la majorité des membres, pour l'Exposition de Stockholm. Par contre, vu les conditions insuffisantes de sécurité qu'offre, suivant les déclarations de M. Sand, le local où sera organisée l'Exposition de Donnay, la Section décide de ne pas prêter notre tableau " l'Annoncation ".

Les oeuvres qui seront confiées aux organisateurs de l'Exposition de Stockholm sont désignées ci-après avec leur valeur d'assurance :

E. AGNEESSENS	" Au Théatre "		I5.000 Frs
"	" La Flamande "		I5.000 "
A. BAERTSOEN	" Soir sur les Quais "		40.000 "
H. BOULENGER	" Messe de Saint Hubert "		I25.000 "
J. DELVILLE	" Les Trésors de Satan "		20.000 "
L. DEVINNE	" Portrait de Léopold Ier " (étude)		50.000 "
A.J.HEYMANS	Un panneau avec 6 petits paysages :		
	" Dans la bruyère "	4.500 Frs	
	" L'Aube "	4.500	
	" Les Bouleaux "	4.500 "	
	" Les Nuages "	3.500 "	
	" La Nuit "	3.500 "	
	" La Chaumière "	3.000 "	23.500 "
F. KHNOPFF	" Portrait d'enfant "		I5.000 "
H. LEYS	" La Boutique de Jacob Liesvelt "		75.000 "
X. MELLERY	" L'enterrement à l'île de Marken " dessin		5.000 "
"	" Coins d'église à Bruges : 2 dessins 3.000 Frs chacun		6.000 "
"	" Vesprée hivernale "		I2.000 "
C. MERTENS	" Portrait du père de l'artiste - dessin		2.000 "
"	" Portrait de la mère de l'artiste - dessin		2.000 "
A. STEVENS	" Remember "		75.000 "

A. VERHAEREN	" La Porcherie "	I5.000 Frs
I. VERHEYDEN	" Portrait de Constantin Meunier "	I2.000 "
A. VERWEE	" Pâturage en Flandre "	30.000 "
E. WAUTERS	" Albert avec son chien "	40.000 "
"	" Portrait de mon père, commandant des chasseurs éclaireurs "	40.000 "
J. DILLENS	" Le poète flamand Prudent Van Duyse " bronze	20.000 "
J. LAMBEAUX	" Le Baiser " bronze	20.000 "
J. DE LALAING	" Buste de Mgr Granito di Belmonte " bronze	I0.000 "
C. MEUNIER	" Le Carrier " bronze	20.000 "
"	" Le Lamineur " bronze	20.000 "
"	" Anvers " bronze	20.000 "
"	" Ecce Homo " bronze	20.000 "

La Section accepte un " Portrait de femme ", miniature signée A. CITTADINI, offerte en don par Mme Schoenowsky, à Etterbeek.

Après avoir examiné le buste " Au Soleil " et le buste de " James Ensor " par Rik WOUTERS, la Section estime qu'il y a lieu d'acquérir ce dernier, et exprime l'avis que cette acquisition devra être suivie de l'achat de tableaux de Rik WOUTERS, que Monsieur le Conservateur en chef fera soumettre à la prochaine séance.

La Section examine la photo d'une " Portrait de Femme, signé et dété : Hallez I842, envoyée par Madame Obrentelle à Bruxelles.

Sur la proposition de M. Devillez, on demandera au Département d'acheter sur ses crédits de cette année, le tableau de MORREN, intitulé " Jeunesse ".

La Séance est levée à 5 I/4 heures.

Le Secrétaire, Le Président,

par la Section suivante, par prolg. un nouvelle Commission composée d'autres membres

COMMISSION DE L'ART MODERNE.

- - - - - - - - - -

Séance du samedi I2 novembre I927, à I0 heures.

Sont présents : M. Lambotte, qui assume la présidence; M. Oleffe, vice-président; MM. Opsomer et Serigiers, membres; M. Van Puyvelde, Conservateur en chef et M. Laes, secrétaire.

MM. George Minne et Armand Rassenfosse, membres, se sont excusés.

M. le Président souhaite la bienvenue aux nouveaux membres, MM. Opsomer et Serigiers.

M. le Conservateur en chef donne lecture de l'arrêté royal en date du 7 octobre I927, concernant le nouveau règlement organique des Musées Royaux des Beaux-Arts de Belgique.

La Commission examine les oeuvres qui lui sont soumises. Elle écarte :

- I tableau " Descente de Mineurs " par C. MEUNIER, offert en vente par M. Bouillot au prix de Frs 60.000.
- le buste de Vinçotte, par MASCRE, présenté par lettre ministérielle n° 266I3 du II octobre I927.
- I plaquette en bronze " Maternité " par Alexandre CHARPENTIER, offerte en vente par Mme Beetz-Charpentier au prix de Frs 700.

Elle émet un avis favorable à l'acquisition d'un grand dessin de Constantin MEUNIER " Trappistes au Réfectoire " présenté en vente au prix de Frs 5.000 par M. Gisbert Combaz agissant au nom de Madame Veuve Henry Meunier.

La Commission estime qu'il y a lieu de faire une offre pouvant aller de 25 à 35.000 francs pour le tableau " Le Flûtiste " par Rik WOUTERS, présenté par la Galerie Giroux au prix de Frs 42.000;

- une offre de 20 à 25.000 francs pour le bronze de Rik WOUTERS, " Au Soleil ", présenté pour la somme de 30.000; - une offre de 35.000 Frs pour le tableau de Rik WOUTERS " Automne " dont on demande 48.000 francs, bien que la Commission préfèrerait voir remplacer cette peinture par un des tableaux appartenant à Madame Giroux " La femme au châle blanc " ou " Les Champignons ". La Commission émet un avis favorable à l'acceptation du " Portrait de Simon Levy " par Rik WOUTERS, qui serait offert en don par Madame Moreau - Wouters.

Monsieur le Conservateur en chef est chargé de négocier ces acquisitions d'oeuvres de Rik WOUTERS, appelées à constituer un ensemble de cet artiste au Musée.

La Commission estime qu'il n'y a pas de suite à donner aux propositions :

I°. de M. le Docteur Monteli qui offre en vente le bronze de RODIN " Le Baiser " au prix de Frs 80.000.

2°. de M. Rusch de Dresde qui offre en vente " le Portrait du tragédien Pierre Lafon " par L. DAVID au prix de 70.000 mark.

3°. de M. Freh à Vienne qui offre en vente 2 portraits de Stallaert

La Commission est d'accord pour confier en dépôt au Musée de Tournai notre grand tableau de Louis GALLAIT " La Peste de Tournai ". Elle estime que de la même salle du Musée Moderne pourrait encore être enlevé le grand tableau de CLUYSENAER " A Canossa ".

La Commission se rend ensuite à la Galerie Geroux pour examiner les tableaux de la vente Edm. Destrée, etc... Elle estime qu'il est désirable d'acquérir le tableau de J. DEGREEF " Chevaux au la-

bour ", n° I7 du catalogue, et les deux tableaux de G. LEMMEN " Corbeilles de pêches " n° I33 et " Sainte Marie"(automne), n° I48. Elle fixe les prix d'adjudication respectivement à 30.000, 3.000 et 3.000 francs.

Le Secrétaire,

Arthur Loes

Le Président,

P. Lombotte

COMMISSION DE L'ART ANCIEN.

-:-:-:

un dessin " Tête de Roi Mage " attribué à Rubens.

Ces trois dernières oeuvres sont offertes en vente par M. Seyffers à Bruxelles, aux prix respectifs de 10.000, 35.000 et 6.500 francs.

Par contre, la Commission d'Art Ancien émet un avis favorable à l'acquisition d'un dessin de Pierre-Norbert Van Bysschoot, étude du panneau décoratif pour l'arc de triomphe érigé à Bruxelles pour l'entrée de Charles de Lorraine.

Elle accepte deux statues en bois offertes en don par la Caisse Général de Reports et de Dépôts, à Bruxelles; il est entendu que ces deux statues seront conservées dans les réserves.

La Commission examine une nombreuse série de photographies envoyées par M. Lugt à Maartensdyck; M. De Boer à Amsterdam; M. Mirguet à Paris; M. Bellat à Londres; M. Le Grand de Reulandt à Paris; M. Wilson Huelin à Londres; M. Buckland à Londres; M. Corbier à Bruxelles; Mme Ricou à Paris.

La Commission examine ensuite les catalogues des ventes : Joseph Bardac à Paris; Ludwig Marx et Stephan Von Licht à Francfort; Georg Wilhelm Müller à Cologne; de la vente Riesner à la Galerie Fiévez à Bruxelles et d'une vente de tableaux et dessins anciens à l'Hôtel Drouot à Paris.

Après la séance, la Commission se rend à la Galerie Giroux pour l'examen des oeuvres composant la collection Pauwels-Allard. La Commission estime désirable pour nos collections le tableau d'Adam Van Noort " Laissez venir à moi les petits enfants " (nº 53 du catalogue) et elle fixe le prix d'achat à 200.000 Frs (frais compris.)

Le Secrétaire,

Arthur Laes

Le Président,

[illegible]